

# Condamnation à Neuchâtel d'un « gang » de pilleurs

(Page 3)

# Conseil fédéral : oui à Kaiseraugst

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a décidé mercredi matin, au cours de sa séance hebdomadaire, d'accorder l'autorisation générale au projet controversé de centrale nucléaire à Kaiseraugst (AG). Cette décision est contenue dans un message que le Conseil fédéral adresse au Parlement.

Cette décision fait suite à la dernière lettre que la société Energie nucléaire de Kaiseraugst SA a adressée au Conseil fédéral et dans laquelle elle avait refusé de renoncer à son projet. M. Léon Schlumpf, chef du département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, a expliqué la position du Conseil fédéral à l'issue d'une séance qui a duré deux heures à peine.

Le Conseil fédéral a conclu qu'une nouvelle centrale nucléaire d'une puissance d'environ 1000 mégawatts était nécessaire pour couvrir les besoins probables des années nonante. Cette conclusion, a expliqué M. Léon Schlumpf, est fondée sur des perspectives réalistes du développement technique, économique et de la politique de l'énergie. Elle tient aussi compte des effets graves que pourrait entraîner un manque d'énergie. Cependant, avant d'obtenir une autorisation de construire - au cas où le Parlement confirmerait l'autorisation

générale - la société devra remplir une série d'exigences sur le plan de la sécurité. Ces conditions seront plus sévères que celles auxquelles ont dû satisfaire les autres centrales nucléaires suisses, a expliqué M. Léon Schlumpf.

### TREMBLEMENT DE TERRE...

Les promoteurs devront notamment prouver que la centrale résiste aux tremblements de terre et présenter une planification détaillée des mesures à prendre en cas d'accident. Tous ces détails seront précisés dans le message.

(Lire la suite en page 15)



Sur le chantier de la future centrale. (Keystone)

### Les idées et les faits

## Au tour du Parlement

La première réflexion que suscite la décision du Conseil fédéral d'accorder l'autorisation générale à la S.A. de Kaiseraugst, amène à noter le caractère logique de cette décision. Le gouvernement avait admis l'existence du besoin. Les promoteurs déclarent ne plus envisager de renoncer à leur projet, il n'y avait pas de raison de s'opposer à celui-ci.

La parole est maintenant au parlement, qui doit approuver - ou refuser - l'octroi de l'autorisation générale, comme va le lui proposer le Conseil fédéral. Il n'est pas question, de soumettre la décision au souverain, ou à une partie déterminée du corps électoral, ce que suggérerait l'initiative antinucléaire repoussée par le peuple et les cantons le 18 février 1979 par 965'927 non contre 920'480 oui, 12 cantons et 4 demi-cantons contre 8 cantons et 2 demi-cantons. Une fois de plus, les adversaires de l'énergie atomique vont se targuer de ce résultat serré, surtout en ce qui concerne le vote populaire, dans les attaques qu'ils ne manqueront pas de lancer durant la procédure parlementaire. Mais il faut se souvenir aussi que la révision de la loi atomique, qui institue précisément cette procédure, a été acceptée en 1979 aussi, le 20 mai, par 982'634 oui contre 444'422 non.

Quelle sera l'attitude du Parlement? Si l'on nous permet un pronostic, nous pensons que les espoirs de ceux qui comptent sur une réaction négative sinon des deux Chambres, du moins de l'une d'entre elles, seront déçus. On peut formuler de nombreux reproches à l'égard du Conseil national (puisqu'il est de lui qu'il s'agit), en particulier quant à ses méthodes de travail. Mais il est juste de relever aussi sa constante fermeté sur certains problèmes essentiels, comme celui de la défense nationale. D'autre part l'écologie, dans ses formes extrêmes, n'a pratiquement pas accès au législatif, où ses représentants n'ont pas su acquérir une audience véritable dans leur domaine. C'est dire que l'on doit prévoir, hélas, des débats-fleuves, mais qu'une prise de position du parlement favorable à la construction de la centrale n'est pas invraisemblable.

Reste à parler des opposants. Nous sommes prêts à tout, a dit l'un d'entre eux, et l'on sait que les extrémistes antinucléaires - on l'a vu à Gösigen et à Kaiseraugst - n'ont jamais reculé devant des moyens indignes de la démocratie. Il faut le déplorer très vivement, mais peut-être cela ouvrira-t-il un jour les yeux de ceux qui croient au danger des centrales nucléaires, alors que ce danger n'existe que dans une propagande malsaine et conçue pour exercer des effets déstabilisants, selon des méthodes connues.

Etienne JEANNERET

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

## La mort frappe à nouveau dans l'Himalaya : Joseph Fauchère tué



Joseph Fauchère, peu avant son départ... (Valpresse Sion)

De notre correspondant :  
Vive émotion hier sur le coup de midi dans le val d'Hérens au-dessus de Sion où se répandait comme une traînée de poudre la nouvelle selon laquelle le guide Joseph Fauchère, chef de l'expédition suisse à l'Himalaya, avait trouvé la mort. Peu de détails étaient connus encore dans la soirée de mercredi. Tout laisse supposer que c'est lors de l'opération de secours tentée à plus de 7000 mètres d'altitude pour retrouver ses camarades Philippe Petten, guide de montagne à Monthey et le Vaudois Pierre Favez, officier-instructeur à Olion, que le pire est arrivé. Joseph Fauchère aurait fait une chute peu après être descendu de l'hélicoptère et aurait trouvé la mort. Les proches de la famille Fauchère confirment, dans leur abatement bien compréhensible la nouvelle du drame dans l'après-midi de mercredi. On attend le retour du groupe composé initialement de quatorze personnes pour ces prochains jours en Suisse. Il sera possible alors d'avoir des détails sur le triple drame qui a frappé cette expédition. De l'avis général des montagnards valaisans, Joseph Fauchère de La Forclaz sur Evyölène était l'un des meilleurs guides du canton. C'était véritablement « un professionnel de la montagne ». Depuis plusieurs années, lui qui avait initialement une formation d'électricien, se donna corps et âme à la montagne. Né à La Forclaz en 1946, fils de Pierre Fauchère, ancien professeur à Sion, Joseph Fauchère avait gravi la plupart des sommets valaisans et comptait maintes expéditions à l'étranger dont trois dans le massif de l'Himalaya. Manuel FRANCE (Lire la suite en page 29)

## Nouveau tronçon de la N1 entre Oulens et Chavornay

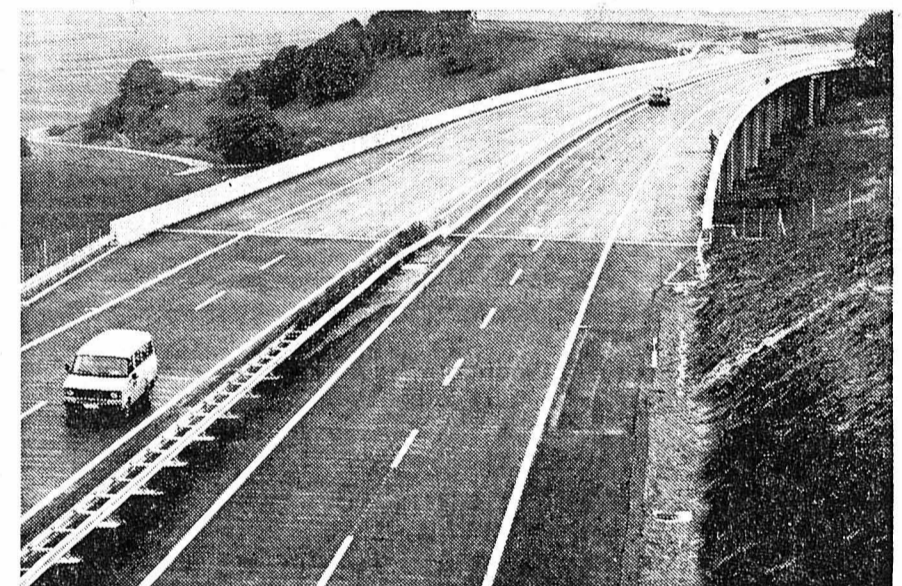
CHAVORNAY (ATS). - Un nouveau pas a été franchi mercredi après-midi dans la mise en service de l'autoroute Lausanne-Berne (N1) entre Lausanne et Yverdon : après le tronçon de 12 km entre Villars-Sainte-Croix et Oulens (jonction de La Sarraz) en 1980, c'est le tronçon de 7 km entre Oulens et Chavornay qui a été ouvert. Le tron-

çon Chavornay-Yverdon le sera en 1982.

Le secteur Oulens-Chavornay a coûté soixante-quatre millions de francs. Ses deux principaux ouvrages d'art sont le viaduc du Coudray, près du centre de ravitaillement de Bavois, et le pont sur le Talent, près de Chavornay, longs de 480 et 380 mètres. Plus d'un million de mètres cubes de déblais ont été utilisés pour constituer le remblai de l'autoroute dans la plaine de l'Orbe, entre Chavornay et Yverdon.

Une partie des transports a été faite grâce à l'installation d'un petit chemin de fer temporaire.

La route nationale 1, dont fait partie l'autoroute Lausanne-Yverdon, traverse la Suisse sur 390 km de Genève à Sankt-Margrethen. Les quatre cinquièmes de cette artère sont en service sur le plan vaudois, l'autoroute Lausanne-Yverdon relie les deux plus grandes villes du canton et dessert d'autres agglomérations comme Cossonay, La Sarraz et Orbe.



Une vue du viaduc de Bavois. (ASL)

## Les Suisses et l'ONU : une nette hostilité

BERNE (AP). - Selon un sondage d'opinion réalisé par l'hebdomadaire de Zurich « Weltwoche », un Suisse seulement sur trois approuve sans réserve l'idée d'une adhésion de son pays aux Nations unies.

Le gouvernement suisse prépare une proposition formelle d'adhésion qui doit être soumise à votation.

Selon le sondage, 33 % auraient l'intention de voter « oui » au référendum, tandis que 37 % voteraient

« non ». Un sondage analogue réalisé en 1972 donnait 47 % de Suisses favorables et 29 % contre. L'an dernier, ce sondage, effectué tous les ans, donnait 32 % de pour contre 39 %.

Le Conseil fédéral doit adresser le mois prochain un message aux Chambres sur la question d'une candidature.

La Suisse est le dernier pays industrialisé à rester en dehors des Nations unies.

« Watergate »  
du RJ :  
du  
nouveau !  
LIRE EN  
PAGE 13

## Grace et sa vie privée ?

LOS ANGELES (AP). - La cinéaste américaine Cheryl Ladd a confirmé son intention de se lancer dans la co-production d'un téléfilm sur la princesse Grace de Monaco, ancienne vedette de l'écran américain.

Cette production qui doit être diffusée sur la chaîne de télévision américaine ABC à une date qui sera annoncée ultérieurement a donné lieu à une protestation de la princesse, par le truchement de son porte-parole, M<sup>me</sup> Nadia Lacoste.

« Il a été porté à notre attention », a-t-elle déclaré « qu'une chaîne de télévision américaine se propose de réaliser un programme basé sur la vie et la carrière de son altesse sérénissime la princesse Grace de Monaco. Elle souhaite faire savoir que ce projet n'a pas reçu son consentement et qu'elle espère vivement que le projet sera abandonné, s'agissant d'une intrusion dans sa vie privée. » De leur côté, les producteurs ont fait savoir qu'ils étaient au regret d'apprendre que la princesse était mécontente et qu'ils s'efforçaient de prendre contact avec elle directement.

## Attachez vos ceintures

Nous allons être de plus en plus gâtés. Nous, vous, toutes les citoyennes et tous les citoyens éprouvant l'impératif besoin d'être informés, et de l'être de mieux en mieux.

Par les moyens audio-visuels, comme tout le monde sait : un téléjournal régional romand, une véritable troisième chaîne, doit prendre son envol au début de l'année prochaine.

Par les moyens de la radio également : aujourd'hui même doit être inaugurée la station d'émission la plus haute du monde, au Tré-la-Tête, à 3930 mètres d'altitude, dans le Massif du Mont-Blanc, sur le territoire de Courmayeur, région francophone du val d'Aoste italien.

Par la presse écrite : ce nouvel émetteur des sommets, Radio Mont-Blanc, aura pour partenaire, dans son exploitation, rédactionnelle, musicale, culturelle et commerciale, le quotidien « La Suisse ».

Et nous voici d'emblée dans le domaine des superlatifs : superstation de radio par son altitude ; super-radio par sa diffusion sur une aire de trois pays de langue française, la Suisse, l'Italie et la France ; super-media par la coopération intrinsèque, la première du genre en Suisse, de la presse écrite et des ondes.

Réjouissante sans conteste pour le rayonnement de notre langue ; « pionnière » par l'audacieuse pointe poussée en avant par l'écrit à cheval sur les ondes ; observée avec la curiosité, l'intérêt et quelque inquiétude en raison de son objectif commercial (la publicité, nerf de la guerre sur les ondes comme sur le papier imprimé) : la super-entreprise helvético-franco-italienne est indicatrice d'une voie nouvelle. C'est la « première » d'expansion de la communication humaine dont peu de gens - personne en réalité - ne mesure encore la portée.

C'est que la technique de pointe avance à pas de super-géant. Horizontalement, verticalement, « galactiquement ». Si vite qu'elle dépasse l'imagination, l'entendement - et peut-être à moyen terme déjà - le pouvoir humain d'en maîtriser toutes les... super-retombées.

Avant la fin du siècle, avant 1990 peut-être déjà, vous pourrez capter sur votre téléviseur une soixantaine, certains prédisent bien davantage, de chaînes de télévision. Et des dizaines de chaînes de radio. Nous entrons dans l'ère des superlatifs, on vous le disait. Des superlatifs indéfinissables, incommensurables. Attachez vos ceintures !

R. A.

|   |  |  |
|---|--|--|
| <p><b>Hôtel-Restaurant</b><br/><b>Beaux Arts</b></p> <p>J.L. Dofferrard - E. Mutti<br/>Neuchâtel Tél. 24 01 51</p> <p>La coquille Saint-Jacques aux échalotes gratinées 12.-<br/>Les quenelles de brochet à la Nantua 22.-<br/>Les rognons de veau à la Dijonnaise 25.-</p> | <p><b>Hôtel-Restaurant</b><br/><b>Le Pigeon</b></p> <p>R. Balmelli, propr.<br/>Marin NE Tél. 33 30 31</p> <p><b>LA CHASSE !!</b><br/>Civet de cerf « Grand-Mère » à discrétion 18.-<br/>Médailles de chevreuil Râble de lièvre, selle de chevreuil, faisán, etc.....<br/><b>TOUS LES JOURS :</b><br/>Fondue chinoise à discrétion 15.-<br/>Cuisse de grenouilles à discrétion 20.-</p> | <p><b>Hôtel-Restaurant</b><br/><b>DU CHEVAL BLANC</b></p> <p>M. et M<sup>me</sup> Gendre-Bonvin<br/>Colombier Tél. 41 34 21</p> <p>Toujours notre carte de chasse -----<br/><b>A NOTRE BAR :</b><br/>Raclette-apéritif 2.50<br/>Raclette à discrétion 13.-<br/>ainsi que nos diverses fondues 28913-81</p> |
|---|--|--|

### CHRONIQUE RÉGIONALE :

pages 2, 3, 6, 8, 11 et 13.

### CARNET DU JOUR :

page 6.

### INFORMATIONS SUISSES :

page 15.

### TOUS LES SPORTS :

pages 17 et 18.

### POUR VOUS, MESDAMES

page 26

### PROGRAMMES RADIO/TV :

page 29.

### VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE :

page 31.



**AVIS TARDIFS**

Fr. 4.- par millimètre de hauteur  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

**AVIS TARDIFS**

Fr. 4.- par millimètre de hauteur  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

**NEUCHÂTEL ET LA RÉGION**

**« Le Frisbee » : résurrection d'établissements disparus**

Un restaurant nocturne, une discothèque et un cabaret

Chacun se souvient, à Neuchâtel, car leur disparition ne date que de quelques années seulement, du «Richelleu», du «Corsaire», du «Scotch» et du «Bowling» qui logeaient tous ensemble dans les bâtiments du cinéma Rex de feu Jean-Paul Kunzi. C'est lui qui, dans l'immédiat après-guerre les avait créés, donnant même au «Corsaire» une certaine réputation sur le plan national par différents concours, de rock notamment, mais aussi par des batailles de pelochons mémorables auxquelles prirent part un certain nombre de célébrités du monde du spectacle de l'époque. On se souvient aussi du «Richelleu» restaurant nocturne, et du bar le «Scotch».

Ces quatre établissements publics ont dû fermer leurs portes voici environ cinq ans parce que leurs installations sanitaires ne correspondaient plus aux exigences en vigueur, et qu'en matière de sécurité ils n'offraient plus les garanties usuelles.

Les voilà qui vont revivre puisque d'importants travaux y ont été apportés pour les doter de ce qui leur manquait et en faire des établissements ultramodernes. Mais, ils perdront leur nom d'origine et seront regroupés sous l'enseigne de «Le Frisbee». Le Frisbee, c'est cette espèce d'assiette en plastique dont on a fait un jeu d'habileté. Elle figurera par analogie symbolique le restaurant et ses assiettes, tout autant que les disques de la future discothèque qui occupera l'emplacement de l'ancien bowling qui sera supprimé. Enfin, un petit cabaret est en cours d'aménagement qui viendra compléter le tout.

La discothèque, pièce centrale de cet ensemble sera, paraît-il l'une des plus extraordinaires de Suisse avec des installations encore jamais vues, réalisées sur mesure par un spécialiste romand, avec du matériel professionnel helvétique. Pistes lumineuses, écrans dans les parois, savants jeux de lumières, animation par disc-jockey, décoration très élaborée, amueblement créé en bois massif rouge par un artisan belge réputé, de la moquette bleue aux murs, climatisation: rien n'a été laissé au hasard pour faire de cet établissement un lieu de détente et de divertissement particulièrement attrayant.

Enfin, il faut souligner que le restaurant sera de style très ouvert, pour ne pas



Le « Corsaire » du temps des zazous de l'après-guerre: l'une des gouaches de Tabou qui ornaient les murs de l'établissement et qui cadrent parfaitement avec la future discothèque, à plus de trente ans de distance!

dire populaire, avec une carte volontairement sobre qui évite la ségrégation parmi la clientèle. C'est aussi pour cette raison que le nom assez prétentieux de «Richelleu» a disparu!

Il faut encore dire, car c'est un détail important pour la vie locale du chef-lieu, que tout sera fini prochainement et que l'ouverture des ces établissements publics se fera dans le courant du mois de décembre prochain. G.Mt

**Chaleur brésilienne à Peseux**

Le carnaval de Rio était présent mardi soir à Peseux avec toute son exubérance sud-américaine et sur la scène de la salle des spectacles une troupe de 25 danseuses, danseurs, chanteurs et musiciens a animé avec fougue un show brésilien de bonne



(Avispress-P. Treuthardt)

**AUVERNIER  
Vente d'automne de la paroisse**

(c) Jeudi prochain, le marché local hebdomadaire comptera un stand de plus: Il sera tenu par la paroisse réformée d'Auvernier. Un beau choix d'objets «tricotés main» ainsi que de délicieux «bricolés maison» sera proposé. En cas de mauvais temps, la vente se fera dans la cave. 8 rue des Epancheurs.

**COMMUNIQUÉ**

**Auditions d'élèves**

Chaque automne, la section neuchâteloise de la SSPM (Société suisse de pédagogie musicale) organise des auditions d'élèves. Il y en aura trois cette année, qui auront lieu les 30 octobre, 4 et 6 novembre à l'Aula du Nouveau gymnase. Entrée libre.

La première audition est réservée aux élèves de Denise Béha, Eva Graf, Lucie Lavanchy, Théo Loosli et Louis de Marval. Souhaitons qu'un nombreux public vienne encourager et applaudir ces jeunes musiciens de tous degrés, les plus avancés préparant le certificat ou le diplôme de la SSPM.

**La soirée des couples**

Il y a un endroit dans la ville de Bienne où les couples se sentent tout de suite plus jeunes et où ils découvrent qu'un nouvel et bel habitat leur procure une sensation de bonheur: Meubles-Lang au City Centre, rue de la Flore 16-18/angle rue de Nidau. Dans une atmosphère détendue vous trouverez des exemples d'agencement qui vous montreront comment résoudre avec goût vos problèmes d'amueblement. Passez donc nous voir jeudi soir: le magasin est ouvert jusqu'à 21 heures! Places de parc à proximité ou vis-à-vis du parking (Jelmoli). 28756-80

**AVIS MORTUAIRES**

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures



Ne me retardez pas, puisque l'Eternel a fait réussir mon voyage.  
Gen. 24: 56.

Monsieur Maurice Sandoz, à Hauterive;  
Madame Evelyn Probst-Sandoz et son fils Steve, à Peseux;

Madame et Monsieur Daniel Feuz-Sandoz et leur fils Thierry, à Tramelan;  
Madame et Monsieur Christian Pardal-Sandoz et leurs filles Yasmine et Laetitia, aux Brenets;

Monsieur et Madame Léon Arnoux et leur fils Didier, à Oberhofen;  
Monsieur Jean-Marie Arnoux, à Fribourg;

Madame Olga Sandoz, à Bevaix;  
Mademoiselle Viviane Sandoz, à Genève,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

**Maurice SANDOZ**  
née Françoise ARNOUX

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, belle-fille, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 68<sup>ème</sup> année après une brève maladie.

2068 Hauterive, le 28 octobre 1981.  
(Rebate 29).

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Saint-Blaise, vendredi 30 octobre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Blaise.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 33721-78

Monsieur et Madame Jean-Pierre Robert, à Bevaix, et leurs enfants: Maryline, Christian et Dominique, à Neuchâtel, Rüdesheim et Vuarrangel;  
Monsieur Raymond Robert, à Lausanne, et ses enfants;

Madame et Monsieur Pierre Ender-Robert, à Prilly;

Mademoiselle Carine Robert et Monsieur Jean-Pierre Haederli, à Prilly;  
Mademoiselle Régine Robert et Monsieur Marcel Corthésy, à Lausanne, ainsi que les familles Gilliéron, Robert, parentes et alliées,  
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Elisabeth ROBERT**  
née GILLIÉRON

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78<sup>ème</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage.

2022 Bevaix, le 27 octobre 1981.  
(Rue du Château 2).

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.  
Jean 3: 16.

Culte au temple de Bevaix, vendredi 30 octobre, à 15 heures, suivi de l'incinération qui aura lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 28578-78

Le comité des sociétés locales de Bevaix a le regret d'annoncer le décès de

Madame

**Elisabeth ROBERT**

personne très dévouée pour les sociétés de son village.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 28559-78

**AVIS MORTUAIRE**

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La famille de

Madame

**Joséphine AUBERT**

fait part de son décès survenu à l'hôpital de Landeyeux à l'âge de 81 ans.

2065 Savagnier, le 26 octobre 1981.

L'incinération a eu lieu mercredi 28 octobre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 33724-78



Dieu a exaucé sa prière.

Monsieur et Madame Louis Bianchi-Javet, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, à Boudry et Cernier;

Monsieur et Madame Robert Droz-Bianchi, à Peseux, leurs enfants et petits-enfants, à Boudry et Peseux, ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et amie

Madame

**Jeanne BIANCHI**  
née DEGRANDI

survenu le 25 octobre dans sa 90<sup>ème</sup> année au terme d'un long déclin subi avec courage, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'incinération a eu lieu le 28 octobre dans l'intimité familiale.

Repose en paix.

2000 Neuchâtel, le 29 octobre 1981.

Adresses de la famille:  
Monsieur et Madame L. Bianchi, Rosière 6, 2000 Neuchâtel;  
Monsieur et Madame R. Droz, Combes 3, 2034 Peseux.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 47712-78

La Direction et le personnel d'Enrobot SA à Coffrane ont le regret d'annoncer le décès de

Madame

**Jeanne BIANCHI**

grand-maman de leur directeur, Monsieur Claude Droz. 28509-78

La Direction et le personnel de l'Entreprise Walo Bertschinger SA à Neuchâtel ont le regret d'annoncer le décès de

Madame

**Jeanne BIANCHI**

grand-maman de leur chef de succursale, Monsieur Claude Droz. 28508-78

Repose en paix, bien chère maman et grand-maman. Tu fus pour nous un modèle admirable d'humilité, de travail et d'amour; résignée et courageuse dans les tribulations comme dans les souffrances. Tu as conquis la couronne de l'immortalité, nous t'en gardons nos respectueuses pensées.

Monsieur Tell Maire, à la Montagne-de-Buttes;

Monsieur et Madame Camille Maire-Chédel et leurs enfants, aux Verrières;  
Madame et Monsieur Jean-Pierre Leuba-Maire et leurs enfants, aux Verrières;

Madame et Monsieur André Noret-Maire, à Vésénaz (GE);

Madame et Monsieur Henri Fischer-Maire et leurs enfants, au Landeron;  
Monsieur et Madame Philippe Maire-Jeaneret et leurs enfants, aux Verrières;

Monsieur et Madame Paul-François Maire-Dreyer, à La Chaux-du-Milieu;  
Monsieur Léon Tüller, à Colombier, ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Léa MAIRE**

née TÜLLER

leur très chère maman, grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie, dans sa 76<sup>ème</sup> année.

Les Verrières, le 27 octobre 1981.

Culte à la chapelle du crématoire de Bearegard, vendredi 30 octobre, à 14 heures, dans l'intimité de la famille.

Le corps repose au Pavillon du cimetière de Bearegard, à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 33722-78

La direction et le personnel de la Banque hypothécaire du canton de Genève ont le regret de faire part du décès de

Madame

**Léa MAIRE**

mère de Madame Rose Noret, leur fidèle collaboratrice.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 26495-78

**Ils iront à Ascona**



Voici les gagnants du concours « 4 week-ends de vos rêves », organisé par le garage Lanthemann, à Cortaillod

**M. et M<sup>me</sup> A. Duescher, Boudry**  
**M. et M<sup>me</sup> Hintermann, Enges**  
**M. et M<sup>me</sup> G. Béguelin, Cernier**  
**M. et M<sup>me</sup> L.-A. Celier, Cortaillod**

**VACANCES**

et **CHANGEMENTS D'ADRESSES**

Nous ne pourrions accepter aucun changement d'adresse par TÉLÉPHONE

TOUS les changements d'adresses doivent nous parvenir SEPT JOURS OUVRABLES à l'avance, en procédant comme suit:

Les ordres peuvent être:

- remis et payés à notre réception,
- ou transmis par bulletin de versement à notre compte de chèques postaux 20-178 en indiquant
- au recto votre adresse actuelle,
- au verso votre adresse temporaire ou définitive et la durée du séjour,
- contre paiement des frais selon barème ci-dessous.

**SUISSE**  
taxe de mutation Fr. 3.-

**ÉTRANGER**  
taxe de mutation Fr. 3.-  
+ frais de port par voie de surface

|                      |                    |         |
|----------------------|--------------------|---------|
| Grande-Bretagne      | } 80 c. par jour = | Fr. ... |
| Pays de l'Est        |                    |         |
| Autres pays d'Europe | } 50 c. par jour = | Fr. ... |
|                      |                    |         |

Envoi par AVION: Veuillez demander le tarif au service des abonnements.

**SUSPENSION PROVISOIRE DE LA DISTRIBUTION**

A partir de six jours au minimum, sans frais Bonification: dès un mois d'arrêt.

Les journaux ne pourront plus être conservés pendant l'absence des abonnés. Veuillez vous faire envoyer votre FAN en poste restante (taxe de mutation de Fr. 3.-).

**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
Service de distribution



# À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## EN VILLE

### Dix jours de Salon-Expo



Après l'inauguration, le moment du bilan. (Arch.)

LE 14<sup>ème</sup> Salon-expo du Port, à Neuchâtel, a fermé ses portes dimanche en fin d'après-midi après les avoir ouvertes durant dix jours. Soixante-seize exposants qui, avec les restaurants, se partageaient les 3200 mètres carrés sous tente à disposition, ont participé à cette manifestation qui était la cinquième à se tenir entièrement place du Port, après avoir séjourné jadis sur les bateaux de la Société de navigation.

Quarante mille personnes s'y sont rendues, à peu de choses près le même nombre que l'an passé encore qu'il soit difficile de compter les visiteurs puisque aucun contrôle n'est opéré à l'entrée, celle-ci étant gratuite.

Beaucoup de monde donc sur la place du Port pour apprécier la bonne présentation des stands, ce qui a été remarqué, meilleure en tout cas que lors des précédentes éditions, mais nombreux ont été ceux qui n'ont pas manqué d'y voir un manque certain d'animation, de celle qui crée une ambiance propre à une telle manifestation populaire. C'est vrai qu'à part quelques stands, la présentation, soignée nous le répétons, manquait de dynamisme, d'animation propre à faire vivre le comptoir ! Il faut le regretter tout en souhaitant qu'on en tienne compte l'an prochain.

Quant aux restaurants-buvettes, inutile de dire qu'il ont eu leur large part de clientèle. Ce fut même sur ce plan-là, un réel succès d'affluence. Le soir après la fermeture des stands avec la présence, bien vivante celle-là, de divers ensembles musicaux qui créèrent, eux, une ambiance extraordinaire.

Enfin, c'est peut-être par là que nous aurions dû commencer, puisqu'en définitive le salon est avant tout une manifestation de caractère commercial, sur le plan des affaires les exposants ont tout lieu d'être satisfaits. Depuis le début de l'année, nous vivons en période de ralentissement économique, avant la reprise normale de la période des fêtes de fin d'année. Or, de la tournée effectuée par le président Robert Vauthier auprès des exposants, les derniers jours du salon-expo, il apparaît que ceux-ci sont généralement contents, au moins autant que ceux du précédent comptoir.

## Economie et enseignement

« OÙ nous conduit l'économie ? », tel est le thème du nouveau cours de perfectionnement destiné aux enseignants du canton (\*) sous l'égide de M. Jean-Claude Delaude, chargé d'actions de « Jeunesse et économie » en Suisse romande, en collaboration avec le département de l'instruction publique. Encore deux journées pour ce séminaire consacré

aux modèles et réalités économiques dans le monde. Analysé et commenté au travers de nombreux exemples par des personnalités diverses, ce thème fondamental intéresse au premier chef les enseignants :

- Il nous paraît absolument nécessaire d'armer les gens, de leur permettre de comprendre le phénomène économique, relève le directeur de ces cours, M. François Bourquin, rappelant par ailleurs de précédentes démarches pour atteindre ce but.

En 1976 déjà, M. René Meylan présentait à ses « élèves » une analyse globale de l'économie neuchâteloise. On ne craignait pas plus d'aborder les aspects économiques de l'énergie, toujours dans ce souci d'informer, de sensibiliser, mais sans rendre de jugement. Dans ce sens, on procéda à des visites d'entreprises à tous les niveaux, favorisant aussi bien les contacts avec les cadres qu'avec les commissions ouvrières.

Et c'est cette fois l'analyse des différents systèmes économiques de toutes tendances et de tous milieux qui est tentée afin de promouvoir le dialogue et la formation réciproque entre les milieux de l'économie et de l'enseignement. On reviendra ultérieurement sur quelques temps forts de ce séminaire.

Mo. J. (\* Voir la FAN-L'Express d'hier)

D'autres informations du « Bas » page 6

## Comment « tourner » sans eux ?

# Les travailleurs au noir toujours plus pourchassés

Problème grave et préoccupant, le travail au noir a sensiblement augmenté au cours de ces derniers mois dans le canton. On sait que l'hôtellerie, dont le contingent de main-d'œuvre étrangère est incongru, a depuis longtemps recours aux travailleurs venus en touristes mais les secteurs du génie civil et de la construction ont commencé, eux aussi, à engager des manœuvres sans autorisation ! Dès lors, les contrôles se sont intensifiés, les dénonciations également suivent le mouvement et, devant les tribunaux neuchâtelois, toujours plus nombreux sont les justiciables qui doivent répondre d'infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers.

Face au dramatique chômage qui persiste dans de nombreux pays voisins, avec des taux oscillant entre 2,1 % en Autriche et 7,4 % en Italie, la Suisse avec sa proportion de chômeurs de 0,2 % par rapport à la population active - de loin la plus faible du monde occidental - suscite un attrait particulier pour les travailleurs migrants en mal d'emplois.

En vue de contourner l'obstacle que représente la législation fédérale en matière de surpopulation étrangère, ils viennent en touristes sans être titulaires de la fameuse « assurance d'autorisation de séjour » et cherchent du travail sur place. Ils en trouvent relativement facilement dans l'hôtellerie ; mais, devant cette croissante demande d'emplois, d'autres secteurs économiques s'ouvrent maintenant à ces travailleurs au noir, en particulier celui de la construction.

C'est ainsi que plusieurs entreprises neuchâteloises de travaux publics et de construction ont été dénoncées ces derniers temps aux autorités judiciaires. L'une d'elles comptait 50 % de travailleurs au noir dans son effectif de main-d'œuvre !

### DÉNONCIATIONS...

Les syndicats s'agitent et font pression sur les autorités administratives afin que des contrôles et des mesures plus strictes soient exercés. Des concurrents jaloux,

voire des ouvriers licenciés se laissent aller à la délation.

- La plupart des contrôles sont faits à la suite de dénonciation, a reconnu un fonctionnaire du département cantonal de police. Nous n'aimons guère cette façon de procéder et nous ne réagissons que sur dénonciation écrite et signée.

D'un autre côté, les entrepreneurs se récient :

- L'Etat a une part de responsabilité. Il nous commande des travaux de génie civil, de constructions routières, etc., tout en exigeant des délais très stricts. Mais il réduit sans vergogne le contingent de main-d'œuvre étrangère que nous sollicitons et dont nous avons absolument besoin pour mener à bien ces travaux.

### ET SI TOUT LE MONDE RECOURAIT ?

Une entreprise du bas du canton croyait avoir trouvé une échappatoire par la voie d'un recours contre la réduction de son contingent de main-d'œuvre étrangère. Estimant

que ce recours avait un effet suspensif, elle continua d'engager des étrangers sans autorisation de travail. Mais elle fut dénoncée à la police et son chef du personnel traduit devant le tribunal. Le juge a admis la thèse de l'effet suspensif qui - a-t-il précisé - d'une part, ne porte pas atteinte aux droits acquis mais, d'autre part, n'accorde pas non plus des droits nouveaux.

Or, les seuls droits acquis que l'entreprise avait étaient ceux d'embaucher 16 saisonniers, dont les noms avaient été remis expressément à l'Office cantonal du travail. Pour les autres, il y a infraction à la loi qui a été sanctionnée par une amende de 450 fr., plus les frais de la cause.

A l'encontre des autorités, on peut noter que le recours en question, déposé en mars 1981, n'avait donné lieu à aucune décision quelconque lors du jugement du tribunal de police, c'est-à-dire il y a quelques jours seulement !

Il n'empêche que le travail au noir devient un problème grave et préoccupant. M. B.

# Faudra-t-il fermer tous les établissements publics faute de main-d'œuvre ?

S'il en fallait une autre preuve, la voici. Parmi les dix affaires inscrites hier au rôle de l'audience du tribunal de Boudry figurait le cas de M<sup>me</sup> C. G. Une lettre en provenance de Turquie a dénoncé, à la mi-septembre dernier, M<sup>me</sup> G., tenancière d'un important hôtel de la Béroche, d'avoir eu à son service, mais sans en avoir l'autorisation officielle, un ressortissant de ce pays, de février à fin juillet 1981.

L'enquête a en outre permis de déterminer que la prévenue avait également engagé, à peu près à la même période, un autre travailleur au noir de nationalité turque aussi, actuellement dans les Montagnes neuchâteloises.

- J'admets les faits. Mais je ne pouvais pas faire autrement !, a déclaré l'accusée qui a expliqué les faits suivants.

- Pour un hôtel de 100 lits, on ne me donne que sept autorisations d'engager du personnel étranger. Trois employés étrangers sont partis avant la fin de la saison. Le contingent étant épuisé, je ne disposais donc

plus que de quatre ressortissants étrangers autorisés non seulement pour assurer le service normal de l'hôtel mais encore le bon fonctionnement des cuisines et l'exploitation du restaurant.

Dans son verdict, le tribunal a admis qu'il est encore plus difficile, pour l'hôtellerie située en campagne, de trouver du personnel indigène. Il sait que cette branche d'activité n'est pas considérée comme vitale pour l'économie neuchâteloise et qu'on lui attribue du personnel étranger qu'au compte-gouttes ! Il a estimé dès lors que M<sup>me</sup> C. G. a agi dans un contexte voisin de l'état de nécessité prévu par le Code pénal.

Et, bien qu'elle eût été déjà condamnée le 29 avril 1980 pour des faits identiques, le juge a réduit de moitié l'amende requise par le ministère public. Ainsi, est-ce une amende de 400 fr. à laquelle s'ajoutent encore 30 fr. de frais que devra payer l'hôtière pour avoir enfreint les articles 3 et 23 de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers.



# Le « gang des antiquaires » ou la façon de piller des maisons abandonnées...

S'ils n'étaient pas tous des délinquants primaires, c'est-à-dire ne possédant aucun antécédent judiciaire, on aurait pu parler d'un véritable « gang des antiquaires »... En effet, C.K., 20 ans, ressortissant allemand, et sa compagne D.S., 35 ans, domiciliés au chef-lieu, exercent tous deux la profession d'antiquaire; quant à V.I., 35 ans, réfugié politique, domicilié à Areuse, il est restaurateur d'art. Entendez par là qu'avec des matériaux appropriés, il est capable de redonner son aspect original à n'importe quel chef-d'œuvre du passé. Ou presque.

Et pour se procurer ce matériel, n'y a-t-il pas terrain plus propice que les maisons inhabitées ou vouées à une proche démolition ? Ces vieilles bâtisses qui recèlent parfois des trésors insoupçonnés, mais qui font en tout cas la joie des antiquaires...

### DÈS SPÉCIALISTES

Le trio s'était en quelque sorte « spécialisé » dans le pillage de ce genre de demeures. Avec bien sûr comme objectif principal de remettre sur le marché, afin de s'enrichir à moindres frais, les objets obtenus illicitement. Ce qui lui a valu de comparaître hier sous les préventions aussi diverses que vol en bande et par métier, escroquerie, recel, tentative de vol, dommages à la propriété, voies de fait, infraction à la législation sur les armes et les munitions, infraction à la LCR, etc, devant le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel, qui siègeait dans la composition suivante: président: M. Jacques Ruedin; jurés: Mmes Jeanne Schmidt et Marie-Lise de Montmollin; greffier: Mme May Steininger. Le ministère public était représenté par M. Daniel Blaser, substitut du procureur général.

### LE PLUS CHARGÉ

C.K. est de loin le plus chargé du clan, puisque finalement le tribunal a retenu à son encontre 23 vols, une tentative de vol, un dommage à la propriété, de nombreuses infractions à la LCR (dont la conduite en état d'ivresse et sans être titulaire d'un permis), deux contraventions à la législation sur les armes et

munitions, une dizaine d'escroqueries et des voies de fait sur la personne de trois enfants mineurs qu'il avait frappé à coups de poing et précipité au bas d'un talus entre Chaumont et Neuchâtel !

Ce prévenu, qui vit en Suisse depuis 1968, avait commencé un apprentissage d'antiquaire en 1978. Mais son contrat fut rompu une année plus tard, car il était devenu l'amant de la femme de son patron, D.S., avec laquelle il vit encore maritalement aujourd'hui. Le rapport de moralité de la gendarmerie le décrit comme un être colérique, ne pouvant pas se maîtriser, à qui il arrive de se montrer très violent et qui est capable du pire lorsqu'il est pris de boisson.

D.S. quant à elle, dépeinte comme une personne n'ayant fait l'objet de récriminations de quiconque, a tout de même été la co-auteur ou la complice de C.K. à 13 ou 14 reprises pour le vol. Elle s'est également rendue coupable d'actes de recel, de complicité d'escroquerie et de diverses infractions à la LCR.

### PAS N'IMPORTE QUI

Venu en Suisse à l'âge de 20 ans, V.I. a suivi à Neuchâtel les cours du séminaire de français moderne avant d'obtenir son certificat d'études supérieures en archéologie avec mention bien. Il a été associé à de grands travaux de restauration (au musée d'ethnographie notamment) et il est décrit comme un homme poli, consciencieux, travailleur et cultivé, parlant plusieurs langues. Pas n'importe qui en somme. Et l'on se demande comment ce restaurateur d'art apprécié à sa juste valeur a pu se rendre coupable de six vols, trois actes de recel et d'infractions à la législation sur les armes et munitions en vendant une mitraillette « Sten MK II » à C.K. et en achetant à ce dernier un fusil à pompe « Remington Wingmaster ». Par amour d'objets anciens, d'armes de collection, d'une des mitraillettes les plus célèbres de la deuxième guerre mondiale ? Douceur. Non, l'explication est certainement à chercher ailleurs et c'est le prévenu lui-même qui l'a fournie au tribunal lors de son interrogatoire.

- Dans ma profession, on est obligé de restaurer avec des matières anciennes, a

dit V.I. Il faut même posséder un stock relativement important, sinon il n'est pas possible de faire ce métier « honnêtement ».

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur général a d'ailleurs relevé que cette affaire sortait de l'ordinaire, en raison précisément de la personnalité de ses auteurs, antiquaires ou ayant des rapports obligés avec cette profession. Sinon, d'un point de vue purement objectif, on aurait pu considérer cette affaire comme dérisoire. Les objets dérobés n'avaient en effet que peu ou pas du tout de valeur pour le commun des mortels. Mais pour les prévenus, des cadres anciens, une luge, des vases, des états, des sacs à poil de l'armée suisse, un pot en grès pesant 60 kilos, des serrures anciennes de style neuchâtelois, des poignées de portes en laiton ou un morbier, avaient une grande importance. C'était en quelque sorte tout à la fois leur outil de travail et leur gagne-pain. C'est pourquoi toutes les soustractions avaient une réelle valeur pour le trio et que pour juger sereinement cette affaire, il faut prendre en considération l'intérêt personnel des prévenus.

Contre C.K., le représentant du ministère public requiert une peine de 15 mois d'emprisonnement; contre D.S., plus âgée et qui « aurait pu et dû retenir son

jeune ami », une peine de 12 mois d'emprisonnement, et contre V.I. une peine de huit mois d'emprisonnement. Comme tous sont des délinquants primaires, il ne s'opposera pas à l'octroi du sursis. Enfin, il exige la confiscation des armes saisies.

Seul le mandataire de V.I. demanda au tribunal de ne pas condamner son client à une peine supérieure à trois mois d'emprisonnement. Les deux autres avocats plaident pour de sensibles réductions des peines requises, mais déclarant toutefois s'en remettre à l'appréciation du tribunal concernant la quotité.

### LE JUGEMENT

Finalement celui a condamné: C.K. à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, sous déduction de 28 jours de détention préventive, au paiement d'une amende de 300 fr. et de 1.380 fr. de frais; D.S. à huit mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, sous déduction de 24 jours de détention préventive et au paiement de 920 fr. de frais; V.I. enfin à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, sous déduction de 19 jours de détention préventive et au paiement de 460 fr. de frais. Enfin, le tribunal a ordonné la confiscation des armes et d'un pied de biche saisis en cours d'enquête. J.N.

# Une autoroute et pas de toits !

La traversée de Neuchâtel par la N 5 implique la démolition de plusieurs immeubles d'habitation. Quatre bâtiments situés dans le quartier de Prébarreau, 39, 41, 43 et 45 rue de l'Ecluse, abritant environ 35 logements ont été vidés de leurs locataires dans le courant de l'année 1980 pour être ensuite détruits. Des véhicules stationnent aujourd'hui sur ces emplacements. Le tunnel destiné à relier, sous la colline du Château, la rue de l'Evole à celle de l'Ecluse ne sera probablement réalisé qu'en 1983, les travaux commençant actuellement par le portail sud.

Dès lors, se demandent M. Claude Bugnon et d'autres députés, n'a-t-on pas agi avec trop d'empressément dans le cadre de la crise aiguë du logement que connaît Neuchâtel ? Tous ces logements étaient encore salubres bien que parfois sans confort. Leur maintien durant une ou deux années de plus aurait permis à toute une population de jouir d'un habitat économique pendant quelque temps encore. Le Conseil d'Etat et ses services agiraient-ils avec moins d'empressément lors de la destruction des autres immeubles, notamment ceux situés route des Gorges ?

## VIE POLITIQUE

### Centre sportif des Jeunes-Rives : vers la consultation populaire

Dans un communiqué rendu public hier en fin d'après-midi, la section de Neuchâtel du parti radical ne fait que confirmer ce que nous annoncions déjà dans notre dernière édition. A savoir: « Plus de 4.000 signatures ont été déposées aujourd'hui à la chancellerie communale à l'appui du référendum du parti radical de Neuchâtel. La population de la ville sera donc appelée à se prononcer sur le projet de centre sportif de 22,3 millions prévu sur les Jeunes-Rives ».

Rappelons que les radicaux ont lancé un référendum contre le projet du Conseil communal pour les motifs suivants. D'un point de vue technique, le centre sportif est mal étudié. La piscine couver-

te, par exemple, ne serait pas homologuée, car elle ne répond pas aux normes de la Fédération suisse de natation. On ne pourrait donc pas y organiser de concours.

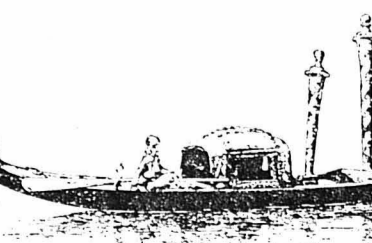
Un restaurant de 250 places coûtant près de 2,5 millions a été prévu. Les radicaux veulent un centre sportif, non un centre gastronomique.

Etant donné l'état des finances de la ville et les problèmes de trésorerie des communes avoisinantes, il s'agit de rester réaliste. Que dire dès lors d'un investissement de 22,3 millions ?

Les radicaux ont dit et répètent « qu'ils veulent rapidement un centre sportif. Cela ne signifie pourtant pas qu'ils sont prêts à accepter n'importe quel projet à n'importe quel prix. Il faut savoir garder la mesure et demander la construction d'un complexe sportif à la taille de Neuchâtel et de sa région. Grâce au vote populaire (Ré: qui, rappelés-le, aura vraisemblablement lieu les 28 et 29 novembre), les habitants de la ville pourront s'exprimer.

Les radicaux ne doutent pas qu'ils rejetteront ce projet mal conçu, surdimensionné et beaucoup trop coûteux. Dans le but d'informer la population, ils organiseront une table ronde le 18 novembre. Le parti radical tient enfin à remercier les citoyens et citoyennes qui ont appuyé son référendum et compte sur leur présence à la soirée-débat du 18 novembre.

## A Venise avec Mario Ruspoli



« Splendeurs de Venise » est le sujet de la deuxième conférence de Connaissance du Monde. Mario Ruspoli, son auteur, a passé deux ans à Venise, dans sa famille, et a ainsi pu s'en imprégner tout à loisir. Il a donc su faire partager au public, réuni au Théâtre, non seulement son amour pour Venise mais aussi l'intérêt aigu qu'il porte à tout ce qui touche à l'histoire de la cité.

On apprend donc, grâce à sa vaste érudition, que la fondation de Venise est le fait d'un concours de circonstances dramatiques, en l'occurrence l'invasion de l'Europe par les Huns. Voyant arriver ces hordes cruelles, les autochtones se réfugièrent sur les îles de la lagune jusque là demeurées inhabitées. Après l'invasion des Huns ce fut celle des Lombards, aussi les futurs Vénitiens décidèrent-ils de rester sur ce refuge naturel, d'aller chercher une quantité invraisemblable de troncs afin de les planter dans le sol boueux de la lagune et construire une plateforme suffisamment stable pour supporter de vraies maisons en pierres ramenées par bateaux de Yougoslavie.

M. Claude Bugnon et d'autres députés, n'a-t-on pas agi avec trop d'empressément dans le cadre de la crise aiguë du logement que connaît Neuchâtel ? Tous ces logements étaient encore salubres bien que parfois sans confort. Leur maintien durant une ou deux années de plus aurait permis à toute une population de jouir d'un habitat économique pendant quelque temps encore. Le Conseil d'Etat et ses services agiraient-ils avec moins d'empressément lors de la destruction des autres immeubles, notamment ceux situés route des Gorges ?

Le court métrage de Mario Ruspoli montra la lagune île par île: tout d'abord celle de Torcello, la plus ancienne et la plus sauvage; Burano sur laquelle les peintres viennent installer leur chevalet et n'en repartent plus, où les dentelles que font les femmes des pêcheurs étaient jadis si célèbres que tous les grands d'Europe s'en paraient; Murano réputée loin à la ronde pour son industrie du verre, une industrie qui ne date pas d'aujourd'hui non plus.

Un deuxième petit film présentait la merveilleuse villa Maser construite à la Renaissance et ornée de fresques de Veronese. Un vrai paradis de l'esthétique !

Le troisième film a bien sûr été tourné dans cette Venise que l'on connaît par cœur, même sans y avoir jamais mis les pieds: les palais des doges, les gondoles, les canaux pittoresques dont le ciel est tissé de cordes à lessive, la place Saint-Marc et ses pigeons. Presque des poncifs. Plus inattendues étaient les images du Carnaval, une manifestation qui jadis durait quatre mois pendant lesquels la population était obligée de vivre masquée... C. B.

NEUCHÂTEL  
Stade de la Maladière  
Vendredi 30 octobre  
20 heures  
Coupe de Suisse  
NEUCHÂTEL XAMAX  
AURORE BIENNE  
Cartes non valables  
Location d'avance: la Maladière  
Delley Sports et Muller Sports  
28062-82



**AVIS OFFICIELS**

**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
Conseil communal  
**MISE AU CONCOURS**

**secrétaire**

de l'Ecole supérieure de commerce est mis au concours

**Fonction :** - assurer l'organisation et le fonctionnement du secrétariat d'une école d'environ 330 élèves ;  
- tenir la caisse et les comptes de l'école ;  
- établir les procès-verbaux de la Commission de l'Ecole.

**Exigences :** - formation commerciale complète (diplôme ou maturité d'une Ecole supérieure de commerce ou titre jugé équivalent) ;  
- bonnes connaissances de l'allemand ;  
- aptitude à prendre des initiatives et à travailler de façon autonome ;  
- sens des relations humaines affirmé.

**Traitement :** légal.

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> janvier 1982 ou à convenir.

**Renseignements :** M. Jean-Jacques Delémont, directeur, 1<sup>er</sup>-Août 33, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 12 02.

**Postulation :** les lettres de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Service du personnel, rue de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, avec la mention « postulation ». 28495-20

**CENTRE PROFESSIONNEL DU VAL-DE-TRAVERS**

En vue de la réorganisation du Centre professionnel du Val-de-Travers, (CPVT) le poste de

**DIRECTEUR**

est mis au concours.

Le CPVT comprend :

- a) **A Couvet :**  
- une école technique qui dispense la formation pratique et l'enseignement professionnel au niveau CFC dans les domaines de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique ;  
- une division d'apport de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel ETS.
- b) **A Fleurier :**  
- une école professionnelle cantonale qui dispense les cours professionnels obligatoires au niveau du CFC dans les domaines industriel et commercial.

La préférence sera donnée à une personne dynamique, intéressée par l'animation d'un Centre professionnel et bénéficiant de plusieurs années d'expérience industrielle. Des connaissances commerciales sont souhaitées. Jusqu'en été 1982, date de la mise à la retraite du directeur de l'Ecole professionnelle cantonale à Fleurier, le candidat dirigera l'Ecole technique de Couvet.

**Titre exigé :** ingénieur EPF ou titre équivalent, éventuellement ingénieur ETS.

**Obligations et traitement légaux.**

**Entrée en fonction :** janvier 1982 ou date à convenir.

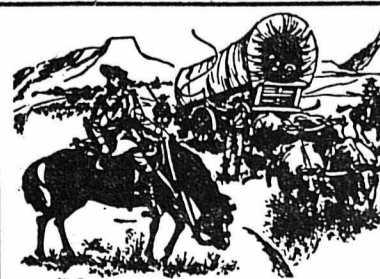
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du président de la Commission de l'Ecole technique de Couvet ou auprès du service de la formation technique et professionnelle du département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

**Formalités à remplir jusqu'au 20 novembre 1981 :**

- adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives au président de la Commission de l'Ecole technique de Couvet, M. Robert Fivaz, rue J.-J. Rousseau 14, 2108 Couvet, tél. (038) 63 22 25.
- informer simultanément de l'avis de candidature le Service de la formation technique et professionnelle du département de l'Instruction publique, rue des Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 22 39 45.

28180-20

**IMMEUBLES**



Ruée vers le Texas  
**INVESTISSEZ AU TEXAS**  
Pas nécessaire d'être millionnaire.  
Devenez propriétaire d'un terrain à construire au prix de 40 centimes le m<sup>2</sup> 20 % d'acompte, solde de 3 à 10 ans.

Renseignements : Case postale 13, 2000 Neuchâtel 7. Tél. (038) 24 46 00, le matin. 24926-22

**VERBIER**

Près de Médran  
A vendre

**confortable 4 pièces**

meubles et garage.  
Surface 106 m<sup>2</sup>.  
Prix Fr. 325.000.—

Agence AGIVAL  
1936 VERBIER  
Tél. (026) 7 40 55.  
28890-22

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À BEVAIX**

Dans une très belle situation ensoleillée et calme avec vue sur le lac et les Alpes.

**APPARTEMENTS 4-5 et 6 PIÈCES**

Grands séjours avec cheminée, balcons, terrasses, cuisines bien agencées, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres selon variantes, cave.

**PRIX DE VENTE DÈS Fr. 180.000.—**

y compris place dans le garage collectif.  
Toutes finitions au gré du preneur.  
**SEILER & MAYOR S.A. Tél. 24 59 59.**

27757-22

**SMSA**



**RÉSIDENCES SECONDAIRES**  
Sélection de  
**STUDIOS**  
**ET APPARTEMENTS**

à Crans, Montana, Anzère, Nax, Evolène, Les Collons, Champex, Villars 28754-22

**LARGE PROMOTION**  
tel. 027'22'07'67 CASE POSTALE 3'189  
Av. de la GARE 20 CH-1951 SION

A vendre au Val-de-Ruz

**VILLA**

(1975) 4 chambres + living 50 m<sup>2</sup> avec cheminée + 2 salles d'eau + salle de jeux 36 m<sup>2</sup> avec bassin d'eau chaude de 4000 litres. Parcelle 1000 m<sup>2</sup>.  
Tél. (038) 53 35 69. 28859-22

**A VENDRE**

Plus que  
**2 APPARTEMENTS**  
de 2½ et 3½ pièces  
aux Portes-Rouges 145, Neuchâtel.

Equipeur luxueux, cheminée de salon. Immeuble situé à proximité des transports publics et des magasins. Vue sur le lac et les Alpes. Sur demande avec garage. Remise à neuf, terminée fin novembre.  
Fr. 126.000.— resp. Fr. 177.000.—  
Adressez-vous à votre partenaire. 28046-22

Votre partenaire :



**KAIFI S.A.**  
30, fbg de l'Hôpital  
2001 NEUCHÂTEL  
**24 15 24**  
Toutes transactions immobilières

A vendre à NEUCHÂTEL-EST

**3 villas-terrasses**

en construction. Grande terrasse avec vue sur le lac. Garage. Entrée en jouissance avril 1982. Nécessaire pour traiter dès Fr. 75.000.—  
**BOUDRY**

**petit immeuble locatif**

de 3 appartements de 2½, 3½ et 5 pièces et un local commercial. Nécessaire pour traiter Fr. 130.000.—  
**ROCHFORD-LES GRATTES**

**belle ferme du XVI<sup>e</sup> siècle**

de 6 pièces, 2 salles d'eau, cheminée de salon. Situation magnifique avec dégagement. Rénovée, avec goût, en 1976.  
**NEUCHÂTEL-OUEST**

**2 villas mitoyennes**

en construction. Proximité trolleybus. Quartier tranquille. Vue sur le lac. Garage. Construction soignée. Entrée en jouissance décembre 1982.  
**BEVAIX**

**2 parcelles de 1200 m<sup>2</sup>**  
**1 parcelle de 1300 m<sup>2</sup>**

en zone villas complètement équipées. Bon accès.  
Pour traiter s'adresser à 28941-22



Gestion commerciale et immobilière  
Tél. (038) 24 47 49, J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel

A vendre, à YVERDON, quartier de Clendy

**maison familiale**

comprenant 2 appartements de 4 pièces. Confort. Garages, dépendances diverses. Jardin clôturé et arborisé de 1915 m<sup>2</sup>. Fr. 390.000.—  
Banque PIGUET & Cie, service immobilier, 1400 YVERDON.  
Tél. (024) 23 12 61, interne 48. 28052-22

A vendre, à Yverdon, avenue Pierre-de-Savoie

**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**

avec confort. Balcon. Fr. 65.000.—  
Banque PIGUET & Cie, service immobilier, 1401 YVERDON.  
Tél. (024) 23 12 61, interne 48. 28051-22

A vendre :

Belle occasion, bas prix :

**mobilhome**

6 places, eau chaude et froide, W.-C., douche.  
Tél. (038) 33 62 10, après 19 heures. 47645-22

A vendre

**villas**

tout confort, construction 1980, est de Neuchâtel (10 mn.), 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, grand living, salle à manger, cuisine, 2 garages, lessiverie, très grande cave, abri.  
Adressez offres écrites à KM 2077 au bureau du journal. 47630-22

A vendre appartement récent, 7<sup>me</sup> étage

**3 pièces**

meublé. Fr. 160.000.—  
Tél. (024) 21 97 47. 28897-22

**Baux à louer au bureau du Journal**

A vendre à Fontainemelon

**maison familiale**

de 4 pièces, cuisine, dépendances, jardin. Situation dominante. Terrain env. 800 m<sup>2</sup>.  
Prix demandé : Fr. 160.000.—  
Ecrire sous chiffres P 28-460224 à PUBLICITAS, avenue L.-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 28857-22

A vendre région Neuchâtel

**villa 5½ pièces**

grand salon, cheminée, double garage, tout confort avec terrain de 1000 m<sup>2</sup>.  
Adressez offres écrites à JL 2076 au bureau du journal. 47628-22

**A LOUER**

A louer à MARIN, centre du village, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1982 ou date à convenir, locaux de 80 m<sup>2</sup> à l'usage de

**BUREAU**

comprenant 4 pièces et hall.

Adressez offres à Société immobilière du Village S.A. à Marin. 27720-26

**Saint-Blaise centre A louer pour fin 1982**

Rez : locaux commerciaux ou magasin 1<sup>er</sup> : 1 appartement de 3 pièces ou bureaux, év. avec locaux commerciaux 2<sup>me</sup>/3<sup>me</sup> : 1 appartement de 5½ pièces en duplex  
1 maisonnette de 2½ pièces avec jardin  
Les locaux commerciaux ou magasin peuvent être agencés aux goûts des intéressés.  
Pour tous renseignements s'adresser à :  
**DENIS MATTHEY architecte**  
dipl. ETS  
rue du Littoral 19  
2025 Chez-le-Bart/NE  
Téléphone (038) 55 26 93. 27681-26

A louer à Dombresson, Chasseron 10, tout de suite

**appartement 4 pièces + 2 garages**

Loyer Fr 60.—  
**DECALCO S.A.,**  
2612 Cormoret  
Tél. (039) 44 17 41  
(interne 19). 27575-26

A LOUER

**PLACES POUR MOTO**

dans garage collectif rue Fontaine-André 50. Fr. 22.— par mois.

Pour tous renseignements s'adresser à :  
**FIDIMMOBIL S.A.**  
Saint-Honoré 2  
2000 Neuchâtel  
Tél. 24 03 63. 27735-26

A louer

**local**

avec vitrine sur route à grand trafic.  
Tél. (038) 25 98 52. 47624-26

A LOUER A FLEURIER dans immeuble récent tout confort, entrée immédiate ou pour date à convenir

**1 appartement de 5 pièces de 123 m<sup>2</sup> salon avec cheminée, 2 salles d'eau**

Pour renseignements et visites s'adresser à :  
**BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE**  
Agence de Fleurier  
Tél. (038) 61 35 61. 28068-26

A louer

**locaux**

au mois ou à l'année pour entrepôt divers, garde-meubles, machines, etc.  
Volumen importants à disposition.  
Tél. (032) 83 20 31  
Lehnherr, Gals. 27684-26



**ÉVOLE 68**

**dernier appartement 6½ pièces**

Fr. 1660.— + Fr. 185.— de charges. Immeuble disposé en terrasse, vue sur le lac et les Alpes. Trolleybus à proximité immédiate, ascenseur, cuisine avec hotte, cuisinière électrique, frigo-congélateur.  
Pour tous renseignements s'adresser à :  
**FIDIMMOBIL S.A.**  
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel  
Tél. 24 03 63. 24009-26

La Chaux-de-Fonds

**LOCAUX COMMERCIAUX**

très bien situés, d'une surface d'environ 700 m<sup>2</sup> sont à louer tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements et visite, s'adresser à :  
**Roland Zwahlen, agent général**  
av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 23 23 45. 21145-26

A louer pour janvier 1982

**MAGNIFIQUES BUREAUX**

- Surface : 2 étages à env. 150 m<sup>2</sup> brut.
  - Situation : Centre ville, zone piétonne, immeuble commercial de construction très soignée. Parking du Seyon à 2 minutes.
  - Chaque étage est divisé en plusieurs bureaux, réception, etc...
  - Aménagement luxueux, tapis tendus, ascenseur, deux entrées séparées par étage.
  - Possibilité de reprendre éventuellement à prix intéressant partie du mobilier (réception complètement aménagée, coffre-fort encastré).
  - Possibilité de louer 1 ou 2 étages séparément.
  - Convientrait parfaitement pour cabinet médical, dentiste, étude d'avocat ou notaire, etc...
- Pour tous renseignements veuillez vous adresser à  
**HERZOG S.A., rue de Nidau 11, 2502 Bienne.**  
Tél. (032) 22 65 55. 27634-26

**DEMANDES A LOUER**

Nous cherchons

**LOCAL**

de 50 à 100 m<sup>2</sup>, à Colombier ou environs.  
Tél. (038) 41 11 66. 28797-28

**RAFFINERIE DE CRESSIER**  
cherche à louer pour son personnel

**APPARTEMENTS DE 3-4-5 pièces**

Tél. 48 21 21, interne 251. 28444-28

**URGENT**

Jeune femme cherche appartement de 2 ou 3 pièces, tout confort, au centre si possible. Loyer jusqu'à 800 fr.

Tél. 25 31 31.. 34714-28

**Jardin potager indépendant**

si possible avec cabane pour outils. Région Peaseux ou alentours.  
Tél. 31 73 48. 47618-28

**Ecritureaux**

en vente au bureau du Journal

**La FAN est fournisseur de papier maculature imprimée ou blanche**

à des conditions très avantageuses, s'adresser au bureau de la réception

**FAN-L'EXPRESS**

Direction : F. Wolfrath  
R. Aeschelmann  
Rédacteur en chef : J. Hostettler

**Réception centrale :**

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178  
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi



**Immeuble de la Fabrique SOHOREC S.A. à Neuchâtel**

L'Office des faillites de Neuchâtel offre à vendre, de gré à gré, la part de copropriété de 613/1000 sur l'article 10599 du cadastre de Neuchâtel, dépendant de la masse en faillite de la société Sohorec S.A., Fabrique d'horlogerie, à Neuchâtel, savoir :

**Cadastre de Neuchâtel Article 9999/B :** propriété par étages sur l'article 10599 pour 613/1000, avec droit sur divers locaux, en particulier 3 étages, d'une superficie totale de 2635 m<sup>2</sup>. L'immeuble, édifié en 1973, est situé près du carrefour du Vauseyon, rue des Poudrières 135-137, avec accès facile et bons dégagements aux alentours. Les locaux sont occupés par des bureaux et ateliers, en partie loués.

**Estimation cadastrale (1977) :** Fr. 3.500.000.—  
**Assurance incendie (1975) :** Fr. 2.769.227.50  
**Estimation de l'expert :** Fr. 3.400.000.—

chiffres concernant uniquement la part de copropriété de 613/1000. L'extrait du Registre Foncier, l'état des charges, le rapport de l'expert, les conditions de vente et le règlement de la propriété par étages, sont à la disposition des intéressés à l'Office soussigné.

Les offres écrites et chiffrées doivent être adressées, sans aucun engagement, à : Office des faillites, Beaux-Arts 13, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 novembre 1981. Les intéressés seront ensuite convoqués pour une vente au plus offrant, sous réserve du consentement de la commission de surveillance de la faillite et des créanciers gagistes. Les locaux pourront être visités le vendredi 13 novembre 1981, de 14 h à 16 h. Renseignements : Office des faillites, Beaux-Arts 13, à Neuchâtel - Tél. (038) 22 32 41.

OFFICE DES FAILLITES  
Neuchâtel  
Le préposé : Y. Bloesch



# Les maîtres bouchers de la ville vous offrent choix et qualité avec en plus un service impeccable

**CHAPEAU BAS**  
M. et M<sup>me</sup> Arthur Rohrer pour votre activité au sein du commerce Neuchâtelois.



**MENU D'AUTOMNE**  
Langues de bœuf et de veau  
Agneau frais du pays

BOUCHERIE-CHARCUTERIE 28888-10  
**VUITHIER**  
Bassin 2 Tél. 25 10 68 NEUCHÂTEL

**rohrer**  
Samedi 31 octobre 81  
FERMETURE DÉFINITIVE

Monsieur Rohrer - fils - ainsi que son épouse et les employés tiennent à remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont fait confiance durant ces nombreuses années.

28889-10  
boucherie charcuterie  
rue de l'Hôpital 15 Neuchâtel  
tél. 25 26 05/65

**balliger**  
boucherie-charcuterie

**OFFRES À DES PRIX AVANTAGEUX**  
valable jusqu'au 7.11

**Saucisses à rôtir de porc au vin blanc**

Pour accompagner vos légumes de saison:

**Côtelettes de porc fumées**  
TRÈS AVANTAGEUSES

28890-10  
Bevaix: rue de la Gare, tél. 46 17 63  
Colombier: rue du Château, tél. 41 24 24  
Parcs 82 - Neuchâtel - Tél. 25 10 95

boucherie - charcuterie **marginot**

vosre boucherie Sayon 5 Neuchâtel  
25 66 20  
25 66 21

**COMPOTE AUX RAVES**  
magnifique choix de fumés, saucissons, saucisses au foie

Chaque lundi dès 8 heures  
**BOUDIN À LA CRÈME**

28891-10

**André Munnier traiteur**

Rue Fleury 20  
Tél. 25 10 50  
Neuchâtel

Le jeudi dès 10 heures  
**BOUILLI CHAUD**

Le vendredi dès 16 heures  
**JAMBON À L'OS CHAUD**

28892-10  
**boucherie charcuterie**

## Les toutes nouvelles Opel Ascona. Une toute nouvelle harmonie entre l'économie et le plaisir de conduire.

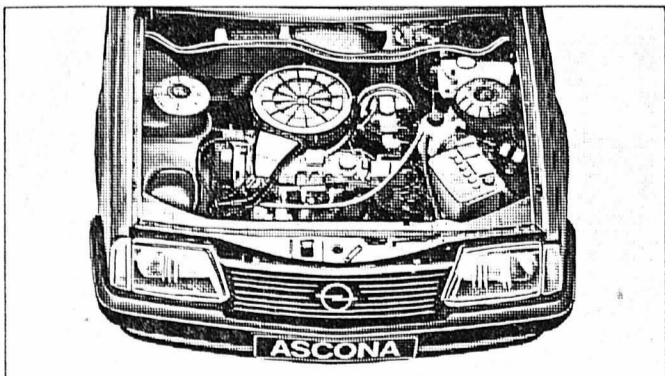
Avec les nouvelles Ascona, le plaisir de conduire une traction avant s'exprime comme jamais auparavant.

Elles combinent harmonieusement tempérament sportif et confort. Extérieur compact, intérieur spacieux, équipement très étoffé.

Le nouveau moteur transversal OHC de 1,6-l-S conjugue puissance, rendement et sobriété. L'aérodynamisme des lignes confère l'élégance et favorise l'économie.

Les nouvelles Ascona créent un rapport optimal prix/contre-valeur. Dès Fr. 12'500.-

 L'initiative Opel. Pour le plaisir de conduire.



28773 10

| Consommation selon norme DIN 70030<br>Ascona avec moteur OHC 1,6-l-S |          |          |
|--|----------|----------|
| 90 km/h  | 120 km/h | en ville |
| 6,0 l  | 8,3 l    | 9,9 l    |

Modèles Ascona: 4-portes avec coffre conventionnel ou 5-portes avec hayon. Moteurs OHC, culasse alliage léger: 1,6-l-S (66kW/ 90 CV-DIN), allumage électronique, et 1,3-l-S (55kW/ 75 CV-DIN). 13 modèles à choix de Fr. 12'500.- à Fr. 17'800.-. Illustration (au premier plan): Ascona Berlina avec coffre conventionnel, 4-portes, moteur OHC 1,6-l-S, Fr. 16'200.-. Extrait de son équipement: vitres teintées, jantes métal léger 5 1/2 J x 13, rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur, baguettes de protection latérales acier/ PVC, volant confortable à 4 branches, sièges en élégant tissu de velours, compte-tours, voltmètre, économètre, montre à quartz, éclairage boîte à gants, coffre et compartiment moteur, vide-poche aux portes avant, signal acoustique pour phares, clés symétriques. De série, sur tous les modèles Opel: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: transmission automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Opel Ascona 

**Cortailod** Garage D. Lanthemann; **Neuchâtel-Hauterive** Garage du Roc; **La Neuveville** Garage Belcar, R. Gabriel; **Les Verrières** Garage-Carosserie Franco-Suisse, A. Currit; **et les distributeurs locaux à:** **Bevaix** Garage Relais de la Croix, J. Wüthrich; **Dombresson** Garage-Carosserie P. Pugin; **Nods** Garage de la Poste; **Couvet** Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; **Rochefort** Garage Golay.



# CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

## Marché concours des béliers aux Hauts-Geneveys

Le marché-concours obligatoire des béliers du canton de Neuchâtel a eu lieu récemment aux Hauts-Geneveys, sur le terrain des Gollières.

La manifestation, organisée par le secrétaire et le comité du Syndicat neuchâtelois d'élevage ovin Blanc-des-Alpes a également accueilli les candidats au « herdbook » de la race Brun-noir du pays. Tous les béliers du canton n'étaient malheureusement pas là, car tous ne sont pas recensés, mais en 5 catégories dotées chacune de beaux prix, les principaux reproducteurs étaient tout de même présents et les experts régionaux et fédéraux en matière de fécondité, pouvoir nourricier, qualités lainières, etc, ont pu comparer une trentaine de spécimens pour les Blancs-des-Alpes, une dizaine pour les Bruns-noirs du pays.

Les résultats de cette présentation importante pour l'essor des ovins en Pays neuchâtelois :

**1<sup>re</sup> catégorie, béliers de 2 ans et plus :** 1. César, de M. André Thomann, Dombresson; 2. Elch, de M. Eug. Graf, La Côte-aux-Fées; 3. Lord, de l'abbaye de Fontaine-André, Neuchâtel; 4. Tappau, de M. Francis Oberson, Neuchâtel; 5. Dollard, de M. Jules Robert, Bevaix, etc.

**2<sup>me</sup> catégorie : béliers de 19 à 24 mois :** 1. X, de M. Frédy Leuba, La Côte-aux-Fées; 2. Markus, de M. Paul-Ed. Cornu, Gorgier; 3. Y, de M. Martin Schmid, Lignières; 4. Baron, de M. Georges Leuenberger, Les Hauts-Geneveys; 5. Adam, de M. Gaston Zaugg, Fontaines, etc.

**3<sup>me</sup> catégorie, béliers de 13 à 18 mois :** 1. Jules, de M. Ernest Fallet, Le Pâquier; 2. Azor, de M.

Alfred Muller, La Brévine; 3. Z, de M. Ernest Berger, Vaumarcus.

**4<sup>me</sup> catégorie, béliers de 9 à 12 mois :** 1. Gabus, de M. Primo Campestrin, Dombresson; 2. X, de M. Frédy Leuba, La Côte-aux-Fées; 3. Y, de M. J. Robert, Bevaix; 4. Z, de M. J. Robert, Bevaix; 5. Jasmin, de M. G. Leuenberger, Les Hauts-Geneveys.

**5<sup>me</sup> catégorie, béliers de 5 à 8 mois :** 1. Pipo, de M. J.-P. Girod, Les Frêtes. Le classement des béliers de la race brun-noir ne nous est pas parvenu, mais aux valeurs d'élevage avant concours, les plus hauts indices étaient attribués aux béliers de M. J.P. Pierren, Les Hauts-Geneveys, et à la coopérative Longo-Mai, des Verrières. M. Edouard Huguenin, de La Chaux-de-Milieu, pouvait prétendre également avec un bélier de 2 ans aux meilleures appréciations.

## Cernier : chic pour le club de basket

Une quinzaine de membres : ce n'est pas un nombre fantastique pour un club sportif, mais le Cernier basket club est encore un peu neuf. Fondé en 1979 par une bande de copains, il participe dès cette première saison au championnat suisse en Ilme ligue, avec un tout petit effectif : 5 joueurs sur le terrain, 5 pour assurer le tournant, rien de trop ! C'est difficile, financièrement de s'engager dans un championnat : le Cernier basket club a la chance d'être soutenu dans son engagement sportif par un commerçant du lieu, Bill Geiser, chef de succursale de chez « Debély peintures », épaulé de J.Cl., Leprieur, de chez « Chaufois », à Fontainemelon. Maillots et trainings ne font pas tout, mais c'est un encouragement de poids pour des actifs enthousiastes.

Au fond, pourquoi deux clubs au Val-de-Ruz, et pourquoi ces « outsiders » tout neufs, de Cernier, ne jouent-ils pas au sein du grand club régional qui dispose d'équipes en Ilme et en Illme ligue ? Ancienne incompatibilité d'humeur, dépassée aujourd'hui, et les deux clubs ont entre eux des rapports amicaux. Mais la nouvelle équipe recrute moins de jeunes, et connaît des difficultés dans la recherche de locaux où s'entraîner : disposer une fois tous les 15 jours de la salle de gymnastique communale, c'est trop peu pour se présenter en forme et sûr de soi sur le terrain des rencontres. Une demande est pendante pour pouvoir s'entraîner une fois par semaine à la Fontenelle. Ce n'est qu'à ce prix que les premières victoires dans le nouveau championnat qui vient de commencer pourront être attendues : commençant en octobre, le championnat dure jusqu'en mai, avec 16 rencontres. Encore bien des fortunes diverses pour les joueurs de Cernier, encore bien des progrès à viser !



Une équipe qui a du ressort.

## Chézard-Saint-Martin : séance du législatif

De notre correspondant :

Le Conseil général de Chézard-Saint-Martin a siégé à la Maison de commune lundi dernier à 20 h, sous la présidence de M. Pierre Blandinier. Sept points figuraient à l'ordre du jour. 21 membres du Conseil général étaient présents, les 5 conseillers communaux, ainsi que l'administrateur communal.

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté à l'unanimité. Puis après quelques précisions données par M. Georges-André Debély, président de la commission pour étude et achat éventuel d'une fraiseuse à neige, ce dernier invite le législatif à voter l'arrêté d'achat tel qu'il a été présenté. M. J.-P. Bonjour demande que la clause d'urgence de cet arrêté soit supprimée. Après votation, cette dernière proposition est repoussée et par 17 voix contre 1, le crédit de 48000 fr. est accordé au Conseil communal pour l'achat de la dite fraiseuse.

très détaillé est présenté à l'appui de cet arrêté qu'acceptent les conseillers. Chézard-Saint-Martin donnera donc sa garantie financière à l'association en compagnie du Pâquier, Villiers, Dombresson, Cernier, Fontainemelon, Les Hauts-Geneveys, Les Geneveys-sur-Coffrane, Coffrane, Valangin, Boudevilliers, Fontaines, Engollon, Fenin-Vilars-Saules, Savagnier, pour autant bien sûr que toutes ces communes se prononcent dans le même sens.

Puis le Conseil communal a demandé, au sixième point de l'ordre du jour, l'autorisation de procéder à un échange de terrains avec MM. Georges San-

doz et Charles Veuve, au chemin des Morgins, soit : acquérir 385 m<sup>2</sup> de M. Charles Veuve et leur en céder 367 m<sup>2</sup> d'une part, et acquérir 50 m<sup>2</sup> de M. Georges Sandoz d'autre part, ceci pour pourvoir à l'amélioration du tracé et au goudronnage du dit chemin. L'arrêté est accepté sans opposition.

Dans les « divers », M. Michel Tanner est inquiet du mauvais état des chemins de la Combe Mauley et de la Grand'Combe. M. Chanel lui répond que les travaux de réfection sont à l'étude. M. R. Landry voudrait avoir des garanties quand au déblaiement des trottoirs en hiver. Cette rapide séance est levée à 20 h 30.

## Cernier : un beau concert en perspective

Samedi dernier, le chœur mixte de la paroisse réformée de Cernier a passé une journée de chant au centre du Louverain. Il s'agissait de mettre au point, pour trois sociétés, une partition connue et aimée de beaucoup, la « Misa Criolla », œuvre sud-américaine de Ariel Ramirez. Le concert sera donné à l'aula du collège de la Fontenelle et les solistes, qui tiennent en même temps la partie d'orchestre, sont un groupe d'Amérique latine « Los Calchakis », fondé en 1960 ; cinq musiciens-chanteurs, qui à eux seuls attirent certainement beaucoup d'auditeurs.

La partie chorale, dont la direction est assurée par M. Emile de Ceuninck, professeur au conservatoire de La Chaux-de-Fonds, réunira trois chœurs, outre celui déjà cité, le chœur mixte de la paroisse réformée de Malleray-Bévilard.

Au nombre d'une centaine, les choristes ont donc eu leur première rencontre, dans une ambiance des plus sympathiques. Les comités ont mis au point l'organisation des trois concerts qui auront lieu, le vendredi 27 novembre à Cernier, le lendemain à La Chaux-de-Fonds et le dimanche à Malleray. Comme le cachet demandé par les Calchakis est assez élevé, étant

donné qu'ils assureront à eux seuls une grande partie du programme, c'est évidemment le chœur de Cernier qui court le plus de risques quant au bénéfice espéré, en faveur de la paroisse. Mais dans un magnifique élan, les deux autres sociétés qui peuvent espérer un plus nombreux public, ont généreusement proposé de faire part égale à trois.

L'aventure semble donc fort bien commencer et nous aurons l'occasion d'en reparler en temps voulu. G.

### CARNET DU JOUR

- Pharmacie de service : Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
- Permanence médicale : votre médecin habituel.
- Soins à domicile : tél. 53 15 31.
- Aide familiale : tél. 53 10 03.
- Hôpital de Landeueux : tél. 53 34 44.
- Ambulance : tél. 53 21 33.
- Société protectrice des animaux : tél. 53 36 58.
- DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane : « Le Grenier », tous les jours sauf mardi.
- Musée régional : château de Valangin : ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.

### VILLE DE NEUCHÂTEL

#### SÉCURITÉ

Les conseillers généraux autorisent enfin l'exécutif de Chézard-Saint-Martin à acquérir l'ancienne conduite ascensionnelle de Cernier pour le prix de 15 000 francs. Cette acquisition permet d'effectuer une interconnection entre les stations de pompage afin d'augmenter la sécurité d'approvisionnement d'un nouveau réservoir d'eau potable.

Le point suivant aborde le problème posé par les années difficiles que connaît l'Association pour la piscine du Val-de-Ruz qui demande aux communes de cautionner solidairement un emprunt de 100 000 francs. Un rapport

Lors de sa dernière audience, le tribunal de police s'est occupé d'autres affaires d'ivresse au volant. M. C., qui zigzagait sur la chaussée au volant de sa voiture, qui accusait une alcoolémie moyenne de 2,50 ‰ et qui avait tout fait pour s'échapper après qu'un véhicule de police lui eut pourtant clairement indiqué qu'il devait s'arrêter, il a été condamné à cinq jours d'emprisonnement sans sursis, d'une amende de 100 fr. et de 260 fr. de frais.

Quant à M.C., qui zigzagait sur la chaussée au volant de sa voiture, qui accusait une alcoolémie moyenne de 2,50 ‰ et qui avait tout fait pour s'échapper après qu'un véhicule de police lui eut pourtant clairement indiqué qu'il devait s'arrêter, il a été condamné à cinq jours d'emprisonnement sans sursis, d'une amende de 100 fr. et de 260 fr. de frais.

## Au tribunal de police

J.W. avait également circulé en étant gravement pris de boisson et il n'avait pas respecté une interdiction de circuler aux Fausses-Brayes. Toutefois, l'expert qui l'a examiné lui reconnaît une responsabilité restreinte. C'est la raison pour laquelle, malgré trois condamnations pour ivresse au volant (en 1967, 1969 et 1973) le tribunal l'a condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et au paiement de 605 fr. de frais. Par ailleurs, il a ordonné la confiscation d'une matrique avec laquelle le condamné avait tenté d'agresser un gendarme.

M.T., qui avait gêné dans sa marche un véhicule prioritaire rue des Tilleuls à Saint-Blaise, paiera une amende de 50 fr., assortie de 95 fr. de frais. En revanche, F.C., accusé d'avoir parqué son camion sur un trottoir où il aurait entravé la circulation des

piétons, a été acquitté au bénéfice du doute et sa part de frais laissée à la charge de l'Etat.

Enfin, alors qu'il descendait au volant de son auto le 22 avril dernier vers 22 h la rue du Brel à Saint-Blaise, M.O. avait coupé la priorité à une cyclomotrice qui roulait sur la N 5 en direction de Neuchâtel. La jeune fille fut grièvement blessée, puisqu'elle resta cinq semaines à l'hôpital et qu'à l'heure actuelle, elle n'a pu reprendre son travail qu'à 25 %. Deux médecins ont même affirmé qu'une embolie graisseuse avait mis la vie de la patiente en danger. M.O. a donc été condamné pour infractions à la LCR et lésions corporelles graves à une amende de 150 fr., assortie de 140 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'une année.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## ...carnet du jour... carnet du jour...

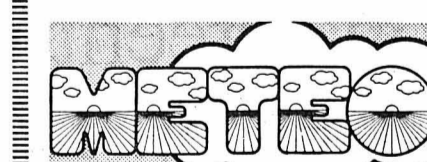
### NEUCHÂTEL

- Université : 17 h 30, « Le rôle du canton de Neuchâtel dans l'économie suisse » par G. Fischer.
- Théâtre : 20 h 30, « Venise » par Maria Ruspoli (conférence).
- Temple du bas : 20 h 30, Récital des Compagnons de la Chanson.
- Bibliothèque de la ville : lecture publique, lundi de 13 h à 20 h, du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.
- EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire : Musée des beaux-arts : Rétrospective Claude Lorraine.
- Musée d'ethnographie : Exposition Naitre, vivre et mourir.
- Musée d'histoire naturelle : Exposition Daniel Carrard.
- Temple du bas : Exposition M. Bill, M. Boezem.
- Galerie Média : Exposition M. Bill, M. Boezem, F. Morellet, Z. Sykora, D. Stroobant, peintures et sculptures.
- Galerie Ditesheim : Bernard Cathelin, peintures.

- Centre culturel neuchâtelois : Exposition Karl Korab.
- Ecole-club Migros : Œuvres du peintre et graveur Yvan Moscatelli.
- TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
- CINÉMAS. — Rex : 20 h 45, L'année prochaine si tu veux bien. 14 ans.
- Studio : 15 h, 21 h, Les zizis baladeurs. 16 ans.
- Bio : 20 h 45, Neige. 18 ans. 18 h 30, Willie and Phil. 16 ans.
- Apollo : 15 h, 20 h 30, Les Aventuriers de l'Arche perdue. 14 ans. 17 h 30, En v.o. angl.
- Palace : 15 h, 20 h 45, Le Professionnel. 16 ans. 2<sup>me</sup> semaine. 18 h 30, Dusty la petite fille du vice. 20 ans.
- Arcades : 15 h, 20 h 30, L'amant de lady Chatterley. 18 ans. 2<sup>me</sup> semaine.
- CONCERT. — Jazzland : Wild Bill Davis, organiste, Denis Progin, drums.
- DISCOTHÈQUE : Kim's club.

- DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) : L'ABC, Ecole La Rotonde.
- DANCINGS (jusqu'à 2 h) : Big Ben bar, Red club, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).
- Parents informations : Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.
- Télétableau : tél. 48 18 78.
- SOS Futures mères (24 h sur 24 h) : tél. 66 16 66.
- Office d'information sur le diabète : tél. 24 11 52.
- Urgence : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

- Service d'urgence des pharmacies : région Bevaix - Boudry - la Côte, M. G. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63.
- AUVERNIER : Galerie Numaga I et II : Gilbert Piller, sculptures et pastels.
- BEVAIX : Galerie Pro Arte : Ecole française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ecole hollandaise et flamande classique.
- COLOMBIER : Cinéma Lux : 20 h 30, Superman II, (L'aventure continue).
- GRANDE SALLE : Exposition commerciale.
- HAUTERIVE : Galerie 2016 : Gaston Bogaert, peintures (le soir également).
- LE LANDERON : Galerie Eric Schneider : Marie Bartschi, peintures, Michel Delprêtre, collages.
- PESEUX : Cinéma de la Côte : 20 h 30, Un drôle de flic, (Terence Hill).
- MARIN : Marin Centre Galerie Club : peinture heureuse de Haiti.



### Prévisions pour toute la Suisse

Le courant d'ouest qui s'est installé en altitude entraîne de l'air plus chaud de l'Atlantique aux Alpes. Une perturbation traversera nos régions sous forme atténuée.

Prévisions jusqu'à ce soir : Nord des Alpes et Alpes. — Le ciel deviendra nuageux à très nuageux. Quelques précipitations éparées se produiront. La température à basse altitude sera voisine de 5 degrés la nuit et de 12 degrés jeudi après-midi. Limite du degré zéro s'élevant jusque vers 1800m. Vent d'ouest modéré.

Sud des Alpes. — Temps en bonne partie ensoleillé. Température d'après-midi voisine de 14 degrés.

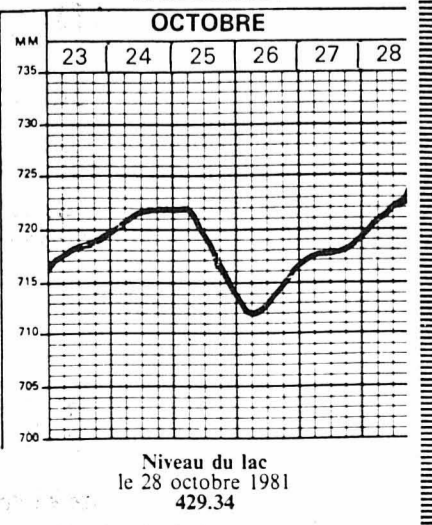
### Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 28 octobre 1981. Température : moyenne : 7,2; min. : 2,8; max. : 11,0. Baromètre : moyenne : 724,0. Eau tombée : 1,7mm. Vent dominant : direction : sud, sud-ouest; force : modéré jusqu'à 15 h 30 ensuite ouest, faible. Etat du ciel : nuageux; pluie pendant la nuit jusqu'à 02 h 15.

### Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich : nuageux, 9 degrés; Bâle-Mulhouse : nuageux, 10; Berne : nuageux, 9; Genève-Cointrin : peu nuageux, 10; Sion : peu nuageux, 10; Locarno : peu nuageux, 15; Saents : brouillard, -8; Paris : nuageux, 10; Londres : nuageux, 12; Amsterdam : nuageux, 11; Francfort-Main : nuageux, averse de pluie, 10; Berlin : couvert, 8; Copenhague : couvert, 6; Oslo : couvert, 6; Stockholm : couvert, 8; Helsinki : nuageux, 7; Munich : nuageux, 6; Innsbruck : peu nuageux, 8; Vienne : nuageux, 8; Prague : nuageux, 7; Varsovie : nuageux, 8; Moscou : couvert, 6; Budapest : nuageux, 11.

### PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



Incredibly real! (Avipress-P. Treuthardt)

## Le bolet du hasard

En promenade dans la forêt du Landeron, Mme Aurore Marchetti a eu l'immense - c'est vraiment le cas de le dire - surprise de trouver cet admirable bolet. Entouré de trois autres spécimens de la même espèce, ce champignon pesant 1kg600, en excellent état, n'attendait que la main heureuse d'un passant pour être cueilli... (Avipress- P. Treuthardt)

# FAN

L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

\* jusqu'à fin décembre 1981 pour 28.50

\* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite. (\* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements « cessés impayés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à

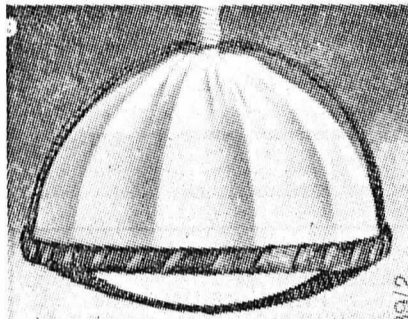
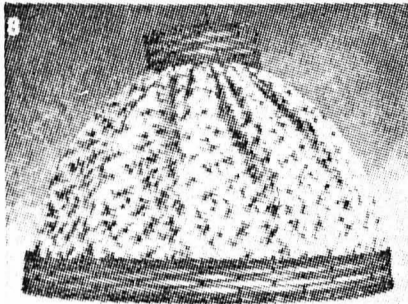
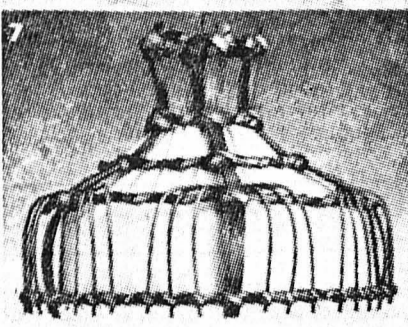
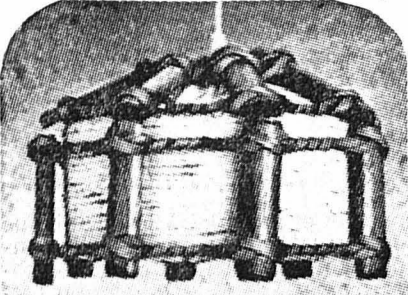
FAN-L'EXPRESS  
Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

### FAN FAN FAN FAN FAN



Ligne originale de lampes en bois teinté



Plafonnier, abat-jour tissu, beige/brun, Ø 28 cm 69.-  
 Plafonnier, abat-jour tissu beige, Ø 37 cm 79.-  
 Plafonnier, vannerie et tissu fleur, Ø 40 cm 49.-  
 Plafonnier à suspension étirable, vannerie et tissu beige, Ø 45 cm 99.-

A l'achat d'une paire de skis alpins ou de fond, le rayon sport du Super-Centre vous offrira gracieusement

1 abonnement de 6 courses (val. Fr. 12.50)

Valable sur les installations

# Les Bugnenets

1er prix du SUPER loto gratuit



Valeur Fr. 8790.-

cette Fiat Panda du Garage Marcel Facchinetti, Neuchâtel + des centaines d'autres prix. Les ex-aequo seront départagés par tirage au sort.

A l'occasion de l'anniversaire du Super-Centre Portes-Rouges Neuchâtel 19 novembre - 5 décembre 1981

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Domicile \_\_\_\_\_

Les cartes de loto doivent être envoyées ou déposées au Super-Centre, Portes-Rouges, jusqu'au 5 décembre 1981, au plus tard.

Les derniers numéros tirés : 28 77 42  
 73 33 9 55 23 49 65

Numéros sortis précédemment : 39 20 72 32 53 6  
 14 50 59 63 4 86 25 44 78 87 19 66 40  
 10 31 16 26 57

## Super-Centre Portes-Rouges

Le Super-Centre vous propose un prix, un service, une qualité et des kilomètres en moins - Grand parking gratuit - Colonnes d'essence automatiques à disposition jour et nuit.

Studio Coop du mercredi entre 19.15-19.25

# Coop-informations:

Hits <weekend> du jeudi 29 octobre au samedi 31 octobre 1981

Lessive complète  
**OMO 5 kg**  
 15.90 au lieu de 17.90

Produit de lessive pour lingerie fine  
**Doranda 1,7 kg**  
 5.90 au lieu de 6.90

Revitalisant textiles  
**Teddydouce 4 litres**  
 4.40 au lieu de 5.50

Prix choc

### Linge de cuisine

mi-fil tissu multicolore, en différentes rayures et couleurs, avec ganse, dimensions 45/70 cm

1 pièce

1.50

Hits hebdo 28.10.-3.11.1981

**Zweifel Pommes Chips**  
 Provençale et Paprika  
 157 g 2.10 au lieu de 2.95

**Ravioli midi** alla Napoletana  
 2 boîtes de 880 g 4.50 au lieu de 5.-

**Epinards hâchés à la crème**  
 prêts à servir, surgelés  
 600 g 1.65 au lieu de 2.-

**Jambon de derrière**  
 légèrement salé, sans couenne, au détail ou emballé sous vide  
 100 g 1.80

**Yogourts Coop**  
 en gobelets de 180 g  
 maintenant 10 centimes meilleur marché

**Café en grains**  
 Jubilor 250 g 3.10 au lieu de 3.60  
 Jubilor 500 g 5.80 au lieu de 6.70  
 Espresso 225 g 2.20 au lieu de 2.70

**Beldam Coiffure**  
 Shampooing 4 sortes: normal, aux vitamines, pour cheveux gras et antipolluculaire 200 ml 1.50 au lieu de 1.90  
 Rinçage 200 ml 2.- au lieu de 2.50  
 Brushing-Spray 100 ml 2.40 au lieu de 2.90  
 Hairspray 3 sortes: pour cheveux normaux, gras\* et fixation forte\* 380 g 3.20 au lieu de 3.90

Skis de fond pour enfants et juniors FISCHER « Crown Line » avec semelle d'écaillles et fixations

Norme 71 montées 120/140 cm 99.-

Norme 75 150/170 cm 110.-

Cette extraordinaire **FIAT PANDA** du garage Facchinetti peut être à vous!

Des coupons de loto sont à votre disposition

dans tous les points de vente COOP

Exigez-les!

## Nos actions boucherie

- Steak de bœuf 100 g 2.80
- Rôti de bœuf dans la cuisse 100 g 2.10
- Coquelets français cordon rouge kilo 8.90

**Super-Centre Centres Coop** + principaux magasins





127<sup>e</sup> année

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## Au tribunal de police

### Un mégot tombe et c'est l'alerte au feu

De notre correspondant : Composé de M. Luc Meylan, juge suppléant et de M<sup>me</sup> Chantal Delachaux, commis au greffe, le tribunal de police a siégé hier à Môtiers.

Le 10 juin de cette année fut une journée et une soirée fertiles en événements. Au chef-lieu, les tribunaux correctionnels et de police avaient siégé, des agriculteurs étaient en colère aux Bayards, un jeune homme se tuait à moto à Travers, et à Saint-Sulpice se produisit une alerte au feu. C'est d'ailleurs de cette dernière affaire que la justice s'est occupée mercredi, M<sup>me</sup> L.G. étant prévenue d'incendie par négligence.

Dans l'après-midi, seule dans son appartement, M<sup>me</sup> L.G. alla déposer des verres vides à la cave qui se trouve de plain-pied avec son appartement. Dans le local obscur, elle trébucha et laissa tomber la cigarette qu'elle avait au bec. Elle alla alors chercher une torche électrique pour tenter de retrouver le mégot. Ce fut sans succès et elle pensa qu'il était éteint.

Pendant la soirée les sapeurs-pompiers et le Centre de secours du Vallon qui étaient en exercice à Saint-Sulpi-

ce, furent alertés à la suite d'un commencement d'incendie qui s'était déclaré précisément dans la cave de M<sup>me</sup> L.G. Le feu fut rapidement circonscrit mais il fallut néanmoins évacuer deux locataires en raison de la fumée qui avait envahi la cage d'escalier.

M<sup>me</sup> L.G., qui a admis les faits devant le juge d'instruction, a reconnu que ce fameux après-midi elle était dans un état éthylique dû, selon elle, à des problèmes affectifs.

L'avocat d'office de la prévenue a relevé les circonstances malheureuses de cette histoire, en particulier le caractère dépressif de sa cliente et des circonstances plus heureuses, à savoir que les pompiers aient pu intervenir presque sur le champ. Il a plaidé en faveur d'une peine d'amende, voire d'arrêts avec sursis. Le tribunal a estimé que M<sup>me</sup> L.G. était coupable d'incendie par négligence et d'avoir créé un danger collectif. Il lui a infligé une peine de dix jours d'emprisonnement plus 453 fr de frais et 200 fr d'honoraires dus à son mandataire. Pour la peine privative de liberté, le sursis a été accordé et la durée d'épreuve fixée à trois ans.

#### UNE HISTOIRE LOUCHE

C'est ensuite très longuement que la cour s'est penchée sur le cas de deux agriculteurs, F.E. vendeur et A.T., acheteur d'une ferme modèle à Fleurier. En octobre 1978, pour raison de

maladie, F.E. décidait de vendre son domaine. Il eut quelques acquéreurs et en particulier A.T., qui voulait l'acheter à tout prix. Devant notaire une promesse de vente fut passée soit 1.300.000 fr pour le domaine et 600.000 fr pour le bétail et le chédail. Or, juste avant cet acte officiel, estimant que son bétail et son matériel valait plus qu'ils avaient été estimés, F.E. obtint que A.T. lui remit un chèque de 100.000 fr et signât une reconnaissance de dette de 50.000 francs.

Le notaire ne fut pas nanti de cet arrangement ni sur le champ ni quand l'acte de vente a été passé. A.T., selon cet acte de vente, effectua des versements sur un compte de F.E. qui était bloqué. Sauf le chèque de 100.000 fr dont F.E. put disposer en le faisant mettre sur un compte-épargne. Dans l'idée de A.T. ces 150.000 fr supplémentaires consistaient en un acompte sur la transaction notariale et pour F.E. il s'agissait simplement d'une plus-value sur la valeur officielle du chédail et du bétail.

F.E. et A.T. étaient prévenus d'obtention frauduleuse d'une constatation fautive soit le premier d'avoir accepté et le second d'avoir versé « un dessous de table » ce que l'un et l'autre contestaient.

#### COUPABLES !

Après avoir entendu plusieurs témoins, dont le notaire et un représentant de la BCN ainsi que les plaidoiries des prévenus, le tribunal a rendu son jugement dans la soirée.

Il condamne aussi bien F.E. que A.T. en raison de la prévention sus-indiquée, à une peine de deux mois d'emprisonnement. Chacun paiera 636 fr de frais. Quant au sursis, tous deux en ont bénéficié mais la durée d'épreuve a, comme dans la précédente affaire, été fixée à trois ans.

#### FLEURIER

##### Nouvel officier d'état civil

(c) Pour remplacer M. Chassot, qui passera aux services industriels, le Conseil communal de Fleurier a nommé M. Gilles Vautravers, âgé de 53 ans, au poste d'officier d'état civil, de préposé à la police des habitants, à l'office de chômage et d'AVS de la commune.

Marié, père d'un enfant, M. Vautravers est domicilié depuis plusieurs années à Fleurier. Il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Seuls quatre candidats avaient postulé cette place.

##### Le sport et la mode

(c) Rappelons que c'est ce soir, à la salle Fleurisia, que le magasin de sport Schmutz organise un grand show musical sur la mode sportive actuelle avec la participation de douze mannequins professionnels.

#### MÔTIERS

##### L'organiste abandonne ses touches et ses pédales

(sp) M<sup>lle</sup> Colette Juillard, professeur de piano et titulaire du poste d'organiste du temple de Môtiers, a décidé d'abandonner cette charge paroissiale à la fin de l'année. Aussi cette fonction est-elle actuellement mise au concours et, selon les offres, elle pourra être confiée à un ou plusieurs titulaires.

Quant aux nouvelles orgues, commandées à un facteur du Val-de-Travers, elles ne seront pas installées avant une bonne année. Pour l'heure, heureusement, l'ancien instrument ne s'essouffle encore pas trop...

comme un de ces enfants étrangers. Ah! une triste histoire! Elle n'a pas eu grand-chose de la vie.

Il se pencha et chatouilla le bébé sous le menton:

— J'espère que ces trois-là seront plus heureux, bien que leur père ne soit pas millionnaire.

Me sentant hypocrite et ayant dans la bouche une sensation désagréable, je pris congé.

#### Chapitre XII

Le train de Rowe's Vale était presque vide. Je n'avais rien mangé depuis le lunch, aussi allai-je me munir au buffet de quelques sandwiches et d'une tasse de thé brûlant. Tout en me restaurant, je réfléchissais.

Après un grand soubresaut, des drapeaux agités et des bouffées de vapeur asthmatique, le convoi sortit lentement de la gare.

Après quelque miles dans un faubourg surpeuplé, nous nous élançâmes dans les sombres entrailles de la terre et une fumée âcre pénétra par la fenêtre ouverte.

Tout à coup un cri retentit dans le corridor.

Un homme, le corps à demi caché par la fumée envahissante, essayait vainement de fermer une portière.

— Je ne puis la fermer, cria-t-il.

— Tenez bon, je vais vous aider.

Et nous fûmes tout les deux pris dans le gouffre de cet enfer sulfurique des tunnels, tendant les mains vers la portière qui était maintenant grande ouverte. Etant le plus grand des deux, j'utilisai mes quelques pouces supplémentaires pour me pencher et saisir la lanière de cuir.

### Couvet : concert de l'« Helvétia » presque à... huis clos

#### De notre correspondant :

Samedi dernier à Couvet, la fanfare « Helvétia », présidée par M. Eric Raymond et dirigée par M. Viette, a donné un concert fort varié et remarquable compte tenu de l'effectif sur scène. En première partie, concert classique avec notamment un bon solo de M. Jean Niederhauser à la clarinette. Ce dernier musicien a d'ailleurs une longue carrière puisqu'il entame sa 50<sup>ème</sup> année de musicien actif dans une fanfare. Un jubilé qui sera effectif en février prochain et qui sera certainement dignement fêté. En seconde partie, « Helvétia » a abordé des rythmes de brass-band avec un certain panache. Il y a certes encore à faire pour dominer complètement le sujet, mais la tentative est sympathique et mérite l'encouragement.

Sous la baguette précise et compétente de M. Viette, nul doute que l'« Helvétia » continuera de faire vibrer ses admirateurs, mais où étaient-ils donc samedi dernier? La grande salle était vraiment trop grande pour la poignée de spectateurs (une bonne cinquantaine peut-être) et M. Eric Raymond se creusait la tête pour redonner un certain lustre au concert de sa fanfare. Il a tenté de programmer un concert en lever de rideau d'une pièce de théâtre jouée avec maestria par le groupe théâtral de Peuseux (fameuses ces Dames aux chapeaux verts). Hélas, le résultat fut plutôt déprimant, même si les spectateurs présents ont

apprécié et applaudi à la magnifique soirée. Ce désintérêt est-il dû à la concurrence d'autres manifestations, lotos, matches de football, etc. ou l'attrait de la télé ou peut-être encore l'absence de bal après la soirée?... M. Raymond tentera d'y répondre avec son comité pour faire du prochain concert de la fanfare des Usines Dubied un rendez-vous populaire et villageois.

#### CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Cosa nostra, avec Charles Bronson et Lino Ventura, (parlé français).

Fleurier, salle du Stand : de 19 h 30 à 22 h, exposition Dubois-Minelle.

Ambulance : tél. 61 1200 ou tél. 61 1328.

Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 1081.

Sage-femme : tél. 63 17 27.

Infirmerie-visiteuse : tél. 61 38 48.

Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50, Couvet tél. 63 24 46.

Service d'aide familiale : tél. 61 16 72.

SOS alcoolisme : tél. 33 18 90.

Fleurier, gare RVT, informations touristiques, tél. 61 10 78.

Les Verrières, bureau de renseignements : Banque cantonale.

Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.

Police cantonale : Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

## FRANCE VOISINE

### La Franche-Comté, une région qui se veut carrefour économique

Située au nord de la Suisse, la Franche-Comté s'étend sur les départements français du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône, ainsi que sur le territoire de Belfort. Par sa position géographique, elle a été pendant longtemps considérée comme une marche frontière. L'infrastructure, ferroviaire notamment, a été conçue dans un souci stratégique et non pas économique et l'implantation des grandes industries a longtemps été freinée en raison du caractère périphérique, donc vulnérable, de la région. L'objectif des responsables d'aujourd'hui est de renverser la tendance et de faire de la Franche-Comté, non plus un glacis, mais un carrefour.

L'activité économique de la Franche-Comté est largement conditionnée par deux industries clés : à savoir l'industrie automobile et l'industrie horlogère. Avec ses 30.000 collaborateurs, la société Peugeot à Sochaux est de loin le premier employeur de la région. De ses halles de montage sortent quotidiennement 1400 automobiles, auxquelles s'ajoute la production de l'entreprise de cycles Peugeot, à Valentigney. Le géant de Sochaux a tissé, par ailleurs, tout un réseau de sous-traitants, faisant de l'automobile une industrie régionale traditionnelle.

L'Agence de développement et d'industrialisation du Doubs (ADID) s'efforce cependant d'encourager la diversification. Selon elle, le succès de l'entreprise repose sur la réalisation de trois conditions. En premier, Peugeot se doit de lutter pour maintenir, voire de renforcer sa position sur ses marchés et, par là même, garantir une part de l'activité régionale. Les sous-traitants, ensuite, doivent s'efforcer de limiter leur chiffre d'affaires avec Peugeot à une part du total variant entre 30 et 50 %. Quant à la troisième condi-

tion, elle se traduit par une promotion de la région auprès des investisseurs étrangers, suisses notamment.

Terrains industriels, main-d'œuvre qualifiée et soutien des autorités sont là pour faciliter une implantation. On rassure, par ailleurs, aujourd'hui les intéressés que les changements politiques intervenus à la tête du gouvernement ne sauraient constituer un obstacle au placement de fonds étrangers.

#### SECOND PILIER : L'HORLOGERIE

Second pilier de l'économie franc-comtoise, l'horlogerie puise ses racines dans un passé fort lointain, puis-que les premiers garde-temps ont été créés dans la région au XVIII<sup>e</sup> siècle. On constate aujourd'hui que l'horlogerie française n'a pas renié ses origines, tant il est vrai que 80 % des produits horlogers sortent des ateliers du département du Doubs. A fin 1980, l'horlogerie était l'affaire de 172 entreprises occupant 9800 personnes. Deux fabrications seulement employaient plus de 500 personnes, soit deux sociétés appartenant à France-Ebauches (FE), Valdahon, dont 31 % du capital-actions sont entre les mains d'Ebauches SA, Neuchâtel, filiale du premier groupe horloger helvétique Asuag.

France-Ebauches, née en 1967 de la fusion de plusieurs entreprises familiales, concentre son activité sur la production de montres mécaniques, qui selon les dirigeants de la société, ont de l'avenir dans les pays asiatiques et sud-américains où le remplacement des batteries équipant les montres électroniques est coûteux.

Pour l'heure, toutefois, la société connaît un passage difficile à l'instar de la plupart des entreprises horlogères mondiales. Dans l'attente des jours meilleurs, les employés de France-

Ebauches subissent un chômage partiel qui atteint, selon les départements, 75 %.

La firme Michel Herbelin, à Charquemont, localité située à 25 km de La Chaux-de-Fonds, s'est, pour sa part, spécialisée dans la montre de luxe. Spécialisation heureuse, car la société a régulièrement enregistré ces dernières années des augmentations de chiffre d'affaires supérieures à 20 %. Le secret de la réussite de Michel Herbelin, qui s'approvisionne pour moitié chez ETA, Granges, et aux Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA, repose sur un passage rapide de la montre mécanique à la montre électronique et sur un soin particulier apporté au choix des modèles. Une des conséquences de ce choix est notamment une rotation rapide des modèles, dont chacun d'entre eux n'apparaît dans les collections que durant une période de six mois à trois ans.

#### BESANÇON, UNE VILLE DE SERVICES

Chef-lieu du département du Doubs, Besançon est caractérisée par un secteur tertiaire important qui occupe près de 60 % de la population active. Les institutions administratives régionales et nationales ont, en effet, élu domicile dans cette ville de 20.000 habitants. Besançon a l'avantage de pouvoir disposer d'une industrie très diversifiée où dominent cependant l'industrie horlogère, l'industrie métallurgique, l'industrie de la construction et la mécanique de précision. Jusque'en 1966, on citait encore l'industrie textile. Depuis cette date, toutefois, le groupe chimique Rhône-Poulenc s'est peu à peu retiré de la cité bisontine où il avait implanté une fabrique textile occupant plus de 3000 personnes. Le processus de restructuration s'achèvera cette année avec l'arrêt de la production. Pour combler le manque d'emplois, le groupe Rhône-Poulenc a créé la Société pour la promotion d'activités nouvelles. Sa mission, comme son nom l'indique, consiste à rechercher et promouvoir des activités nouvelles créatrices d'emplois sur les sites que le groupe doit reconstruire. Certains résultats ont déjà été obtenus, puisque l'on annonce l'implantation d'une société danoise, (ATS)

— C'est une bonne idée, femme.

Je fis une tentative désespérée.

— Ne vous ai-je pas déjà vu quelque part, Mr Barnes?

Il parut surpris et intéressé mais certainement pas coupable.

— Je ne le pense pas.

— Vous travaillez chez Rowe, j'y ai pris des photos l'autre jour.

Il rit.

— Ici, vous auriez de la peine à trouver quelqu'un qui ne travaille pas chez Rowe, dit-il avec un large sourire. Il n'y a rien à redire à la place, mais il y a peu de chance que vous m'ayez vu, je m'occupe du chauffage.

Je persistai cependant.

— Quel malheur que la fille ait eu cet accident, n'est-ce pas?

Mrs Barnes secoua tristement la tête.

— Elle était si jeune et si jolie.

Vraiment? dis-je avec indifférence. La voyiez-vous beaucoup? demandai-je à Barnes en risquant de paraître un amateur de sensations.

Il secoua la tête.

— Je l'ai vue quand elle était une petite fille. Il y avait des dégâts dans leur cuisine et elle aimait à me regarder travailler! Nous étions devenus de véritables copains, elle m'appelait Barney... Pauvre petite fille riche, avant de voir la vie qu'elle menait, j'ai pu la croire heureuse. Une fois quelqu'un avait essayé de l'enlever... cela fit pas mal de bruit... et depuis la pauvre petite créature était gardée comme une prisonnière. Elle habitait, la plupart du temps sur le continent, de sorte qu'elle parlait l'anglais un peu

#### NOTRE FEUILLETON

### LA MENTEUSE ADORÉE

par Gladis KNIGHT

ÉDITIONS DES REMPARTS

21

Nous revenons du mariage de ma soeur, et nous n'avons pas les moyens de faire des photos maintenant, avoua-t-elle ingénument, vous perdez votre temps, monsieur.

C'était un soulagement. Ayant toujours usé avec plus de dextérité d'un bloc à dessins que d'un appareil photo, je considérais ce dernier avec un grand respect. En vérité, même la boîte Brownie toute simple gagnée dans un concours de peinture, lorsque j'avais dix ans, ne m'avait servi qu'à décaper des humains et à transformer d'innocentes flèches d'église en victimes de tremblements de terre. Désolé, mon garçon, dit Mr Barnes, une autre fois, peut-être.

Mrs Barnes s'adoucit:

— Oui, revenez la prochaine fois que vous passerez dans le quartier.

Son mari la contempla avec une fierté et une dévotion auxquelles on ne pouvait se méprendre.

### EMPLOYÉE DE BUREAU

Je cherche pour mon bureau situé dans le Val-de-Travers une

La qualité première de cette collaboratrice est la discrétion. Elle connaît la dactylographie, éventuellement la sténo. Elle sait travailler de façon indépendante. Horaire selon entente.

Prière de faire offres avec documents usuels sous chiffres GI 2073 au bureau du journal.

Alors, à ma surprise et à ma vive horreur, les mains de l'homme, au lieu de m'aider à assurer la porte, étaient occupées dans mon dos à me pousser dans le courant d'air...

Les lumières du tunnel passaient devant mes yeux affolés tandis que je vacillais. Je ne pourrais pas tenir ainsi longtemps, la pression était intolérable, un de mes pieds battait déjà l'air. Un objet dur frappa mon épaule... mes mains glissaient, glissaient... Le roulement des roues se rapprochait, augmentant de puissance...

Puis une voix, une voix pleine de bon sens et d'autorité, demanda:

— Eh là-bas! que se passe-t-il? Eloignez-vous de cette portière.

L'assassin en puissance fit un grand spectacle pour me ramener dans le corridor. Le facteur de train, furieux, attrapa la portière et la ferma. La fumée diminua et je vis un homme avec un visage poupin et des cheveux clairsemés. Il s'écria avec indignation:

— Nous avons failli être victimes d'un accident, vous savez. Cette maudite portière n'a pas été fermée correctement avant que nous quittions la gare. (Dans les yeux rétrécis qui m'examinaient, je lus une pointe de désappointement.) L'employé est arrivé à temps!

Titubant, frottant mon épaule là où un objet dur (comme la valise de l'homme) avait frappé, je vis le corridor brusquement envahi par des gens qui semblaient passer leur vie dans la cruelle attente d'un accident mortel.

— Cet homme, dis-je haletant, cet homme... a tenté de me pousser dehors.

Asuivre



## Bandes dessinées



**Boule & Bill**  
**Lucky Luke**  
**Achille Talon**  
**Gaston**  
**la Gaffe**  
**Astérix**  
**Tintin,**  
etc...  
etc...

**Super-Centre** l'album **7.90**  
**Centres Coop**  
**+ magasins avec rayon livres**

28900-10

### BARTON & GUESTIER



#### LES GRANDS VINS ONT UN NOM DE FAMILLE

Le FONSET LACOUR rouge est un grand vin de Bordeaux garanti par la signature BARTON + GUESTIER. Le FONSET LACOUR rouge est charnu, rond, tendre, aux arômes subtils. Pour garantir la qualité du FONSET LACOUR, dès les vendanges, des experts choisissent les meilleures cuvées parmi les grands vignobles.

Son petit frère le FONSET LACOUR blanc est un vin friand et sec et cependant fruité. Servit frais mais pas frappé, il se laisse boire à toute heure de la journée.

Ces deux bordeaux réjouiront un grand nombre de vrais amateurs.

Essayez-les, vous y resterez fidèles...



VINICOLE DE SIERRE  
3960 SIERRE VALAIS  
Tél. 027 55 10 45 / Tx 38442



## Broches en or : portées au gré de votre imagination !

Concours du 19 octobre au 7 novembre 1981

Dans les vitrines de votre bijoutier spécialiste, vous découvrirez un intéressant concours.

Il est facile de gagner une broche en or 18 carats, chez chacun des seize participants.

Votre bijoutier, membre de la Société Cantonale Neuchâteloise des Bijoutiers, dont le nom est mentionné ci-dessous, vous remettra volontiers et sans obligation d'achat une carte de participation.

### Un bijou, une bien jolie manière d'aimer l'or

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>La Chaux-de-Fonds</b><br/>Pierre Gigon, Av. Léopold-Robert 28<br/>Louis Mayer-Stehlin, Av. Léopold-Robert 57<br/>A. Vuilleumier, Rue Neuve 10</p> <p><b>Le Locle</b><br/>Eric Jossi, Rue D. Jeanrichard 1<br/>Pierre Matthey, Rue D. Jeanrichard 31</p> | <p><b>Colombier</b><br/>Georg Telsch, Bijouterie du Château<br/>Rue du Château 9</p> <p><b>Marin-Centre</b><br/>Milan-Grauwiller SA, Boutique Susan<br/>Rue Fleur-de-Lys 26</p> <p><b>Neuchâtel</b><br/>Henri Favre, Rue du Trésor 11<br/>Michel Marthe, Grand'Rue 9<br/>Seyon 18</p> | <p>Jean-François Michaud, Place Pury 3<br/>André Monnier, St-Maurice 1<br/>André Pfaff, Place Pury 7<br/>Bijouterie Robert, Sucer F. Engisch<br/>Rue du Seyon 5<br/>Michel Steiner, St-Honoré 3</p> <p><b>Peseux</b><br/>Werner Martin &amp; Cie., Place de la Fontaine 4<br/>Henri Sandoz, Grand'Rue 29</p> |
|---|---|--|

Vous pouvez obtenir la carte de participation «broches en or» dans ces magasins ou la demander à l'aide de ce coupon.

Je désire participer à votre concours «broches en or».

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/Localité: \_\_\_\_\_

## KRÜGER

### Personne n'aime travailler au froid !



Grâce à notre gamme étendue d'appareils de chauffage mobiles au mazout ainsi que des ventilateurs électriques à air chaud, nous sommes en mesure de résoudre tous les problèmes de chauffage des bâtiments en hiver.

Notre longue expérience ainsi que nos stocks décentralisés permettent un service rapide et optimal.

Téléphonez-nous, nous vous renseignerons volontiers sur nos conditions avantageuses de location et de vente.

25457-10

**Krüger+Co.**  
9113 Degersheim  
Telefon 071 54 15 44

1052 Le Mont-sur-Lausanne  
021 32 92 90  
3117 Kiesen BE 031 98 16 12



### Cette semaine : OFFRE SPÉCIALE

De notre élevage à Marin

## Gros poulets frais

tendres et juteux  
environ 1,500 à 2 kilos

à Fr. **8,80** le kilo

## Lehnherr frères

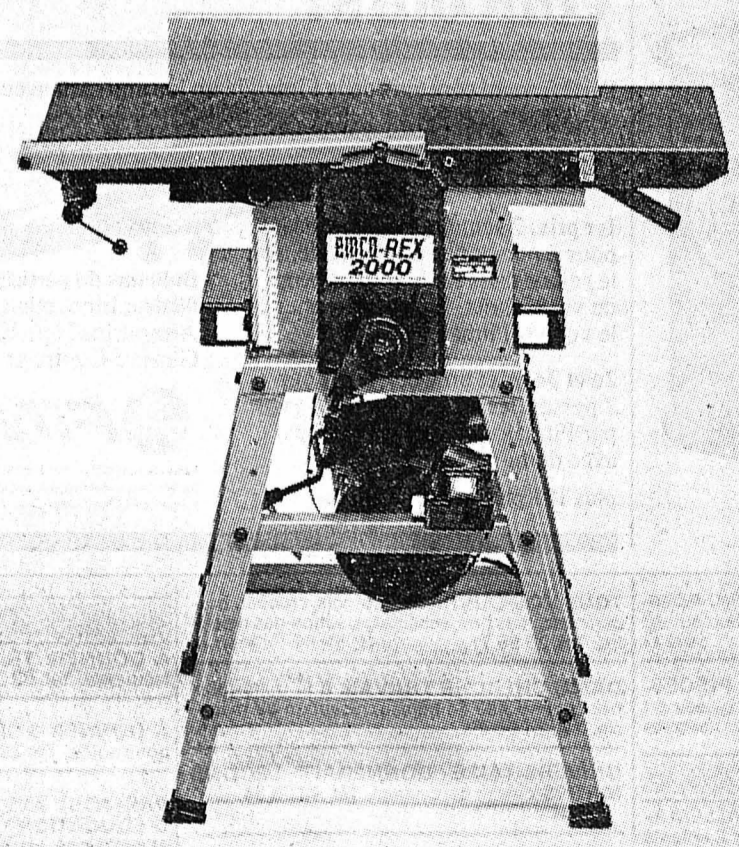
Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL  
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92  
Fermeture hebdomadaire: le lundi 28152-10

# HK HAEFLIGER & KAESER SA HK

## DÉMONSTRATION

### MACHINES À TRAVAILLER LE BOIS

## « EMCO-STAR »



les vendredi et samedi 30 et 31 octobre 1981  
à notre magasin au Chemin des Mulets 1 à 3

# HK HAEFLIGER & KAESER SA HK

28927-10

## 110 ch. Et seulement 6,4 l/100 km\*!



Grâce à la suralimentation par turbocompresseur, le moteur de 1,6 l allie une remarquable sobriété à une étonnante puissance: \*6,4 l/100 km à 90 km/h, 8,5 l à 120 km/h, 9,8 l en ville (norme ECE). Pour 110 ch! Vitesse de pointe 185 km/h.

1 an de garantie, kilométrage illimité. 5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP5.

## Renault 18 Turbo

Renault. N°1 en Europe. N°1 en économie.

24560-10



**PRIX AU COMPTANT :**

|       |               |
|-------|---------------|
| 66 cm | <b>2398.-</b> |
| 56 cm | <b>1898.-</b> |
| 51 cm | <b>1798.-</b> |

**NOUVEAU !  
TV-STÉRÉO GRUNDIG**

A 8800  
Téléviseur couleur de haut de gamme avec écran 66 cm. Télécommande à infrarouges Télépilote 400 VT pour 30 programmes, avec clavier vidéotextes. Stéréo avec élargissement électronique commutable de l'effet stéréo. Sonorité d'ambiance enclenchable pour les émissions mono. Puissance musicale 2 x 20 watts. 2 groupes de deux haut-parleurs, dont un frontal pour les médium et les aigus et un latéral pour les basses. Prises de transfert d'une chaîne stéréo sur les haut-parleurs du téléviseur (son et image TV déclenchables, volume sonore réglable à distance) et d'enregistrement sonore d'émissions télévisées.

CONSUMMATION : MOINS DE 100 WATTS  
Boîtier noyer et brun  
Dimensions env. 74 x 53 x 45 cm. (66 cm).

**TELECOLOR COLOMBIER**

**REPRISE  
CRÉDIT  
LOCATION**

Rue Haute 5  
2013 Colombier  
tél. (038) 41 11 21

membre USRT

Je m'intéresse au nouveau Grundig  
Veuillez SVP

1° M'envoyer de la documentation  
2° Me téléphoner pour renseignements

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Heure de préférence : \_\_\_\_\_

28805-10



**ADN**

**Agence de détective privé, Neuchâtel**

autorisé

Investigations, filatures, protection, convoyages, etc. ruelle Du Peyrou 3

Tél. 25 82 23

28451-10

Occasion unique  
Marchandise de bonne qualité à prix avantageux

**Echelles à glissières, 2 parties**

en aluminium (DIN), 3 ans de garantie, 10 m au lieu de Fr. 548.— maintenant seulement Fr. 318.—  
8 m au lieu de Fr. 438.— maintenant seulement Fr. 258.—  
Livraison franco domicile.  
Interal SA. Tél. (039) 31 72 59. 28016-10

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**A VENDRE**

3 EXTINCTEURS DE 10 à 15 KG marque suisse, encore sous garantie pour 3 ans, dès 170 fr. Tél. (038) 53 41 38. 47520-61

CANAPÉ VELOURS, transformable en lit deux places, état de neuf. Tél. 53 23 36. 26448-61

CAUSE DOUBLE EMPLOI SALON TRANSFORMABLE en lit 2 places. Etat de neuf, 400 fr. Tél. 31 71 88 (midi). 47647-61

BELLE NICHÉE DE TECKELS. Tél. (039) 36 11 82. 28772-61

TRÈS BAS PRIX: LOT VÊTEMENTS 1-2 et 6-7 ans; livres policiers, espionnage, divers, anciens; nombreux bibelots; appareils ménagers; superbes jouets dont un train lego, circuit voitures, Jouet et Carrera; projecteur enfant avec films; peluches, théâtre marionnettes; coussin vibreur; outils horlogerie anciens et modernes; radio, pick-up ancien; cartes postales état major suisse 1914-1915; souliers ski et patins hockey; siège voiture enfant. Tél. 25 96 71. 47652-61

DIVAN TRANSFORMABLE en lit. Etat de neuf. Tél. 33 67 80. 28902-61

3 PNEUS HIVER UNIROYAL MS+ 60%, 100 fr. Tél. (038) 25 68 00, heures de bureau. 34865-61

CONGÉLATEURS BAUKNECHT 350-400 L. 400 fr. Tél. 31 45 01. 47650-61

4 PNEUS NEIGE avec jantes pour Fiat 128. Tél. 33 72 84. 47649-61

LITS SUPERPOSÉS, avec 3 tiroirs et matelas. Tél. (038) 33 72 59. 26468-61

POTAGER BOIS Sarina, cuisinière électrique, radiateur à huile. Tél. (038) 53 24 14. 26470-61

GRAND MÉDICAL, 12 volumes, prix à discuter. Tél. (039) 26 64 77. 28868-61

POMMES DE TERRE BINTJE ET URGENTA ainsi qu'un magnifique couple d'oies de Toulouse. Tél. (038) 53 16 81. 26471-61

VIDÉO CASSETTES PHILIPS, V.C.R. N. 1702, bon état, cédé à 750 fr. Tél. 24 78 70. 47625-61

BANC DE MENUISIER, balance à suspendre BERKEL 60 kg; 4 pneus neufs Land-Rover. Tél. 31 45 01. 47655-61

POMMES DE TERRE Bintje-Urgenta et raclette, 1<sup>er</sup> choix. Tél. (038) 53 23 80. 26469-61

ENCYCLOPÉDIE, magnifiques livres (150 pièces) Alexandre Dumas, Balzac, etc. Tél. 31 45 01. 47656-61

CHAMBRE À COUCHER avec lits doubles, armoire 4 portes avec miroir, coiffeuse, meubles suisses, état de neuf. Prix à discuter. Tél. 25 33 66, dès 19 h 25 59 72. 47663-61

LAVE-VAISSELLE BAUKNECHT, utilisé 10 mois. Prix à discuter. Tél. (038) 41 12 31. 47667-61

ORGUE ÉLECTRONIQUE, petite table, deux fauteuils, bureau, table salle à manger + 4 chaises. Tél. (038) 42 21 95, heures repas. 47629-61

CHAMBRE À COUCHER, lit français, état de neuf, Areuse. Tél. 42 47 93, de 17 h à 18 heures. 34851-61

4 PNEUS NEIGE SUR JANTES BUS VW, continental TS 730, neufs. Tél. (038) 36 14 87. 47627-61

MANTEAU D'ASTRAKAN AVEC COL DE VISON, taille 42-44, état de neuf. Valeur: 3500 fr., laissé à 2000 fr. Tél. (038) 42 30 10, le matin ou après 20 heures. 47549-61

4 PNEUS NEIGE + JANTES, pour Peugeot 304. Tél. 31 20 94. 34799-61

PANTALONS DE SKI STRETCH, 16 ans; 1 cage perroquet. Tél. (038) 61 22 86, le soir. 26465-61

VÉLOMOTEUR, bon état, Peugeot 103. Tél. (038) 33 23 36. 34837-61

VÉLOMOTEUR Ciao, 4 ans, orange, parfait état, 550 fr. Tél. (038) 25 99 35. 34838-61

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, excellent état, bon four, 170 fr. Tél. 25 74 53. 34832-61

1 TABLE DE CUISINE AVEC RALLONGES, pieds chromés, dessus formica, 3 chaises dossiers et placets similicuir et 1 tabouret. Tél. 31 27 37. 47634-61

CHAMBRE À COUCHER, paroi murale, frigo, cuisinière électrique, table de salon, lit enfant rouge. Tél. 33 13 90. 47638-61

1 MACHINE À LAVER (AEG), 1 armoire 3 portes, 1 blouson daim (38), 1 chambre à coucher (sans literie), cuivres lampes fer forgé (pour chalets). Tél. (038) 42 16 01. 34861-61

CHIENNE SAINT-BERNARD 9 SEMAINES. Tél. (038) 45 13 15. 47631-61

POUR GS-A 4 JANTES + Michelin 165 x13 M + S radial 250 fr. Tél. 31 71 04. 47673-61

3 PORTES avec cadres, dont 2 vitrées. Tél. 31 53 91. 47674-61

LONGUE VESTE ASTRAKAN noire, taille 42. Tél. 31 70 91 ou 31 28 40. 47680-61

SNOWGRIPS MODÈLE 175, 4 branches, 100 fr.; Mio-Star peigne soufflant 30 fr.; moulin à café électrique Olympia 100 fr.; 2 lits et tables de nuit, parfait état, 500 fr.; lot habits homme taille 54, dame taille 38-40; pendule neuchâteloise Le Castel 800 fr. Tél. (038) 53 44 44. 47660-61

**armourins**  
votre innovation à Neuchâtel

Grande promotion finlande jusqu'au 14 novembre Innovation Lausanne, Armourins Neuchâtel, Grand Passage Genève-Centre et Balexert



Manteau pour dames en agneau, d'une grande souplesse, avec capuchon et garnitures de cuir. En gris. Du 36 au 44 1990.-

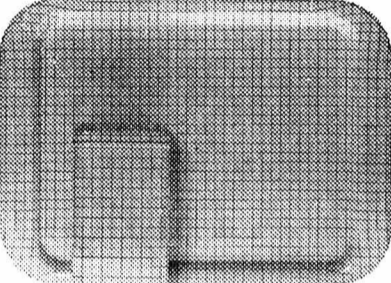
**Bonjour Finlande!** Au nord de l'Europe, sur la Baltique vivent les Finlandais, un peuple moderne et laborieux qui a conservé une vieille tradition artisanale. Le goût des matières naturelles, des formes épurées et le sens de la qualité, donnent aux produits finlandais un aspect particulièrement plaisant. Ils se distinguent de la production scandinave par leur originalité caractéristique, et leur ligne classique qui conviennent si bien au style de vie d'aujourd'hui.



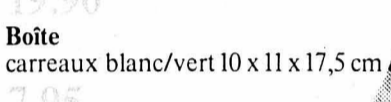
Pour Elle, une veste de ski et de loisirs, réversible  
Extérieur tricoté intérieur 77% polyester, 23% coton, facile à entretenir. Matière coupe-vent. Marine/beige. Du 36 au 44 229.-



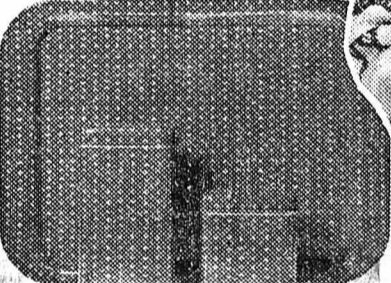
Veste loisirs pour hommes  
Forme parka, matelassée. 1 poche intérieure, 6 poches extérieures. Marine/beige. Du 46 au 54 189.-



Plateau carreaux blanc/vert 31 x 42 cm 19,90



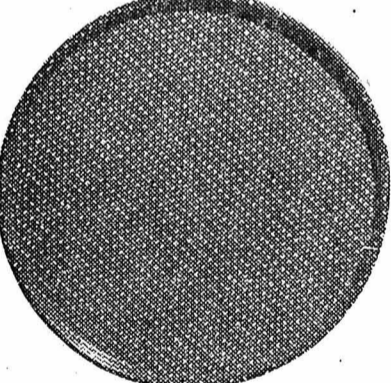
Boîte carreaux blanc/vert 10 x 11 x 17,5 cm 7,95



Plateau rouge 31 x 42 cm 29.-

Boîte rouge 10 x 11 x 17,5 cm 11,90

Boîte rouge 10 x 11 x 10 cm 9,90

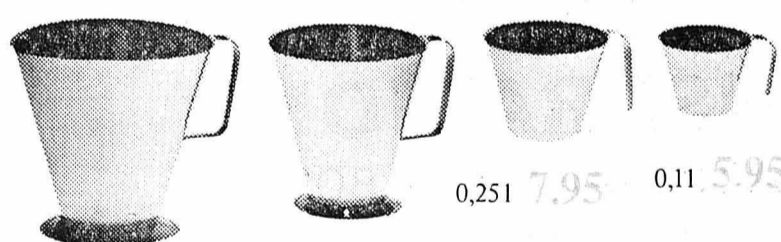


Plateau, rond, rouge ø 49 cm 39.-

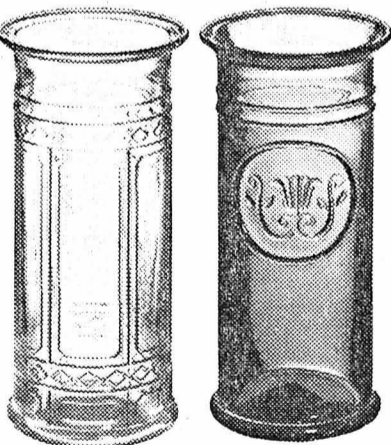
Gobelets «Kehra», en paquet de 6 14,90



Récipients gradués HACKMAN. En acier fin inoxydable



1,01 15,90 0,51 13,90 0,251 7,95 0,11 5,95



Vases hauteur 21 cm 7,95

**Grand concours!**

Participez au concours de la Finlande un jeu amusant avec de merveilleux prix!



1er prix: 2 semaines de vacances pour 2 personnes en Finlande, soit le séjour dans un hôtel Rantasipi de votre choix, le petit déjeuner et le vol par Finnair.

2e et 3e prix: un week-end pour 2 personnes à Helsinki, soit le vol par Finnair et l'hôtel (2 nuitées) avec demi-pension plus 100 prix de consolation.

Bulletins de participation dans nos filiales: Innovation Lausanne, Armourins Neuchâtel, Grand Passage Genève-Centre et Balexert.

Les vols sont offerts par Finnair. Les séjours à l'hôtel sont offerts par les hôtels Rantasipi et la chaîne d'hôtels Arctia en collaboration avec l'Office National du Tourisme Finlandais.

MANTEAU HOMME DAIM doublé fourrure, taille 46-48. Tél. 53 16 66. 47675-61

ÉTOLE DE VISON Emba neuve. Tél. 25 03 76, heures des repas. 34869-61

CABINE SAUNA AVEC THERMOSTAT et 3 lampes quartz, état neuf. Prix à discuter. Tél. 53 17 29, après 18 h. 34845-61

APPAREIL RACLETTE, presse-jus, manteau beige taille 42-44; costume taille 40, veste imitation fourrure taille 40. Bas prix. Tél. 25 46 53. 47676-61

4 PNEUS NEIGE MICHELIN pour Mini, utilisés un hiver, ainsi qu'un pousse-pousse marine. Tél. 24 69 37. 47665-61

**DEMANDES A ACHETER**

VAISSELLE, BIBELOTS, BIJOUX et meubles anciens. Tél. (032) 83 30 52. 34773-62

**A LOUER**

À CORMONDRECHE GRAND STUDIO meublé, cuisinette à part, 280 fr.; garage 65 fr. Tél. 31 45 01. 47657-63

NEUCHÂTEL CHAMBRES INDÉPENDANTES confort, douches. Tél. 24 70 23. 47602-63

À L'OUËST DE VILLE, MAGNIFIQUE 4 PIÈCES meublée, poutres apparentes, tapis, rideaux, cuisine agencée. Adresser offres écrites à EG 2071 au bureau du journal. 47658-63

APPARTEMENT 3 PIÈCES 447 fr. charges comprises Saint-Blaise. Tél. 33 13 90. 47637-63

CHAMBRE MEUBLÉE INDÉPENDANTE. Près du centre. Tél. 25 15 90. 47646-63

**DEMANDES A LOUER**

URGENT. Je cherche appartement de 3 à 4 pièces, en ville si possible, avec cuisine agencée, pour tout de suite. Tél. 24 39 52 à partir de 10 h le matin. 34839-64

DAME SEULE CHERCHE 3 PIÈCES avec balcon dans villa à Neuchâtel. Adresser offres écrites à AC 2067 au bureau du journal. 47656-64

ÉTUDIANTE CHERCHE CHAMBRE OU STUDIO MEUBLÉS à Neuchâtel, préférence au centre-ville. Tél. Eurotel 21 21 21, matin-midi. 47648-64

IMMÉDIATEMENT OU DATE À CONVENIR, 2 PIÈCES, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à HJ 2074 au bureau du journal. 47533-64

CAVE, garage pour entreposer matériel. Adresser offres écrites à LN 2078 au bureau du journal. 34843-64

CHERCHE APPARTEMENT 3 PIÈCES. Adresser offres écrites à MO 2079 au bureau du journal. 34833-64

**OFFRES D'EMPLOIS**

JEUNE COUPLE FERMISERS, EN ALLEMAGNE cherche jeune fille pour garder 2 enfants (1 an - 5 ans). Tél. (038) 31 69 23. 47654-65

**DEMANDES D'EMPLOIS**

ÉTUDIANTE DONNE LEÇONS de français et d'allemand. Tél. 25 13 27. 47594-66

MAÇON cherche travaux de maçonnerie, carrelages chez particuliers. Tél. (038) 24 70 23. 47603-66

DAME RETRAITÉE, cherche à faire quelques heures par semaine. Pas de nettoyages. Téléphoner le soir 24 53 86. 47664-66

AIDE DE BUREAU cherche emploi (dactylo, téléphoniste-réceptionniste). Tél. 25 70 74. 47593-66

TOUS VOS OUVRAGES: tricot, crochet, broderie, etc., bas prix, schémas, création des modèles. Tél. 25 96 71. 47651-66

DAME CHERCHE TRAVAIL à la demi-journée comme aide de bureau, réception ou magasin. Tél. 24 66 49. 47598-66

UNIVERSITAIRE DONNERAIT LEÇONS MATHS niveau secondaire. Tél. 42 23 94. 34854-66

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE (français-anglais-espagnol-portugais) libre tout de suite cherche emploi à Neuchâtel. Tél. 42 59 04. 47623-66

RETOUCHE-COUTURE, doublure vestons, manteaux dames et hommes, fermeture éclair tous genres. Tél. 31 72 81 ou 25 82 56. 34850-66

DAME AVEC CFC COMMERCIAL et bonnes connaissances en allemand cherche travail l'après-midi. Adresser offres écrites à DF 2070 au bureau du journal. 47620-66

**PERDUS-TROUVÉS**

PERDU un bracelet en or (gourmette) samedi, 24 octobre 81, éventuellement vendredi. Téléphoner dès 18 h au 25 71 36 s.v.p. Bonne récompense. 34835-68

**DIVERS**

À DONNER: TRICOLINE 2 mois, propre, affectueuse. Tél. 53 31 51. 47677-67

À DONNER 3 CHATONS PROPRES contre bons soins. Tél. 33 13 90. 47639-67

PARENTS! AVEZ-VOUS UN PROBLÈME D'ÉDUCATION? Parents-Information écoute et renseigne les lundis de 20 h à 22 h et les jeudis, de 14 h à 18 h. Tél. 25 56 46. 47657-67

À DONNER CHATONS d'automne. Tél. (038) 55 26 25, heures des repas. 47678-67

GENTLEMAN 40 ans, grand, svelte, gai, indépendant, désire trouver LADY 18 à 40 ans comme partenaire pour sorties et divertissements. Ecrire à Case 103.546, 2005 Neuchâtel 5. 34862-67

COIFFEUSE SE DÉPLACE à domicile les lundis après-midi pour coupes, mise en plis. Tél. (038) 33 23 36. 34636-67

À DONNER: 4 CHATONS noirs et tigrés. Tél. 41 19 60. 47642-67



# LA CHAUX-DE-FONDS

## Dans les locaux de l'Ancien-Stand

### Inauguration du salon chauxois

**De notre correspondant :**  
On serait tenté d'ajouter que plus il y en a, moins ça marche. On pourrait compléter en précisant qu'à force d'énergie, l'énergie se disperse. On irait jusqu'à... Jusqu'à des constatations qui, sans fondements, n'aboutiraient qu'à de simples suppositions. Car des comptoirs, fussent-ils aussi frais, comme le salon chauxois, ont leur raison d'exister, de vivre, de se développer. La clientèle, en cette période précisément où l'automne bascule dans une demie année de neige, a besoin de points de contact. De certitude. De confiance en ses petits commerces de quartiers qui contre vents et marées assurent l'existence quotidienne. On ne refait point le monde à coup de vastes surfaces. On assure, une fois encore. Une expression qui, hier après-midi, prenait tout son relief à l'occasion de l'inauguration du 2<sup>e</sup> salon chauxois. Qui, sur les deux étages de l'Ancien-Stand, à la Chaux-de-Fonds, réunissait plus de 40 exposants, le sourire aux lèvres et la volonté de faire de cette manifestation (ouverte jusqu'à dimanche) un événement local. A la dimension de la première édition qui avait réuni plus de 10.000 visiteurs. Brève joute oratoire, sous la houlette de Jean-Paul Ker-

nen qui de son Crêt-du-Loche natal n'avait pas dû heureusement chausser ses skis de fond pour gagner la Métropole horlogère. Et puis le ciseau incisif de M. André Sieber, préfet des Montagnes, lâchant ainsi une cohorte d'invités.  
Le retour et la partie officielle permettent, dans une joyeuse ambiance, à M. Carlo Henry, président du salon chauxois, M. Sieber, au nom de l'Etat, MM Henri Jeanmonod, ancien président du Conseil général, et J-M Monsch, chancelier communal, d'apporter vœux et félicitations à cette brillante démonstration du commerce indépendant de détail. A laquelle s'associent les représentants des communes voisines, les Planchettes et la Sagne.

#### UNE QUARANTAINE

Ils étaient 25, il y a un an, redoutant l'épreuve. Ils sont une quarantaine, confiants, cette année. Le salon chauxois, ses stands, son animation, sa soupe aux pois traditionnelle, ses menus, son entrée enfin gratuite ont acquis droit de cité. La coutume veut, ici, que les traditions s'installent. Coup de chapeau à M. Picard, président du premier comptoir local. Lui aussi sait

ce que volonté signifie également une somme de bonnes volontés. Sa présence était plus qu'un symbole.

Jusqu'à dimanche, en peinture, machines à coudre, hifi, mode, fleurs, sports et autres agréments. Ph.N.



Le coup de ciseaux du préfet des Montagnes, M. Sieber. (Avipress-M.F. Boudry)

Au tribunal correctionnel

## Ces enfants qui grandissent trop vite !

**De notre correspondant :**  
Certaines audiences des tribunaux correctionnels, du moins depuis quelques mois, commentent à ressembler à des « simple police » où l'on entasse les infractions mineures au code de la route. Toute proportion gardée, bien sûr. Un problème qu'il s'agit de revoir, car ce défilé de jeunes prévenus d'attentat à la pudeur des enfants (en l'occurrence des adolescents qui avaient le tort de n'avoir pas tout fait 16 ans à l'époque des « délits ») pose bien des soucis à la justice. Qui se doit de sévir, certes, mais ne saurait se montrer par trop intranquillante.  
Le tribunal correctionnel du district de la Chaux-de-Fonds, hier matin, avait à juger F.R., 1960, sans profession, d'Yverdon, dont la liaison coupable avec une jeune fille née en 1965, lui vaudra d'être condamné à sept mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, plus 400 fr de frais. Cet amour précocement a depuis été rompu, mais pour le gars l'addition est lourde.  
Le tribunal siégeait sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de M<sup>re</sup> Fankhauser, dans les fonctions de greffier. Les jurés étaient MM. Jean-Marie Bochat et Henri-Robert Guye, tandis que le siège du ministère public était occupé par M. T. Béguin, procureur général. (Ny.)

### CARNET DU JOUR

#### La Chaux-de-Fonds

**CINEMAS**  
Corso : 20h30 Les aventuriers de l'arche perdue, (14 ans).  
Plaza : 20h30, Policeman.  
Eden : 20h45, Le professionnel, (16 ans).  
**TOURISME** - Bureau officiel de renseignements : 11, rue Neuve, tél. (039) 224821.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
Cabaret Rodéo : 21h30 - 4 heures.  
Le Scotch : 21h30 - 4 heures.  
La Boule d'Or : 21h30 - 4 heures.  
Cabaret 55 : 21h30 - 4 heures.  
Le Domino : 21h30 - 4 heures.  
**EXPOSITIONS**  
Musée d'histoire : fermé.  
Musée international d'horlogerie : L'homme et le temps.  
Musée d'histoire naturelle : Les collections.  
Musée des beaux-arts : Gattoni, Honegger et Rüfenacht.  
Vivarium (Jardinier 61 : batraciens, reptiles et biotopes.  
Galerie de l'Atelier : arts de l'Afrique rituelle.  
Galerie du Club 44 : peintures de Suzanne Auber.  
Galerie La Plume : bois sculpté.  
Galerie du Manoir : Jacqueline Padovani (sculptures), Albert Prati (peintures).

Centre de rencontre : photos de René Maccaez.  
Bibliothèque de la ville : Carlo Baratelli. Jaquet-Droz 29 : artistes romands.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.  
Pharmacie d'office : Forges, 2a, Charles-Naine, jusqu'à 21h, ensuite tél. 221017.  
**DIVERS**  
Maison du peuple : dès 14 h, grande vente des Eglises.  
Ancien-Stand : dès 14 h, 2<sup>me</sup> Salon chauxois.

#### Le Locle

**EXPOSITION**  
Musée des beaux-arts : Marianne Du Bois. Château des Monts : musée d'horlogerie.  
Collège Jehan-Droz : ciné-club des Montagnes.  
Collège de Martel-Dernier : artisans de la vallée.  
**TOURISME** - Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 312243.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.  
Pharmacie d'office : de la Poste, 17, rue Bournod. Ensuite le N° 117 renseigne.

# Hôpital de la ville : le nouveau directeur nommé

**De notre correspondant :**  
L'annonce du départ de M. Thés, actuel directeur de l'Hôpital de la Chaux-de-Fonds, dont les qualités seront unanimement regrettées ici, laissait une place vacante et importante au sein de l'établissement hospitalier local. Tâche ardue, donc, pour les instances responsables de la maison et bien sûr, des noms. Le nouveau président de la commission de l'hôpital, le conseiller communal C.-H. Augsburg, soucieux d'établir la part des faits entre événements et informations, avait souhaité, comme il nous l'a déclaré hier, d'une part renseigner l'ensemble du personnel et dans un deuxième temps propager cette confirmation à travers des media.  
Il a été « pris de court », une expérience qui semble parfois devenir une pratique. Bref, nous nous en tenons aujourd'hui au communiqué officiel dont nous donnons ici l'essentiel :

« A la suite du départ de M. Pierre-G. Thés, actuel directeur de l'hôpital, ce poste a été mis au concours. Sur proposition de la commission de l'hôpital, le Conseil communal a choisi M. Jean-Claude Vergriete pour assumer cette fonction.

#### A L'ÉTRANGER

M. Jean-Claude Vergriete, originaire du nord de la France, est né en 1942. Après avoir vécu au Québec durant trois ans, il est établi en Suisse, dans le canton de Vaud, avec sa famille, depuis près de dix ans.

De formation médicale, il s'est orienté vers l'informatique médico-hospitalière après avoir obtenu son doctorat en médecine en 1969. De 1969 à 1972, il a travaillé à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, centre hospitalier universitaire de plus de 1500 lits, en tant que coordinateur médical de l'informatique. En 1972, il a été engagé au Centre hospitalier uni-

versitaire vaudois (CHUV) à Lausanne, avec le titre de médecin-chef. Son rôle a d'abord consisté à créer la division autonome d'informatique et à en exercer la direction jusqu'en 1979. En automne 1980, après une année sabbatique en anesthésie-réanimation au Centre hospitalier régional de Bordeaux, il a été directement rattaché au directeur général du CHUV, en qualité de délégué pour les utilisateurs de l'informatique.

#### LE TOUR DU SUJET

Au travers de ses différentes fonctions, ses responsabilités lui ont permis de se familiariser à l'ensemble des problèmes que se posent dans le domaine de la gestion médico-hospitalière. En effet, l'informatique est un élément de gestion qui touche toutes les sphères d'activité

du milieu hospitalier. En portant son choix sur la personne de M. Jean-Claude Vergriete, le Conseil communal est convaincu que sa formation de médecin et sa pratique d'informaticien et de gestionnaire lui permettront de poursuivre les efforts entrepris en vue d'une gestion efficace de notre hôpital, et d'assumer pleinement la fonction de coordination entre les diverses professions qui concourent aux soins des malades dans ce type d'établissement.  
L'entrée en fonction de M. Jean-Claude Vergriete est prévue pour le 1<sup>er</sup> février 1982. Son arrivée, annoncée d'une manière totalement « prématurée », ne nous empêche pas de lui souhaiter une cordiale bienvenue dans une vaste maison qui saura lui réserver soucis et satisfactions. Ph.N.

# BULLETIN BOURSIER

**NEUCHÂTEL**

|                         | 27 oct. | 28 oct.  |
|-------------------------|---------|----------|
| Banque nationale        | 650.-   | 660.- d  |
| Bébet port.             | 630.-   | 650.-    |
| La Neuchâtel. ass. g.   | 515.-   | 510.- d  |
| Gardy                   | 28.-    | 28.- d   |
| Cortallion              | 1275.-  | 1300.- d |
| Cossigny                | 1205.-  | 1215.-   |
| Chaux et ciments        | 600.-   | 600.- d  |
| Dubied nom.             | 160.-   | 160.- d  |
| Dubied bon.             | 160.-   | 160.- d  |
| Ciment Portland         | 2875.-  | 2875.- d |
| Interfood port.         | 5100.-  | 5125.- d |
| Interfood nom.          | 1300.-  | 1275.- d |
| Interfood bon.          | 390.-   | 395.- d  |
| Navigation N'tel. priv. | 65.-    | 65.- d   |
| Girard-Perregaux        | 100.-   | 25.- d   |
| Hermès port.            | 300.-   | 310.- d  |
| Hermès nom.             | 80.-    | 80.- d   |

**LAUSANNE**

|                        |        |          |
|------------------------|--------|----------|
| Banq. cant. vaudoise   | 1205.- | 1220.-   |
| Bébet port.            | 820.-  | 820.-    |
| Crédit Fonc. vaudois   | 875.-  | 875.-    |
| Ateliers constr. Vevey | 1025.- | 1025.- d |
| Editions Rencontre     | 1650.- | 1650.- d |
| Innovation             | 350.-  | 340.- d  |
| Rinsco & Ormond        | 385.-  | 385.- d  |
| La Suisse-vie ass.     | 3800.- | 3800.- d |
| Zyma                   | 890.-  | 890.-    |

**GENÈVE**

|                  |        |         |
|------------------|--------|---------|
| Grand-Passage    | 355.-  | 355.- d |
| Charmilles port. | 455.-  | 450.- d |
| Physique port.   | 170.-  | 170.- d |
| Physique nom.    | 100.-  | 100.- d |
| Astra            | -      | 21.-    |
| Monte-Edison     | -      | 24.-    |
| Olivetti priv.   | 3.50   | 3.50 d  |
| Fin. Paris Bas   | 64.-   | 64.25   |
| Schlumberger     | 107.50 | 107.-   |
| Swedish Match    | 31.75  | 31.50 d |
| Elektrolux B     | 27.50  | 28.-    |
| SKFB             | 43.75  | 44.75   |

**BÂLE**

|                       |         |          |
|-----------------------|---------|----------|
| Pirelli Internat.     | 101.-   | 216.-    |
| Bâloise Holding port. | 510.-   | 535.-    |
| Bâloise Holding bon.  | 890.-   | 915.-    |
| Ciba-Geigy port.      | 1085.-  | 1105.-   |
| Ciba-Geigy nom.       | 495.-   | 501.-    |
| Ciba-Geigy bon.       | 850.-   | 875.-    |
| Sandoz port.          | 3775.-  | 520.- d  |
| Sandoz nom.           | 1375.-  | 1365.- d |
| Sandoz bon.           | 478.-   | 485.-    |
| Hoffmann-L.R. cap.    | 70750.- | 71500.-  |
| Hoffmann-L.R. jce     | 63000.- | 63500.-  |
| Hoffmann-L.R. 1/10    | 6300.-  | 6425.-   |

**ZURICH**

|                        |         |          |
|------------------------|---------|----------|
| Swissair port.         | 670.-   | 678.-    |
| Swissair nom.          | 617.-   | 615.-    |
| Banque Leu port.       | 4250.-  | 4250.-   |
| Banque Leu nom.        | 2575.-  | 2575.- d |
| Banque Leu bon.        | 350.-   | 355.-    |
| UBS port.              | 2920.-  | 2970.-   |
| UBS nom.               | 475.-   | 480.-    |
| UBS bon.               | 91.-    | 94.-     |
| SBS port.              | 299.-   | 302.-    |
| SBS nom.               | 187.-   | 190.-    |
| SBS bon.               | 219.-   | 225.-    |
| Crédit Suisse port.    | 1850.-  | 1930.-   |
| Holderbank nom.        | 602.-   | 610.-    |
| Baue hyp. com. port.   | 400.-   | 400.- d  |
| Baue hyp. com. nom.    | 400.-   | 400.- d  |
| Banque pop. suisse     | 1025.-  | 1030.-   |
| Banq. pop. suisse bon. | 100.-   | 102.-    |
| ADIA                   | 2175.-  | 2225.-   |
| Elektrowatt            | 2040.-  | 2040.-   |
| Financière de presse   | 190.-   | 195.-    |
| Holderbank port.       | 602.-   | 610.-    |
| Holderbank bon.        | 533.-   | 550.-    |
| Landis & Gyr           | 1230.-  | 1210.-   |
| Landis & Gyr bon.      | 123.-   | 123.-    |
| Motor Columbus         | 480.-   | 490.-    |
| Moevenpick port.       | 2800.-  | 2825.-   |
| Italo-Suisse           | 158.-   | 159.-    |
| Oerlikon-Bührle port.  | 1325.-  | 1350.-   |
| Oerlikon-Bührle nom.   | 329.-   | 325.-    |
| Reassurance port.      | 6550.-  | 6600.-   |
| Reassurance nom.       | 2730.-  | 2750.-   |
| Reassurance bon.       | 1015.-  | 1080.-   |
| Winterthur ass. port.  | 2475.-  | 2500.-   |
| Winterthur ass. nom.   | 1360.-  | 1410.-   |
| Winterthur ass. bon.   | 2075.-  | 2125.-   |
| Zurich ass. port.      | 14450.- | 14800.-  |

**ZURICH (Etrangères)**

|                       |        |          |
|-----------------------|--------|----------|
| Alean                 | 40.50  | 39.75    |
| Czech ass. bon.       | 1270.- | 1300.-   |
| Am. Metal Climax      | 78.75  | 80.50    |
| Am. Tel. & Tel.       | 110.-  | 110.50   |
| Beatrice Foods        | 39.50  | 39.50 d  |
| Burroughs             | 58.25  | 56.75    |
| Canadian Pacific      | 61.25  | 59.75    |
| Caterp. Tractor       | 95.50  | 96.25 d  |
| Chrysler              | 7.50   | 7.75     |
| Coca Cola             | 65.25  | 65.75 d  |
| Control Data          | 139.50 | 140.-    |
| Corning Glass Works   | 105.-  | 105.50 d |
| C.P.C. Int.           | 61.-   | 61.75    |
| Dow Chemical          | 47.-   | 46.75    |
| Du Pont               | 69.25  | 69.50    |
| Eastman Kodak         | 57.50  | 123.-    |
| EXXON                 | 57.50  | 58.-     |
| Fluig                 | 52.75  | 53.-     |
| Ford Motor Co         | 31.75  | 31.50    |
| General Electric      | 104.-  | 103.50   |
| General Foods         | 58.25  | 58.- d   |
| General Motors        | 71.75  | 69.-     |
| General Tel. & Elec.  | 60.50  | 61.75    |
| Goodyear              | 31.-   | 32.75 d  |
| Homestake             | 86.-   | 87.25    |
| Honeywell             | 158.-  | 158.-    |
| IBM                   | 96.25  | 96.25    |
| Inco                  | 25.-   | 25.-     |
| Int. Paper            | 71.50  | 72.25 d  |
| Int. Tel. & Tel.      | 51.50  | 50.-     |
| Kennecott             | -      | -        |
| Litton                | 106.50 | 108.-    |
| MMM                   | 93.25  | 94.25    |
| Mobil Oil             | 51.75  | 50.-     |
| Monsanto              | 120.-  | 121.50   |
| Nation. Cash Register | 83.75  | 84.-     |
| National Distillers   | 44.-   | 43.- d   |
| Philip Morris         | 95.75  | 97.50    |
| Phillips Petroleum    | 75.-   | 76.-     |
| Procter & Gamble      | 141.-  | 144.- d  |
| Sperry Rand           | 62.50  | 63.-     |
| Texaco                | 62.-   | 61.-     |
| Union Carbide         | 89.-   | 89.-     |
| Uniroval              | 15.50  | 16.-     |
| US Steel              | 51.-   | 52.50    |
| Warner-Lambert        | 36.-   | 36.-     |
| Woolworth F.W.        | 36.-   | 34.50    |
| Xerox                 | 75.50  | 75.-     |
| AKZO                  | 15.25  | 15.50 d  |
| Anglo Gold I          | 165.50 | 166.50   |
| Anglo American I      | 24.75  | 25.-     |
| Machines Bull         | 11.50  | 11.50    |
| Italo-Argentina       | -      | -        |
| De Beers I            | 12.-   | 12.25    |
| General Shopping      | 380.-  | 381.-    |
| Imperial Chem. Ind.   | 9.-    | 9.- d    |
| R.W.E.                | 30.50  | 30.-     |
| Péchiney-U.-K.        | 14.75  | 14.50    |
| Royals                | 60.75  | 60.75    |
| Unilever              | 105.-  | 104.-    |
| B.A.S.F.              | 108.-  | 111.-    |
| Degussa               | 207.-  | 206.50   |
| Farben. Bayer         | 96.50  | 98.50    |
| Hoechst. Farben.      | 99.25  | 101.-    |
| Mannesmann            | 118.-  | 120.50   |
| R.W.E.                | 138.-  | 139.50   |
| Siemens               | 173.-  | 174.-    |
| Thyssen-Hütte         | 49.75  | 51.25 d  |
| Volkswagen            | 98.50  | 100.-    |

**MILAN**

|                 |          |          |
|-----------------|----------|----------|
| Assic. Generali | 127200.- | 125500.- |
| AKZO            | 1530.-   | 1510.-   |
| Finsider        | 38.-     | 38.-     |
| Italcementi     | 35000.-  | 33600.-  |
| Olivetti ord.   | 2740.-   | 2840.-   |
| Pirelli         | 2569.-   | 2550.-   |
| Rinascente      | 279.-    | 272.-    |

**AMSTERDAM**

|                  |        |        |
|------------------|--------|--------|
| Amrobank         | 51.60  | 51.-   |
| AKZO             | 20.90  | 21.10  |
| Amsterdam Rubber | 3.20   | 3.60   |
| Bols             | 58.50  | 58.20  |
| Heineken         | 46.10  | 46.30  |
| Hoogoven         | 14.-   | 13.90  |
| K.L.M.           | 105.30 | 103.50 |
| Robeco           | 212.50 | 213.50 |

**TOKYO**

|                    |        |        |
|--------------------|--------|--------|
| Canon              | 945.-  | 950.-  |
| Fuji Photo         | 1170.- | 1180.- |
| Fujitsu            | 642.-  | 648.-  |
| Hitachi            | 614.-  | 614.-  |
| Honda              | 883.-  | 895.-  |
| Kirin Brew         | 406.-  | 420.-  |
| Komatsu            | 392.-  | 393.-  |
| Matsushita E. Ind. | 1280.- | 1310.- |
| Sony               | 3980.- | 4090.- |
| Sumi Bank          | 400.-  | 400.-  |
| Takeda             | 835.-  | 866.-  |
| Tokyo Marine       | 502.-  | 520.-  |
| Toyota             | 1100.- | 1100.- |

**LONDRES**

|                     |       |       |
|---------------------|-------|-------|
| Anglo American      | 12.75 | 13.13 |
| Brit. & Am. Tobacco | 3.51  | 3.48  |
| Brit. Petroleum     | 3.-   | 2.98  |
| De Beers            | 6.15  | 6.30  |
| Imperial Chem. Ind. | 2.84  | 2.84  |
| Imp. Tobacco        | -     | 5.9   |
| Rio Tinto           | 4.42  | 4.47  |
| Shell Transp.       | 3.72  | 3.70  |

**FRANCFORT**

|               |        |        |
|---------------|--------|--------|
| A.E.G.        | 133.-  | 134.80 |
| B.A.S.F.      | 178.50 | 183.-  |
| B.M.W.        | 336.-  | 348.50 |
| Daimler       | 263.-  | 264.-  |
| Deutsche Bank | 124.50 | 126.-  |

**General Foods 30%-30%**

**General Motors 36%-35%**

**General Tel. & Elec. 32%-32%**

**Goodyear 17%-17%**

**Gulf Oil 35%-35%**

**Halliburton 55%-55%**

**Honeywell 82%-81**

**IBM 50%-49%**

**Int. Paper 38%-37%**

**Int. Tel. & Tel. 26%-26%**

**Kennecott 57%-57**

**Litton 22%-23**

**Nat. Distillers 44**

**NCR 36**

**Pepsico 37%-37%**

**Sperry Rand 32%-32%**

**Standard Oil 48**

**Texaco 32**

**US Steel 27%-27%**

**United Technologies 45%-46%**

**Xerox 39%-38%**

**Zenith 11%-11%**

**Indices Dow Jones</**



## Ski et cure de bains à Breiten ... un plaisir comme jamais!

Chez nous, les vacances d'hiver furent toujours saines et agréables. Depuis des années, nos hôtes ont apprécié l'après-ski Breiten avec la piscine couverte d'eau saline (33°C), salle de gymnastique, sauna, solarium, massages, club de quilles, soirées raclettes...

**Nouveau, unique et exclusif tel est notre propre Ski-Clubhouse à Riederalp d'accès facile et rapide avec notre bus et le téléphérique à grande capacité.**

Hôtel Garni Im Grünen  
tel. 028 27 26 62

Hôtel de bains Salina  
tel. 028 27 18 18

Location des chalets  
tel. 028 27 13 45

3983 Breiten/VS  
téléx 38652

Au centre de la région d'Aletsch, à l'enneigement assuré, à proximité des télécabines, skilifts et pistes, vous trouverez votre chaise-longue sur la terrasse ensoleillée. Vous pourrez vous y restaurer (même avec votre pique-nique vous serez IN). Votre équipement de ski y passera la nuit en sécurité!

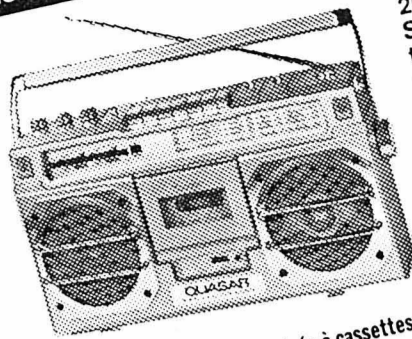
NB: Piscine d'eau saline, salle de gymnastique, ski-clubhouse et ski-bus (dans nos hôtels même les garages), donc beaucoup d'agréments tous inclus dans nos prix pour l'offre ski-plaisir Breiten.



MAINTENANT AUPRES DE  
TOUS LES DETAILLANTS DE JEANS  
AYANT CETTE DECORATION EN VITRINE!

26233-10

valable dès le 29 10 81

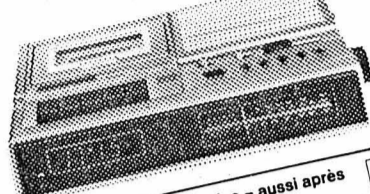


**Quasar** Radio enregistreur stéréo à 4 ondes  
20 Watt - OUC, OM, OL, OC  
Stereo-Wide - batterie ou courant  
touche AFC - indicateurs lumineux  
2 microphones incorporés  
arrêt automatique de bande  
approuvé par l'ASE

20 Watt **296.-**

**Quasar** Radio réveil stéréo à cassettes, 3 ondes  
OUC, OM, OL - Branchement sur secteur - indicateur 24 heures  
touche demi-sommeil - réglage automatique de luminosité  
horaire  
arrêt automatique de bande  
approuvé par l'ASE

**189.-**



Radio réveil à cassettes, 3 ondes CS  
OUC, OM, OL - Branchement sur secteur  
indicateur 24 heures  
touche demi-sommeil - réglage automatique de luminosité  
horaire  
arrêt automatique de bande  
approuvé par l'ASE

**128.-**

Service par téléphone - Une garantie complète  
d'une année. Service de réparation dans les 48  
heures - Droit de restitution dans les 5 jours.

Nous sommes à votre service - aussi après  
la vente!



**Citizen - Montre quartz**  
- avec 6 indicateurs LCD digit  
- heures, minutes, secondes  
- jour, mois  
- chronomètre 1/100 sec.  
- luminosité

**49.50**

1 année de garantie. Service de  
réparation dans les 48 heures

**Montre quartz pour dames**  
- dorée  
- heures, minutes, secondes.  
- précise, chic  
- élégante

**44.-**

# DENNER

# SUPERDISCOUNT



**KAISER**  
Bière export  
une bière exclu-  
sive brassée selon  
la tradition  
autrichienne

5 dl ~~70~~  
**5.50**  
(+ dépôt -30)



**Jumilla**  
Villanueva  
Denominacion de  
origen protegida

Vin rouge  
espagnol plein de  
saveur et com-  
plet

1 litre ~~2.80~~  
**2.20**  
(+ dépôt -40)



**ANGORA**  
Lessive fine pour  
la laine et les  
tissus modernes.

1.250 kg  
~~7.25~~  
**5.95**  
(1 kg 4.76)



**Shampooing Gloria**  
4 sortes  
Beauté nouvelle pour  
vos cheveux.

150 ml ~~2.50~~  
**1.95**  
(100 ml 1.30)



Hits contre le renchérissement  
general  
**FS lotion capillaire**  
- gras  
- non gras  
200 ml **5.30**



**Kosili**  
bain pour enfants  
500 g **5.40**



Contient  
du fluor  
115 g ~~2.95~~  
**2.40**  
(100 g 2.09)



**Chemise en  
flanelle**  
avec pochette, 100%  
coton, divers couleurs et  
dessins  
tailles 37-44  
seulement **9.90**

HIT

Contre le froid et l'humidité  
**Snow-Boots**

en diverses tailles et  
couleurs, pour toute  
la famille

tailles  
35-36, 37-38  
**27.90**



tailles 39-40,  
41-42, 43-44,  
**29.90**



**VEGATINA 10%**  
Graisse végétale pure  
avec 10% de beurre

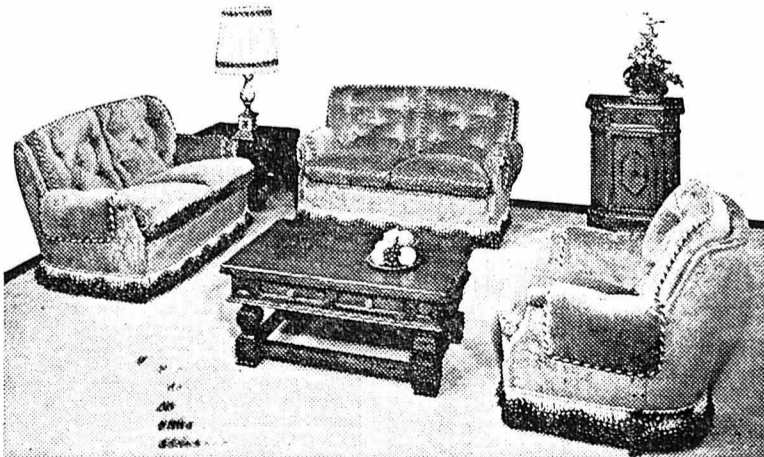
450 g ~~3.25~~  
**2.75**  
(100 g -61)

**D-Graisse végétale**  
riche en vitamines  
A, D + E

450 g ~~2.50~~  
**2.35**  
(100 g -52)

Do-44/29 10 81

## Le confort dans l'élégance...



Si vous cherchez un cadre reposant pour vous détendre de vos tracas quotidiens, vous trouverez dans nos collections de sièges garnis et habillés par des maîtres tapissiers: l'élégance, le confort et la finition de luxe qui donneront à votre intérieur la classe d'une personnalité de goût. Cette haute qualité, devenue introuvable, existe chez Gobet meubles de style, le fabricant spécialisé, à des prix encore raisonnables.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Vous y serez reçu par une équipe de personnes dynamiques qui sauront vous conseiller dans l'aménagement de votre intérieur. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture: tous les jours sauf dimanche, le samedi sans interruption.



**GOBET**

Fabrique de  
meubles de style S.A.

1630 BULLE  
Rue du Vieux-Pont 1  
Tél. (029) 2 90 25

**BON**

pour recevoir une  
documentation  
sans engagement

Nom et prénom :  
Rue :  
Localité :  
Je m'intéresse à

Nous exposons au SALON DES ARTS MÉNAGERS  
à Genève, du 28 oct. au 8 nov. - Stand 344 A.

28063-10

Illustration Peugeot 305 SR Break, moteur en alliage léger 1472 cm<sup>3</sup>, 54 kW (74 CV DIN), pointe 153 km/h, consommation 6,3 l à 90 km/h. Fr. 15'950.-. Autres modèles de 1290 à 1547 cm<sup>3</sup> (diesel). Garantie anticorrosion-Peugeot 6 ans.

**PEUGEOT 305 Break à partir de Fr. 13'950.-**

Neuchâtel: M. & J.-J. Segessemann & Cie, Garage du Littoral 51, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 99 91 - Neuchâtel: A. Waldherr, rue des Parcs 147, tél. (038) 24 19 55 - Boudry: J.-P. Aerni, Garage des Jordils, av. du Collège 69, tél. (038) 42 13 95 - Chézard: U. Schurch, tél. (038) 53 38 68 - Fleurier: P. Joss, Place d'Armes 12, tél. (038) 61 11 72 - La Neuveville BE: Garage du Château S.A., route du Château 37, tél. (038) 51 21 90 - Peseux: Garage La Cité S.A., M. Priez, rue Boubin 3, tél. (038) 31 77 71.

28065-10



# VILLE DE BIENNE

## Ecole du Pasquart

### Du provisoire presque... définitif

**De notre rédaction biennoise :**  
Installée « provisoirement » depuis 26 ans dans un ancien hôpital du faubourg du Lac à Bienne, l'école secondaire romande du Pasquart attend toujours que son déménagement à l'école des Prés-Ritter devienne effectif. En attendant, les élèves et les maîtres travaillent dans des conditions très difficiles. Pour installer correctement les Romands dans leurs nouveaux locaux, la Municipalité prévoit un investissement de 2,5 millions environ. Mais le projet doit passer le barrage du Conseil de ville et de la votation populaire.

Plusieurs fois par jour, 350 élèves et 30 maîtres franchissent un porche d'entrée qui a piétiné allure: des poutres le soutiennent et évitent son éboulement. Dans les classes, les murs et les plafonds s'effilochent, laissant parfois entrer la pluie dans les locaux, comme par exemple dans le laboratoire de physique. Récemment, le directeur de l'établissement a reçu en retour des parents des livres scolaires complètement moisissés après un séjour dans le local à matériel. Les conditions de sécurité dans le bâtiment sont également problématiques :

l'issue de secours (la porte d'entrée) s'ouvre vers l'intérieur et, comme le remarque Marcel Aubry, directeur, « en cas de sinistre, les enfants pourraient sortir par les fenêtres du rez-de-chaussée ». Enfin, le bruit extérieur gêne la bonne marche des travaux scolaires. L'école est en effet coincée entre la ligne de chemin de fer Bienne-Soieboz, sur laquelle passent 61 trains par jour et la route cantonale Neuchâtel-Soleure, où le trafic est très important.

Emus par ces conditions de travail, certains parents viennent de constituer un groupe, « pour ne pas laisser trainer les choses ». Or, le déménagement de l'école du Pasquart dans des locaux de l'école secondaire alémanique des Prés-Ritter se fait attendre depuis cinq années.

d'architecture. Un premier chiffre, articulé l'été dernier dans un rapport au Conseil de ville, prévoyait un investissement de 2,527 millions.

Il faut en effet aménager entièrement 15 nouvelles classes pour les Romands, installer des salles pour les cours spéciaux, rénover certaines classes pour les élèves allemands. Toutes les parties concernées par ce projet ont été consultées, de même que la direction de l'instruction publique de Berne, qui a donné son accord de principe à la fin septembre.

#### DEUX MILLIONS ET DEMI

Pourtant, le montant à investir doit encore être soumis au Conseil de ville. Il risque d'ici là d'avoir légèrement évolué. On parle ainsi, à la direction des écoles, de 2,542 millions au total, avec une répartition par travaux à effectuer modifiée selon les desiderata de chacun. Un tel investissement devra être soumis au peuple, vraisemblablement au printemps 1982, et l'emménagement des élèves romands ne pourra pas se faire avant 1983 au plus tôt.

Cependant, certains politiciens biennois se demandent s'il ne serait pas judicieux, pour le Conseil municipal, de proposer plusieurs crédits. Ils craignent en effet que, sous prétexte d'un déménagement « absolument nécessaire, les autorités ne tentent de faire du neuf à l'école des Prés-Ritter ».

#### UN PROJET

Le Conseil municipal a confié en 1980 un projet de « transformation et d'assainissement du complexe des Prés-Ritter » à un cabinet privé

**Rédaction**  
**FAN-L'EXPRESS**  
**de Bienne**

**Bureau Cortési**  
**Route de Neuchâtel 140**  
**2505 BIENNE**

Tél. : 032 22 09 11  
Télex : 34 184

# CANTON DU JURA

« Watergate » au RJ

## Les Jurassiens de l'extérieur et le bureau exécutif condamnent les enregistrements clandestins

**De notre correspondant :**  
Nous avons signalé déjà que des enregistrements clandestins ont été effectués lors de séances du bureau exécutif du Rassemblement jurassien, par un membre porteur d'un appareil camouflé. Jusqu'à présent, les organes dirigeants du mouvement séparatiste avaient fait le silence sur ces pratiques curieuses, qui n'étaient parvenues à la connaissance du public qu'au moment où le président central, M. Bernard Mertenat, s'était adressé par lettre aux sections du mouvement pour sommer les personnes qui détendraient des enregistrements de les lui remettre.

Hier, à la suite d'une séance tenue mardi soir, le silence a été rompu. Le bureau exécutif du RJ a publié le communiqué suivant, qui confirme ce que nous avons écrit précédemment.

#### DES MESURES SERONT PRISES

La presse et la radio-télévision ont fait état d'une lettre adressée par le président du Rassemblement jurassien et aux groupements affiliés. Il y était question d'écoutes et d'enregistrements clandestins dont a été l'objet le bureau exécutif, le président sommant les responsables de lui remettre « le matériel résultant de ces opérations ».

« Le bureau exécutif, unanime, confirme que deux de ses membres sont compromis dans ces pratiques illégales. Il s'agit d'une affaire grave, la plus grave même qu'ait connue le mouvement depuis sa fondation, il y a trente-quatre ans.

L'article 179 bis du code pénal est très sévère à l'égard de la mouchardise et de la violation de la sphère privée. « Celui qui, sans le consentement de tous les participants, aura écouté à l'aide d'un appareil ou enregistré sur un porteur de son propre appareil, une conversation non publique entre d'autres personnes, celui qui aura tiré profit ou donné connaissance à un tiers d'un fait qu'il savait ou devait présu- mer être parvenu à sa propre connaissance au moyen d'une infraction visée au premier alinéa, celui enfin qui aura conservé ou rendu accessible à un tiers un tel enregistrement, sera, sur plainte, puni de l'emprisonnement ou de l'amende ».

Il appartiendra au bureau exécutif et au comité directeur de prendre, selon les statuts, les mesures qui s'imposent en l'occurrence et que les Jurassiens outrés leur réclament de toute part.

Il est infiniment regrettable que deux membres aient violé, par des moyens perfides et sophistiqués, le secret des délibérations qu'impose l'article 39 des statuts du Rassemblement jurassien. Le bureau exécutif est composé d'une équipe solide et compétente, formée de dix-neuf personnes, où les problèmes sont traités objectivement dans l'intérêt de la cause jurassienne et où chacun est tenu de respecter démocratiquement la règle de la majorité. C'est pourquoi les militants ne doivent pas se laisser troubler par des faux bruits ou des imputations fantaisistes », conclut le bureau exécutif du Rassemblement jurassien.

D'autre part, l'Association des Jurassiens de l'extérieur a elle aussi diffusé hier un communiqué pour faire part de son indignation et réclamer l'application des sanctions prévues par les statuts du mouvement. Sous le titre « Consternation chez les Jurassiens de l'extérieur », cette association écrit :

« Au sujet des agissements scandaleux dont a été victime le bureau exécutif du Rassemblement jurassien, et que les chaînes de la télévision suisse ont signalés le 25 octobre, puis l'ensemble de la presse quotidienne le lendemain, l'association des Jurassiens de l'extérieur :

- élève une vive protestation à l'adresse du ou des coupables d'enregistrements clandestins ;
- condamne sans équivoque et sans pardon le ou les auteurs, quel que soit leur rang ou leur fonction au sein du Rassemblement jurassien ;
- exige l'application sans délai des dispositions ou des sanctions prévues dans les statuts pour les actes préjudiciables au mouvement ;
- assure le président du Rassemblement jurassien, M. Bernard Mertenat, de son soutien, lui réitére son entière confiance et l'invite à ne céder en aucun cas à la machination en cours ;

- souhaite le rétablissement rapide du climat de confiance indispensable à la poursuite de la lutte contre l'emprise de Berne sur le Jura méridional. »

#### MACHINATION ?

L'affaire prend donc de l'ampleur. Les personnes mises en cause protestent par ailleurs du peu de gravité de leurs agissements, affirment être elles-mêmes victimes de machination et disent être en mesure de le démontrer.

C'est maintenant le comité directeur du Rassemblement jurassien qui empoignera le problème, la semaine prochaine vraisemblablement, après quoi une assemblée des délégués sera convoquée en vue d'une information de la base. Une affaire à suivre. BEVI

# Libres opinions

## Le départ de Raoul Kohler

Annoncée à l'improviste au milieu d'une période de législature, la démission de M. Raoul Kohler de son poste de conseiller municipal (il est directeur de la police et des services industriels depuis dix-sept ans) a causé pas mal de surprise et l'on n'a pas fini de commenter une décision à laquelle les non-initiés tout au moins ne s'attendaient nullement. Personnellement, je pense qu'elle peut se justifier.

L'un des défauts du régime démocratique suisse, c'est qu'il applique trop largement la parole biblique : « On donnera à celui qui a ». Dès qu'un homme politique a acquis un certain relief, on le met à toutes sauces, on l'écrase littéralement sous les charges et les mandats. Alors qu'il a pu s'acquitter honorablement, voire brillamment, d'une fonction ou deux, la multiplicité de ses tâches finira par l'empêcher de les exécuter correctement.

Est-ce là l'une des raisons qui ont incité M. Kohler à se retirer de l'exécutif municipal pour donner tout son temps à ses obligations de conseiller national ? Comme il le dit lui-même, il continuera à défendre les intérêts biennois sur le plan fédéral.

Et puis, peut-être préfère-t-il se retirer « en pleine gloire », sorti par la grande porte, à un moment où

aucun nuage n'est encore venu troubler l'atmosphère de confiance qu'il a su créer.

Quant aux « stratèges du café du Commerce », ils vous diront que, donnée à ce moment, cette démission permettra à un successeur moins connu d'accéder au Conseil municipal en esquivant le verdict des électeurs. En effet, dans des cas pareils, c'est le parti auquel appartient le démissionnaire qui peut proposer son successeur et, si aucun autre parti ne lui oppose de candidat, il est élu d'office.

Au moment d'écrire ces lignes, seule l'Alliance des indépendants a protesté avec véhémence, par une lettre ouverte, contre cette manière d'éviter la votation populaire.

#### RETROUVAILLES

Samedi passé, par le plus grand des hasards, nous nous sommes rencontrés, M. Raoul Kohler et moi, dans un restaurant près de la gare. Et, pendant quelques minutes, nous avons égrené des souvenirs communs : nous avions siégé ensemble entre autres au CASICB, ce groupement qui lutta d'arrachepied pour la création d'un gymnase de langue française, mais aussi au Conseil de ville et au Grand conseil. Notre goût pour la musique comme notre profession d'ensei-

gnants devaient nous rapprocher, même si, en politique, nos opinions différaient assez nettement.

« Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai démissionné », me confia-t-il. « Ma décision a été prise après une longue lutte intérieure, car, en fait, dans l'un et l'autre de mes départements, tout était en ordre. Mais je pense qu'il vaut mieux se concentrer sur une tâche limitée plutôt que de s'éparpiller. Et puis, au fond, mieux vaut partir que s'accrocher... »

Au cours de la conversation, nous avons évoqué les difficultés de notre ville d'adoption. Et j'ai senti à quel point son avenir le préoccupait. Il rêve, entre autres, d'une vie culturelle encore plus intense, d'une presse locale sachant mieux mettre en évidence cette capitale d'une région bilingue.

A l'entendre, je ne pouvais m'empêcher de regretter son départ. Certes, il défendra les intérêts de sa ville au Conseil national. Certes, il continuera à œuvrer en sa faveur dans d'autres fonctions.

Mais l'expérience acquise au cours des dix-sept ans de son activité à l'exécutif biennois constitue un actif difficilement remplaçable.

Si on avait proposé M. Raoul Kohler comme maire, j'aurais certainement voté pour lui. R. WALTER

# CARNET DU JOUR

#### CINÉMAS

Apollo : 15h et 20h15, Mad Max.  
Capitole : 15h et 20h15, Beau-père.  
Elite : permanent dès 14h30, Fantaisies pour couples.  
Lido 1 : 15h, 18h et 20h30, Les soudoués passent le bac.  
Lido 2 : 15h, 18h et 20h15, Lola.  
Métro : 19h50, Le shérif et les extraterrestres et Super-Infran.  
Palace : 14h30 et 20h30, Auf dem Highway ist die Hoelle los; 16h30 et 18h30, Transbrasil.  
Rex : 15h et 20h15, Escape to Victory, (dernier jour); 17h45, Les demoiselles de Wilko, (d'Andrzej Wajda).  
Studio : permanent dès 14h30, Jeux intimes.

Musée Schwab : faubourg du Lac : musée de préhistoire et d'archéologie (Petinesca), 14h - 17h.  
Galerie 57 : Serge Brignoni, 15h - 19h, 20h - 22h.  
Galerie d'art de l'Atelier : Shoichi Hasegawa, 14h30 - 21h.  
Galerie Michel : Hans Stalder, peintures, dessins, 17h - 20heures.  
Galerie UBS : Walter Bickel, peintures, heures normales.  
Société des Beaux-Arts : H. R. Giger, rétrospectives, 16h - 18h, 20h - 21h30.  
Nortin : Susi Mettraux-Helbling, acryl; Juerg Peter, aquarelles; Myrta Nardin.  
CEPOB : et station ornithologique suisse de Sempach; au nouveau gymnase, sous-sol; « L'oiseau et son milieu », 9h-12h, 14h-18h.

Galerie Suzanne Küpfer, Nidau : Jean-Loup Sieff, 16h - 19h.  
Librairie Daniel Andres : galerie art et mode, Joachim Lothar et Hansjuergen Gartner. Heures d'ouverture : librairie, 14h - 21h; art et mode, 14h - 19h.  
THÉÂTRE, CONCERT  
Salle Farel : à 20h15, Rondes pour percussionniste, Carnet de piano pour Léo, concertino pour clarinette, percussion et piano, de Daniel Andres. Avec la participation de Hans Koch, clarinette; Emile de Ceuninck, percussion; Franziska Thoni, piano (avec le soutien de la ville de Bienne).  
Pharmacie de service : Dufour, rue Dufour 89, tél. 424656.

# CANTON DE BERNE

#### SAINT-IMIÉRI

## Assemblée de la FJB à Péry M. Friedli président

Réunie pour la 13<sup>ème</sup> fois à Péry, l'assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB) a renouvelé mercredi soir son bureau et élu à sa présidence M. Meinhard Friedli, démocrate du centre, maire de Sonvilier. Le groupe autonomiste, invité à présenter un candidat au bureau, a décliné cette offre à ses yeux insuffisante.

Le nouveau président, élu pour deux ans, succède au radical Henri Graf, de Malleray. Les deux vice-présidents seront en premier lieu Jean Maurer, socialiste, d'Orvin, et en second lieu Franz Ochsenbein, radical de Tavannes. Tous trois ont recueilli de 37 à 38 voix parmi les 50 délégués présents.

Les autonomistes ont refusé le siège qui leur était réservé d'office suite à une décision de l'assemblée du 27 juin 1979. Avec un autonomiste sur les cinq membres du bureau, un tiers de la population de la région ne se-

rait pas équitablement représentée, a expliqué un porte-parole autonomiste.

Les délégués ont aussi entendu la réponse à une interpellation autonome concernant la situation économique du Jura bernois. Celle-ci « dépasse les pronostics les plus pessimistes », remarquait l'interpellateur, qui regrettait l'inaction de la FJB. Une interpellation « sans objectivité » et faite dans un esprit « inacceptable », lui fut-il répondu. André Ory, président du conseil de la FJB, a rappelé que cela concerne l'ensemble de la chaîne jurassienne, et que l'on ne manque pas de s'en préoccuper.

L'assemblée a enfin accepté de créer huit emplois (dont quatre d'assistants sociaux) au sein du nouveau service social du Jura bernois, auquel 22 communes ont adhéré. Elle a aussi approuvé l'octroi à l'Université populaire jurassienne d'une subvention de quelque 160.000 fr pour les activités qu'elle déploiera dans le canton de Berne en 1982 (ATS).

## « Place du 1100me » : un projet devisé à un demi-million

(c) On prépare activement la future célébration du 1100<sup>ème</sup> anniversaire de Saint-Imier. La date des festivités a été fixée au mois de juin 1984 ; elles seront étalées sur deux week-ends. La presse avait, il y a peu, annoncé le projet caressé par le comité central : réaliser une « place du 1100<sup>ème</sup> » sur l'emplacement de l'actuelle place du 16-Mars. Il s'agirait en fait d'une place piétonne équipée en conséquence. Un dossier a été transmis à la Municipalité qui l'étudie et donnera ses conclusions au début de 1982.

De ce dossier, il ressort que le projet est devisé à une somme globale de 550.000 francs. Il est prévu 160.000 fr. pour le pavage de cette place, 80.000 fr. pour l'éclairage, 100.000 fr. pour les plantations de verdure, 160.000 fr. pour la circulation et signalisation et 50.000 fr. de frais divers.

## Rencontre entre responsables de la FJB et délégués du Conseil exécutif

Les responsables de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB) et la délégation du Conseil exécutif bernois pour les affaires jurassiennes se sont réunis mardi à Moutier pour une séance de travail, a annoncé mercredi l'office bernois d'information. La réunion a porté sur les expériences faites au cours des trois premières années d'exercice des droits de coopération de la partie romande du canton de Berne.

De la discussion, il est ressorti que la concertation instituée depuis 1979 entre le Jura bernois, Bienne romande et les autorités et l'administration centrales a été « très fructueuse ». Il a été possible de tenir « très largement compte », dans la vie cantonale, des vœux « légitimes » des habitants de cette région. Cependant, certaines améliorations sont encore envisagées. (ATS)

## Diesse : paysage hivernal pour la foire



(Avipress-Carrel)

**De notre correspondant :**  
De la neige et un temps maussade étaient au rendez-vous de ce dernier lundi d'octobre à l'occasion de la foire de Diesse. Malgré cela et sans rien changer aux anciennes habitudes, dès la pointe du jour, les premiers forains occupaient leur place habituelle.  
Si la matinée a été relativement calme et qu'aucune pièce de bétail n'a été présentée sur la place de foire, par contre la courte éclaircie de l'après-midi a vu l'animation des grandes foires.  
La foire de Diesse représente pour le plateau de Diesse le baromètre d'une saison, la bourse des affaires de toute une région. D'année en année, elle occupe plus de place.

# La Banque cantonale ouvre une succursale à Courrendlin et fait un tour d'horizon

**De notre correspondant :**  
La Banque cantonale du Jura, qui n'en est qu'à sa troisième année d'existence, a fait hier un pas de plus en direction de sa clientèle : elle a ouvert officiellement une agence à Courrendlin. Ainsi, la quatrième localité en importance du nouveau canton obtient un service de plus. L'établissement bancaire cantonal se décentralise et améliore une implantation encore trop limitée, la Banque cantonale de Berne n'ayant pas été très entreprenante en ce domaine sur territoire jurassien. Les organes dirigeants de la banque ont profité de l'occasion pour rendre public un bulletin de santé de leur jeune établissement.

Autour de M. Jacques Saucy, président du conseil de direction, se trouvaient hier, pour renseigner la presse, M. Jobin, directeur général, M. Salvade, directeur général adjoint, M. Frossard, directeur de la succursale de Delémont, et M. Wicht, fondé de pouvoir. Il ressort de l'exposé présenté par M. Jobin que la marche des affaires se poursuit et se développe de façon très satisfaisante. Entre la fondation de la banque en juin 1979 et la fin septembre 1980, le bilan a passé de 425 à 837 millions (+ 96,94 %), les avances à la clientèle ont fait un saut de 351 à 688 millions (+ 96 %), le total des dépôts de la clientèle a fait un bond de 257 à 488 millions (+ 89,88 %). Quant au mouvement, s'il était de 8,094 milliards en 1979, il avait passé à 16,125 milliards en 1980.

(BCJ) a fait un gros effort dans le domaine des crédits et des prêts, surtout dans celui des prêts hypothécaires (peu rentables). Elle a accordé plus de 300 crédits de construction depuis son ouverture. Grâce à elle en particulier, le Jura se trouve en 1981 au onzième rang des cantons suisses en ce qui concerne la construction des maisons familiales (150 à 160 en 1980). La BCJ occupe actuellement 102 personnes, dont 19 apprentis. Elle a créé près de 40 emplois nouveaux depuis deux ans et continuera sur sa lancée en ce domaine, car le personnel est actuellement surchargé de travail.

La banque jurassienne augmentera encore son implantation dans les années à venir. L'année prochaine, elle ouvrira une succursale à Boncourt. A noter que toutes les opérations bancaires peuvent être effectuées de

chacune de ses succursales, toutes étant reliées à l'ordinateur central par un terminal informatique.

Dans un domaine plus général, M. Salvade brossa un tableau de la situation conjoncturelle actuelle, très inflationniste. Il parla de l'évolution du marché des capitaux : épargne privée qui n'afflue plus dans la même proportion qu'autrefois, demande de capitaux qui ne cesse de s'accroître, compartimentage inverse à la normale pour l'approvisionnement des fonds, les durées les plus courtes étant mieux rémunérées que les longs termes. Les perspectives à moyen terme pourraient être positives. 1982 sera une année de correction de taux, avec peu d'investissements nouveaux.

La BCJ s'efforcera de stimuler les activités indispensables à l'industrie et au commerce. Elle maintiendra son marché dans le secteur privé en s'efforçant d'affirmer sa position de collecteur de fonds, en offrant à la population jurassienne les moyens réguliers d'une conjoncture qui ne sera pas des plus faciles.

Pour sa part, M. Frossard établit un diagnostic de la situation économique dans le district de Delémont. Nous reviendrons sur cet intéressant exposé dans une prochaine édition.

Toute la mode pour la femme moderne



Neuchâtel  
20, rue de l'Hôpital  
25 35 25 Parking du Seyon  
Lausanne Genève Neuchâtel  
La Chaux-de-Fonds Fribourg



**VÉHICULES A MOTEUR**

**Occasions avantageuses**

- Renault 20 TS, 81  
12.000 km
- Renault 5 Alpine, 81  
jantes sport, 580 km seulement
- Renault 5 Alpine, 81  
8000 km seulement
- Renault 14 TL, 80  
28.000 km
- Renault 14 TL, 80  
33.000 km
- Peugeot 305 SR,  
break, 80  
26.000 km
- Peugeot 305 GL,  
break, 81  
5000 km
- Peugeot 104 GL, 79  
37.000 km
- Garantie 100% - échange - paiement partiel



**BIENNE**

à la nouvelle rte de Berne, tél. (032) 25 13 13. 28438-42

**OCCASIONS**

- Opel Kadett Caravan
- Opel Ascona SR
- Citroën GS break
- Opel Ascona 1600
- Opel Ascona 1900 S
- Mazda 626
- Opel Manta 1900 SR
- Opel Manta 1900 GT/E
- Peugeot 304
- Opel Manta CC 2000
- Opel Record coupé
- Talbot 1307
- Opel Record 2000
- Opel Record caravan
- Toyota Corolla
- Toyota Corona
- Opel Senator CD

28895-42



**OCCASIONS DE CONFIANCE.**

- |                            |                |
|----------------------------|----------------|
| <b>Mercedes 280 E</b>      | aut. 1979      |
| <b>Senator 2.8</b>         | aut. 1980      |
| <b>Senator 3.0 E</b>       | aut. 1980      |
| <b>Monza 2.8</b>           | aut. 1979      |
| <b>Commodore</b>           | 1974-80        |
| <b>Rekord</b>              | 1973-81        |
| <b>Rekord Caravan</b>      | divers modèles |
| <b>Ascona</b>              | 1975-81        |
| <b>Manta</b>               | 1974-80        |
| <b>Manta GTE</b>           | 1979-80        |
| <b>Kadett</b>              | divers modèles |
| <b>Kadett</b>              | traction avant |
| <b>Citroën GSX</b>         | 1980           |
| <b>Datsun Coupé</b>        | diverses       |
| <b>Simca Horizon</b>       | 1978           |
| <b>Renault Fuego</b>       | 1981           |
| <b>Renault 14</b>          | 1978-79        |
| <b>Renault Break 12 TL</b> |                |
| <b>Fiat Ritmo</b>          | 1979           |
| <b>Fiat 132</b>            | aut. 1979      |
| <b>Capri 2.3 S</b>         | 1980           |
| <b>Taurus 2.3 S</b>        | 1978-79        |
| <b>Granada</b>             | aut. 1977      |
| <b>Escort</b>              | aut. 1977      |
| <b>Peugeot 305 GLS</b>     | 1979           |
| <b>Peugeot 504 TS</b>      | 1978           |
| <b>Mazda RX2</b>           | 1976           |
| <b>Volvo 343 DL</b>        | 1979           |
| <b>Volvo 244 GLS</b>       | 1979           |
| <b>Volvo 264 GL</b>        | 1979           |
| <b>Volvo 244 DL</b>        | 1975           |
| <b>Golf GLS</b>            | 1980           |

- ...et beaucoup d'autres
- Expertisées
- Echange, paiement partiel
- Garantie

Auto Besch AG Opel-Center  
Route de Boujean 100 Bienne  
Téléphone 032 41 55 66

**AUTOBESCHAG**

**NOUVEAU**

# Select No3

2 mg goudrons  
0,2 mg nicotine

7 mg goudrons  
0,6 mg nicotine

4 mg goudrons  
0,4 mg nicotine

1 mg goudrons  
0,1 mg nicotine

## Select: l'avant-garde

**Alfetta 2.0 GTV**

modèle 77, jaune  
**Alfetta 1.8 L**  
modèle 78, bleue  
**Mini Estate**  
modèle 77, ocre  
Station Agip  
Ph. SCHWEIZER  
Tél. 25 80 04.

**Renault 20 TS**

modèle 1979, 43.000 km.  
Expertisée, parfait état.  
Tél. (039) 23 15 19. 28858-42

**Porsche 924, 1978**

vert foncé mét., équipement CH,  
64.000 km, non accidentée, très  
soignée.

**Porsche 924, 1980**

rouge, équipement CH, toit amovi-  
ble, 17.000 km, non accidentée.  
Echange possible.  
B. Rageth c/o AMAG BERNE  
Tél. (031) 42 52 22. 28861-42

**Chevrolet Malibu 307**

Expertisée mai 81.  
Toutes options.  
Tél. (08) 31 45 87,  
repas. 47621-42

**Golf GTI**

modèle 80,  
51.500 km, parfait  
état. Fr. 11.300.—  
Tél. 42 47 13  
(repas). 34830-42

**VW 1300**

1973.  
Expertisée ou non.  
Tél. 25 37 83. 34831-42

**Ford Capri**

vert métallisé,  
modèle mars 1981,  
5000 km.  
Tél. (039) 23 98 71.  
28867-42

**ACHAT TOUTES  
VOITURES DES 1973  
PAIE IMMÉDIAT - CASH -  
TEL. 021 / 56 21 88  
(08.00 h - 21.00 h)  
AUTO KLÖTI  
PUIDOUX-CHEXBRES  
24772-42**

**Bus VW**

combi aménagé pour  
camping, toit  
surelevable. D'occasion,  
prix à discuter.  
Tél. (038) 46 14 06.  
34849-42

**Simca 1100 TI**

non expertisée.  
Prix intéressant.  
Tél. 33 21 50, le  
soir. 34791-42

**Occasions**

Opel Manta GTE,  
80  
Opel Ascona E,  
80  
Fiat 131 4 p, 77  
Ford 1.6 14 p, 77  
Volvo 264 GL, 76  
Garage  
Ledermann  
Le Landeron  
Tél. 51 31 81  
Agence Datsun. 34476-42

**OCCASIONS GARANTIES**

**M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie**  
GARAGE DU LITTORAL Pierre-à-Mazel 51  
CONCESSIONNAIRE DEPUIS 1931 **PEUGEOT**

|                      |      |             |
|----------------------|------|-------------|
| PEUGEOT 104 GL6      | 1978 | Fr. 5.800.— |
| PEUGEOT 104 SL       | 1978 | Fr. 6.300.— |
| PEUGEOT 304 GL break | 1976 | Fr. 5.800.— |
| PEUGEOT 304 SLS      | 1978 | 31.000 km   |
| PEUGEOT 305 GLS      | 1979 | 30.000 km   |
| PEUGEOT 305 SR       | 1970 | Fr. 8.800.— |
| PEUGEOT 404 GL       | 1967 | Fr. 3.800.— |
| PEUGEOT 504 coupé TI | 1979 | 50.000 km   |
| PEUGEOT 504 TI       | 1974 | Fr. 4.500.— |
| PEUGEOT 504 L        | 1977 | 57.000 km   |
| PEUGEOT 504 Fam.     | 1978 | Fr. 8.900.— |
| PEUGEOT 504 L        | 1980 | 32.000 km   |
| PEUGEOT 604 SL aut.  | 1976 | Fr. 8.800.— |
| AUDI 80 L            | 1974 | Fr. 3.300.— |
| VW SCIROCCO TS       | 1976 | Fr. 7.800.— |
| MINI 1000 JPS        | 1979 | 23.000 km   |

Livrables tout de suite - garanties - reprises  
ouvert le samedi de 9 h à 16 heures 28924-42

**25 99 91**

**Particulier vend de particulier main**

**FIAT 127**  
sport  
année 1979,  
20.000 km.  
Prix : Fr. 6850.—  
Tél. (038) 31 25 44,  
le soir. 47659-42

**Belles occasions**

**VW Golf GLS**

1978, 54.000 km,  
4 portes bleu métallisé.

**Austin Allegro**

1500 spécial 1978,  
48.000 km, 4 portes

**VW Passat LX,**

1978, 70.000 km, avec  
hayon arrière.  
Facilités de paiement  
Garage Beau-Site,  
Cernier  
Tél. (038) 53 23 36.  
28242-42

**Occasions Renault 14 TS**

79-11  
**Renault 5 TL**  
78

**Renault 4 TL**

79  
**Renault 4 F6**  
non vitré, 79  
Garage Ledermann  
Le Landeron  
Tél. 51 31 81  
Agence officielle  
Datsun. 34474-42

**AUTO-LOCATION**

33 11 44

**AUTO-LOCATION**

33 11 44

**AUTO-LOCATION**

33 11 44

**GARAGE DU ROC**

Hauterive [NE] 119282-V

**A vendre de particulier**

**Opel Rekord 1900**

Expertisée,  
Fr. 2200.—  
Tél. (038) 25 23 06,  
dès 19 h 30. 34771-42

**A vendre Audi 100 L**

expertisée, parfait  
état, Fr. 3400.—  
Tél. 24 27 72. 34866-42

**A vendre Suzuki trial 125 cm<sup>3</sup>**

modèle 1980,  
3200 km.  
Tél. 36 16 42, dès  
18 heures. 34846-42

**Offres d'emplois**

**1<sup>re</sup> COIFFEUSE**

ou éventuellement coiffeuse dames  
et messieurs.  
Place stable.  
Semaine de 5 jours.  
Faire offres : Otto FREI  
Galerie Beau-Rivage  
1006 LAUSANNE  
Tél. (021) 26 29 23. 28898-36

**Vous êtes menuisier**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28497-36

Bureau d'affaires et de promotion à Neuchâtel  
cherche pour compléter son équipe dynami-  
que

**SECRÉTAIRE CONFIRMÉE**

aimant la sténodactylo et ayant le sens de  
l'organisation.  
Allemand et anglais, écrit ou parlé, représen-  
terait un avantage.  
Rémunération en rapport avec expérience et  
qualifications.

Faire offres manuscrites avec photo,  
sous chiffres 87-873 à Assa Annonces  
Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2001 Neu-  
châtel. 28894-36

**BUREAU D'HORLOGERIE  
À LA CHAUX-DE-FONDS**  
engage tout de suite ou pour date à convenir,  
pour son Département technique et contrôle

**UN RESPONSABLE TECHNIQUE**

qui assumera la gestion de ce département et  
qui travaillera de façon indépendante.  
En outre, il sera en contact direct avec nos  
fournisseurs.  
Langue anglaise désirée, mais pas indispen-  
sable.  
Nous offrons, à une personne dynamique, un  
salaire en rapport avec ses capacités.

Veillez adresser vos offres avec curri-  
culum vitae sous chiffres 91-488 à Assa  
Annonces Suisses S.A., 31, av. Léopold-  
Robert, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS. 28937-36

**Stimule sans exciter.**

**INCA CAFE**  
lyophilisé

sans caféine pour le café nature  
ou le café crème.



# Mutations aux postes supérieurs de l'armée

BERNE (ATS). — A la suite de deux mises à la retraite, le Conseil fédéral a procédé mercredi à trois nominations à des postes supérieurs de l'armée suisse. Le brigadier Emmanuel Stettler sera le nouveau directeur de l'Office fédéral de l'adjudance, le colonel EMG René Ziegler dirigera l'Office fédéral des troupes de protection aérienne et le colonel EMG Hans Bachofner commandera les écoles centrales.

Les trois officiers nommés accèdent en même temps à un grade supérieur. Le brigadier Stettler est promu divisionnaire. Il succède, à la tête de l'Office fédéral de l'adjudan-

ce, au divisionnaire Walter Scherrer, qui prend sa retraite. Emmanuel Stettler est actuellement chef des troupes de protection aérienne et directeur de l'Office fédéral des troupes de protection aérienne, poste qu'il cède donc au colonel EMG René Ziegler. Ce dernier est promu en même temps brigadier. Actuellement, il dirige la section « activités hors du service de l'état-major du groupement de l'instruction ». Ces deux nominations seront effectives à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1982.

La troisième nomination prendra effet le 1<sup>er</sup> août 1982. Il s'agit donc de celle du colonel EMG Hans Ba-

chofner, actuellement chef de la division « organisation et administration de l'état-major du groupement de l'instruction » et qui occupera le poste de commandant des écoles centrales. Il est promu en même temps divisionnaire. Il succédera au divisionnaire Hans Wächter qui prend sa retraite.

Aux deux divisionnaires qui quittent leurs fonctions, le Conseil fédéral a adressé ses remerciements pour services rendus. Les trois nominations décidées mercredi font partie du programme de poursuite de la planification du personnel.

SUITE

# OUI À KAISERAUGST

Dès que le Conseil fédéral aura adopté définitivement son message — M. Léon Schlumpf n'a pas indiqué de date mais a parlé de « très bientôt » — les Chambres s'en saisiront. Plusieurs scénarios sont alors envisageables. Le Parlement approuve. Dans ce cas, le Conseil fédéral peut accorder l'autorisation de construire sous réserve toutefois des diverses exigences en matière de sécurité. Le parlement use de son droit de veto. La balle est alors dans le camp de la société promotrice qui, forte de l'autorisation de site qu'elle a déjà reçue en 1972, peut demander une indemnité pour les investissements qu'elle a réalisés jusqu'ici. La SA de Kaiseraugst a déjà dépensé près d'un milliard de francs à ce titre. Un tiers environ de cette somme pourrait être récupéré par la vente des carburants nucléaires et des terrains. Le dédommagement pour la somme restante ferait l'objet de tractations entre la société et le Conseil fédéral. Si les parties ne pouvaient se mettre d'accord, le Tribunal fédéral devrait trancher.

Le projet de centrale nucléaire de Graben (BE) est étroitement lié à cette future décision des Chambres fédérales. En effet, le Conseil fédéral a admis la nécessité de construire une seule centrale nucléaire pour les années nonante. Si le parlement refuse Kaiseraugst, le gouvernement devra poursuivre l'examen du projet de Graben. Dans le cas contraire, ce projet disparaîtra provisoirement dans un tiroir, le Conseil fédéral ne pouvant actuellement se prononcer sur les besoins énergétiques de la décennie suivante, a déclaré en substance M. Léon Schlumpf.

A propos de l'éventuelle protection policière du chantier de Kaiseraugst contre les opposants, M. Léon Schlumpf a déclaré que le département fédéral de justice et police avait déjà pris ses dispositions en collaboration avec le canton d'Argovie. Ce problème est à l'étude depuis 1975, année de la première occupation du chantier. M. Schlumpf a refusé de donner des détails afin, a-t-il dit, de

ne pas nuire à l'efficacité de ces mesures. Si la centrale nucléaire de Kaiseraugst devait être réalisée, ses promoteurs devront prévoir un système de chauffage à distance. L'installation d'un tel réseau dépendra toutefois de vœux de la région concernée. Toujours est-il qu'une énergie de 460 mégawatts thermiques pourrait être prélevée à cette fin sur la centrale. Ce chiffre correspond à la moitié de l'énergie de chauffage consommée par toute la région bâloise. A en croire le rapport « Climod » (étude des effets climatiques de la centrale de Kaiseraugst), un tel captage ne réduirait guère les émissions de chaleur et de vapeur mais il aurait en revanche des effets importants sur la qualité de l'air respiré dans la région. La consommation de mazout et, par conséquent, les émissions de fumée et de gaz toxiques, baisseraient notablement. Pour la seule agglomération bâloise, les spécialistes prévoient une baisse de 30% des émanations de dioxyde de soufre et de 10% des émissions d'oxydes d'azote (en hiver).

## Article constitutionnel sur l'aide à la presse

### On attendra la conception globale des « media »

BERNE (ATS). — La question d'un article constitutionnel sur l'aide à la presse attendra, pour être réglée, la conception globale des « media »,

qui pourrait être prête au début de l'année prochaine. C'est à l'idée du Conseil fédéral qui a proposé, mercredi, au cours de sa séance hebdoma-

daire, que les débats parlementaires sur l'initiative demandant des mesures en faveur de la presse soient ajournés jusqu'à l'achèvement du plan d'ensemble des moyens d'information collective que prépare la commission Kopp.

Les Chambres se prononceront sur cette proposition. L'initiative en question, qui a pour auteur le socialiste lucernois Anton Muheim, vise à obtenir une décision anticipée du parlement — donc avant la conception globale des « media » — au sujet de l'article constitutionnel sur l'aide à la presse. Elle présente un projet d'article constitutionnel dont une commission du Conseil national reprend, à peu de choses près, le libellé.

Mais le Conseil fédéral, tout en proposant l'ajournement des débats sur la question, prend tout de même position sur le projet d'article constitutionnel modifié par la commission. C'est ainsi qu'il estime que l'expression « dans toutes les parties du pays » — où devraient être prises les mesures en faveur de la presse — n'est pas claire. A son avis, cet élément est déjà inclus dans la notion de « diversité » de la presse. Le gouvernement s'en prend aussi à la mention, dans la constitution, de la compétence de légiférer « en dérogeant, s'il le faut, au principe de la liberté du commerce et de l'industrie ». A son avis, le texte de l'article serait suffisamment efficace sans cette adjonction puisque les prescriptions à édicter viseraient à « empêcher des positions dominantes ».

Au sujet de l'octroi de « subventions », le Conseil fédéral fait remarquer qu'elles impliqueraient la création d'une base constitutionnelle, les dispositions en vigueur ne répondant pas exactement aux objectifs de l'aide à la presse. D'autre part, il est d'avis que des subventions n'auraient pas suffi à empêcher les concentrations qui se sont produites à la suite des fusions survenues à Bâle, à Berne et dans certaines régions rurales. Il ne faut pas oublier, déclare-t-il, que l'aide à la presse ne doit pas s'attacher à sauvegarder les structures existantes au point de se limiter à assurer le maintien d'un grand nombre de publications: il s'agit plutôt de veiller à la diversité de leur contenu. De nombreux journaux s'efforcent de satisfaire cette exigence en reproduisant des opinions et des tendances culturelles diverses. De leur côté, la radio et la télévision y contribuent aussi.

En considérant l'ensemble de la situation, le Conseil fédéral ne voit donc pas qu'il y ait urgence à créer un article constitutionnel dans ce domaine et la chose pourra être coordonnée avec la conception globale des media. Le gouvernement rédigera un bref rapport sur la marche à suivre dès qu'il aura en main le texte des experts sur la conception globale des « media ».

#### TEXTE DE L'INITIATIVE MODIFIÉ PAR LA COMMISSION

Article 55 bis est. (nouveau)

1. La Confédération prend des mesures visant à favoriser la diversité et à assurer l'indépendance de la presse dans toutes les parties du pays.
2. Si ces mesures ne suffisent pas, la Confédération peut, en dérogeant, s'il le faut, au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, édicter des dispositions destinées à garantir la diversité et l'indépendance de la presse et à empêcher des positions dominantes.
3. La Confédération encourage la formation et le perfectionnement professionnels dans le domaine de la presse.

## De la satisfaction à la colère

BERNE (ATS). — La décision du Conseil fédéral d'autoriser la SA de Kaiseraugst à construire la centrale nucléaire qu'elle projette a suscité mercredi des réactions immédiates, qui vont de la satisfaction à la colère.

Parmi les grands partis gouvernementaux, l'UDC approuve le Conseil fédéral, le PRD et le PDC se montrent nuancés alors que les socialistes sont proches de l'indignation. Quant aux intéressés directs, opposants ou promoteurs, leurs positions se sont brusquement figées, la colère des uns et la satisfaction des autres formant un violent contraste.

#### REACTIONS DES PARTIS POLITIQUES

Dans une première prise de position, l'Union démocratique du Centre (UDC) a déclaré à l'ATS qu'elle avait appris avec satisfaction la « décision claire et rapide » du Conseil fédéral sur Kaiseraugst. Elle qualifie cette décision de « seule correcte » et rappelle qu'elle partage le point de vue du gouvernement sur la nécessité d'une nouvelle centrale pour les années 90.

Le parti radical démocratique (PRD) affirme quant à lui que la décision positive du Conseil fédéral était prévisible depuis que celui-ci avait admis le principe d'une nouvelle centrale pour la décennie à venir.

A l'instar du parti démocrate-chrétien (PDC), il estime que c'est aux Chambres fédérales de « prendre leur décision en considérant tous les aspects du problème », aussi bien économiques qu'humains.

Le PDC estime que l'approbation du projet de Kaiseraugst va dans le sens de la loi sur l'énergie atomique esquissée dans un récent arrêté fédéral. Le PDC est particulièrement satisfait de ce que la décision du Conseil fédéral implique sa prise en main par le parlement et partant un débat politique plus large, où il sera tenu compte tant des impératifs économiques que des réticences exprimées par la population de la région concernée.

Quant aux socialistes, ils traitent la décision du Conseil fédéral de « conséquente mais fautive », selon les termes du président du parti M. Helmut Hubacher. Ils reprochent au gouvernement d'être tombé dans l'impasse qu'il avait lui-même préparée en acceptant le principe du besoin d'une nouvelle centrale pour les années 90.

Cette décision ne ferait qu'illustrer l'une des dominantes de la politique suisse, le « maquignonnage ». M. Hubacher s'est par ailleurs montré des plus sceptiques en ce qui concerne le débat au parlement, dans lequel il avoue ne pas placer « un grand espoir ».

« Nous nous réjouissons de l'octroi d'une autorisation générale pour notre projet de centrale à Kaiseraugst » a déclaré pour sa part le président de la société Energie nucléaire de Kaiseraugst SA, M. Ulrich Fischer. Un communiqué publié par la société

ajoute qu'il s'agit, là, « d'un pas supplémentaire important permettant d'éviter un déficit futur dans l'approvisionnement électrique du pays. Kaiseraugst SA espère que la procédure d'approbation aux Chambres fédérales se déroulera rapidement « selon des critères objectifs » et affirme que la centrale le cas échéant correspondra aux normes les plus modernes en ce qui concerne la sécurité.

Dans le même sens, un porte-parole du Forum de l'énergie de la Suisse du Nord-Ouest a exprimé sa satisfaction — « enfin une décision claire » — mais a ajouté que des difficultés risquaient de surgir dans la région bâloise. Les responsables du Forum espèrent toutefois « qu'ils pourront discuter avec ces gens » et que le recours à la violence sera évité.

Ce point de vue est également partagé par l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA).

Du côté des opposants, la déception et la colère dominent. Dans un communiqué commun, les trois mouvements d'opposition à la centrale de Kaiseraugst (Communauté de travail suisse de protection nucléaire, Comité d'action de la Suisse du Nord-Ouest contre les centrales nucléaires et Comité d'action non-violente de Kaiseraugst) critiquent violemment la décision du Conseil fédéral. Ils accusent le gouvernement de favoriser les intérêts de promoteurs au détriment d'une population de près d'un demi-million d'habitants. Les trois mouvements ont appelé à une manifestation de protestation sur le site de la centrale pour samedi prochain. Autre voix, celle du World Wildlife Fund suisse (WWF), qui déplore cette « déci-

sion erronée » et en appelle à la raison du parlement.

La décision du Conseil fédéral est également jugée regrettable tant à Bâle-Ville qu'à Bâle campagne, dont le président du Conseil d'Etat M. Paul Manz a déclaré que l'on « se défendra avec les moyens de la démocratie et de l'Etat de droit ».

A Berne, par contre, un sentiment de « soulagement » domine. Aux dires du conseiller d'Etat Henri Sommer, chef du département cantonal des transports et de l'énergie la construction de Kaiseraugst évierait en effet au canton de nouveaux problèmes à Graben, où se dessine également une forte opposition.

#### SURPRISE À KAISERAUGST

Dans la commune de Kaiseraugst, principale intéressée, la décision a été accueillie « avec surprise » mercredi matin par le président M. Meinrad Schmid. Le Conseil communal s'est réuni d'urgence dans l'après-midi et a réaffirmé sa position de toujours, un refus absolu de la centrale. Selon les déclarations qu'il a faites à l'ATS, le projet actuel ne correspond pas à celui sur lequel les habitants de la commune ont eu à se prononcer. Par ailleurs, la population a depuis, voté à plusieurs reprises et à une forte majorité contre l'implantation de la centrale sur le territoire de la commune. Enfin, un dernier argument vient s'opposer à la construction d'une centrale sur le site envisagé: le projet d'édification de plusieurs bâtiments locaux, au milieu desquels un réacteur nucléaire et ses accessoires sont impensables.

## Voici comment tout a commencé

BERNE (ATS). — Après la décision du Conseil fédéral quant à l'avenir de la centrale nucléaire de Kaiseraugst, voici une brève chronologie des événements et rebondissements de ces dernières années.

5 octobre 1966: la société « Motor Colombus SA » dépose au Palais fédéral une demande d'autorisation de site pour la construction d'une centrale nucléaire à Kaiseraugst (Argovie).

17 août 1969: les électeurs de la commune de Kaiseraugst approuvent par 174 voix contre 125 l'extension de la zone industrielle; ce qui rend ainsi possible l'étude de l'éventuelle construction d'une centrale nucléaire.

15 décembre 1969: les autorités fédérales accordent une autorisation de site pour la construction d'une centrale nucléaire à Kaiseraugst, dans le canton d'Argovie. Le projet qui prévoit pour le refroidissement le procédé « par écoulement », soulève l'opposition de différentes parties.

Mars 1971: le Conseil fédéral interdit l'utilisation des eaux du Rhin et de l'Aar pour le refroidissement de nouvelles centrales nucléaires.

Août 1972: le département fédéral des transports, des communications et de l'énergie accorde une nouvelle autorisation de site pour la centrale de Kaiseraugst. Le projet prévoit cette fois 2 tours de refroidissement.

Novembre 1972: le Conseil d'Etat argovien approuve à l'unanimité le projet de construction. De nombreuses oppositions et recours sont toutefois déposés, notamment par le Conseil communal de Kaiseraugst, le Conseil d'Etat de Bâle-Ville, la Municipalité de Rheinfelden et une dizaine d'associations ou de privés. Tous sont rejetés par le Tribunal administratif du canton d'Argovie et par le Tribunal fédéral.

7 décembre 1973: le Conseil communal de Kaiseraugst autorise la construction de la centrale. La décision est confirmée quelques semaines plus tard par le Conseil d'Etat argovien. Les opposants non violents organisent un premier « Sit-in » sur le terrain de la future centrale.

28/29 janvier 1974: le Conseil d'Etat argovien confirme l'autorisation de construire. La société « Energie nucléaire de Kaiseraugst SA » est créée à Aarau.

### ROMANDIE

## Fisc : Fribourg à la traîne ?

Pas content, le gouvernement fribourgeois, de la statistique fiscale publiée chaque année par Berne. Il a attendu la mise en vigueur des « améliorations » de la loi fiscale cantonale pour recalculer ses propres chiffres. Hier, il les a balancés aux journalistes. Le président du Conseil d'Etat, M. Ferdinand Masset, a donné le fin mot de l'histoire: en statistique, « on peut tenir des raisonnements à l'infini ».

Précisément, l'infini frigourgeois commence là où se termine la campagne électorale de novembre. La mauvaise posture du canton dans le palmarès du contribuable le plus tondu de Suisse a rendu service aux socialistes exclus du gouvernement. Ils ont lancé une initiative populaire pour améliorer le sort du citoyen-contribuable. Mais cette initiative ne sera pas votée avant les élections. On ignore si elle est décemment applicable dans un canton qui affiche 20 millions de déficit au budget 1982 et espère équilibrer ses comptes en 1981. Et si l'initiative passe la rampe, on attend avec joie les numéros d'équilibre budgétaire du gouvernement. Avec ou sans socialiste...

Reste les fameux chiffres. Le Conseil d'Etat a chargé le service cantonal des contributions d'établir un tableau comparatif de la charge fiscale réelle des chefs-lieux des cantons romands, de Berne et du Tessin. Les calculs ont été établis par chaque administration cantonale sur la base d'exemples concrets. Au contraire de la statistique fédérale — dont Berne va modifier des critères usés depuis 20 ans —, la statistique parallèle fribourgeoise tient compte de la déduction des primes pour l'assurance-maladie. Un exemple: un contribuable fribourgeois marié, père de deux enfants de moins de 16 ans, gravite au milieu du classement romand, alors que le Jurassien est le plus frappé et le Tessinois, le moins. Ce critère de déduction des primes d'assurance-maladie est-il probant, dans un canton où les primes payées sont très fortes et pas intégralement déduites? Le gouvernement en est certain. La réalité est différente. Et si la statistique fédérale était à demi-fausse, la fribourgeoise est à demi-juste. Chiffres pour chiffres, c'est du même.

Pierre Thomas

### TESSIN

## Assemblée des délégués de l'Union PTT Pour la levée du blocage du personnel

LUGANO (ATS). — Non à la privatisation, levée du blocage du personnel, semaine de 40 heures et nouvelles estimations des fonctions, tels sont les titres de la résolution adoptée mercredi matin à Lugano par les délégués de l'Union PTT. Durant leur assemblée de trois jours, les quelque 500 représentants des 25.000 adhérents du syndicat ont également accepté des propositions demandant la retraite à la carte dès 60 ans, et la retraite à 62 ans pour tout le personnel de la Confédération. Ils ont en revanche refusé la création d'un indice syndical des prix.

Thème sous lequel se déroulait l'assemblée, le refus de la privatisation de l'entreprise des PTT a fait l'unanimité. Les délégués de l'Union suisse de fonctionnaires des postes, téléphones et télégraphes estiment qu'une telle

mesure n'aurait pas forcément pour conséquence une réduction du prix des taxes téléphoniques. En revanche, elle entraînerait soit une forte hausse des taxes postales, soit une réduction importante des services offerts.

Le blocage du personnel a eu pour conséquence une sérieuse aggravation des conditions de travail et porte atteinte à la qualité des prestations du personnel, déclare la résolution. L'Union PTT demande la levée du blocage et s'opposera à l'introduction du plafonnement car ces mesures empêchent le développement normal de l'entreprise.

C'est quasiment sans aucun débat que les délégués se sont prononcés pour l'introduction, dans les meilleurs délais, de la semaine de 42 heures et, dès 1984, de 40 heures. De même, ils demandent la retraite flexible à partir de 60 ans, et la retraite à 62 ans pour tout le personnel de la Confédération.

Enfin, dans leur résolution, les membres de l'Union PTT revendiquent une révision de la classification de l'ensemble des fonctions du personnel en uniforme de la poste et de celles du personnel technico-artisanal des télécommunications. Ceci, vu l'augmentation des exigences.

#### NON À UN INDICE SYNDICAL DU CÔÛT DE LA VIE

Durant l'assemblée qui a pris fin mercredi, les délégués ont également refusé une proposition de la section Genève-téléphone qui demandait à l'Union syndicale suisse (USS) de créer un indice général du coût de la vie « tenant compte en priorité des dépenses effectives des travailleurs et de leurs familles ». Ils ont ainsi suivi la recommandation de leur comité central qui estimait que la création d'un indice syndical provoquerait une riposte des

patrons et que l'on aurait alors en Suisse trois indices. Ce qui donnerait lieu à des conflits continus. D'autre part, il a été annoncé que le mouvement syndical ne disposait ni des moyens, ni de l'infrastructure pour calculer lui-même un indice des prix.

Parmi les 57 propositions examinées par l'assemblée, l'une demandait que le 1<sup>er</sup> mai devienne un jour férié payé, et une autre que les retraités des PTT se voient accorder la gratuité de l'abonnement au téléphone.

Enfin, les 10.000 facteurs du pays manifesteront peut-être dans la rue si, d'ici à la fin du mois de mars 1982, la direction des PTT n'apporte pas de solution satisfaisante à une revendication concernant la classification et le traitement du personnel de distribution. L'assemblée a apporté son soutien à la détermination des facteurs d'organiser des manifestations si le problème n'est pas résolu.

### INFORMATIONS FINANCIÈRES

## L'industrie de la broderie marque des points

ZURICH (ATS). — L'industrie suisse de la broderie est en plein essor. Les exportations des six premiers mois 1981 (95% de la production est vendue à l'étranger) ont augmenté de 17,6% par rapport à la même période de 1980, totalisant 140 millions de francs. Dans son dernier « Panorama conjoncturel », l'Union de Banques Suisses relève que l'utilisation moyenne des capacités est très élevée dans cette branche, soit 94% pour les métiers à broder automatiques à navettes et même 98% dans la broderie automatique. Les prix de vente par kilo ont été en moyenne de 9,8% supérieurs à ceux du premier semestre 1980.

Les expéditions en direction du continent africain ont enregistré le plus fort taux de croissance (+ 19%), représentant ainsi 10,3% des exportations globales. Les livraisons en Grande-Bretagne (+ 52%) et en Autriche (+ 24%) ont aussi progressé plus que la moyenne, alors que celles en Italie ont stagné. Néanmoins, avec 19,5% du total, l'Italie demeure le principal client de l'industrie suisse de la broderie.

Grâce surtout à la position prépondérante qu'ils occupent dans le monde sur le plan de la qualité et de la créativité, les brodeurs suisses envisagent l'année 1982 avec confiance. Seul point noir, le protectionnisme qui tend à se généraliser, telle l'interdiction à l'importation décidée par le Brésil et le Mexique.



# CONCERT D'ORGUE YAMAHA

Mercredi 4 novembre 1981, à 20 h 15

En première partie, quelques prestations de nos élèves du cours d'orgue de Neuchâtel

\*\*\*\*\*

La concertiste de réputation mondiale

## YUKA MATSUO

jouera pour vous sur le fameux modèle D-85

AULA DU MAIL - NEUCHÂTEL

## Hug Musique

Votre Maison de Musique.

En Suisse romande à Neuchâtel, Genève, Lausanne, Sion, Vevey.

Tél. (038) 25 72 12

28061-10

### MODÈLES EXPOSITION

après Salon-Expo  
du Port  
LAVE-LINGE  
FRIGOS  
CUISINIÈRES  
LAVE-VAISSELLE  
CONGÉLATEURS

**RABAIS  
JUSQU'À**

**30 %**

Livraison gratuite

**CRETEGNY  
& CIE**

Comptoir ménager  
fbg du Lac 43  
Neuchâtel  
Tél. 25 69 21.

28013-10

### Transformation et retouche

de  
vestons -  
pantalons  
manteaux - robes  
costumes  
**RÉPARATION**  
de poches  
et fermetures éclair  
à pantalons  
**SUR MESURE**  
costumes -  
manteaux  
et robes  
**R. POFFET**  
Tailleur, Ecluse 10  
Neuchâtel  
Tél. (038) 25 90 17  
135007-10

## CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| V | E | N | A | N | A | B | N | R | U | O | J | A | C | A |
| O | D | R | A | N | C | N | O | I | T | A | T | S | I | I |
| I | O | N | U | U | T | E | O | D | C | E | D | R | M | C |
| C | M | T | E | O | F | L | D | A | N | E | N | M | O | S |
| I | U | M | U | R | E | R | S | A | R | O | E | R | A | S |
| A | E | R | O | R | I | S | A | O | T | N | B | N | A | G |
| S | E | R | U | B | E | A | V | G | S | S | G | N | N | C |
| T | U | T | E | R | I | I | T | E | E | U | G | U | O | L |
| O | A | F | I | H | B | L | V | I | I | T | E | D | E | I |
| N | E | E | F | R | C | I | I | N | D | M | E | R | U | E |
| E | S | B | E | I | G | A | E | E | I | E | T | L | L | N |
| R | S | H | R | I | X | N | G | L | R | C | R | L | A | P |
| T | E | A | L | U | O | E | B | L | E | U | E | E | L | P |
| O | R | E | N | I | O | U | S | P | A | I | S | U | H | A |
| V | T | E | S | S | S | T | S | E | V | M | S | E | P | S |

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un appareil médical.

Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Aucun - Axer - Baratineur - Bouche - Boire - Cal - Circulaire - Citronnade - Chemiserie - Cheminée - Concorde - Crin - Choix - Ciel - Cuver - Croc - Cythère - Hexacorde - Homécourt - Hêtre - Houx - Localité - Litré - Losange - Monter - Niais - Phrase - Rôti - Roux - Roide - Ruine - Seudre - Ton - Toutou - Venise - Viennoise - Villandry - Villejuif - Vent.

(Solution en page radio)

# Des affaires comme vous n'en ferez pas tous les jours! Pas même chez Toyota.

Entretenez-vous avec un agent Toyota. Il vous fera une offre de reprise des plus intéressantes. Autrement dit: c'est le moment ou jamais de faire une affaire avec Toyota.

## TOYOTA

LE N°1 JAPONAIS, EN SUISSE AUSSI.

50037-10

## ENCADREMENTS

A. COI

Evoles 14 - Neuchâtel - Tél. 25 77 93

- Gravures originales d'artistes contemporains
- Reproductions miniatures, miroirs, etc.
- PETITE GALERIE PERMANENTE

OUVERT DE: 8 h-12 h - 14 h-18 h 30 SAMEDI: 8 h-17 h

24007-10

### Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

# Actuel: Les nouvelles Raichle-Flexon!



Avec les nouvelles RAICHLÉ FLEXON, vous skiez d'emblée nettement mieux!

**Flexon 6:**  
Tige haute avec languette à 6 nervures faisant ressort, pour les cracks. Fr. 390.-

**Flexon 4:**  
Modèle de pointe à tige basse, 4 nervures, idéal pour la naissance basse du mollet. Fr. 280.-

**Flexon 5:**  
Le super-modèle à 5 nervures pour dames et messieurs exigeants. Fr. 330.-



Flexon 6:

Flexon 5:

Les plus de 130 magasins spécialisés INTERSPORT Suisse recommandent maintenant les nouvelles RAICHLÉ FLEXON avec la languette Powerflex révolutionnaire. Et votre magasin spécialisé

INTERSPORT vous propose également en exclusivité la CARTE DE GARANTIE DE SERVICE afin que sport et vacances deviennent une partie de plaisir. Conseils compétents, choix énorme, le tout complété de la GARANTIE DE SERVICE INTERSPORT - Avouez que c'est tentant!



INTERSPORT

**muller sports sa**  
sous les arcades  
neuchâtel-tél. 25 19 93  
andré frochoux - michel audétat

28757-10

**Raichle**

nouveau à  
Neuchâtel

super salaires

pour:

**menuisiers  
maçons  
plâtriers**

☎ 038-25 02 35

28020-36

Gérance d'immeubles  
cherche

**secrétaire qualifiée**

Nous offrons:  
poste indépendant, avantages sociaux, 13<sup>ème</sup> salaire.  
Possibilité de logement à Genève.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres H 902303-18 à Publicitas, 1211 Genève. 28120-36

# armourins

Votre Innovation à Neuchâtel

**RÔTI  
DE PORC**

(épaule) kg

**15.-**

**JAMBON  
MODÈLE**

100 g

**2.10**

**COQUILLES  
ST-JACQUES**

garnies la pièce

**3.50**

**FILETS  
DE MERLAN**

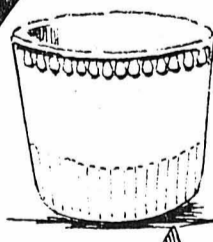
le kg

**7.-**

28915-10

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

## NOUVEAU! CACHE-POTS EN CÉRAMIQUE



Ronds:  
12 cm 6.60  
14 cm 7.50  
16 cm 8.60  
18 cm 11.20  
20 cm 13.30

octogonaux:

bas: 400 7.80  
401 10.20  
402 12.80  
haut: 392 14.20  
391 10.30  
390 7.50

28009-10



NEUCHÂTEL

Pl. des Halles 13  
Tél. 25 48 22  
M<sup>me</sup> M. Hirschi

NANT/VULY  
M. Schmutz  
Tél. 037/73.14.06

## DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS - LIVRAISONS

locaux, suisses et internationaux

**PHILIPPOZ-DUCOMMUN**  
Tél. (038) 25 29 95 - Neuchâtel

Un coup de fil, nous nous rendons à domicile.  
Devis sans engagement.

## OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de moyenne importance  
fabriquant des articles médicaux  
cherche

### UN RÉGLEUR

responsable de 10 à 15 personnes travaillant sur des petites presses à serier.  
Cette fonction pourrait très bien convenir à un aide-mécanicien ou un horloger ayant déjà de l'expérience dans la conduite de personnel de production.  
Nous offrons:  
- situation stable  
- caisse de retraite  
Entrée: à convenir.

Faire offres sous chiffres 80-59675 à Assa Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne avec curriculum vitae, références et photo.

28421-36

## MÉCANICIEN AUTO

Nous engageons  
tout de suite  
ou pour date  
à convenir

28886-36

**GARAGE HIRONDELLE**  
PIERRE SENN  
2000 NEUCHÂTEL  
Tél. 24 72 72

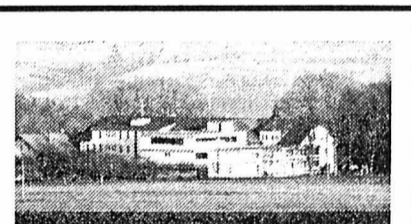
On cherche tout de suite

## EXTRA

débutante acceptée.  
Heures et jours à convenir.  
Horaire du soir ou du jour.

Faire offres à Restaurant Brasserie BAVARIA, Grand-Rue, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 57 57.

28938-36



### Hôpital du Val-de-Ruz

Hôpital régional de 110 lits, situé en pleine campagne, à 12 km des villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel cherche

### aide-concierge

de nationalité suisse ou étrangers avec permis B ou C.  
Semaine de 42½ heures, congé samedi et dimanche.  
Entrée en fonction: 4 janvier 1982 ou à convenir.

Renseignements au tél. (038) 53 34 44 auprès de l'administrateur de l'hôpital. 28133-36

## Prêt-à-porter

**Chedel**  
Couture  
NEUCHÂTEL  
2, RUE SAINT-HONORÉ - TÉL. 25 43 46

engagerait

### JEUNE FILLE

pour petits travaux,  
quelques heures par semaine.  
Se présenter à la rue Saint-Honoré 2.  
Tél. 25 43 46. 28922-36

### Gain accessoire

Vous disposez d'un téléphone, vous souhaitez exercer à domicile une activité variée et rémunératrice.  
Pas d'investissement.  
☎ (022) 61 15 80. 28993-36



football

Recrudescence de la violence en Allemagne

L'arbitre neuchâtelois Sandoz au centre d'une polémique...

La « Bundesliga » a connu samedi dernier une recrudescence de violence qui a été stigmatisée par tous les commentateurs sportifs de RFA.

Deux mois après le terrible fauchage d'Ewald Liene, qui avait eu la cuisse déchirée sur une longueur de 13 cm, le stoppeur de l'Eintracht Brunswick, le Suédois Hass Borg, a en effet eu le tibia fracturé sur un violent tackle d'Emmanuel Guenther du SC Karlsruhe. Borg pourrait être immobilisé pour plusieurs mois. D'autre part à Darmstadt, le « libero » du FC Nuremberg, Horst Weyerich, a été expulsé du terrain après avoir littéralement abattu d'un coup de poing au foie le joueur de Darmstadt, Bodo Mattern.

Mais la violence peut aussi être le fait du public. On en veut pour preuve la pierre reçue à la tempe par Hansi Mueller, l'un des joueurs vedettes du VfB Stuttgart. On la trouve aussi à tous les niveaux : l'assassinat d'un « supporter » du club de première division amateur du FC Sarrebruck, battu à mort par des « supporters » du FC Hambourg qui voulaient se venger de la défaite de leur équipe en championnat, a montré que les professionnels ne détenaient pas la palme dans ce domaine. Les victimes demandent des sanctions plus sévères, alors que les responsables, la Fédération ouest-allemande en tête, ont jusqu'ici fait preuve d'une inquiétante mansuétude.

L'affaire Liene, qui avait à l'époque dé-

frayé la chronique, était ainsi tombée dans l'oubli. Les fautes, le joueur de Brême Norbert Siegmann et son entraîneur Otto Rehagel, suspect d'incitation à la violence, n'avaient finalement pas été suspendus par la Fédération (DFB).

Ewald Liene, qui rejoue depuis quelques semaines pour son club, ne l'entend cependant pas ainsi. Il a décidé de porter plainte pour coups et blessures auprès du tribunal de Brême. Quant au club de Brunswick, il a purement et simplement demandé la suspension à vie d'Emmanuel Guenther. Ce dernier se défend d'avoir agi intentionnellement et a adressé aussitôt ses excuses à Borg. Là non plus, la Fédération n'a pas prononcé de sanctions, au grand émoi des responsables de Brunswick, qui veulent, à leur tour, se porter partie civile. La DFB s'appuie cette fois-ci sur le fait que l'arbitre Suisse Georges Sandoz, qui dirigeait la rencontre en vertu des échanges d'arbitre entre la Suisse et la RFA, a sifflé un coup franc et n'a pas jugé bon d'expulser Guenther, qui n'a même pas écopé d'un carton jaune. Les décisions d'un arbitre sont sacrées et nous ne pouvons passer notre temps à contrôler leur bien fondé, estime encore les responsables de la fédération.

Quoi qu'il en soit, le championnat de première division ouest-allemand n'est pas prêt de perdre sa réputation de l'une des compétitions les plus dures du monde.

Juniors UEFA : sélection suisse

Seize joueurs ont été retenus par le département technique de l'ASF en prévision du match des juniors UEFA « moins de 16 ans » Suisse-Italie, qui aura lieu le 4 novembre à Locarno.

La sélection :

Gardiens : Gabriele Camponovo (Lugano) et Patrick Tornare (Bulle). — Défenseurs : Pierre Dely (Martigny), Marco Dirren (Sion), Stefan Eugster (Goldach), Bruno Huesser (Bremgarten) et Alexander Imhof (Grasshopper). — Demis et attaquants : Andy Baer (Young Fellows), Christophe Bonvin (Sion), Remo Halter (Lucerne), Laurent Jay (Servette), Markus Petrig (Einsiedeln), Luca Pedrotti (Lugano), Peter Senn (Laufenburg), Claudio Taddei (Derendingen) et Michel Vera (La Chaux-de-Fonds).

● Championnat suisse de première ligue groupe 3 : Baden-Buchs 4-1 (1-0). - Groupe 1 : Martigny - La Tour de Peilz 4-1 (3-0).

Sandoz : «Je n'ai pas vu l'agression de Guenther»

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'agression du joueur d'Eintracht Braunschweig Guenther sur l'international suédois de Karlsruhe Borg a défrayé la chronique tant en Allemagne qu'en Suisse.

Pourquoi en Suisse? Pour la simple et bonne raison que l'arbitre de ce match de championnat de «Bundesliga» n'était autre que quelqu'un de chez nous, Neuchâtelois de surcroît : l'ex-footballeur de ligue nationale Georges Sandoz, dont l'ascension dans le monde des «hommes en noir» a été exceptionnellement rapide.

Qu'on en juge : son premier sifflet, Georges Sandoz l'a tenu le 1<sup>er</sup> octobre 1976 pour un match de juniors dans le canton. A peine quatre ans plus tard (le 25 octobre 1980), après avoir gravi tous les échelons, il dirigeait déjà un match de ligue A. Zurich-Nordstern! Depuis, il s'est toujours acquitté de sa tâche avec brio au plus haut échelon national, si bien qu'il est en passe d'être nommé arbitre FIFA (international), à la fin de cette saison.

L'ACCIDENT

Dans le cadre des échanges entre arbitres suisses et allemands, donc, voilà notre homme appelé pour diriger la rencontre Karlsruhe-Eintracht Braunschweig ce dernier week-end. A la 35<sup>me</sup> minute de ce match, survient l'accident dont on n'a pas fini de parler.

Georges Sandoz explique : «Le défenseur de Braunschweig Borg reçoit le ballon à une vingtaine de mètres de son but, sur le côté droit, et se prépare à dégager son camp lorsque Guenther l'attaque. Je me trouvais à ce moment-là près du rond central, exactement dans l'axe des deux joueurs se disputant le ballon. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas vu l'agression, le dos de Guenther me cachant la scène. Borg est parvenu à dégager, mais dans le choc qui a suivi son tir j'ai entendu un bruit effroyable. C'est pourquoi j'ai sifflé, sanctionnant la faute de Guenther, sans l'avoir vue pour autant. Je me suis alors rendu vers Borg, qui gisait au sol. Si j'avais vu une quelconque blessure sur la jambe du malheureux, il n'aurait pas été trop tard pour sortir mon carton rouge. Mais il n'y avait aucune trace qui pouvait justifier l'expulsion de Guenther, puisque, je le répète, je n'ai pas vu la scène. Borg s'est même relevé, avant d'aller recevoir des soins sur la ligne de touche. Il n'a certes pas pu reprendre la partie, mais c'est seulement à cinq minutes de la fin du match que l'ambulance est arrivée pour transporter le malheureux à l'hôpital. D'ailleurs, à la mi-temps, l'entraîneur de Braunschweig Uli

Maslo ne m'a pas fait la moindre remarque sur mon arbitrage. Au contraire, il m'a dit qu'il était satisfait, ne sachant encore pas à ce moment que la jambe de Borg était cassée. Il faut préciser en outre qu'à la pause le résultat était de 1-0 pour Braunschweig...»

A la fin du match, gagné 2-1 par Karlsruhe, Maslo avait changé son opinion, qualifiant de «scandaleuse» la décision de l'arbitre suisse qui n'avait pas expulsé Guenther.

«AUCUNE EXCUSE»

«J'ai revu la scène à la TV après le match. Je dois reconnaître qu'effectivement la faute de Guenther méritait l'expulsion. Je ne cherche aucune excuse, poursuit Georges Sandoz.

Cependant, ô paradoxe, le journal «Bild Sonntag» donnait le lendemain la meilleure note du week-end à l'arbitre suisse. Comme quoi, ce «blanc» a été pardonné par certains, pas par d'autres. On parle même d'une suspension de Georges Sandoz pour une quinzaine de jours après cette «faute» d'arbitrage. Qu'en pensez-vous?

«J'ai effectivement reçu en début de semaine un coup de téléphone de M. Scheurer, chef de la commission des arbitres suisses. Il m'a parlé de cette éventuelle suspension, que je comprend d'ailleurs fort bien puisque je reconnais mon erreur. Mais il faut attendre les résultats de l'enquête menée parallèlement en RFA. Les images de la TV risquent bien d'être décisives, puisqu'on parle de suspendre Guenther, dont la réputation de «porteur de semelle» est bien établie et qu'il n'en est pas à son coup d'essai : l'année dernière il avait écopé de 11 avertissements... Ce que j'ignorais avant de diriger la rencontre.»

COMPLEXE

Bref, le cas est plutôt complexe. Comment prendre des sanctions contre un joueur qui n'a même pas été averti sur l'action qu'on lui reproche? De la décision qui prendra la Fédération allemande, dépend directement celle de la commission des arbitres suisses à l'égard de Georges Sandoz. Pour l'instant, ce dernier se prépare à aller diriger Winterthur-Chiasso, pour le compte de la Coupe de Suisse, dimanche après-midi. On lui souhaite plus de chance qu'en Allemagne!

Philosophie, Georges Sandoz, qui est chef des arbitres neuchâtelois, conclut en souriant : «J'avais décidé de prendre des sanctions contre certains de nos directeurs de jeu de ligues inférieures. Si je suis suspendu, on pourra dire que j'ai montré l'exemple...» F. PAYOT

yachting

La Course autour du monde, 2<sup>me</sup> étape

Le Cap - Auckland au travers des «Roaring Forties»

Vingt-six voiliers, de quatorze nationalités différentes, prendront samedi, à quinze heures locales, le départ de la deuxième étape. Le Cap-Auckland, de la Course autour du monde. La première manche, Portsmouth-Le Cap, a été remportée en temps réel par le sloop hollandais «Flyer» (Cornelius van Rietschoten) et en temps compensé par le Français «Kriter IX» (André Viant).

Pour rallier le port néo-zélandais, situé à plus de 6000 milles nautiques du Cap, les concurrents de cette troisième Course autour du monde vont

devoir naviguer dans les «Roaring Forties» (les «40<sup>mes</sup>» — degrés de latitude sud — rugissants) de sinistre réputation. De tous temps, les navigateurs ont redouté cette région du globe, caractérisée par des mers énormes, des vents violents, des icebergs, et l'idée d'y faire courir des voiliers était qualifiée de «démentielle» il y a seulement une dizaine d'années.

Lors de la première Course autour du monde, en 1973, trois équipiers avaient été emportés par des vagues déferlantes. En dépit des efforts désespérés de leurs compagnons, ils n'avaient pu être récupérés. Cette possibilité ne semble pourtant pas éliminer outre mesure la majorité des équipages cette année : cette étape, parce qu'elle ne pardonnera aucune défaillance physique ou psychologique, révélera sans doute mieux la valeur des uns et des autres que la première, estimant-ils.

Pour le Français Eric Tabarly (51 ans), qui occupe actuellement la vingtième place en temps compensé avec son ketch «Euromarché», Portsmouth-Le Cap n'a été qu'une loterie du début jusqu'à la fin, en raison des conditions météorologiques. Le double vainqueur de la «Transat en solitari-

re», qui a retrouvé le plein usage de son épaule, cache mal son amer-tume mais estime que son bateau peut encore obtenir de bons résultats d'étape, surtout dans les mers du Sud.

Les concurrents sont d'accord pour estimer que, par rapport aux deux premières courses autour du monde (1973-74 et 1977-78), le niveau des équipages et des voiliers s'est considérablement amélioré. Ce professionnalisme croissant, le voilier hollandais «Flyer» l'illustre à merveille : arrivé premier en temps réel au Cap, il a été révisé de la semelle de quelle à la pomme de mât par des spécialistes aux honoraires coûteux et son équipage affiche un calme presque irritant.

Compte tenu des écarts creusés dans la première étape, la victoire finale en temps compensé ne devrait pas échapper à l'un des sept premiers du classement provisoire : Kriter IX, Charles Heidsieck 3, Flyer, Berge Viking, Alaska Eagle, Outward Bound et le Suisse Disque d'Or 3. Le sloop hollandais «Cerameco/New Zealand» (Peter Blake), qui a dématé dans la première étape, partira favori pour remporter l'étape Le Cap-Auckland en temps réel.

Givens voudrait montrer Neuchâtel Xamax aux Anglais

Dimanche 25 octobre à midi. Une bande de joyeux drilles se retrouvent à l'apéritif au «Salon-Expo du Port». Tous sportifs, vivants «connaisseurs en football». Les discussions vont bon train, quand l'un d'entre eux reconnaît Don Givens, l'étranger de Neuchâtel Xamax, dans la foule. Aussitôt, les compères l'interpellent. Souriant, l'Irlandais salue ses admirateurs. L'occasion est trop belle ; on ne va pas en rester là et, sur leur lancée, ils l'invitent à les rejoindre. C'est la surprise : s'excusant auprès de sa femme et de ses deux petites filles, il les rejoint et, avec une gentillesse et une spontanéité qui surprennent tout le monde, il répond calmement et ouvertement au flot de questions qui lui arrivent de tous côtés.

C'est ainsi de façon fortuite qu'il nous a été permis de faire le point avec la nouvelle figure du football suisse, le joueur qui a jusqu'ici suscité le plus de remarques, positives ou négatives, de la part des médias et surtout

du public. Comment en est-il arrivé à jouer au sein de la formation du président Facchinetti?

— A la fin de la saison dernière, j'ai eu des contacts de clubs belges, hollandais et suisses. Après réflexion, mon choix s'est porté sur la Suisse, en raison de son calme, et je ne le regrette surtout pas ; je m'y sens très bien.

L'accueil? — Il paraît que j'ai été ou que je suis encore critiqué, mais il est très difficile de faire l'unanimité. D'autre part, je ne comprends pas (encore) le français et, de ce fait, je ne lis pas les journaux. Alors...

Que pensez-vous de Neuchâtel Xamax? — J'ai été surpris en bien. Non seulement nous pratiquons un bon football et la réussite nous accompagne, mais en plus nous avons une ambiance excellente. Travailler dans de telles conditions, quel plaisir ! Quant à mon rôle dans l'équipe, je laisse le soin à Gilbert Gress de le définir. Je peux seulement dire que j'aime mieux le poste de centre-avant et que, pour mon équipe, j'aimerais marquer plus de buts. Mais l'essentiel, c'est le résultat.

Comment doit-on interpréter vos sorties régulières au cours de la seconde mi-temps?

— Il n'y a rien à interpréter. Au début de la saison, j'ai été blessé, d'où un besoin de m'économiser. Cela a été le cas contre Aarau, par exemple, où une fois l'équipe sur la bonne voie, ma sortie ne pouvait être que bénéfique en vue du match de Malmö.

Au sujet de Malmö, comment envisagez-vous le match retour?

— C'est OK.

CONTRE DES ANGLAIS

Le sujet paraît être tabou. On ne saurait s'en étonner. Restons prudent et parlons au conditionnel :

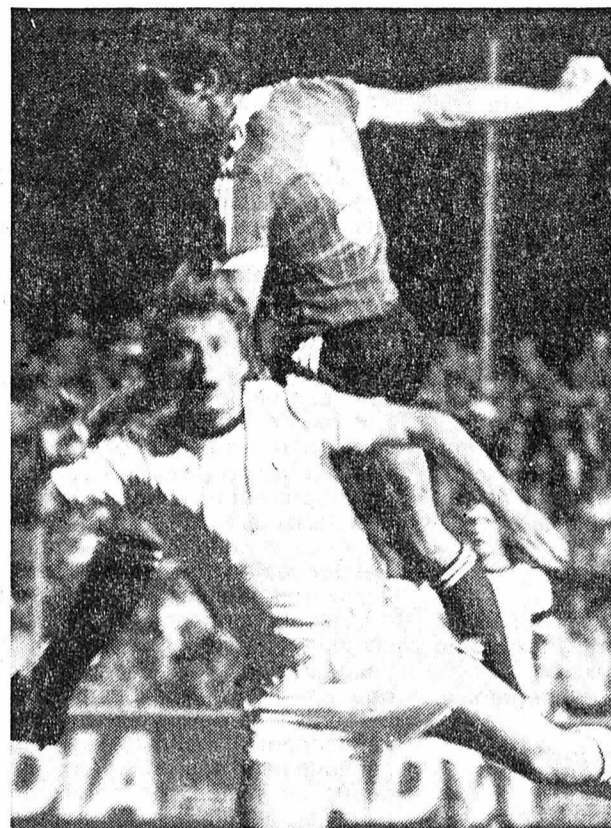
En cas de victoire, quelle équipe aimeriez-vous affronter au tour suivant?

— Pas de problème : une équipe britannique, pour montrer notre football aux Anglais. Arsenal, par exemple.

Dernière question : la Coupe du monde et l'Irlande... — La qualification sera difficile, très difficile, surtout que la France et la Hollande doivent gagner ; pas question de spéculer. La qualification, pour nous, s'est estompée à «Landsdown Road», lors du match nul contre la Belgique.

Sur ces paroles quelque peu mélancoliques, Don Givens prend congé de nous et rejoint sa petite famille. Les compagnons se regardent, étonnés par la simplicité de cet homme, vedette s'il en fut, mais avant tout un professionnel sachant faire la part des choses.

Bonne continuation, Don ! P. M.



A L'AISE. — L'air de Neuchâtel semble bel et bien convenir à Givens, qui s'y propulse avec aisance ! (Avipress-Treuthardt)

Coupe de Suisse : en place pour les 16<sup>mes</sup> de finale !

Novembre a les yeux plus gros que le ventre. Son menu comprend : l'important match Suisse-Roumanie, les coupes européennes, la Coupe de Suisse, plus quatre tours de championnat. Que de promesses de jubilations et de grincements de dents ! Chaque chose en son temps, la fin de semaine étant réservée à la Coupe de Suisse, plus précisément aux 16<sup>mes</sup> de finale, qui se dérouleront sur trois jours.

Si, lors des 32<sup>mes</sup>, les clubs de ligue A devaient obligatoirement se rendre chez l'adversaire, il n'en va pas de même cette fois. Tous ayant passé l'examen avec succès, il y aura du déchet : pas moins de huit

d'entre eux seront en confrontation directe. Ce sont les souffre-douleur du tirage au sort : Sion-Servette, Young Boys-Vevey, Bellinzzone-Bâle, Lucerne-Zurich. En championnat, n'ont pas encore eu lieu : Sion-Servette et Bellinzzone-Bâle, donc pas de points de comparaison. En revanche, nous avons Young Boys-Vevey (5-1) et Lucerne-Zurich (0-2). Servette doit prouver qu'il est devenu une grande équipe de coupe, au contraire de Sion à l'aise dans ce genre d'exercice. Sa victoire n'étonnerait pas. A part Young Boys gagnant certain, les quatre autres ont tous leurs chances. Voici pour les moins bien lotis.

L'étape au-dessus est occupé par ceux de ligue A devant en découdre avec la B. Neuchâtel Xamax-Aarou : affaire classée, Aarau-Berne : une belle occasion pour les Argoviens. La Chaux-de-Fonds-Lausanne : partie très ouverte, Lausanne ne sachant pas tenir le rôle de favori et s'il devait y avoir de la neige, tout est possible. Locarno-Saint-Gall : les Tessinois ne partent pas battus d'avance, si c'est à Saint-Gall de faire le jeu. Winterthur-Chiasso.

Un peu plus verni, Bulle qui reçoit Leytron de première ligue, alors que les grands «boleux» Grasshopper et Nordstern, se mesureront à Aaldorf et Amriswil, de deuxième ligue. Bien qu'en déplacement, tous deux passeront l'obstacle. Notons que Grasshopper ne se fatigue pas, car après Glaris de troisième ligue, une deuxième lui est offerte.

Une seule rencontre verra deux équipes de Ligue B opposées l'une à l'autre : Wettingen-Mendrisio, où l'avantage du terrain est déterminant. Pour clore, deux matches verront quatre équipes de première ligue : La Tour-de-Peilz-Delémont et

Schaffhouse-Baden. Ces confrontations sont intéressantes, chaque club jouant dans un groupe différent. Sur la base des classements, Delémont est supérieur à la Tour, l'avantage du terrain pouvant corriger le tir, alors que Schaffhouse, tête de ligne et qui n'a perdu qu'un match, est favori.

En piste pour les 16<sup>mes</sup> et que les surprises fleurissent. Quoi qu'il en soit, la disparition de la deuxième ligue est probable, alors que la première ligue est certaine de garder au moins deux de ses représentants. On est curieux de voir combien de B sauront leur place. A.E.M.

Coupe du monde : Portugal éliminé

● Tbilissi. — Eliminatoires de la Coupe du monde, groupe 3 : URSS - Tchecoslovaquie, 2-0 (1-0). — Classement : 1. URSS 6/11 (16-1) ; 2. Pays de Galles 7/10 (12-4) ; 3. Tchecoslovaquie 7/9 (14-5) ; 4. Islande 8/6 (10-21) ; 5. Turquie 8/0 (1-22).

● Tel-Aviv. — Eliminatoires de la Coupe du monde, groupe 6 : Israël - Portugal 4-1 (4-1). — Classement : 1. Ecosse 7/11 (8-2) ; 2. Suède 8/8 (7-8) ; 3. Irlande du Nord 7/7 (5-3) ; 4. Israël 7/5 (6-9) ; 5. Portugal 7/5 (6-10).

● Italie. — Championnat de première division (match en retard) : Fiorentina - Ascoli 0-0.

Deuxième ligue Cortaillod-Bôle : un match à quatre points

Renvoyé deux fois, le derby Cortaillod-Bôle aura lieu ce soir au terrain de La Rive. Pour les deux formations du Littoral neuchâtelois, cette rencontre est d'une extrême importance.

Au décompte des points perdus, c'est Bôle qui, jusqu'ici, est en position de force. Les «vert et blanc» n'ont en effet abandonné que quatre points en neuf matches. Par déduction donc, Cortaillod, ce soir, mettra tout en oeuvre pour mettre les bâtons de la rivalité dans les roues plutôt ambitieuses des Bôlois. Un match à quatre points à ne pas manquer !

volleyball

Début en ligue B

La situation en championnat

La troisième journée du championnat de Suisse a vu les positions se décanter, en ligue A. En effet, tant Servette Star Onex chez les hommes qu'Uni Bâle chez les femmes, ont pris leurs distances, se retrouvant seul au

commandement. Les favoris ne font décidément pas de cadeaux. Voici les derniers résultats :

LNA masculine : Serv.-Star Onex - Lausanne UC 3-2 ; Uni Bâle - VBC Bienne 3-2 ; Spada Académica - CS Chénôis 3-2 ; MTV Naefels - VBC Voléro 2-3.

LNA féminine : BTV Lucerne - Uni Bâle 2-3 ; Lausanne VBC - Lausanne UC 0-3 ; VBC Bienne - VB Bâle 1-3 ; Spada Académica - Carouge VBC 3-0.

LNB masculine ouest : Serv.-Star Onex - Montreux VBC 3-1 ; SFG Colombar - SFG Tramelan VBC 3-2 ; Le Locle VBC - Leysin VBC 0-3 ; GS Marin - VBC Koenig 0-3 ; VBC Aeschi - Lausanne VBC 0-3.

LNB féminine ouest : Marly Viller - VBC Koenig 3-1 ; CS Chénôis - Uni Bâle 3-2 ; Serv.-Star Onex - VBC Berne 0-3 ; SFG Colombar - SFG Moudon 0-3 ; DTV Guin - NE-sports 0-3.

SITUATION EN LNA :

|                       |   |   |   |   |     |
|-----------------------|---|---|---|---|-----|
| 1. Servette-Star Onex | 3 | 3 | 0 | 6 | 9.3 |
| 2. Lausanne UC        | 3 | 2 | 1 | 4 | 8.4 |
| 3. CS Chénôis         | 3 | 2 | 1 | 4 | 8.5 |
| 4. VBC Voléro         | 3 | 2 | 1 | 4 | 8.7 |
| 5. VBC Bienne         | 3 | 1 | 2 | 6 | 7.8 |
| 6. Uni Bâle           | 3 | 1 | 2 | 5 | 8.7 |
| 7. Spada Académica    | 3 | 1 | 2 | 5 | 8.8 |
| 8. MTV Naefels        | 3 | 0 | 3 | 0 | 4.9 |

EN LNA FÉMININE

|                    |   |   |   |   |     |
|--------------------|---|---|---|---|-----|
| 1. Uni Bâle        | 3 | 3 | 0 | 6 | 9.2 |
| 2. BTV Lucerne     | 3 | 2 | 1 | 4 | 8.4 |
| 3. Lausanne UC     | 3 | 2 | 1 | 4 | 8.3 |
| 4. Bâle VB         | 3 | 2 | 1 | 4 | 7.4 |
| 5. Spada Académica | 3 | 1 | 4 | 7 | 6.5 |
| 6. Lausanne VBC    | 3 | 1 | 2 | 3 | 7.7 |
| 7. VBC Bienne      | 3 | 0 | 3 | 0 | 4.9 |
| 8. Carouge VBC     | 3 | 0 | 3 | 0 | 0.9 |

Coupe de Suisse

Seule formation engagée dans le premier tour préliminaire de la coupe de Suisse, celle des hommes de Neuchâtel-Sports a subi la loi de Nyon en s'inclinant sur le «score» de trois sets à deux.

Aucune équipe neuchâteloise n'est intéressée par le second tour préliminaire dont les rencontres se joueront jusqu'au 31 octobre pour les hommes et jusqu'au 28 novembre pour les dames.

Le prochain week-end verra se jouer les rencontres suivantes :

LNA fem. : Carouge - Bâle, Lausanne - Spada Académica, Uni Bâle - VBC Bienne, BTV Lucerne - LUC, — LNA masc. : VBC Voléro - LUC, VBC Bienne - MTV Naefels, CS Chénôis - Uni Bâle, Servette Star Onex - Spada Académica. — LNB fem. (équipes neuchâteloises) : Uni Bâle - NE Sports, VBC Berne - Colombar. — LNB masc. : Montreux VBC - Colombar, Le Locle - VBC Aeschi, SFG Tramelan - GS Marin. J. Cuchi

La liste des tendances

|                      |              |       |
|----------------------|--------------|-------|
| 1. Aarau             | - Berne      | 5 3 2 |
| 2. Bellinzzone       | - Bâle       | 3 3 4 |
| 3. Bulle             | - Leytron    | 7 2 1 |
| 4. Lucerne           | - Zurich     | 3 4 3 |
| 5. Sion              | - Servette   | 3 3 4 |
| 6. Young Boys        | - Vevey      | 7 2 1 |
| 7. Chx-de-Fds        | - Lausanne   | 3 3 4 |
| 8. Locarno           | - Saint-Gall | 3 3 4 |
| 9. Winterthur        | - Chiasso    | 4 3 3 |
| 10. La Tour-de-Peilz | - Delémont   | 4 3 3 |
| 11. Schaffhouse      | - Baden      | 6 2 2 |
| 12. Soleure          | - Chénôis    | 2 3 5 |
| 13. Amriswil         | - Nordstern  | 2 2 6 |

Stade de la Maladière  
Vendredi 30 octobre  
20 heures  
coupe Suisse  
NEUCHÂTEL XAMAX  
AUREORE BIENNE  
Location d'avance :  
la Maladière  
Delley Sports et Muller Sports  
2719-80



hockey sur glace

Un championnat de première ligue

De l'imprévu dans le groupe 3

Trois équipes totalisent encore le maximum de points, dans le groupe 3 de première ligue, après deux soirées de championnat. Si la présence d'Ajoie dans ce trio ne surprend personne, on ne peut en dire autant de celle de Wiki et, surtout, d'Adelboden. A croire que l'équipe de l'Oberland, émoussillée par la promotion de sa voisine de Grindelwald, se sent elle aussi l'envie de monter en ligue nationale! N'allons cependant pas si vite. Le championnat de première ligue ne fait que commencer et beaucoup de neige va encore tomber avant que les deux finalistes soient désignés. Ce serait trop beau pour les uns, trop ennuyeux pour les autres, si tout était déjà dit après deux matches.

Un qui serait particulièrement embarrasé si le championnat s'arrêtait aujourd'hui, c'est bien Moutier. L'équipe du Jura bernois n'a pas coutume d'entamer aussi mal son championnat. Elle s'était préparée à jouer les premiers rôles, or la voici en queue de peloton, aussi démunie que Lyss et Yverdon. Une situation tout à fait imprévue pour Bernard Burri et sa troupe. A dire vrai, on attendait plutôt Moutier là où se pavane Adelboden, et Adelboden là où rampe Moutier. Il suffirait toutefois de peu pour que tout change. Par exemple, que les Prévôtois se montrent plus réalistes devant le but adverse. Et cela peut se trouver rapidement.

DÉCLIC YVERDONNOIS ?

Yverdon doit quelque peu regretter d'avoir été transféré dans le groupe 3 où l'engagement physique est souvent un élément prépondérant. L'équipe du Nord vaudois possède cependant de très bons atouts offensifs (Grimaire, Testori, Rippsstein, Bolomey). Un peu plus de rigueur lui permettra sans doute de progresser. Le déclin se produira-t-il déjà demain soir avec la venue de Thoune/Steffisbourg ? On le souhaite aux hommes de Bolomey, mais la formation oberlandaise paraît être plus solide que l'hiver dernier. Elle n'est en tout cas pas facile à manœuvrer.

AMBIANCE DE DERBY À FLEURIER

Adelboden-Ajoie constituera le « sommet » du week-end, ce qui n'est dans le fond pas étonnant, vu l'altitude de la charmante station bernoise! Adelboden possède la meilleure défense du groupe (ça, c'est plus surprenant), mais la moins bonne attaque avec celles de Moutier et de Lyss. Logiquement, Ajoie devrait s'imposer. Cependant, la piste d'Adelboden est souvent néfaste aux projets de la formation ajolote, si bien que la méfiance est de rigueur. Un point (au moins) devrait malgré tout revenir dans sa poche.

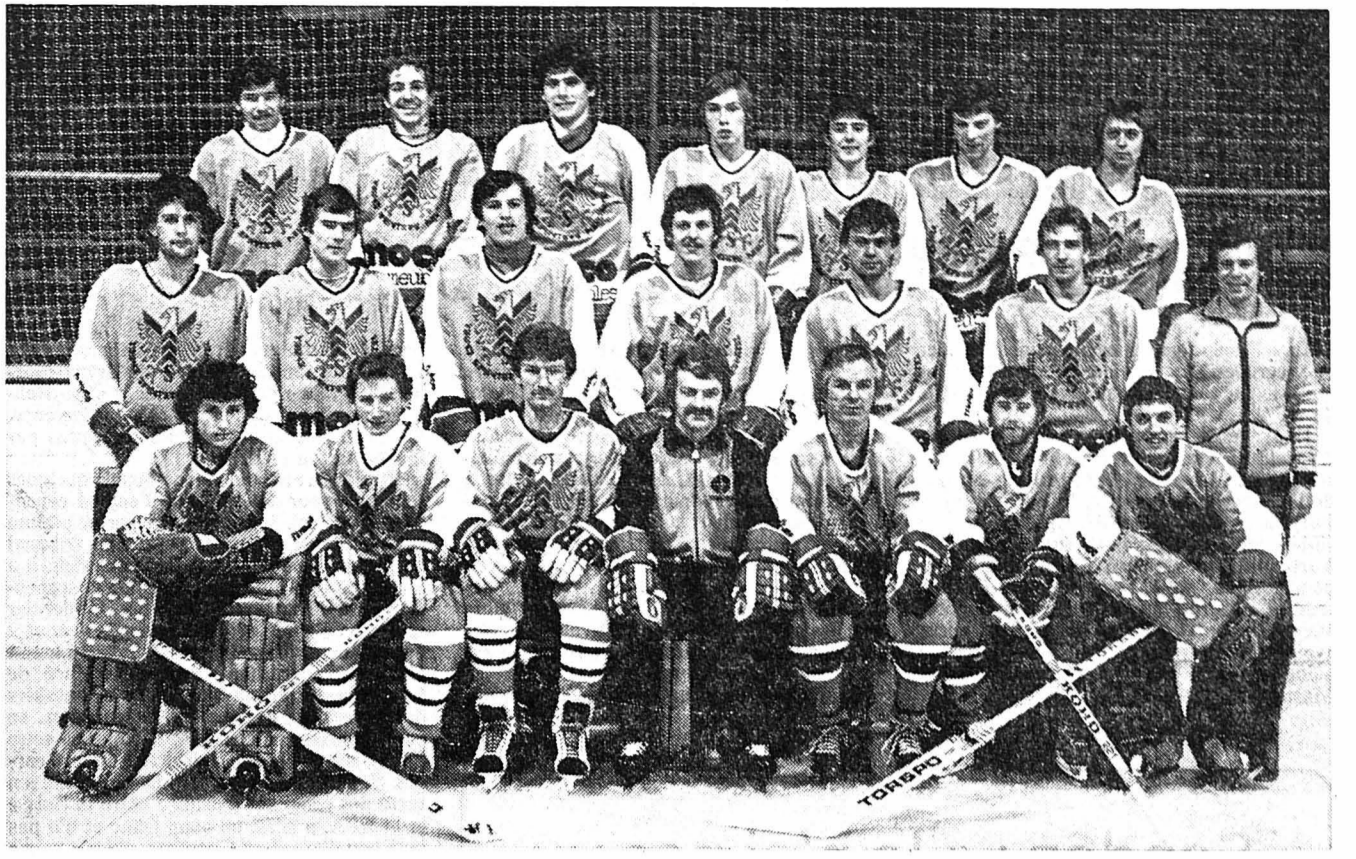
De plus, d'anciens Fleurisans défendent les couleurs de Saint-Imier, si bien qu'une ambiance de derby va présider au débat, lequel ne manquera pas de piment! Il est bien difficile et délicat d'émettre un pronostic. Ces deux antagonistes ont déjà rencontré un adversaire commun, Thoune: Fleurier s'est incliné face à lui à Belle-Roche, St-Imier a partagé les points dans l'Oberland. Faites vos jeux!

Moutier se rend à Lyss où son espoir de vaincre peut se transformer en réalité, car la formation du Seeland ne semble pas offrir les meilleures garanties de sécurité. Perrenoud et ses coéquipiers ne vront toutefois pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué... car il se défendra toutes griffes dehors dans cette partie qui porte déjà l'épithète de « match de la peur ».

CHOC À MONRUZ

Neuchâtel-Sports Young Sprinters, enfin, accueille Wiki. Il y a deux ans, la formation de la banlieue bernoise s'était imposée par 7-5 à Monruz. C'était alors le premier match de la saison. Au retour, à Worb, les « orange et noir » avaient pris leur revanche par... 11-10! Depuis lors, Wiki paraît avoir encore amélioré son contingent, notamment avec l'arrivée de Simon Schenk, qui faisait encore les beaux jours de Langnau la saison dernière. L'excellent départ pris par les Bernois s'explique donc aisément.

La tâche des Young Sprinters s'annonce une nouvelle fois très difficile. Honorablement battus à Porrentruy, ils tiennent à rester maîtres sur leur patinoire, en confirmant leur beau succès sur Moutier. C'est dire que les gars de Beaulieu vont se battre avec la dernière énergie. S'ils parviennent à maîtriser leurs hôtes généralement très entreprenants en début de match, ils parviendront peut-être à leurs fins. De toute manière, il y a là aussi une belle bataille en perspective... D. L.



LES « ORANGE ET NOIR ». - Assis, de gauche à droite: P. Schweizer, J.-M. Longhi, M. Longhi, R. Beaulieu (entraîneur), M. Turler, D. Clottu, A. Amez-Droz. - Au milieu: T. Richert, P. Wieland, Y. Robert, P. Ryser, M. Yéhia, M. Droël, M.-A. Leuba (matériel). - Au troisième plan: H.-P. Zbinden, G. Montandon, D. Yerly, L. Kuffer, D. Engel, J. Renaud, J. Stempfel.

basketball

Championnat féminin de ligue B

Les Neuchâteloises en fête

Université - Wissigen 59-46 (20-24)

Enfin la victoire! Chacune a compris l'importance de l'enjeu et a fait un effort supplémentaire. Cet effort fut payant. Pourtant, la première mi-temps fut à l'image des précédentes rencontres: maladroites, précipitation. Sermonnées à la mi-temps, les Neuchâteloises prirent résolument le taureau par les cornes et, peu à peu, les « automatismes » revinrent, de même que la confiance. La victoire se dessina vers la 32<sup>ème</sup> minute.

Les visiteuses, obligées d'attaquer à outrance pour combler le retard, se virent battues par des contre-attaques tranchantes et payantes. Ainsi, les universitaires remportèrent une victoire méritée, victoire de l'espoir.

Tout n'a pas été parfait mais seul le résultat comptait. Les entraîneurs devront absolument travailler l'adresse. Pour l'instant, seules Dubois et Ferrari inscrivent des points.

Université Neuchâtel: Persoz, Mul-

ler, Jacottet (4), Dubois (20), Koenig (8), Jeanneret (4), Ferrari (21), Ferrari (2).

La Chaux-de-Fonds - Yvonand 62-44 (32-15)

Les Neuchâteloises remportèrent une victoire facile. Le jeu collectif fut parfait. Les Vaudoises, prises à la gorge dès le départ, ne firent que de la figuration. Elles compensèrent leur faiblesse par une agressivité peu commune, qui déboussola parfois les Chaux-de-Fonnières. Au début de la 2<sup>ème</sup> mi-temps, le traditionnel passage à vide se produisit. Il fut sans conséquences. Cependant, l'entraîneur devra absolument trouver un remède car cette carence permet chaque fois aux adversaires de revenir à la marque, de semer le trouble et de faire durer la « suspense ». Il est vrai qu'il est difficile de se concentrer durant toute la rencontre quand on mène déjà de 17 points à la mi-temps. Il est à noter que le « pressing » n'est pas l'arme favorite des Neuchâteloises.

La Chaux-de-Fonds: Asticher (6), Liechti (2), Devaux (6), Mora (6), M. Polloni, Frascotti (10), Meyrat (16), Vaucher (14), Strambo, R. Polloni (2).

En II<sup>e</sup> ligue neuchâteloise

Après une pause automnale de 15 jours, le « basket » reprend ses droits dans les ligues inférieures. En II<sup>e</sup> ligue, Saint-Imier se distingue et affiche de réelles prétentions. Par contre, Le Locle déçoit ses plus fervents « supporters ». Il aura toutes les peines à se maintenir.

Union Neuchâtel est percutante. Ses anciens ont été à nouveau remarquables par leur jeu d'équipe. Ribeau (23), Blanc (21) et Witschi (14), face à Corcelles, ont impressionné par leur fougue et leur adresse. Corcelles, pour sa part, malgré la bonne volonté de chacun, fut souvent dépassé par les événements. Il est vrai que l'absence d'Arm se fit lourdement sentir. Ainsi, la saison s'annonce également difficile pour lui.

Fleurier surprend. Les Fleurisans ont démontré une « vista » particulière. Gubler a su calmer ses joueurs et donner des balles « en or » à Riochuito très en vogue (24 points). La Chaux-de-Fonds a plu par son dynamisme. Malgré les coups de boutoir de Frascotti, dans un soir sans réussite, les Chaux-de-Fonnières durèrent s'incliner sur le fil. Université continue son chemin victorieux, sans le moindre fléchissement.

Résultats: St-Imier - Chaux-de-Fonds I 67-43; Université - Chaux-de-Fonds II 67-43; Le Locle - St-Imier I 40-79; Corcelles - Union 51-86; Chaux-de-Fonds I - Fleurier I 58-62.

En troisième ligue

Fleurier connaît passablement de problème de recrutement et il est souvent de ce fait malmené. Auvornier remporte une victoire sympathique à ses dépens. Quant à La Coudre et à Neuchâtel 50, ils ne connaissent aucune difficulté majeure. La confrontation directe sera, dès lors, très intéressante. Après avoir mangé son pain noir, Peseux se retrouve et bat le moribond Fleurier.

Résultats: Neuchâtel 50 - Val-de-Ruz 95-51; Fleurier II - Auvornier III 44-71; Peseux - Fleurier II 86-57; Auvornier III - La Coudre 50-118; St-Imier II - Neuchâtel 50 59-88. G. S.

Tour de qualification en première ligue

Union et Auvornier bien placés

Si le basketball neuchâtelois, numériquement, n'est plus représenté que modestement en première ligue, il l'est au moins par deux formations de valeur. En effet, sur les cinq parties jouées à ce jour dans les groupes C et D par Union Neuchâtel et Auvornier, seuls deux points ont été égarés jusqu'ici par les « Perchettes ». C'est dire que l'un et l'autre club possèdent encore toutes les chances d'accéder au tour final.

Après une longue pause (3 semaines), Union Neuchâtel reprend du service samedi à Blonay, contre l'équipe locale. Nouveaux promus en première ligue, les Vaudois ont déjà perdu les deux rencontres (Yverdon et Beauregard) que les Neuchâtelois, eux, ont gagnées. Est-ce un indice? En fait, les protégés de Mrazek devront éviter un excès de confiance et se rappeler que rien n'est gagné d'avance.

Après deux victoires d'affilée (Tiger's et Versoix), Auvornier commence à croire en son étoile et se doit de placer son ambition un cran plus haut. La venue des « Tiger's » de Lancy, samedi à Colombier, devrait lui permettre de prouver la juste mesure de ses aspirations avant le match-phare du 28 novembre, contre Cossonay.

LA BOUTEILLE À L'ENCRE

Dans les groupes A, B et H, la situation s'est déjà décaillée et l'on retrouvera certainement Perly (4 vic-

toires), Marly (idem) et Wetzikon (3 victoires) dans le tour final.

Quant aux autres groupes, ils ne livreront leur qualité qu'à l'issue des dernières rencontres, début décembre. Dans le groupe F, Uni Bâle et Bienne sont au coude à coude, tandis que les deux équipes tessinoises de Jean's West et Massagno tentent de se départager dans le groupe G. Dans le groupe E, enfin, les bizarreries du calendrier font qu'un seul match a été joué jusqu'ici entre Birsfelden et Oberwil.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Groupe A: Perly - Lausanne-Ville 97-78. Groupe b: Marly - Bernex 91-56; Bagnes - Saint-Paul 63-51. Groupe C: Auvornier - Versoix 92-84. Groupe E: Birsfelden - Oberwil 81-57. Groupe F: Uni Bâle - Iberia Zurich 64-61; Baden - Bienne 67-76. Groupe G: Wattwil - Vacallo 55-62. Groupe H: Castagnola - Barbengo 79-69; Wetzikon - Frauenfeld 90-48.

CLASSEMENTS

Groupe C: 1. Cossonay 3m/6 pts; 2. Auvornier 3m/4 pts; 3. Versoix 3m/2 pts; 4. Tiger's 3m/0 pt. Groupe D: 1. Union Neuchâtel 2m/4 pts; 2. Yverdon 2m/2 pts; 3. Beauregard 2m/2 pts; 4. Blonay 2m/0 pt.

Ce week-end: Blonay - Union Neuchâtel et Auvornier - Tiger's. A. Be.

Table titled 'La situation' showing league standings for various teams like Ajoie, Adelboden, Wiki, etc.

Ce week-end - Vendredi: Yverdon-Thoune. - Samedi: Adelboden-Ajoie, Fleurier-Saint-Imier, Lyss-Moutier, Young Sprinters-Wiki.

hippisme

Fin de saison à Fenin

Pour mettre un terme à la saison hippique 1981, l'Association du Centre équestre de Fenin (ACEF) organise, dimanche dernier, sa seconde épreuve « rallye/saut ». Le matin, malgré des conditions atmosphériques assez mauvaises, pas moins de neuf équipes formées chacune de 4 cavaliers, se rendirent aux différents postes placés dans la forêt des Trois Bornes. Après un excellent repas servi au manège, les éleveurs devaient faire un parcours de saut sur le paddock du Centre. En voici les résultats: 1<sup>ère</sup> équipe: D. Beaud, J.-F. Toedtli, N. Maire, A. Pellaton, 4 pts de pénalisation. - 2<sup>ème</sup> « Les Quatre As »: J.-J. Aiassa, F. Landry, J.-P. Schneider, J. Stettler, 6 pts. - 3<sup>ème</sup> ex-æquo: G. Dubied, F. Bernhardt, S. Stoekli, B. Ayer etc. E. Bessire, J. Virchaux, C. Maibach, S. Candaux, 9 pts.

SPORT TÉLÉGRAMME

AUTOMOBILISME.-Les organisateurs du Grand Prix de Hollande sont maintenant en mesure de payer à la FOCA leur dette d'un montant de 1,1 million de gulden, de sorte que la course pourra avoir lieu le 22 août 1982. Cela signifie que le Grand Prix d'Autriche ne sera pas organisé l'an prochain.

automobilisme

Fin du championnat de Suisse

Derniers échos du rallye de Court

\* Jean-Pierre Balmer n'a pas été à la fête avec son Opel Ascona 400 sur les routes verglacées du rallye de Court. Sa cinquième place lui permet pourtant de conserver son troisième rang final.

\* Excellente course de Philippe Roux, premier des non-Porsche avec sa Renault 5 Turbo.

\* Septièmes du classement général, Willy Bregnard - Jean-François Buhler ont remporté une nouvelle fois le groupe 3, celui des voitures de grand tourisme de série.

\* Souvent malchanceux cette saison, les Chaux-de-Fonnières Guggisberg - Muller terminent treizièmes avec leur Saab 99 Turbo.

\* 24<sup>ème</sup> du classement général, Alain Reymond - Pierre-André Guyot sont

huitièmes du groupe 1.

\* Notons également le doublé des pilotes de l'Ecurie des 3 Chevrons dans la classe 1300 cmc des voitures de série avec le succès de Schumann qui devance Roland Devins - Eric Lapraz.

LA SAISON PROCHAINE

Le championnat 1981 étant terminé, on pense déjà au prochain... Il ne commencera qu'en mars, à l'occasion d'un Critérium jurassien qui deviendra international. L'an prochain par contre, pas de rallye des Neiges mais un rallye des Alpes vaudoises, en été. Pour la manche italienne, les concurrents suisses ne descendront plus sur les bords de la Méditerranée, à Livourne, mais se rendront dans la vallée d'Aoste, pour le rallye de Biella.

Seul rallye suisse inscrit au championnat d'Europe, le rallye du Vin sera affecté encore une fois du coefficient 2 dans le calendrier européen. Parmi les nouveautés chez les équipages, notons que le Valaisan Savioz a racheté l'Opel Ascona 400 de Jaquillard et que l'on devrait enregistrer, plus près de chez nous, le retour de Willy Corboz à la compétition. Jean-Claude Béring, passablement déçu par la tournure qu'ont pris les événements chez Datsun, aura peut-être à sa disposition une voiture qui lui permettra de jouer les tout premiers rôles. Concernant cette éventualité, une réponse devrait être connue assez rapidement... J.-C. S.

athlétisme

Deuxième manche de la Coupe neuchâteloise de cross-country

La section de Fontainemelon de la SFG organise samedi 31 octobre la 2<sup>ème</sup> manche de la Coupe neuchâteloise de cross-country. Les inscriptions seront prises sur place à l'« Ancienne Ferme », dès 12h30. Les fillettes et garçonnets seront au premier départ, à 13h30, et parcourront 650 mètres. Puis, ce sera le tour des « Ecoliers B », « Ecoliers A » et « Ecolières » sur 1450m, ainsi que les « Cadettes B », à 14h15. A 14h30, les « Cadettes A », « Dames-juniors » et « Dames » partiront pour 2100m; à 15h, les « Cadets B » (2900m); à 15h20, les « Cadets A » (4200m); à 15h40, « Juniors » et « Populaires » (4800m); enfin, à 16h, l'« Elite », les « Seniors » et les « Vétérans » (9000m).

Y aura-t-il du changement en tête de la Coupe neuchâteloise? Cela n'est guère probable, car André Warembourg demeure notre meilleur « crossman » en dépit des années. En revanche, parmi les catégories féminines, il faut s'attendre à des modifications, voire chez les « Cadets ». Un rappel: il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'une licence pour concourir. Alors, soyez nombreux! A. F.

yachting

Organisées par le CVN

Des régates panachées...

Depuis quelques années, le Cercle de la voile de Neuchâtel organise au mois d'octobre des régates pour des séries de dériveurs qu'il n'a pas eu l'occasion de faire courir pendant la saison d'été. Cette année, on a ainsi regroupé les « Lightning », les « Finn » et les « Laser ». Mais chacune de ces séries vient dans un esprit différent, et pas toujours compatible avec celui des autres.

Ainsi, les « Finn » disputaient une des dernières manches de leur championnat par points et on a pu voir naviguer l'élite de cette série. Ils voulaient donc des régates sérieuses et soigneusement orga-

nisées. De leur côté, les « Lightning » pensaient courir une régata folklorique avec simplement quelques bouées disposées rapidement et une organisation simple et souple. Enfin, les « Laser » étaient prêts à tout!

CONFUSION

Cela a apporté un peu de confusion, le samedi, mais on a rectifié le tir le dimanche, grâce à la bonne volonté des organisateurs qui se sont rapidement mis à la hauteur.

En « Finn », la victoire est revenue à Ph. Cardis, de Morges, un des seuls représentants romands qui navigue régulièrement dans cette série. Il devance de peu le meilleur Suisse du moment, I. Ganahl, qui paie cher un mauvais départ dans la manche de samedi.

Dans les deux autres séries, les Neuchâtelois se sont imposés: J.-C. Vuithier en « Laser » et Cl. Lambelet en « Lightning ».

RÉSULTATS

Série des « Laser »: 1. J.-C. Vuithier (CVN); 2. A. Guggiari (CN Versoix); 3. S. Cevey (CNV); 4. L. Schenk (CNV); 5. Cl. de Bosset (CVN); 6. Y. Christinat (CVN); 7. Christiane Girardet (CVN); 8. F. Dreyer (CVN); 9. L. Godet (GCNA).

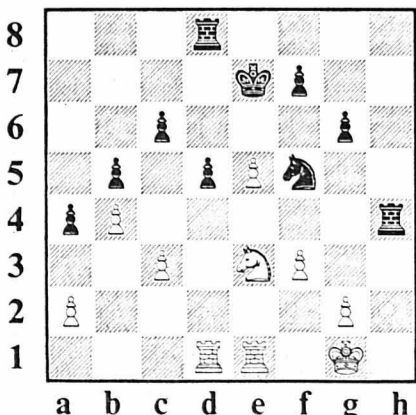
Série des « Finn », 19 participants. Mémorial « Marc Lambelet »: 1. Philippe Cardis (CNM); 2. I. Ganahl (RVB); 3. K. Latsch (SCOW); 4. G. Oser (SVB); 5. W. Muller (SCVG); 6. H. U. Stadler (TYC); 7. A. Muller (ZSC); 8. O. Burger (RCO); 9. J. Fischer (BSV); 10. Lehmann (SVT), etc.

Série des « Lightning », 6 participants: 1. Cl. Lambelet (CVN); 2. S. Schärer (SCM); 3. C. Lüthy (YCSa); 4. G. Despland (CVG); 5. J. Cl. DuPasquier (CVN); 6. P. Gmur (SCF).

échecs

Corrigeons...

Des erreurs se sont malheureusement glissées dans le premier des diagrammes intégrés à notre chronique hebdomadaire (après le 35<sup>ème</sup> coup des noirs) d'hier mercredi. Pour plus de clarté, nous le publions à nouveau ci-dessous, en priant nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.





**novotel**  
 Neuchâtel-Thielle  
 (route de Berne)  
 Tél. (038) 33 57 57

**Notre nouveau chef de cuisine  
 M. Martin Eyer vous propose  
 sa nouvelle carte des mets**

La gratinée des Halles de Paris Fr. 4.50  
 La cervelle de veau, sauce Gribiche Fr. 9.50  
 La brochette de coquilles St Jacques - riz Fr. 13.—  
 Le filet de sole au concombre et tomate Fr. 22.—  
 Les cailles aux muscats Fr. 22.—  
 et la chasse avec :  
 Le potage goulasch au cerf Fr. 5.50  
 Le civet de cerf aux petits oignons Fr. 14.—  
 La selle de chevreuil Mirza (richement garnie 2 pers.) Fr. 68.—

Salles pour repas de famille ou d'affaires - choix de menus - banquets à tous les prix.  
 Offres spéciales pour séminaires.  
 Propriétaire : Gilbert Morel  
 Direction : Suzanne Gerber

27673-10

# Ouvrir sa propre entreprise, c'est commencer le combat pour ne pas la fermer.

Chaque jour ouvrable, plus de 60 entreprises voient le jour en Suisse. Bel esprit d'initiative! Surtout si l'on songe que l'une des premières tâches d'une jeune entreprise consiste, et ce n'est vraiment pas facile, à analyser ce qui pourrait aller de travers; à rechercher les sources de risques; à calculer les probabilités d'un coup dur; à estimer l'ampleur des dégâts possibles; à déterminer les risques que l'on supprime, ceux qui sont inéluctables, ceux que l'on assume soi-même et ceux dont on se décharge.

Cette spéculation «réalistico-pessimiste» a pour nom analyse des risques. Et aucune entreprise n'y échappe. Surtout pas les nouvelles.

C'est ici que la «Zurich» peut être d'un grand secours pour les jeunes entreprises. Parce que, de par le monde, la «Zurich» assure davantage d'entreprises de tous âges que n'importe quelle autre compagnie suisse d'assurances.

Si vous avez l'intention de fonder prochainement votre propre affaire, c'est le moment de nous renvoyer ce coupon. Nous vous ferons parvenir une brochure très instructive sur la maîtrise des risques dans l'entreprise.

Ce n'est pas un cadeau coûteux. Mais il est très précieux.

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NPA/Localité: \_\_\_\_\_

A remplir et à envoyer à:  
 Zurich Assurances, Mythenquai 2, 8022 Zurich

FAN



Gavillet + Broch, Agence générale, 43, Faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel, tél. 038/24 21 21

28059-10

Stalder & Suter

## COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



A style juvénile, bijoux dans le vent!  
 Des modèles nouveaux, des modèles fascinants que nous vous présenterons volontiers.

Horlogerie-Bijouterie des Arcades

**D. Chappuis**

3, faubourg de l'Hôpital - Neuchâtel

### Concours «Grand Prix Jeunesse 1981»

De merveilleuses bagues à gagner pour une valeur totale de fr. 20.000.—

Pour obtenir un bulletin de participation, passez donc à notre magasin ou envoyez-nous le coupon ci-dessous dûment rempli.

Vous y gagnerez, en tout cas, un poster original.

Nom, Prénom: \_\_\_\_\_ 28845-10

Rue, no.: \_\_\_\_\_

NP/lieu: \_\_\_\_\_

# DU SPÉCIALISTE VOLAILLES FRAÎCHES de FRANCE

Nos noix ne portent pas de « DATA », mais vous pouvez nous faire confiance. Nous ne nous permettrions pas de vendre l'ancienne récolte.

**Noix de Grenoble**

calibre 28 = grandeur moyenne, mi-séchées et doivent être conservées aérées. Les noix de Grenoble sont rares cette année donc chères

**Châtaignes**

de la région de Naples, calibre 80/85. Pasteurisées c'est la raison de leur qualité irréprochable.

**Marrons** d'Italie

calibre 60/65 (cela désigne la quantité par kilo).

magrets de canard  
 canetons nantais

cailles des Vosges  
 poulets de Bresse

pintades et poulets  
 fermiers de Loué

½ kg **3.90**

kg **3.70**

kg **4.70**

**Poulets Coquain**

kg **7.50**

de la région de Bresse, prêts à rôtir. Cette semaine au prix d'action arrivage tous les lundi et jeudi directement de l'éleveur

(Lapins frais pièce de 1,2 à 1,8 kg kg 10.—)

**aux Gourmets**

28930-10



**marché**  
**DIGA**

DISCOUNT ALIMENTAIRE  
Coteaux Mascara  
79, vin d'Algérie  
bout. 7 dl **2.80**

Rôti de bœuf kg **15.80**

Ragoût de bœuf kg **13.50**

Goron R. Bonvin 80 bout. 7 dl **5.90**

Algérie réserve du patron litre **1.90**

Fendant R. Bonvin 80 bout. 7 dl **5.90**

Malaga litre **6.70**

Pastis Duval 45° litre **22.90**

Cynar litre **13.90**

Cinzano blanc et rouge litre **8.60**

Bière Cardinal six-pack **3.25**

Henniez-Maxi bout. 1,5 l **- .60**

Multi-Niassa box 5 kg **13.90**

Omo tambour 5 kg **15.90**

**EN VEDETTE:**

Nescafé Gold bocal 200 g **9.80**

Suchard Express boîte 1 kg **6.50**

CERNIER  
Tél. (038) 53 11 44

marin centre  
Tél. (038) 33 73 33

LE LANDERON  
Tél. (038) 51 46 46

28936-10

# L'INCOMPARABLE.

■ Grâce à la banquette arrière divisible par 2:1, vous pouvez transporter, par exemple, 4 personnes, 4 paires de skis et des bagages.

■ Le vitrage panoramique de 88% vous permet de mieux voir que dans n'importe quelle autre petite voiture tout autour de vous.

■ Confort et équipement se tiennent au niveau de la catégorie moyenne.

■ Elle présente le plus faible taux de résistance à l'air de toutes les petites voitures avec hayon: cVW = 0,41.

■ Elle décélère avec le système de freinage le plus moderne de sa catégorie: étrier de frein à 4 pistons, comme sur les jets.

■ Des faux-châssis montés sur caoutchouc assurent le silence à l'intérieur.

■ Grâce à la suspension «Hydragas», elle reste droite dans les virages, même chargée.

■ L'entretien est comme un anniversaire: 1 fois par an ou tous les 20'000 km.

■ 4,8 l/100 km à 90 km/h  
6,8 l/100 km à 120 km/h  
6,8 l/100 km dans le cycle urbain  
(valeurs ECE METRO HLE)

■ Le coffre à bagages le plus spacieux de toutes les petites voitures jusqu'à 360 cm de long est celui de la METRO d'une longueur de 340 cm: 1294 litres.

■ Lors du «crash-test» à 50 km/h, la colonne de direction de sécurité ne se déplace vers l'arrière que de la largeur d'un doigt (19 mm).



28050-10

**mini METRO - MINI DEHORS, MAXI DEDANS.**

☎ Chez votre agent Austin.

METRO 1.3 S: 1275 cm<sup>3</sup>, 63 CV, 155 km/h, Fr. 12'950.-  
METRO HLE: 998 cm<sup>3</sup>, 47 CV, 141 km/h, Fr. 11'750.-

Importateur: STREAG SA, Industriestrasse, 5745 Safenwil, Tél. 062/67 94 11.

Agence officielle

**MINI METRO**

**GARAGE DE LA CÔTE**

R. WASER - PESEUX - Rte de Ntel 15 - tél. 31 75 73-72

28066-10

AGENT OFFICIEL

**MINI MÉTRO**

GARAGE R. WASER « LA CÔTE »

Rte de Neuchâtel 15, 2034 PESEUX, tél. (038) 31 75 73.

Leasing : dès 398.— mensuel + casco Nous reprenons votre ancienne voiture au tarif maximum. Paiement comptant.

28156-10

## OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

### UN CUISINIER

Restaurant Chez Sandro  
Le Locle  
Tél. (039) 31 40 87.

28002-36

Vous êtes

### électricien

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31

28012-36

Je cherche tout de suite Suisse ou permis valable

**électriciens et aides qualifiés**

Bon salaire + 13<sup>me</sup> salaire.  
Tél. (038) 25 05 73.  
M. Schaller. 25970-36

JOLIAT-INTERIM

EMPLOIS

ENGAGE

personnel qualifié toute branche du bâtiment et de l'industrie mécanique. Suisse ou permis valable.

Fausse-Brayes 19 Neuchâtel  
038/24 21 88

Cherche

### remplaçante

pour kiosque, libre quelques heures par semaine.

Téléphoner de 19 à 20 h au (039) 41 10 81.

34834-36

Je cherche tout de suite Suisse ou permis valable

**menusiers et aides qualifiés**

Bon salaire + 13<sup>me</sup> salaire.  
Tél. (038) 25 05 73.  
M. Schaller. 25971-36

MEDIA

Engage

personnel pour l'industrie et le bâtiment pour travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles. Tél. Bienne (032) 23 66 33 Lausanne (021) 20 40 77

24520-36

## LA PUBLICITÉ



un second souffle dans une difficile compétition

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS  
Tél. (038) 25 65 01

## FAN-L'EXPRESS

tirage officiellement contrôlé par les soins de la FRP (Fédération romande de Publicité)

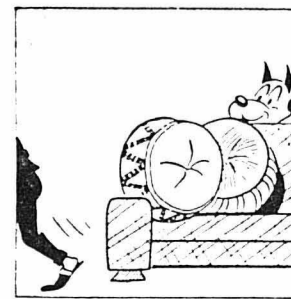
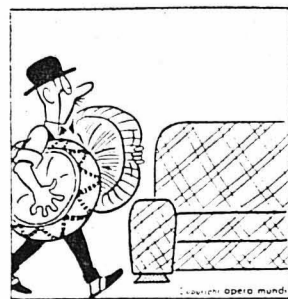
**36.740**

exemplaires

L'annonceur sait que cette garantie représente pour lui une distribution sérieuse et efficace.

La publicité rapporte à ceux qui en font!

**SUBITO**



SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS  
Tél. (038) 25 65 01



# Usego

votre agréable voisin

Offre de produits frais valable jusqu'au 31.10.81

- Tomates étrangères kg **1.25**
- Saucisses de Vienne emb. sous vide, 2 paires 200 g **2.30** (100 g 1.15)
- Lard maigre fumé à la coupe et portions 500 g **4.40** (100 g -88)
- Choucroute sachet de 500 g **1.20** (100 g -24)
- Demi-crème 25% UHT 1,8 dl **1.65** (1 dl -92)
- Cake Sacher Wernli 250 g **3.95** (100 g 1.58)



Actions Usego du 29.10.-7.11.81  
Une exclusivité Usego:  
**Pâtes aux œufs frais «Dalang»**

- Spaghetti 500 g **1.45** (100 g -29)
- Cornettes 500 g **1.35** (100 g -27)



**Moutarde «Thomy»**  
mi-forte  
Le choix qui s'impose

**1.10** (100 g -55)



**Eglisana rouge**  
1 litre **-90** (+ dépôt)

**Mars**  
sachet de 3 pièces 150 g **1.25** (100 g -83)



**Multi Niaxa**  
5 kg **15.90** (1 kg 3.18)



Le maître de chai vous propose:  
**Carnadin Salvagnin 1979**  
Grand vin rouge du pays de Vaud.

7 dl **6.75**

**Rösti «Hero»**  
tout prêts

500 g **2.35** (100 g -47)

**Chappi bœuf**  
415 g **1.15** (100 g -28)

**Kitekat**  
avec morceaux de bœuf 410 g **1.15** (100 g -28)

**Ajax WC**  
nettoie et désinfecte 750 g **3.15** (100 g -42)

**Dentifrice Elmex**  
au fluor d'amine 94 g **2.50** (100 g 2.66)



**INFORMATION EN COSMÉTIQUE**

*Nadja Avalle*  
PLANTES ET BEAUTÉ

**Vous aussi, offrez-vous ces précieux produits de beauté.**

Docteur Nadja Avalle - connue mondialement pour son exclusive méthode de soins naturels - vous fait profiter d'avantages uniques tels que: substances actives à base de plantes, formule testée en clinique et garantie de fraîcheur.

Vous pouvez, en toute confiance, lors de votre shopping faire un essai avec les produits Nadja Avalle à prix avantageux. Vous serez ravie de votre choix.

Crème de jour - Crème de nuit - Lait démaquillant - Tonique - Crème nourrissante ultra-riche - Emulsion hydratante

COOP · DENNER · JUMBO · DISCOUNTS ET MAGASINS SPÉCIALISÉS

Au cas où vous chercheriez en vain les produits de beauté Nadja Avalle dans votre région, veuillez vous adresser à:  
Nadja Avalle, Postfach, 4005 Bâle. Téléphone 061-26 90 88.

Naturellement *Nadja Avalle* pour votre beauté

**X**

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelq'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_  
Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP/localité \_\_\_\_\_

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5  
Tél. 038-24 63 63

Maison de repos psycho-gériatrique (25 lits) région Rolle (La Côte), cherche

**infirmier (ère) en psychiatrie**

aimant responsabilités.  
Faire offres sous chiffres PC 51003 à Publicitas, 1002 Lausanne. 28899-36

Restaurant de la ville cherche

**SOMMELIER/ÈRE**

avec expérience dans la restauration, congés réguliers, bon gain (sans permis s'abstenir).  
Tél. 24 74 61. 28920-36

**Hôtel des Communes**

Les Geneveys-sur-Coffrane  
C. Cupillard - Tél. (038) 57 13 20

cherche

**UN CHEF DE CUISINE**  
**UNE BARMAID**  
**UNE JEUNE FILLE**

pour la garde des enfants.  
Prendre rendez-vous par téléphone. 28933-36

IMPORTATION DIRECTE

Double chaud

**595.-**

**245.-**

**JACK-POT**  
Rue du Concert 6  
Neuchâtel Tél. 24 60 40

Jeune couple cherche:

**employée de maison**  
sachant cuisiner ou couple

personnes soignées, suisses ou permis de travail + permis de conduire. Agréable logement (TV-voiture à disposition) dans maison de maître bord lac Léman.  
Dunk est « Chanivaz »  
1164 Buchillon  
Tél. (021) 76 33 36, dès 18 h. 28935-36

**emploi libre**

LIBRE EMPLOI  
11, rue de l'Hôpital  
2000 Neuchâtel  
(038) 24 00 00

Engageons immédiatement pour travaux dans la région plusieurs professionnels ou aides expérimentés, Suisses ou « C »

- mécaniciens
- serruriers
- ferblantiers
- couvreurs

Emplois libres, stables ou temporaires. Salaires élevés, primes 13<sup>me</sup> salaire, plan de carrière. 25132-36

Boucherie du Landeron cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**1 garçon boucher**  
**1 vendeuse**  
**pour le magasin**

connaissant la branche. Salaire selon capacités.  
Ecrire ou téléphoner à  
Boucherie Di Matteo  
2525 Le Landeron  
Tél. (038) 51 33 48. 28042-36

**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL**  
Tel. (038) 25 65 01  
met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

JEUDI 5 NOVEMBRE - 20 h 30  
THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

**L'AVARO**  
de  
**C. GOLDONI**  
par le  
**TEATRO 7 di Milano**

Location: ADEN (25 42 43). Prix: Fr. 8.- et 12.-.  
Organisation: Commission culturelle italo-suisse.  
Patronage: Fabrique de Tabac Réunies. 34328-10

**HÔTEL DE COMMUNE CORTAILLOD**  
Coteaux 2 - Tél. 42 11 17

**CHASSE**  
Chevreuil du pays:  
civet • médaillons • longe • noix et selle  
Se recommande: Famille HUGUELET 28112-10

**COMMERÇANTS**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Marché Diga** engagerait  
**UNE VENDEUSE-CAISSIÈRE**

à temps complet. Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres à  
**MARCHÉ DIGA**  
2053 Cernier  
ou tél. (038) 24 40 88



Toute l'année en beauté et en forme avec un bronzage permanent

**SAUNA Pathy BEAUTÉ**

CORTAILLOD vous conseillera avec compétence pour tous vos problèmes d'esthétique.

**EXCLUSIVITÉ :**

application de cellules fraîches pour conserver une mine éclatante

**SAUNA :**

en réservation privée

**SOINS AMINCISSANTS :**

avec résultats convaincants et tous nos traitements classiques personnalisés

**PRIX SPÉCIAUX**

pour étudiants, apprentis et AVS Renseignements : (038) 42 16 35 28928-10

**L'ANNONCE**

efficace devient facilement un



**COUP DE CLAIRON**

si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans

**LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**TC** COMPAGNIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons

**DEUX CONDUCTEURS DE TROLLEYBUS/AUTOBUS**

avec permis cars (catégorie D) ou éventuellement permis poids lourds (catégorie C).

**UN MÉCANICIEN**

avec certificat fédéral de capacité de mécanicien sur poids lourds.

**UN EMPLOYÉ DE DÉPÔT**

avec permis poids lourds ou cars. Entrées en fonction immédiates ou à convenir. Formulaire de demande d'emploi à disposition aux guichets des Gares TC/CMN/RVT et VR.

Les offres sont à adresser à la Direction TC, avenue Léopold-Robert 77, 2300 La Chaux-de-Fonds, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au tél. (039) 23 21 12.

DIRECTION TC 28119-36

Restaurant de la Grappe La Coude Neuchâtel

**SPÉCIALITÉS ITALIENNES**

engage tout de suite ou pour date à convenir :

**SOMMELIÈRES**

Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous. M. L. Marini ☎ 33 26 26. 28932-36

Entreprise genevoise cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

**un installateur sanitaire qualifié**

**un ferblantier qualifié**

capables de travailler d'une façon indépendante.

Faire offre à :

H. Niederer et P. Sartoretti 19, Servette - 1211 Genève 7 tél. (022) 34 67 58. 28119-36

**Libo**

Fabrique suisse de machines industrielles à laver la vaisselle pour restaurants, bars, collectivités, charcuteries, pâtisseries, chercheurs

**MONTEUR-INSTALLATEUR**

Technicien-Electricien (Service après-vente)

Secteur : Neuchâtel, Jura (NE) et Bienne, Jura pour installation, entretien, vente de produits de lessive. De préférence artisan possédant atelier, voiture de service, ayant bonnes connaissances électriques et hydrauliques aimant contact avec la clientèle et s'intéressant aussi à la vente. Situation stable et d'avenir avec très bonnes possibilités de gain. Nous offrons une introduction approfondie à l'usine.

Faire offres à : LIBO S.A. BERNE, à l'attention de M. A. Bolla Ey 5, 3063 Ittigen-Berne, tél. (031) 58 68 61. 28771-36

**BAUX À LOYER**

à vendre à l'imprimerie de ce journal

MACHINES **TRIPET** BIENNE / SUISSE

Nous cherchons

**GRATTEURS  
MÉCANICIENS-MONTEURS  
MÉCANICIENS-AJUSTEURS  
TOURNEURS  
PERCEURS**

Alb. Tripet SA Rainstr. 16  
2503 Biel-Bienne  
Tél. 032/25 30 25

**MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX** de 5 kg

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

**La publicité rapporte à ceux qui en font!**

Service de publicité FAN-L'EXPRESS  
Tél. (038) 25 65 01

**Le plan énergétique Mercedes-Benz.**

**22%**

Voilà combien d'essence de moins les 8 cylindres de la classe S 380 SE et 500 SE consomment en moyenne.

Grâce au plan énergétique Mercedes-Benz, l'application en série d'un ensemble de mesures parfaitement accordées les unes avec les autres aux essais entraîne une économie sensible de carburant.

Sur la 380 SE: un pont arrière plus démultiplié, une boîte automatique modifiée, des rapports de transmission réadaptés, un régime de ralenti diminué et contrôlé par ordinateur, un nouveau système de mélange des gaz, des soupapes d'admission à turbulence d'air, un nouveau régulateur d'injection, une compression augmentée, un rapport alésage/course modifié, un nouvel ordre d'allumage, un refroidissement à circuit intermédiaire, un allumage transistorisé réétudié, un ventilateur à débrayage thermostatique en fonction du régime.

Le nouveau plan énergétique abaisse la consommation de la 380 SE de 26,1% en cycle urbain (plus que 13,9 l/100 km), de 21,6% à 90 km/h (8,7 l/100 km) et de 18,8% à 120 km/h (10,8 l/100 km).

**5,8%**

Voilà combien d'essence de moins la 200 consomme à présent avec la boîte à 5 vitesses optionnelle à 120 km/h (9,6 l/100 km); à 90 km/h, elle consomme 3,8% de moins (7,6 l/100 km).

**6,8%**

Voilà combien d'essence de moins la 230 E consomme à 120 km/h (9,6 l/100 km); à 90 km/h, elle consomme 6,1% de moins (7,7 l/100 km).

La boîte à 5 vitesses optionnelle, le déclenchement d'arrivée d'essence en poussée et la modification de l'allumage transistorisé sont les mesures qui ont permis d'obtenir cette économie de carburant.

**8,8%**

Voilà combien d'essence de moins la 250 consomme à 120 km/h (10,4 l/100 km).

Un pont arrière plus démultiplié, un régime de ralenti diminué, un gicleur de ralenti adapté, une compression augmentée, un allumage à réglage thermostatique, un nouvel ordre d'allumage et la boîte à 5 vitesses optionnelle permettent aussi à la 250 d'économiser 9,8% de carburant en cycle urbain (14,8 l/100 km).

**17,4%**

Voilà combien de diesel de moins la 300 D consomme à 120 km/h (9,5 l/100 km) avec la boîte à 5 vitesses optionnelle livrable

à partir du printemps 1982.

A 90 km/h, cette nouvelle boîte à 5 vitesses, allié aux mesures prises dans le cadre du plan énergétique, a permis de rendre encore plus sobre la 300 D déjà peu avide de carburant: 11% d'économie (7,0 l/100 km).

**15,6%**

Voilà combien d'essence de moins la 280 SE et la 280 SEL consomment en cycle urbain (14,6 l/100 km).

Les mesures prises: un régime de ralenti diminué, une modification des temps d'allumage, une nouvelle conduite de l'air d'admission au ralenti, un déclenchement d'arrivée d'essence en poussée avec passage d'air, un nouvel ordre d'allumage, un allumage transistorisé réétudié et la boîte à 5 vitesses optionnelle.

Grâce à ces mesures, la 280 SE consomme 11,1% de moins à 90 km/h (8,0 l/100 km) et 8% de moins à 120 km/h (10,3 l/100 km).

**18%**

Voilà combien d'essence de moins la 280 E consomme en cycle urbain (15 l/100 km).

Grâce, entre autres, à un régime de ralenti diminué, à une modification des temps d'allumage, à une nouvelle conduite de l'air d'admission au ralenti, à un déclenchement d'arrivée d'essence en poussée avec passage d'air, à un nouvel ordre d'allumage et à une modification de l'allumage transistorisé.

De plus, avec la nouvelle boîte à 5 vitesses optionnelle, la 280 E consomme 6,8% de moins à 90 km/h (8,5 l/100 km) et 8,5% de moins à 120 km/h (10,7 l/100 km).

**27%**

Voilà combien d'essence le nouveau coupé 380 SEC consomme de moins que son prédécesseur en cycle urbain (13,9 l/100 km).

Grâce à un nouveau rapport alésage/course, une amélioration des temps d'allumage, une augmentation de la compression, un couple maximal encore plus élevé à des régimes encore plus faibles, un ralenti à réglage électronique, des soupapes d'admission à turbulence, une modification de l'allumage transistorisé, un pont arrière plus démultiplié et une boîte automatique modifiée.

Toutes ces mesures s'allient à un Cx sensationnel de 0,34 pour faire consommer, au nouveau coupé 8 cylindres, 22% de moins à 90 km/h (8,7 l/100 km) et 21% de moins à 120 km/h (10,8 l/100 km).



Mercedes-Benz

L'Administration fédérale des contributions, à Berne, cherche pour l'une de ses divisions

**employé(e)s de commerce**

pour traiter divers problèmes comptables et fiscaux. Tâches variées dont l'exécution exige un certificat d'employé de commerce ou une formation équivalente. Après une mise au courant approfondie, ces personnes travailleront de manière indépendante. Langue maternelle: le français ou l'allemand. Emploi stable et avancement assuré pour qui fera ses preuves. Bonne rétribution et prestations sociales répondant aux exigences actuelles. Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre de services accompagnée des documents usuels à

**L'Administration fédérale des contributions**  
Service du personnel  
Eigerstrasse 65, 3003 Berne

**70 CENTIMES LE MOT!**

C'est le prix d'une

**petite annonce au tarif (très) réduit qui**

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

**(Annonces commerciales exclues)**

Agence régionale: Neuchâtel-Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038 46 12 12.

Agences locales: Neuchâtel: Garage des Falaises SA, Route des Falaises 94, Tél. 038 25 02 72. Travers: Touring-Garage, Serge Antifora, Tél. 038 63 13 32.

**Fraîcheur M**

à la poissonnerie à **marin centre**

1300 places gratuites dont 400 couvertes

**Cabillaud** entier les 100 g **.80** (au lieu de 1.—)

Filets de limande-sole 100 g **1.95** (au lieu de 2.20)

**Prix. Qualité. Choix. MIGROS**

au rayon « COMESTIBLE »

**Gigot de chevreuil** importé

les 100 g **2.70**



# LE LANDERON carrefour et rencontres

## DÉPANNAGE SERVICE

### Criblez J.-P. & Fils

Appareils ménagers et industriels  
service après-vente

AGENCE OFFICIELLE

Frigidaire - Rotel - Querop Suisse

MAGASIN DE VENTE

LE LANDERON RUSSIE 6 Tél. (038) 51 33 40



- Mécanique de précision
- Décolletage jusqu'à Ø 60 mm
- Pincés de serrage
- Outillage d'horlogerie
- Pince à coller les courroies plastique

## RAMSEYER & CIE S.A.

CH-2525 LE LANDERON - Tél. (038) 51 31 33 - Télex 35 249 ramse

Boulangerie-Pâtisserie

## R. CORMINBŒUF

Maîtrise fédérale

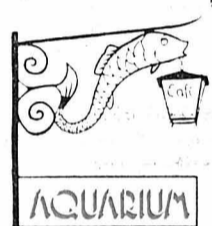
Spécialités :

- Tourte truffe
- Gâteau aux noisettes

Tous les samedis tresses au beurre

Centre 7 2525 Le Landeron Tél. 51 25 25.

CAFÉ RESTAURANT



## SPÉCIALITÉS DE CHASSE

- Civel
- Escalope de chevreuil
- Médailon de chevreuil
- Selle de chevreuil (sur commande)

Fermé le mercredi Vieille-Ville 12  
LE LANDERON Tél. (038) 51 38 28

## CARROSSERIE DU LANDERON Bernard Tanner

TÔLERIE - PEINTURE AU FOUR  
KOREK POUR REDRESSAGE DE CHÂSSIS

Téléphone: (038) 51 21 18, privé (038) 51 12 32

## HÔTEL SUISSE

G  
R  
I  
L  
L  
•  
B  
A  
R



CHEZ NAPO

Fam. A. Mottola

SPÉCIALITÉS  
FRANÇAISES  
ITALIENNES

CHAMBRES TOUT CONFORT

Tél. (038) 51 24 12 LE LANDERON

FERMÉ LE MARDI



## INSTITUT DE BEAUTÉ SANDRINE

- bronzage (cabine Esthederm)
- Epilation : cire chaude définitive (Juweltron)
- Soins du corps et du visage (Plastithermie)

Le Landeron Rte de la Neuveville 15  
Tél. (038) 51 36 71 - Privé/tél. 51 15 59

## Fred Reymond : «Je suis un artisan, pas un artiste»

Il est né en 1910 à Vevey, le «Monsieur au chapeau» que l'on aime tant voir dans les rues du village, ses yeux sombres pétillants de malice dans son bon visage buriné de cow-boy texan. Passionné de musique, il acquiert une formation très complète en étudiant principalement le piano, l'orgue et la composition, à Lausanne, Bâle et Paris.

Marié, père alors de deux enfants, il parvient à faire vivre sa famille en ne faisant que ce qu'il aime, la musique. Malheureusement la guerre et ses conséquences le contraignent à chercher un autre emploi. Il le trouvera aux lamineries Matthey à La Neuveville, dans une branche qui lui est totalement inconnue, le commerce. Il se familiarisera si bien, qu'il gravira tous les échelons jusqu'au poste de responsable du secteur commercial.

Ne trouvant pas d'appartement sur son lieu de travail, il en dénêche un au Landeron et s'y installe, en 1941. C'est là que naîtra son troisième enfant.

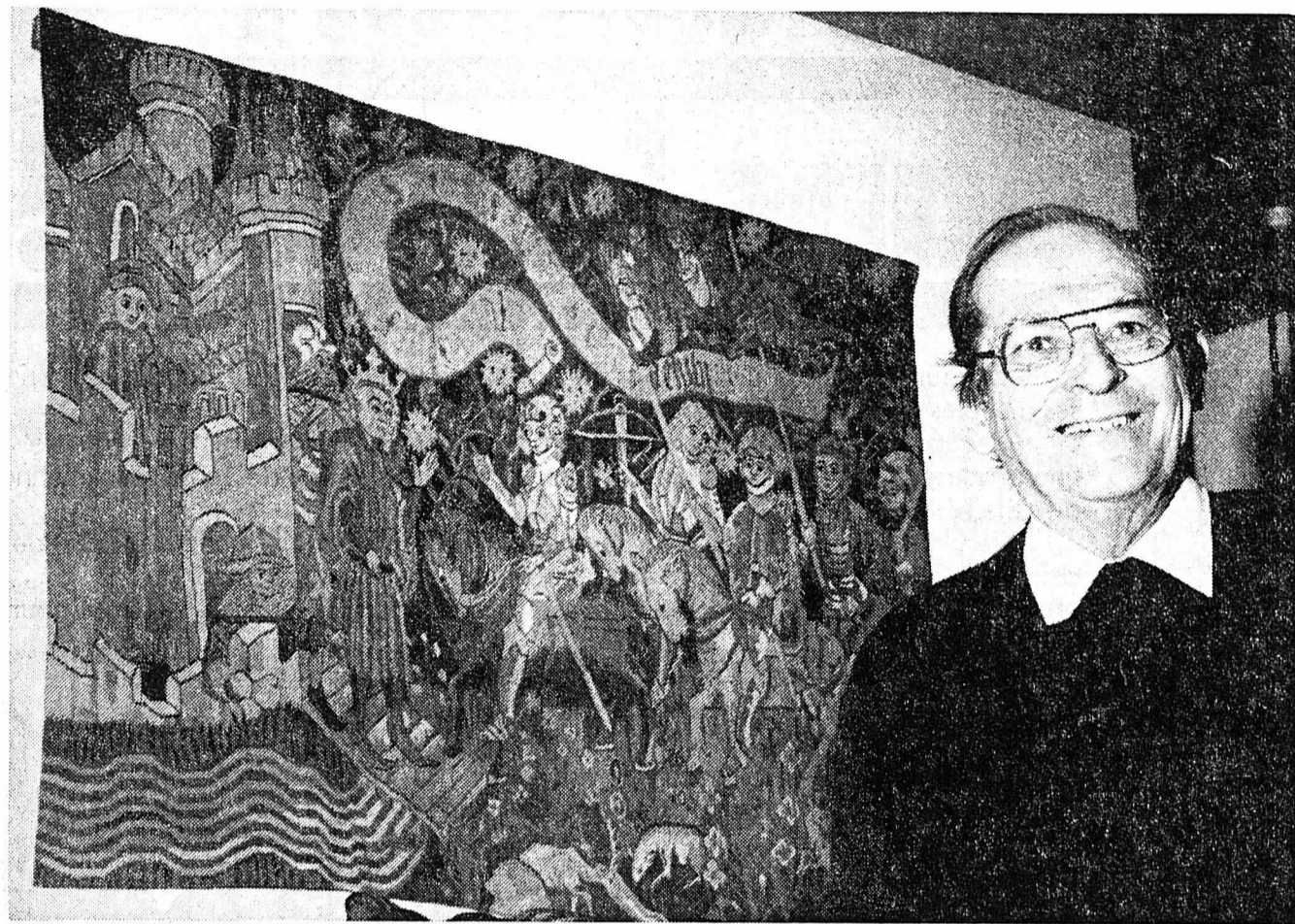
### PRÉSIDENT DE COMMUNE

En 1944, le parti radical le sollicite pour se porter en liste aux élections communales. Il accepte, mais n'est pas élu, encore considéré par les Landeronnais comme un étranger, «protestant de surcroît». En 1948, nouvelle demande, mais Fred Reymond refuse, faute de temps. Tous les soirs il dirige des chorales et le dimanche il est organiste à l'église.

La deuxième tentative en 1952 l'assort cette fois sur les bancs du Conseil général. Il siège également à la commission scolaire. Caissier de la Société de Développement (SDL) depuis 8 ans, il est maintenant intégré au village. La législature suivante, il sort en tête de liste et entre à l'exécutif qu'il préside de 1961 à 1965, date à laquelle il démissionne pour raison de santé.

### «LE LANDERON CHANTE SON PASSÉ»

C'est le titre du spectacle son et lumière organisé dans la vieille ville pour fêter le 600ème anniversaire des Franchises du Landeron. La corporation de Saint-Maurice et la commune tenaient à célébrer cette date avec un éclat tout particulier. Fred Reymond estime que cette réalisation de 50 minutes, immortalisée sur un disque, a beaucoup participé au rapprochement



Fred Reymond et sa merveilleuse copie de la «Réception de Jeanne d'Arc par le roi Charles VII». (Avipress-P. Treuthardt)

des deux confessions. Il en a écrit la musique, Colette Chardonnens les paroles et André Chardonnens le texte.

### IMPORTANTES RÉALISATIONS

Au cours de son mandat politique, il a participé à la mise en route de la station d'épuration (STEP). Il a collaboré étroitement à l'élaboration du règlement inter-communal entre La Neuveville et Le Landeron. Ses 34 ans au sein du comité de la SDL lui laissent un merveilleux souvenir. Il se souvient de la création du camping: les quatorze membres de la SDL (présidée par M. Charles Portner) soucieux d'améliorer les finances désastreuses de leur société, eurent l'idée de créer un camping. Pour instaurer un fond de départ chacun participa en engageant une somme de 1000fr., sans compter les week-ends consacrés

à aménager et animer ce lieu qui est aujourd'hui un des atouts touristiques du Landeron. Et vers la fin des années 60, c'est l'idée de construire une piscine qui nécessite toute l'énergie de cette société dynamique.

### LE SECRET DE SA RETRAITE: LA TAPISSERIE

Soucieuse que la retraite de son mari se déroule harmonieusement, Mme Reymond lui suggère de travailler à temps partiel dès 1970. Au début il était heureux de retourner au bureau, puis, peu à peu, le désir de rester chez lui domina et 5 ans plus tard, c'est avec soulagement qu'il fêta ses 65 ans. Astucieuse, Mme Reymond avait même prévu une occupation pour son mari: la tapisserie qu'elle lui fit découvrir et entreprendre un an avant sa retraite. Ses doigts ayant per-

du un peu de souplesse, Fred Reymond ne faisait plus de musique, estimant que «lorsqu'on a bien su jouer, on ne peut accepter de jouer moins bien». Il ne fut pas séduit par le point de croix, mais lorsqu'il s'attaqua au gobelin, il était définitivement conquis.

Il y a trois ans, Fred Reymond a participé à l'exposition des artistes et artisans landeronnais. Plusieurs de ses œuvres, superbes, ornent les murs de sa maison. Sa copie de la «Réception de Jeanne d'Arc par le roi Charles VII» est actuellement exposée à l'hôtel de ville.

Ayant toujours mené une vie active, Fred Reymond regarde naturellement devant lui. Les tâches ménagères qu'il partage avec son épouse, son art qui lui apporte d'immenses satisfactions remplissent ses journées, lui assurant un équilibre, une sérénité indispensables à une vieillesse riche et heureuse. Mireille FELTIN

## Le garage S. Hauser, modernisé et agrandi

Agent Ford depuis 1977, unique spécialiste en Suisse des moteurs rotatifs, ce qui lui assure une clientèle régulière de particuliers et de garagistes venant de toute la Suisse, M. Samuel Hauser usine en partie lui-même et effectue des réparations sur toutes les marques de voitures. Son travail précis, méticuleux et rapide lui vaut la réputation d'être un excellent mécanicien. Il est équipé pour les dépannages, prépare les voitures pour l'expertise, réalise les mises au point des moteurs, des systèmes d'injection d'essence et pratique les révisions complètes de moteur. Sa clientèle stable et fidèle vient des quatre coins du canton.

### TRANSFORMATIONS

Le garage S. Hauser est à la pointe du progrès dans son domaine. Il possède les grues, chevaux, appareils électroniques et appareils à régler nécessaires à un travail rapide et efficace. Les travaux de tôlerie, carrosserie et peinture sont parfaitement exécutés. L'appareil mélangeur de couleurs récemment acquis permet, à partir de toutes les teintes de base dont le garage dispose de réaliser n'importe quelle nuance selon les données de la fabrique.

Les locaux ont été transformés, rajoints et agrandis. A la place de travail dans le local équipé pour la carrosserie, s'ajoutent trois places de travail avec lift. Un bureau et un magasin ont été créés. Au point de vue outillage, le garage Hauser est aussi bien installé que ses concurrents plus importants. Un banc d'essai pour freins est en voie d'achèvement. Pour travailler sur les voitures relativement anciennes ou assez défraîchies, S. Hauser a fait l'acquisition d'un appareil à souder au gaz CO2.

Outre sa femme qui l'aide toujours activement, il est secondé par son apprenti de 2ème année, consciencieux et capable, qui lui donne entière satisfaction.

En plus de la Ford Escort élue voiture de l'année par les experts en la matière, la marque Ford offre une gamme importante de types de véhicules, possédant différentes sortes de boîtes à vitesses. La petite Fiesta est économiquement comme seconde voiture, la Taunus, est une familiale spacieuse. Tous les travaux néces-

saires à la réparation et à l'entretien de n'importe quel véhicule Ford peuvent être rapidement effectués sur place au garage Hauser.

La colonne à essence à clé, disponible jour et nuit à un prix toujours avantageux, sera modifiée vers la fin de l'année. Les nombreux automobilistes qui apprécient ce mode de distribution pourront se servir d'essence au moyen de billets.

(Publireportage FAN)



Au garage S. Hauser, toute la gamme des véhicules Ford.

(Avipress-P. Treuthardt)

FONDUE - TOMMES - RACLETTES  
ARRANGEMENTS DE FROMAGES  
LAITERIE-ALIMENTATION



## J.-F. BILLE

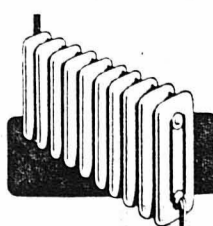
LIVRAISON À DOMICILE  
Tél. (038) 51 23 20

La Russie 2

LE LANDERON

TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION

## FRANZ CASTEK



CHAUFFAGES  
CENTRAUX

Service de réparation  
et de dépannage.

Tél. (038) 51 15 59

LE LANDERON

## GARAGE S. HAUSER

AGENCE FORD  
SPÉCIALISTE AUDI - NSU 

SERVICE - RÉPARATION - ENTRETIEN TOUTES MARQUES

AVEC PLUS DE 30 ANS DANS LE MÉTIER

Travaux exécutés par moi-même à des prix raisonnables

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

LE LANDERON

Rue de Soleure 16

Téléphone (038) 51 31 50



Le temps des tendres sièges

# On a votre confort dans la peau!

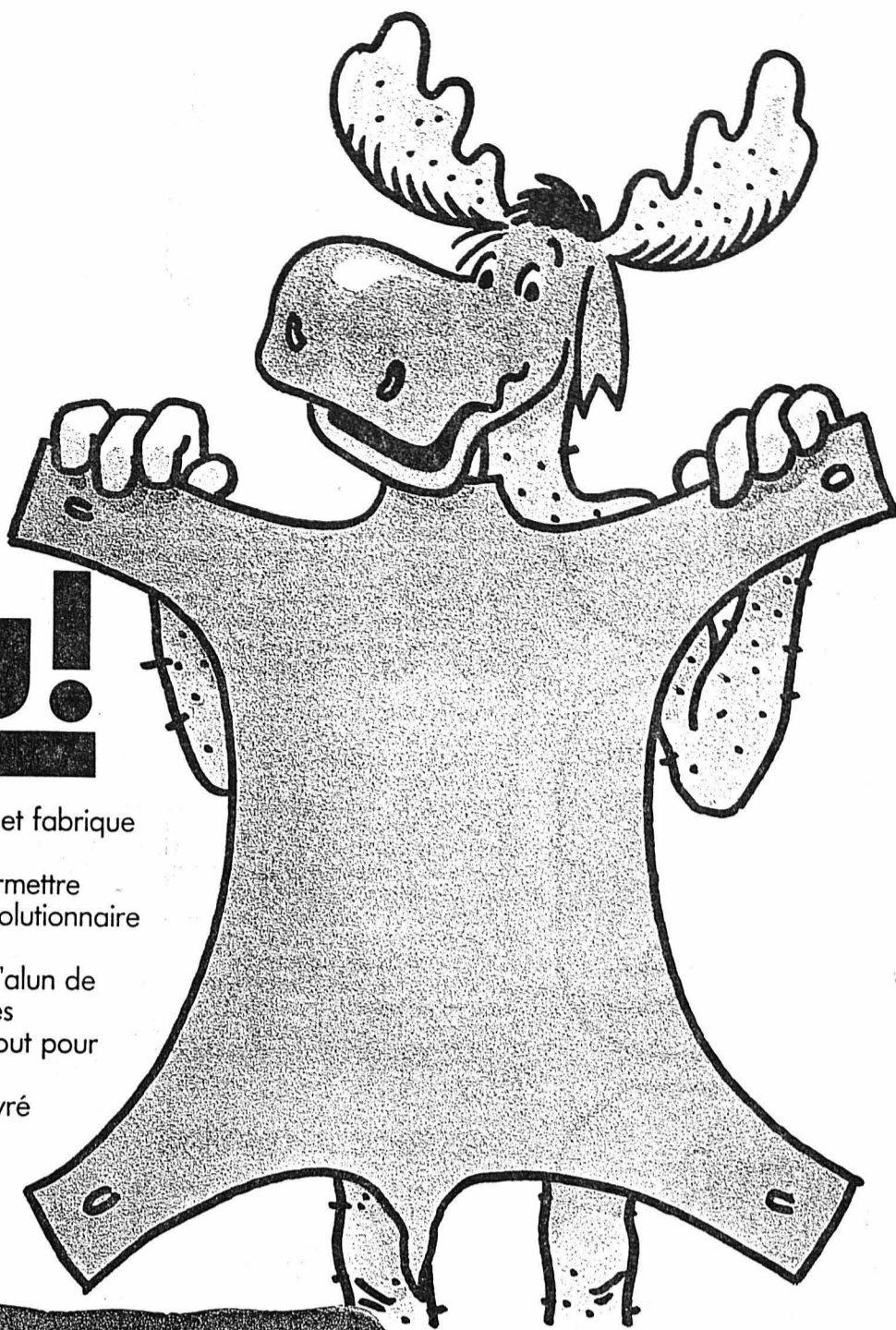
Et pour que vous puissiez vous en payer un max, IKEA pense, conçoit et fabrique ses meubles d'une manière impossible.

Regardez BORKUM: nos créateurs ont dessiné ces sièges pour en permettre une production rationnelle en grandes séries. Et notre système de vente révolutionnaire a fait le reste.

Résultat, des meubles robustes en peaux de premier choix, tannées à l'alun de chrome, teintées à l'aniline et traitées au polyuréthane - un traitement qui les protège sans rien leur enlever de leurs somptueuses qualités naturelles. Le tout pour un prix de meubles de faux cuir.

Et avec la garantie offerte par le label de qualité **möbelfakta** délivré en toute indépendance par l'Institut suédois du meuble.

Si vous avez le cuir dans la peau, c'est l'occasion idéale de vous offrir ce confort: pendant «le temps des tendres sièges», la livraison des meubles rembourrés se fait pour pas un rond!



**1358.-**

**BORKUM. möbelfakta** Revêtement cuir véritable brun foncé, tanné à l'alun de chrome, teinture aniline, surface traitée laque polyuréthane. Rembourrage polyéther. Châssis en tube d'acier chromé, avec tissu de soutien. Prof. 92 cm, haut. 74 cm.

CANAPÉ 3 PLACES. Long. 218 cm. 1358.-



**916.-**

CANAPÉ 2 PLACES. Long. 157 cm. 916.-



**596.-**

FAUTEUIL. Larg. 92 cm. 596.-



Juste à la sortie Aubonne-Allaman de l'autoroute Lausanne-Genève

Les quatre heures dès trois heures! Chaque jour dès 15 h. au restaurant: tarte aux fruits + thé ou café **2.-**

Pendant «le temps des tendres sièges», on a des tendresses pour les cœurs tendres: si vous vous mariez d'ici la fin du mois, apportez-nous votre faire-part: on en tirera deux au sort. Les couples élus se verront offrir le groupe rembourré ARBOGA: un canapé 3 places, un 2 places et un fauteuil! Bonne chance les amoureux!

Heures d'ouverture:  
Lundi-vendredi 10 h. à 19 h.  
Samedi 8 h. à 17 h.

IKEA SA  
1170 Aubonne  
Téléphone: 021/76 38 11

à une minute de la gare d'Allaman  
570 places de parc



**L'impossible maison de meubles de Suède.**

**HYPROMAT**

Pour le développement de notre entreprise, nous engageons

**employé/e  
de bureau**

français/allemand, expérimenté/e

**secrétaire-  
dessinatrice**

connaissances d'allemand

**technicien**

français-allemand

**monteur**

service externe, Suisse romande, stationné région Lausanne.

Adresser offres écrites à  
HYPROMAT INTERNATIONAL  
2014 BÔLE-COLOMBIER  
Construction de machines et  
centres de lavage pour voitures.  
Tél. (038) 44 11 55. 28802-36

Vous êtes

**serrurier**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28100-36

Bureau de la Ville  
cherche pour entrée immédiate ou  
pour date à convenir

**EMPLOYÉ (E)  
DE BUREAU**

avec quelques années d'expérience,  
sachant travailler de manière indé-  
pendante.  
Cette personne, consciencieuse et  
précise, s'occupera notamment du  
Service de la grérance.  
Travail varié. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites sous  
chiffres CE 2069 au bureau du  
journal. 28872-36

Vous êtes

**COUVREUR**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28500-36

Au MOKA-BAR  
Neuchâtel  
cherche

**SERVEUSE**

date d'entrée début décembre.  
Semaine de 5 jours, congé le di-  
manche et jours fériés.

Téléphoner entre 11 h et 12 h  
au (038) 25 54 24. 27906-36

Vous êtes

**mécanicien**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28496-36

**DEMANDES À ACHETER**

Nous achetons et payons comptant

**VIEIL OR**

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion,  
brillants, objets en argent, dents en or, ainsi  
que montres avec boîtier en or et anciennes  
montres de poche en argent ou en or.  
Antiquités et également anciennes cartes  
postales.  
Dès réception de votre envoi, nous vous  
faisons une offre par écrit ou par téléphone.  
En cas de non-accord, objets renvoyés immé-  
diatement.  
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie.  
Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 13841-44

**COMMERCE**

A remettre aux Tuileries  
de Grandson, joli petit

**SALON DE COIFFURE**

dames. Bonne clientèle assurée.  
Prix intéressants.

Tél. (024) 24 10 02 ou 24 43 74. 28916-52

**MARIAGES**

**Dame, cinquantaine**

bien, dynamique, sortirait volontiers  
avec monsieur, grand, âge  
40-60 ans.  
Ecrire si possible avec photo. Discré-  
tion assurée.

Ecrire à FH 2072 au bureau du  
journal. 26472-54

Vous êtes

**maçon**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28498-36

Nous cherchons pour entrée immé-  
diate ou à convenir:

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

avec quelques années d'expérience,  
très bonne dactylo, consciencieuse  
et précise et sachant travailler d'une  
manière totalement indépendante.  
Nous offrons un travail varié au sein  
d'une jeune entreprise et tous les  
avantages sociaux modernes.  
Faire offres écrites à: Sponta  
S.A. - 2016 Cortaillod. 28043-36

**OFFRES D'EMPLOIS**



Fondation Neuchâteloise des  
Centres ASI  
Centre d'occupation  
pour handicapés, ateliers de  
Neuchâtel et environs

cherche  
**monitrice d'atelier MSP**

Formation de maître socio-profes-  
sionnel en cours d'emploi possible.  
Faire offres avec curriculum vi-  
tae au centre ASI, 4b, rue de  
Corcelles, 2034 Peseux. 28808-36

Entreprise du bâtiment cherche

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

habile dactylographe et en pos-  
session d'un CFC pour travail à la  
demi-journée.

Adresser offres écrites à AA  
2056 au bureau du journal. 28125-36

Vous êtes

**peintre en bâtiment**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28499-36

Zur Erweiterung unser Beton-Bohr-  
und Fräs-Firma suchen wir im Rau-  
me Neuenburg einen initiativen, un-  
ternehmerischen

**Filialleiter**

Wenn Sie das Baugewerbe kennen,  
Führungs- und Organisations- Ta-  
lent besitzen, Franz. + Deutsch  
sprechen, Freude am Aufbau einer  
Kundschaft und neuen Filiale ha-  
ben (praktische Mitarbeit in der  
Aufbauphase), dann freuen wir uns  
über Ihre Bewerbung.  
Wir bieten selbständige, interessan-  
te Tätigkeit, gute Verdienstmöglich-  
keit und Sozialleistung.

Offerten an: ICC AG  
Einschlagstr. 505  
4622 Egerkingen  
28869-36

Nous cherchons pour divers tra-  
vaux de montage sur la place de  
Genève

**OUVRIERS  
aux SUPER-salaires**

☎ 038-25 02 35  
jusqu'à 19 h

☎ 038-25 33 81  
de 19 h à 20 h

28048-36

**Dem. d'emplois**

**Saisonnier**

cherche emploi chez  
jardinier pour mars  
1982.

Adresser offres  
écrites à IK 2075  
au bureau du  
journal. 47635-38

Maculature en vente  
au bureau du journal

28172-54



**VANDALISME  
AVIS**

Dans la nuit du 22 au 23 octobre 1981, un inconnu (ou des inconnus) a arraché ma plaque professionnelle.  
J'avise l'auteur de cet acte de vandalisme qu'en cas de récidive il s'exposerait à des poursuites pénales.  
Jean SAX  
Service graphologique  
rue du Sentier 23  
2013 Colombier.

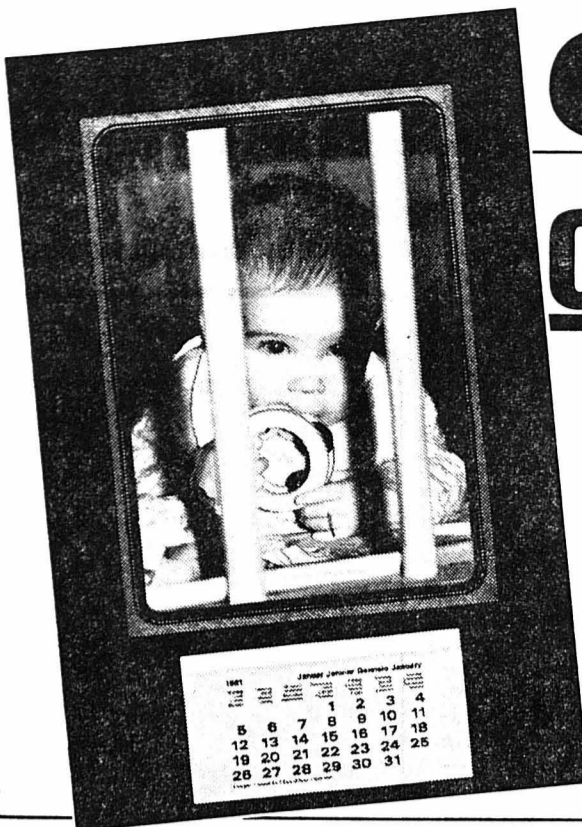
28798-10

**Ecole  
SORIMONT**  
Rue Pury 6  
NEUCHÂTEL

**FORMATION:**  
jardinières d'enfants  
institutrices privées  
maîtres de classe enfantine

possibilité de rattachement  
jusqu'en décembre.  
Renseignements direction  
Tél. (038) 24 77 60.

23603-10



**Clic clic clic  
calendriers-photo personnels**

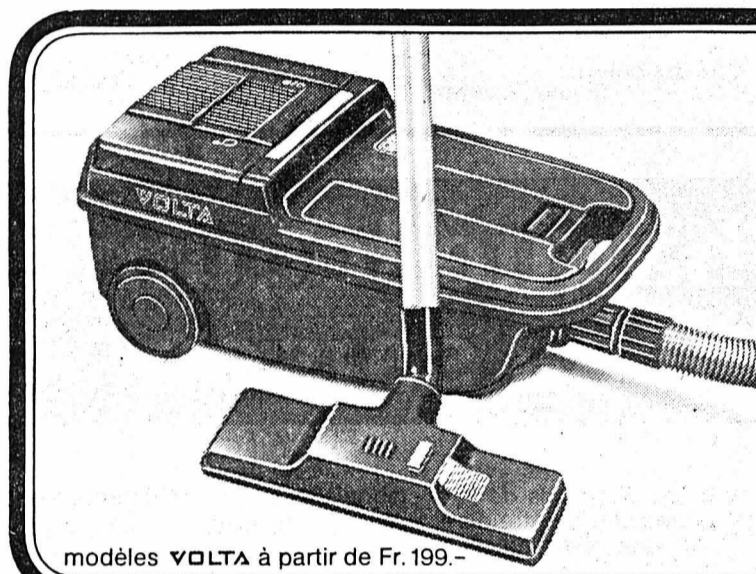
au choix : format horizontal, 34 x 31 cm  
ou vertical, 26 x 39 cm ; photo couleur 18 x 24 cm  
rectangulaire ou découpée ovale

**à partir de négatif couleur** (jusqu'à 6 x 9 cm)  
**ou diapositif** (jusqu'à 6 x 6 cm)

● chaque commande passée jusqu'au  
10 décembre sera livrée avant Noël

la pièce **10.-**

PHOTO  
**MIGROS** OÙ vous recevez toutes vos photos  
mais ne payez que les bonnes.



modèles VOLTA à partir de Fr. 199.-

**NOUVEAUTÉ**  **VOLTA**

**VOLTA** U-225 avec le sensationnel  
réglage automatique de la  
puissance d'aspiration

Moteur 1000 Watt ● 2300 mm à la colonne d'eau ● enrouleur  
automatique du câble ● sac à poussière géant

Prix d'introduction  
seulement **Fr. 328.-**

chez votre spécialiste VOLTA:

Bevaix Fornachon A., app. ménagers, 46 18 77. Boudry Carcani H., électr. 42 12 50. Cernier Elexa S.A., F.-Soguel 26, 53 28 22. Rochat A., quincaillerie, 53 35 33. La Chaux-de-Fonds VAC, René Junod S.A., Léopold-Robert 115, 21 11 21. Chézard Rossier-Electricité S.A., 53 19 75. Couvet Roy Ph., quincaillerie, 63 12 06. Fleurier Jaquet Fçois, quincaillerie, place-d'Armes 2, 61 10 23. Services industriels, 61 10 59. Le Landeron Perrot A. S.A., électr., rue de Soleure 10, 51 23 72. Marin Ing. Dipl. Fust S.A., Centre-Marin, 33 48 48. Môtiers Electricité Neuchâteloise S.A., ENSA, 61 13 33. Neuchâtel Aux Arts Ménagers S.A.-Torre, Fausses-Brayes 5, 25 76 44. Bailod H. S.A., quincaillerie, Bassin 4, 25 43 21. Creteigny & Cie, Comptoir ménager, fbg du Lac 43, 25 69 21. Perrot & Cie S.A., Place-d'Armes 3, 25 18 36. Services industriels, Magasin de vente, 21 11 11. Vuillomenet & Cie S.A., Grand-Rue 4, 25 17 12. Pesoux Rossier-Electricité S.A., Grand-Rue 39, 31 12 16. Saint-Aubin Pellaton J.-M., Reusière 2, 55 22 94. Les Verrières Electricité Neuchâteloise S.A., ENSA, 66 14 83.

28231-10

**INSTITUT PEDAGOGIQUE  
les gais lutins**

forme éducatrices de la petite enfance -  
jardinières d'enfants.  
Pratique dans divers établissements.

11073-10

Jaman 10 Lausanne (021) 23 87 05

**DÉMÉNAGEMENTS  
TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

TRANSPORTS DE PIANOS

Garde-meubles Petits transports

Tél. (038) 25 35 90

**D. ROTHPLETZ**

Ch. des Trois-Portes 63 Neuchâtel

133487-A

**Agence  
officielle**



GARAGE  
DES **3** ROIS SA

**J.-P. et M. Nussbaumer**  
Neuchâtel (038) 25 83 01  
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81  
Le Locle (039) 31 24 31

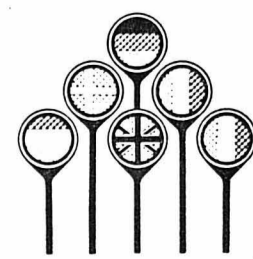


**Agence  
officielle**

«Au lieu de copier ce que font les autres, faire quelque chose que d'autres ont envie de copier.» Vincenzo Lancia. Dans la classe des moyennes cylindrées, nous proposons la Lancia Delta à l'amateur exigeant. Sa ligne élégante, son vaste habitacle aux couleurs assorties et ses matériaux raffinés convainquent même les plus sceptiques. La technique Lancia a été constamment perfectionnée et ravive encore notre enthousiasme pour les voitures au caractère sportif. La Lancia Delta 1300 (75 ch) coûte 15'290 francs, la Delta 1500 (85 ch) 15'990 francs. Toutes deux avec traction avant, double carburateur et 5 vitesses.



**LANCIA DELTA**



VOITURE DE L'ANNÉE  
1980



VOTRE PAGE



MADAME

## L'enfant allergique et son environnement

On n'est pas allergique d'emblée, il faut être porteur d'un terrain prédisposé, c'est-à-dire une aptitude particulière à fabriquer des anticorps sensibilisants. Il faut donc éliminer dans l'environnement de l'enfant, à la maison, à l'école, ou pendant les vacances, toutes les substances à haute sensibilité. A la maison, ce sont essentiellement les poussières qui abritent des insectes particulièrement invisibles : les acariens.

L'humidité est aussi à combattre, humidité du climat et de l'atmosphère, du sol, ou les fumées qui irritent les muqueuses favorisant l'allergie respiratoire.

Le professeur a souligné qu'il n'y a pas que les poussières et animaux qui favorisent l'allergie. Il y a aussi à domicile l'exercice de certaines professions : couturiers, tailleurs, fourreurs. Méfions-nous aussi des plantes vertes et en pot ; elles ne sont pas sensibilisantes par elles-mêmes, mais dans la terre et sur les parois des pots de fleurs peuvent se développer des moisissures

qui laissent échapper dans l'atmosphère des petites semences très sensibilisantes

### Et les animaux

Les chats, les chiens, mais aussi les lapins, les hamsters sont capables de provoquer des allergies d'une violence et d'une intensité dramatique. Quand à la literie, il faut préférer un matelas en mousse à celui en laine.

Un inconfort psychique prolongé (mésentente familiale, jalousie vis-à-vis d'un frère...), mauvaise insertion psychologique, colère, peuvent également entraîner ou entretenir une allergie ainsi qu'un deuil, une joie.

La piscine n'est pas recommandée pour les muqueuses fragiles. Les antiseptiques chlorés ou le bain de vapeur que représente l'atmosphère de la piscine entraînent des allergies respiratoires.

Pour déterminer les substances provoquant des allergies on procédait autrefois à des tests cutanés qui consis-

taient à mettre en contact avec la peau des substances susceptibles de provoquer des réactions. Maintenant des techniques nouvelles permettent d'avoir des renseignements par analyse de sang.

Cependant c'est encore une technique d'exception car c'est difficile et onéreux. Mais elle prend de plus en plus de place dans le domaine de l'allergie. C'est un apport nouveau qui n'élimine pas pour autant les tests. En prélevant du sang de l'enfant au cordon ombilical, on sait déjà que l'enfant est prédisposé à devenir ou non un allergique. On peut donc donner aux parents les renseignements utiles pour éviter dans la mesure du possible toutes les substances nuisibles pouvant créer chez lui des allergies.

### Le nickel et le chrome

Une dermatose sur quatre est un eczéma. Les eczéma de contact occupent aussi une place prépondérante.

Ils sont généralement provoqués par le nickel chez la femme et le chrome chez l'homme.

Reconnaître une allergie au chrome et au nickel est souvent facile. La dermatite de contact au nickel représente 7% de la population générale. Elle frappe plus particulièrement les jeunes femmes qui portent des bijoux fantaisie : collier, bracelet, boucles d'oreilles, montre... du fait de la présence de sulfate de nickel. La fermeture à glissière et pourtant métallique peut aussi provoquer de l'eczéma.

Les casseroles dont on se sert pour un potage, pour une préparation culinaire, qui renferment du nickel, sont à proscrire. Il faut exclure le contact avec le métal et utiliser des ustensiles de cuisson en émail, verre, grès.

Certains détergents qui contiennent du chrome et du nickel augmentent les eczéma. Certains vernis à ongle, collyres ou pommades peuvent aussi déclencher des irritations de la peau.

Les stériles en cuivre, le matériel orthopédique... à base de nickel et le ciment utilisé pour la maçonnerie sont généralement dangereux.

## De précieux sous-vêtements pour l'été prochain

Si un seul mot devait définir la collection d'été 1982 des fabricants suisses de lingerie et de homewear, le qualificatif « précieux » serait le plus approprié.

Dès l'abord, il faut noter l'importance essentielle des matériaux. Les fabricants suisses ont presque tous choisi les fibres naturelles. En première ligne bien sûr le coton (le matériel estival n° 1) sous ses formes les plus nobles, qu'il s'agisse d'articles tricotés (le fil mercerisé, par exemple) ou de matériaux tissés (la fine batiste). Comme par le passé, on mise sur la pure soie. Les Suisses sont passés maîtres dans ce domaine ces dernières années, surtout pour le travail du jersey, un matériel noble, mais scabreux.

La décoration aussi est souvent très précieuse. Les incrustations de dentelles (en soie ou en coton) restent importantes. Suivant le modèle, la broderie est riche (telles les broderies à cordons en soie ou en dentelles de Calais) ou plus simple (des broderies anglaises jeunes et fraîches ou des dentelles genre fuseau romantique et nostalgiques).

On prend toujours plus l'habitude

de désigner comme dessous la lingerie de jour comme la bonneterie. Les chemises incrustées de dentelles (des modèles jeunes aussi pour changer de nouveau avec bustier), qui n'ont rien à envier aux bains de soleil s'accompagnent souvent, en plus du slip et du tanga, d'un joli soutien-gorge. Alors que ces soutiens-gorge lingerie se bornaient jusqu'ici surtout à orner, on remarque dans les collections d'été 82 des efforts particuliers vers l'utilité. Ainsi, il y a maintenant de la « soie fonctionnelle » : d'une simplicité toute sportive, sans aucun ornement, ou délicieusement féminine avec de la broderie de Saint-Gall. Les modèles coton, au développement desquels on a accordé - à la demande des consommatrices - une grande attention, entrent dans la même catégorie.

### Pour la nuit

La lingerie de nuit n'est plus que rarement de la lingerie de nuit seulement. A l'exception des « chemises de nuit hôpital » dans lesquelles on a cependant investi beaucoup de fantaisie ces derniers temps, les textiles pour dormir sont devenus de la mode uni-

verselle. Les chemises de nuit (surtout en mailles) peuvent se porter comme robes d'intérieur le soir (du genre élégant) et au jardin ou à la plage (du genre plutôt jeune, romantique ou sportif). Les pyjamas eux aussi quittent la chambre à coucher - ils suivent la ligne jogging avec de longs pantalons bouffants ou préfèrent des Bermudes, des pantalons serrés au genou, des corsaires, même des shorts, permettant le retour du bon vieux shorty tombé un peu dans l'oubli ces derniers temps.

### La tenue d'intérieur

(homewear) s'est presque totalement métamorphosée en tenue de plage durant l'été. L'éponge est sans conteste le matériel favori. Les vestes ont un peu évincé les manteaux. La mode loisirs, devient toujours plus en vogue sous la forme de robes, pantalons, overalls et toutes sortes de corsages.

Les dessins et les couleurs ont leur importance : beaucoup de géométrie dans la répartition des surfaces colorées, de nombreux dessins floraux stylisés ou pour le moins très abstraits, souvent des motifs brodés et appliqués (encore de l'écriture). L'or a aussi son importance dans la lingerie et puis, les tons vanille et mimosa, les nuances roseau et khaki, beaucoup de blanc et, naturellement, tous les roses et les bleus qui, souvent du reste, ne font pas du tout lingerie.

## UNE CURE D'ABRICOTS

L'abricot est un excellent fruit, très riche en vitamines A, vitamine de la croissance et de la résistance aux maladies. Il possède en outre des propriétés thérapeutiques étonnantes contre l'anémie : 210 gr d'abricots par jour, pendant deux semaines, produisent le même effet qu'une cure de foie de veau. L'abricot sec est extrêmement nourrissant, et conserve absolument toutes les qualités de l'abricot frais.

## BIBLIOGRAPHIE

« Le rêve de Benjamin »  
(Ed. Pierrot SA)

A la suite du succès remporté par son hamster dans « BENJAMIN ET LE COFFRE » Alan Baker entraîne son protégé dans une nouvelle aventure cocasse.

Le pauvre Benjamin n'arrive pas à s'endormir et s'offre un repas succulent avant de découvrir un entrepôt de feux d'artifices. Il voudrait s'embarquer pour la lune mais se trompe de chemin et... (Dès 4 ans)

INSTITUT JUVENA  
M.-Ch. PAUL  
Esthéticienne diplômée  
FREC et CIDESCO  
Certificat fédéral de  
capacité

Parfum  
**SARABÉ**  
le charme et le mystère de  
l'Orient

Si vous possédez un thaler  
de Juvena, faites-le valoir  
jusqu'au 31 décembre 1981

NEUCHÂTEL  
Seyon 4, Tél. 25 84 21  
Heures d'ouverture :  
mardi - vendredi  
de 8 h à 18 h 30,  
samedi de 8 h à 17 h.

DB-VERBEC

## Un maquillage vif et coloré



Un maquillage coloré.  
(Photo Juvena)

Au fil des ans les femmes qui se maquillent deviennent plus nombreuses et plus exigeantes. C'est pourquoi à chaque saison elle attend davantage de leur nouveau maquillage. Non seulement des vertus traitantes et une palette de base complète mais encore plus de style et d'exclusivité dans les nouvelles couleurs.

Cet automne Juvena propose trois nouvelles ombres à paupières Juvenace : l'une est un argent aux reflets patinés, l'autre un brun cuivré intense et la troisième un vert profond et vibrant. Il suffit de jeter un coup d'oeil à la nouvelle mode de l'automne avec ses variantes en tweed et loden, avec ses détails inspirés du folklore pour se représenter la diversité du maquillage des yeux que ces trois nuances permettront de composer.

Un maquillage ne doit pas seulement être raffiné mais être parfaitement fixé comme cela est seulement possible avec la poudre libre. Pour cela deux nouvelles formules avec des effets tout à fait différents ont été créées : l'une absolument neutre et légère comme un soufflé convient à tous les teints ; la seconde également transparente est scintillante pour les maquillages de fête.

## Chaque légume a sa saison



Aujourd'hui, les magasins de denrées alimentaires offrent pendant toute l'année un nombre inimaginable de sortes de légumes. Nous avons oublié depuis longtemps que chaque légume a sa saison durant laquelle sa qualité est la meilleure et son prix le plus avantageux.

Acheter en fonction des saisons, cela signifie jouir de ces producteurs de vitamines au moment où leur valeur nutritive est optimale.

Car c'est pendant sa saison naturelle qu'un légume se cultive dans les meilleures conditions et parvient à pleine maturité. C'est aussi à ce moment-là que sa teneur en vitamines, sels minéraux et protides est la plus élevée. On le trouve alors sur le marché dans son meilleur état de fraîcheur et de qualité.

Pendant la saison froide avant tout, on ne se rend pas assez comp-

te de la profusion d'espèces de légumes frais se trouvant à notre disposition. Avec une cinquantaine d'espèces indigènes disponibles, le mois d'octobre est le plus riche en légumes de toute l'année.

Puis... dans la production des légumes, chaque opération venant en aide à la nature occasionne des frais importants. Il s'agit par exemple de la culture en serre, de l'entreposage, etc. Le légume de saison pousse en pleine terre et son prix de revient est donc meilleur marché. Acheter des légumes de saison est donc bon non seulement pour la santé, mais aussi pour le porte-monnaie, nous affirme l'Union Suisse du légume.

Les légumes que l'on trouvera au mois de novembre sur le marché sont : l'ail, carotte, céleri pomme, champignon, chou blanc, chou de Milan, chou-pomme, chou rouge,

ciboulette, cresson, épinard, gros radis, oignon, persil, poireau, pomme de terre, radis, céleri en branche, fenouil, chicorée scarole et frisée, échalote, courge, navet, betterave, chou-rave, choucroute, chou de Bruxelles, compote aux raves, cardon.

Les fameux sacs

**Emmy**

tout en souplesse

en exclusivité chez

**Biedermann**

Rue du Bassin - Neuchâtel



Un « frenchknickers » et une camisole en satin nylsuisse brillant et facile à entretenir, orné de petites bordures de dentelle.  
(Photo du Centre de textiles suisses)

## Des singes au secours des handicapés américains

Aux Etat-Unis, on a réussi à dresser des singes à aider les handicapés physiques graves.

Il s'agit de singes capucins, qui atteignent à trois ans et demi leur taille adulte de 50 centimètres. Helion, une femelle de trois ans, assiste déjà un jeune homme paralysé des bras et des jambes. Sa chaise roulante est munie d'un petit tableau de commande qu'il peut actionner avec le menton et les dents.

A l'aide d'un rayon laser, il dirige la guenon vers l'endroit où elle devra rendre un service donné. En général, elle comprend et exécute immédiatement les instructions verbales. Elle sait allumer et éteindre la lumière, mettre en marche un magnétophone, utiliser un petit aspirateur, ouvrir et fermer un réfrigérateur, apporter un plat à son maître et même le faire manger - non sans s'être lavé les mains au préalable. Helion sait aussi qu'elle n'a pas le droit de toucher certains objets marqués d'une étiquette blanche. Plusieurs fois par jour elle est récompensée pour ses loyaux services par des friandises parfumées à la banane, fournies par un distributeur fixé sur la chaise roulante.

Six singes capucins sont actuellement en cours de dressage. Le coût de l'animal dressé se situe entre 12.000 et 18.000 fr. - soit environ le même prix qu'un chien d'aveugle aux USA : mais l'espérance de vie de ces singes - 30 ans - est beaucoup plus longue. Cependant, seul l'avenir pourra dire combien d'années ils restent « aptes au travail ».

A l'Université Tufts de Boston, on déclare que ces petits singes, aussi adroits qu'intelligents, sont véritablement en mesure d'aider des invalides à 100%, devant rester provisoirement seuls, à résoudre leurs problèmes quotidiens.

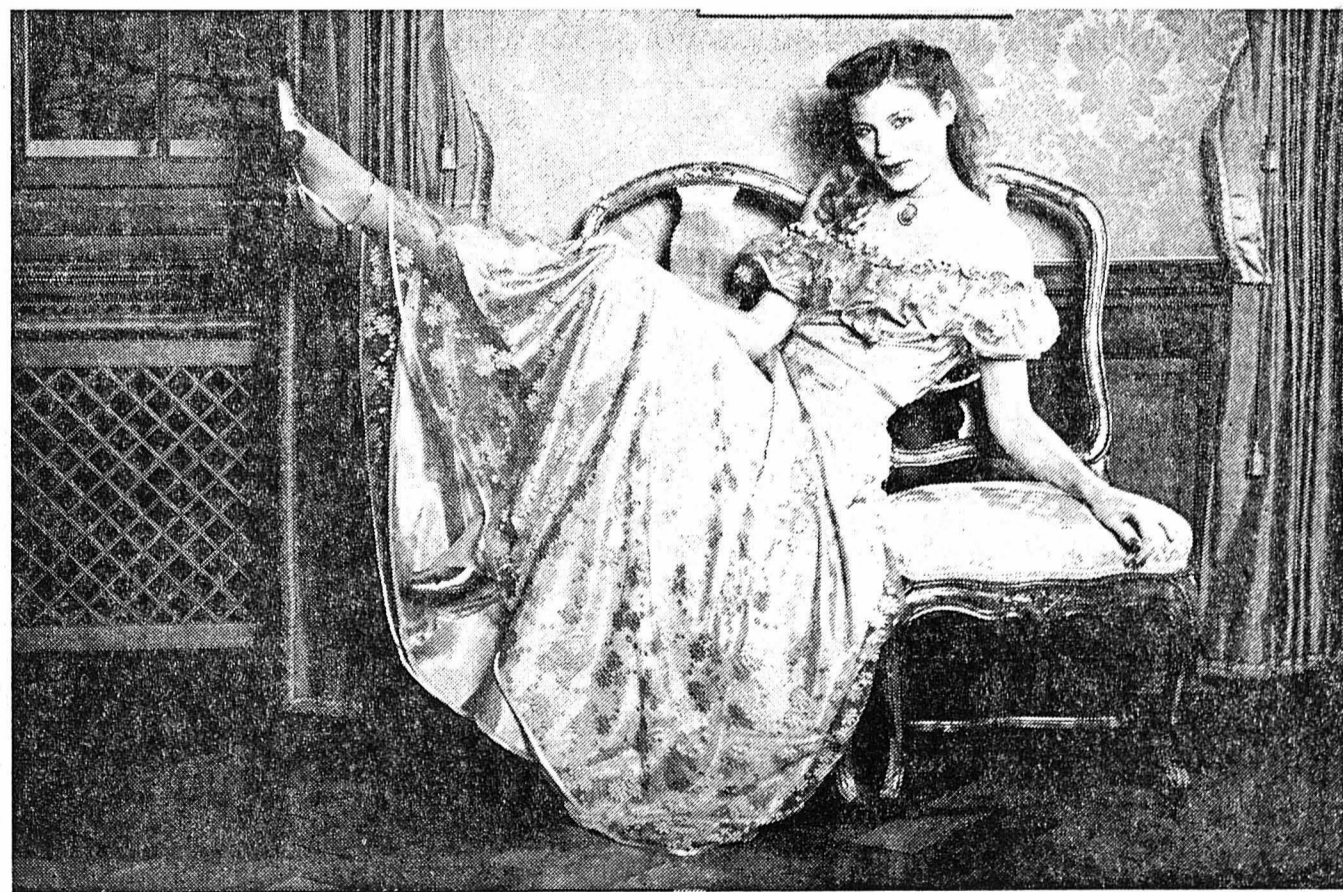
**Pier Augé**

Ses merveilleuses crèmes

Des rougeurs sur les pommettes ?  
ENTAL ROSE est là ! Le succès dans les cas difficiles fait la réputation d'une marque. Qu'attendez-vous pour essayer ?

**KINDLER**  
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

## Un tissu suisse



Cette robe du soir qui fait haute couture pour grande dame de la Belle époque, est en nylsuisse bleu ciel, en dentelle de tulle infroissable et légèrement transparente.  
(Photo Viscosuisse)

## Beauté : quelques conseils

N'oubliez pas la touche de rose sur le lobe des oreilles pour rendre votre visage encore plus lumineux.

Le maquillage ne peut s'appliquer uniformément que sur des paupières parfaitement sèches.

Pour illuminer votre regard, posez une touche de fard poudre blanc nacré au coin interne de l'oeil ou juste sous les sourcils.

Choisissez toujours un fond de teint accordé à la nuance de votre peau et appliquez-le en couche très fine et en mouvements ascendants.

Pour estomper une ridule, poussez vigoureusement la langue contre la paroi interne de la bouche et passez votre fond de teint.

la racine des cheveux, utilisez un coton-tige humide.

Si vous voulez creuser vos joues, appliquez sur celles-ci un fond de teint plus foncé que sur des paupières parfaitement sèches.

Si vous avez des sourcils broussaillieux, vous pouvez les discipliner en les brossant avec une petite brosse humide.

Si vos pieds sont gonflés, faites alternativement des bains d'eau chaude et d'eau froide dans laquelle vous aurez ajouté une poignée de sel oxygéné ou simplement de sel marin. Essayez soigneusement vos pieds et massez-les avec une crème ou avec un lait défatigants à base de camphre, de menthol ou d'arnica. Reposez-vous quelques minutes en maintenant les jambes surélevées.

INSTITUT ATHÉNA  
sauna - bain  
turb - bain  
turbulent



Perdre  
10-15 cm  
en 4 jours.

Nouvelle adresse :  
**Frédéric-Soguel 24**  
Cornier - Tél. (038) 53 22 55

28035-80



**La consommation des petites.**

Super E: 5,1 l à 90 km/h, 6,6 l à 120 km/h, 7,0 l en parcours urbain.

**Les performances de la classe moyenne.**

Super X. Nouveau: 5 vitesses! 6,1 l à 90 km/h, 7,8 l à 120 km/h, 9,2 l en parcours urbain. 64 CV DIN (47 kW ISO), couple maxi 9,3 mkg DIN (9,1 mdaN ISO), à 3000 tr/mn, 400 m départ arrêté en 18"8.

**Le confort des grandes.**

5 places, 5 portes et banquette arrière rabattable (coffre de 674 dm<sup>3</sup>), larges tablettes vide-poches, etc.

**CITROËN VISA II**

CITROËN

22414-10



CITROËN préfère TOTAL

Garages Henri Favre Carrosserie  
**Apollo**  
S.A. Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12

**CITROËN**

Garages Henri Favre Carrosserie  
**Apollo**  
S.A. Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12

**CITROËN**

Garages Henri Favre Carrosserie  
**Apollo**  
S.A. Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12

**Temple du bas - Neuchâtel**

Vendredi 30 octobre à 20 h 30

**CONCERT**

par la fanfare de l'Ecole de recrues inf. Mont. 210/81

Entrée gratuite

Le même jour dès 17 heures, aubade de cette fanfare dans les rues du centre ville.

AVEC LA COLLABORATION DE NEUCHÂTEL-CENTRE

28071-10

\*\*\*\*\*  
 ★ **Bar-Dancing** ★  
 Hôtel du Pont de Thielle  
 Tél. (032) 83 16 32  
 CE SOIR  
**ÉLECTION DE MISTER PLAY BOY**  
 avec la participation du champion et de la championne suisse 1981 de Body Bulding  
 Musique avec « SIR JOE BAND »  
 \*\*\*\*\*

**MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX** de 5 kg  
 En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

**MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX** de 5 kg  
 En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

**armourins**

votre innovation à Neuchâtel

**DISCOUNT**

Nos prix vous aident à économiser!

Dentifrice (Mentadent C) au fluor. 2 tubes de 115 g. 4.95 seul.

Shampooing actif Gillette. Non alcalin. Normal ou Herbal. 80 g. 4.95 seul.

Laque Chandor. Classic ou Special. 370 g. 5.20 seul.

Collant dames en crêpe mousse 20 den. Ton beige. One size (8 1/2-10 1/2). 1.- seul.

Disques d'ouate (Flawa). 2 paquets de 100 pièces. 2.95 seul.

Mouchoirs en papier Tempo. 18 paquets de 10 pièces. Multipack 2.70 seul.

2.70

4.95

4.95

1.-

5.20

2.95

En vente aussi à Innovation Neuveville

**«Cléa» Un nouveau parfum**

Gratuit une rose de soie pour vous!

Un parfum féminin plein de charme, délicatement romantique, vous accompagne fidèlement toute la journée ou pendant une longue soirée. Cléa, la dernière création d'Yves Rocher, vous est offerte en eau de toilette (flacon 100 ml), avec une rose de soie parfumée, au prix d'introduction de Fr. 22.80 au lieu de Fr. 28.50 (offre valable jusqu'au 31.12.81). Cléa existe aussi en parfum, présenté dans un élégant flacon 15 ml.

**Yves Rocher**  
La Beauté par les plantes

Neuchâtel, 2, rue de l'Hôpital  
Tel. 038/241282

Accordeur de pianos, diplômé à votre disposition. Prix avantageux. Fr. 65.—  
 W. Schildknecht, tél. (038) 31 71 80.  
 34855-10

A vendre ou à louer **PIANO + PIANO À QUEUE** avantageux. Tél. (022) 35 94 70 ou Tél. (031) 44 10 82.  
 28864-10

**RICOH XR-7**  
PARCE QU'UN AUTRE APPAREIL VOUS COUTERA PLUS CHER

Avec le Ricoh XR-7, vous achetez la longue expérience d'une fabrique japonaise qui produit par ailleurs des machines de bureau et des montres de précision. Quelques exemples d'une technologie de pointe qui vous permet de réaliser de meilleures images: Affichage dans le viseur de toutes les données concernant la prise de vues en cours, détermination automatique par quartz d'une vitesse d'obturation entre 16 et 1/1000 de seconde, photo-diodes au silicium, mise en mémoire de la valeur d'exposition, signal optique et acoustique lors de l'utilisation du retardateur électronique. Autant de raffinements qui, ailleurs vous coûteraient sensiblement plus cher.

Si vous voulez en savoir plus sur le programme Ricoh et ses avantages, adressez-vous à votre marchand spécialisé ou à la représentation générale en Suisse: Gujer, Meuli & Co., Schöneckstrasse 36, 8953 Dietlikon.

22590-10

**Nos actions viande discount fraîche**

→ **Bouilli** 9<sup>80</sup>  
1er choix le kilo

→ **Jambon roulé fumé** 14<sup>90</sup>  
le kilo

→ **Lard fumé** 5<sup>90</sup>  
le kilo

**50% P GRATUIT**

**Super-Centre Portes-Rouges + Centre Coop Fleurier**

28901-10



# D'ACCORD... PAS D'ACCORD...

## La santé toujours plus chère ?

Le Parti socialiste neuchâtelois vient de lancer une « initiative cantonale sur la santé ». Tout beau, tout bon ! Qui, en effet, ne se sent pas concerné par les problèmes de la santé ? Malheureusement, les socialistes restent vagues quant au prix probable de leur initiative. Accroissement du coût de la santé en un premier temps, suivi d'une diminution à moyen-long terme, estiment-ils.

La réalité sera tout autre. L'on peut s'attendre à une explosion des coûts dans les traitements ambulatoires similaire à celle enregistrée dans les hôpitaux. Les socialistes veulent avant tout étatiser - ou « communaliser » - les soins à domicile et le service d'aide familiale. Les radicaux y sont fermement opposés car, d'une part, plus de 750.000 francs de subventions fédérales ne seraient plus versées et, d'autre part, un énorme travail bénévole disparaîtrait.

Bien sûr, les socialistes se moquent de cela. Ils poursuivent leur chimère d'un Etat prenant en main la santé du citoyen dès sa naissance. Pour leur part, les radicaux considèrent que les Neuchâtelois sont des adultes responsables qui, en matière de santé, ont surtout besoin d'être informés. C'est pourquoi ils disent non à l'initiative socialiste.

Qu'en pensez-vous ? Ecrivez-nous :

Parti radical neuchâtelois  
Case postale 848  
2001 Neuchâtel

28931-10

## PARTI RADICAL

**MAZOUT**  
Termoplan  
produits Shell  
10429-10  
24 32 32

**JEAN BOTTINELLI**  
LITERIE complète  
y compris toute la gamme BICO  
Epurateur des plumes  
Neubourg 5 - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 26 43  
Service à domicile

**RFX** Tél. 25 55 55 TOUS LES SOIRS 20 H 45  
Matinées samedi-dimanche 15 h-17 h 30 14 ans  
mercredi 15 h 1<sup>re</sup> VISION

C'est un emmerdeur, elle est sublime...  
Enfin un couple exemplaire.



ISABELLE ADJANI / THIERRY LHERMITTE  
dans  
**L'ANNEE PROCHAINE**  
SI TOUT VA BIEN

UN FILM DE JEAN-LOUP HUBERT

Scénario original et dialogues JEAN-LOUP HUBERT adaptation JEAN-LOUP HUBERT, JOSIANE BALASKO, GERARD ZINGO  
avec ANTOINETTE MOYA, FRED PERSONNE, VIRGINIE THEVENET

MICHEL DUSSARRAT, MARIE-ANNE CHAZEL et BERNARD CROMMBÉ

directeur de la photographie ROBERT ALAZRANI montage HELENE VIARD CLAUDE REZNIK conseiller technique GERARD ZINGO  
musique VLADIMIR COSMA la chanson est interprétée par SOFIE KREMEN (disques BARCLAY) directeur de production PIERRE GAUCHET

La publicité rapporte à ceux qui en font!  
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

**BLANCART**  
PASTIS SANS ALCOOL, SANS SUCRE  
ET SANS COLORANT

**restaurant du Faubourg**

DÈS VENDREDI 30 OCTOBRE  
REPRISE DES SOIRÉES FRUITS DE MER  
cuisinés à la mode bretonne par Nicole  
Prière de réserver sa table

Chez Nicole et Michel  
POTHERAT  
Immeuble Service Auto, 1<sup>er</sup> étage  
tél.(038) 24 39 52

APÉRITIF ANISE LE PREMIER, LE VRAI

**bio** TOUS LES SOIRS 20 H 45  
samedi-dimanche, mercredi 15 h 18 ans  
1<sup>re</sup> VISION **CANNES 81**

Entre Barbès et Pigalle, sous les néons de la fête foraine, Anita, barmaid et ses deux copains vont apprendre le prix du gramme d'héroïne.

27, faubourg du Lac  
Téléphone 25 88 88  
28959-10

**PRIX DU CINEMA CONTEMPORAIN**

JULIET BERTO  
JEAN-FRANÇOIS STEVENIN ROBERT LIENSOL

**NEIGE**  
film de  
JULIET BERTO et JEAN-HENRI ROGER

18 H 30 en français 1<sup>re</sup> VISION SAMEDI-DIMANCHE 17 H 30

Après « NEXT STOP GREENWICH VILLAGE » et « UNE FEMME LIBRE » Paul MAZURSKY s'est intéressé à un ménage à trois composé de deux hommes et d'une femme.  
ELLE AIMAIT WILLIE  
ELLE AIMAIT PHIL

WILLIE & PHIL  
28960-10 ILS AIMAIENT TRUFFAUT

au centre culturel neuchâtelois en novembre

salle de la cité samedi 7 à 20 h 30 en collaboration avec amnesty international  
récital **atahualpa yupanqui**

temple du bas mardi 10 à 20 h 30 en collaboration avec direction affaires culturelles ville de neuchâtel le théâtre populaire romand présente  
**sophonisbe**  
de pierre corneille

salle du pommier ve 13, sa 14, je 19, je 26, ve 27, sa 28 novembre je 3, ve 4, sa 5, je 10, ve 11, sa 12 décembre spectacle de théâtre : le centre culturel neuchâtelois présente  
à l'asile, **basile**  
de gilbert pingeon. mise en scène michel kullmann

salle du pommier mercredi 13 à 20 h 30 en collaboration avec le deutsch-club  
**ernst burren**  
lit des extraits de ses œuvres

salle de la cité mardi 24/mercredi 25 à 19 h et 21 h en collaboration avec amnesty international et ciné-club cycle  
**cinéma et droits de l'homme**  
4 films différents

salle de la cité dimanche 29 à 17 h  
**henri dès chante pour les enfants**

galerie du centre culturel neuchâtel du 3 au 28 novembre exposition de  
**photographies de christophe brandt**

ils sont plus de mille !  
**les membres du CCN sont des privilégiés**

Renseignements  
tél. 25 05 05 / 25 90 74

**PALACE** 16 ans  
Tél. 25 56 66

2<sup>me</sup> SEMAINE DE TRIOMPHE !

CERITO et LES FILMS ARIANE PRESENTENT  
**JEAN PAUL BELMONDO**



**LE PROFESSIONNEL**

UN FILM DE GEORGES LAUTNER  
DIALOGUES MICHEL AUDIARD  
JEAN DESAILLY ROBERT HOSSEIN JEAN-LOUIS RICHARD  
CYRIELLE CLAIRE MICHEL BEAUNE ELYSABETH MARGONI MARIE-C. DESCOUARD  
PRODUCTEURS DÉLÉGUÉS : A. MNOUCHKINE, G. DANCIGERS  
ENnio MORICONE

TOUS LES JOURS à 15 h et 20 h 45  
SAMEDI-DIMANCHE 2 MATINÉES : 15 h et 17 h 30  
VENDREDI-SAMEDI 2 NOCTURNES à 23 h 15

**PALACE** 20 ans révolus **PALACE**

JEUDI-VENDREDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h 30 EXCLUSIVEMENT

**DUSTY LA PETITE FILLE DU VICE**  
STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI !

Ing. Dipl. **FUST**  
Garantie de prix : Argent remboursé  
si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

**ATTENTION - OCCASION !**

Nous renouvelons une fois de plus les machines d'exposition de nos magasins :

machines à laver  
lave-vaisselle  
sècheuses à linge  
congélateurs-bâbuls  
congélateurs-armoires  
réfrigérateurs  
cuisinières  
aspirateurs

aux prix FUST réputés imbattables !  
Et malgré cela : garantie pour appareils neufs livraison et montage par nos soins.

Vous trouverez chez nous les meilleures marques ; une prompte visite en vaut la peine !

ING. DIPL. EPF. FUST  
Marin, Marin-Centre, tél. (038) 33 48 48  
Bienne, 36, rue Centrale, tél. (032) 22 55 25  
La Chaux-de-Fonds, Jumbo, tél. (039) 26 68 65  
Villars-sur-Glâne, Jumbo-Moncor, tél. (037) 24 54 14  
24668-10

nouveau!  
Exposition de cuisine à :  
Bienne  
36, rue centrale  
032 23 88 77

JEUDI à SAMEDI 20 h 30  
DIMANCHE 14 h 30 - 7 ANS

**SUPERMAN II**

**LUX COLOMBIER** (à l'arrêt du tram)  
DIMANCHE et MERCREDI 20 h 30  
MIOU-MIOU  
dans  
**La Dérôbade**  
avec MARIA SCHNEIDER 28811-10

**Levi's**  
J E A I O E H L N SYSTEM  
Saint-Honoré 3 Neuchâtel

**HOTEL DU LAC**

AU PREMIER :  
**Les cuisses de grenouilles fraîches sont arrivées**  
Notre menu avec 4 préparations différentes

Notre buffet de dessert maison

Toujours la carte habituelle

AU CAFÉ :  
**Service soigné sur assiette**  
27573-10

**Déménagements**  
SUISSE et ÉTRANGER  
**J. MEDOLAGO**  
Rosière 3 - NEUCHÂTEL

**CERA**  
Notre bureau d'étude à votre service pour élaborer votre thème astral, dix pages environ. Analyse, étude, tout problème.  
Renseignements par téléphone (038) 41 34 31, dès 14 heures.  
Recherche astrale garantit votre compétence.  
47641-10

**ARCADES** TOUS LES SOIRS À 20 H 30 - JEUDI, LUNDI, MERCREDI : Matinées 15 h • 18 ANS •  
25 78 78 SAMEDI et DIMANCHE : Matinée à 15 h et 17 h 15 2<sup>me</sup> SEMAINE

1<sup>re</sup> VISION

SYLVIA KRISTEL émouvante et belle dans  
**L'Amant de Lady Chatterley**



ELLE : UNE BELLE FEMME QUE SON MARI NE PEUT PLUS SATISFAIRE  
LUI : UN AMANT DONT LA VIGUEUR TROUBLE ÉPERDUMENT CETTE FEMME

**LA BRÛLANTE PASSION D'AIMER**

**STUDIO** TOUS LES SOIRS À 21 H et TOUS LES JOURS, SAUF MARDI, MATINÉE À 15 H  
25 30 00 • 1<sup>re</sup> VISION • 16 ANS •

HEDWIGE FENECH  
BARBARA BOUCHET  
dans  
une comédie désopilante

**les zizis BALADEURS**

QUAND ON A FEMME ET MAÎTRESSE, Y'A LE DIABLE À LA MAISON !

**FAUT BIEN RIRE... QUAND ON PEUT !**  
28796-10



# TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

## SUISSE ROMANDE

- 15.30 Point de mire
- 15.40 Vision 2  
A revoir : Télescope, le nouveau magazine scientifique - Escapades, avec Pierre Lang
- 17.25 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.35 Il était une fois l'espace  
La planète Mytho
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 A l'affiche  
Manifestations artistiques et culturelles en Romandie
- 18.35 L'Histoire en papier  
Marie-Antoinette
- 18.55 Un jour, une heure
- 19.10 Mister Magoo  
Caveman Magoo
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Quadrillages

## 20.10 Temps présent

Les ministres communistes reportage de Claude Otzenberger

21.15 Le Christ s'est arrêté à Eboli  
film de Francesco Rosi d'après Carlo Levi (La 4<sup>ème</sup> et dernière partie sera diffusée lors du Spécial cinéma du lundi 2 novembre)



Ce soir-là, à Gagliano, ce qu'on évoque, c'est une Amérique de rêve... (Photo T V R)

## 22.10 L'amour d'une mère

Tourné pendant une année et demie, ce film nous fait vivre avec une vieille Maori et son fils handicapé mental. Un portrait puissant et saisissant

- 22.50 Téléjournal
- 23.00 L'antenne est à vous  
Seconde diffusion

## FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout
- 12.25 Minutes pour les femmes
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.36 Télévision régionale
- 13.50 Objectif « santé »
- 16.30 Les Croque-vacances
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 Un, rue Sésame
- 18.50 Avis de recherche
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de T F 1
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.30 La double vie de Théophraste Longuet d'après Gaston Leroux 2. Le combat

## 22.00 La rage de lire

Georges Siffert propose : Les savants ont-ils besoin des philosophes ?

- 23.10 T F 1 dernière

## FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 La colombe du Luxembourg (4)
- 12.45 Antenne 2 journal
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame  
Histoire de la maternité : Puériculture hier et aujourd'hui
- 15.00 L'âge de cristal  
Série de science-fiction I. La crypte
- 15.50 L'invité du jeudi  
Peter Rice, l'ingénieur de Beaubourg
- 17.20 Fenêtre sur...  
Le noir joue et gagne : 3. Le crime « par procuration »
- 17.50 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les grands partis politiques
- 20.00 Antenne 2 journal

## 20.35 Le grand échiquier

Jacques Chancel a invité Les sœurs Katia et Marielle Labèque, pianistes et la cantatrice noire, Barbara Hendricks

- 23.15 Antenne 2 dernière

## FRANCE 3

- 17.00 FR 3 Antiope
- 18.30 FR 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Les jeux à Toulon

## 20.35 Le chagrin et la pitié

film de Marcel Ophüls  
Chronique d'une petite ville française sous l'occupation

- 22.40 Soir 3 dernière

## SVIZZERA ITALIANA

- 16.30 Amori di mezzo secolo  
Commedia a episodi Regia di Roberto Rossellini
- 17.40 Animali, animali  
Il delfino
- 18.00 Per i più piccoli
- 18.05 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 Buongiorno Dr Bedford  
La decisione
- 19.20 Confronti
- 19.50 Il regionale
- 20.15 Telegiornale

## 20.40 Sinfonia d'autunno

film di Ingmar Bergman

- 22.15 Grande schermo
- 22.25 Telegiornale
- 22.35 Pallamano a Lucerna  
Svizzera-Germania orientale
- 23.25 Telegiornale

## SUISSE ALEMANIQUE

- 16.00 Rendez-vous
- 16.45 Pour les enfants
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Siliias (2)  
Série d'aventures
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 La soudaine solitude de Conrad Steiner  
film en dialecte de Kurt Gloor pour les 75 ans de Sigfret Steiner



Konrad Steiner n'aime pas les maisons de retraite. Il veut sa liberté. Voici une scène touchante de ce film (Photo DRS)

## 21.45 Téléjournal

## 21.55 Rembrandt à Linz

Documentaire de Hein Dickenmann

- 22.25 L'aide au développement  
Nos relations avec le tiers monde
- 22.55 Jeudi sport
- 23.55 Téléjournal

## ALLEMAGNE 1

- 10.03 Mutschmanns Reise. 11.35 Religion ist Klasse. 12.05 Einander verstehen - miteinander leben. 12.10 Bilanz. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.10 Tagesschau. 16.15 Das Jahr danach - Das ist mein Mann, nicht mein Vater. 17.00 Die vertauschten Gesichter. 17.25 Die Ballonfahrt. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abend-schau. 18.30 Sandmännchen. 18.45 Goldene Zeiten. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Im Brennpunkt. 21.00 Goldene Europa 1981 - Mit Dalida, Katja Ebstein, Helen Schneider. 22.30 Tagess-themen. 23.00 Es begann bei Tiffany - Von Walter Kempf - Regie: Wolfgang Becker. 0.35 Tagesschau.

## ALLEMAGNE 2

- 10.03 Mutschmanns Reise. 11.35 Religion ist Klasse. 12.05 Einander verstehen - miteinander leben. 12.10 Bilanz. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.30 Warum Christen glauben - Frau Kramer wird leben. 17.00 Heute. 17.10 Kompass - Oberflächens (3). 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Der Bastian - Schlaflose Nächte. 18.57 ZDF - Ihr programm. 19.00 Heute. 19.30 Show-Express - Aktuelle Musikrevue mit Michael Schanze. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Kennzeichen D - Deutsches aus Ost und West. 22.05 Das kleine Fernsehspiel. Filme aus der Dritten Welt - Aus der Trauer erwachen - Südafrika 1981 - Regie: Chris Austin. 23.10 Heute.

## AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am. dam. des. 9.30 Land und Leute. 10.00 Quellen der Geschichte. 10.30 Der grosse Gatsby. 12.45 Meisterszenen. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am. dam. des. 17.30 Marco. Zeichentrickfilm. 17.55 Bettwupperl. 18.00 Häferlgucker. 18.30 Vir. 19.00 Esterreich-bild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Familienrat (3). - Weihnachten hängt uns zum Hals heraus. 21.15 Kunst am Campus - Amerik. Universitäten als Kulturzentren. 22.10 Abendsport. 23.00 Nachrichten.

## Le grand échiquier

Soirée musicale  
Antenne 2 : 20 h 35

« Trois reines pour un échiquier »  
Elles sont deux et puis subitement trois et notre plaisir y trouve heureusement son compte. Lorsque Barbara Hendricks, la cantatrice, rejoint Katia et Marielle Labèque, les pianistes, la passion part en altitude et c'est comme un cri d'amour à la musique.

Ce cri, nous voulons le faire entendre, cet amour, nous souhaitons savoir vous le faire partager. Et c'est la raison de cet Echiquier d'Octobre qui réunit ainsi trois des plus sûrs espoirs de ce que nous sommes convenus d'appeler la « jeune génération ».

Une voix et quatre mains rivaliseront ce soir de virtuosité et de malice. Barbara Hendricks et les sœurs Labèque sont vos invitées. Trois amies véritables ont décidé de vous offrir... la musique bien sûr... mais tout avant la poésie, la rêverie, la folie... dans une totale liberté.

Ainsi, nous avons voulu les réunir au cours d'une même soirée ces trois femmes d'aujourd'hui. Elles témoignent d'une même exigence : l'absolu respect du public. Barbara Hendricks, Katia et Marielle Labèque sont les trois reines de cet Echiquier.

Katia paraît au départ la plus bavarde mais il n'est pas impossible que Marielle en dise plus dans ses silences et nous ne serions pas étonnés si Barbara prenait, vocalement parlant le pouvoir.

## RADIO

### RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 6.00 Journal du matin, avec à 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.58 Minute océanique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022-21-75-77), avec à 9.03 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice : Hiver. 11.30 Chaque jour est un grand jour avec à 12.30 Journal de midi, avec à 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir, avec à 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers de l'actualité + Revue de la presse suisse allemandique. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.00 Lettres ouvertes. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit. La Vitrine de René Zahnd (Auteurs suisses à l'antenne). 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

### RADIO ROMANDE 2

7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Sélection Jeunesse. 9.35 Cours de langues par la radio : allemand ; 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute océanique. 11.00 Informations. 11.05 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 (S) Stéréo-balance. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) A l'Opéra, avec à 20.00 Concours lyrique ; 20.15 Prestige de musique : Orfeo, de Monteverdi ; 22.00 Plein feu. 22.30 Il Ballo dessalite Ingrate, de C. Orff d'après Monteverdi. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

### ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. : 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bon-jour. 9.00 Agenda. 12.00 Semaine économique. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Schubert, Rossini, Respighi, Bellini et Wagner. 15.00 Ulrich Beck au studio 7. 16.05 Théâtre. 17.05 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Magie de l'opérette. 20.30 Votre problème. 21.30 Une nouvelle d'O. Krattiger. 22.05 Nouvelles du jazz. 23.05 Blues & Boogie. 24.00 Club de nuit.

## DESTINS HORS SÉRIE MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Maître de Bourg-en-Bresse, Mandrin retrouve la nièce du Maréchal Belle-Isle, puis dévoile un complot ourdi contre lui par les notables, et fait connaissance avec l'épouse du directeur des Fermes.

### DES GORGES CHAUDES



1) Mandrin se trouve dans une minuscule antichambre. Une porte en ardoise s'ouvre à droite, une autre à gauche. Entre elles, un chandelier à trois lumières éclaire cette redoute qui semble défendre une forteresse interdite. Un lion d'albâtre en surmonte le bronze doré. Il a l'air furieux. Pas autant, cependant, que la jeune fille qui s'est adossée à la porte de droite : « Vous ne passerez pas, sale bandit ! » crie-t-elle en secouant une chevelure épaisse et rousse, qui répand ses rouleaux jusque sur ses épaules. « Je ne puis obéir à vos ordres, Majesté, répond Mandrin. Le devoir passe avant tout ! »



2) Mandrin s'avance pour écarter cet obstacle insignifiant. Il se heurte à une tigresse. « Tu aimes donc bien ta maîtresse, pour la protéger avec tant de fougue ? » En guise de réponse, la jeune fille lance des coups de poing à tort et à travers, et Mandrin esquive comme il peut, tout en s'efforçant de maîtriser la fureur. Dans ces jeux de mains, le premier rempart qui cède est toujours le corsage. Au craquement de la dentelle, succèdent les ricanelements de l'assaillant qui n'entend pas se laisser distraire.



3) « Je connais le stratagème, s'exclame Mandrin qui pose une main pudique sur des rondeurs tièdes. J'ignore s'il s'agit d'une méthode traditionnelle, destinée à briser les assauts de l'ennemi, mais j'ai déjà franchi des gorges plus dangereuses, pour m'emparer d'un nid d'aigle. » Et, d'une poussée, il fait trébucher la malheureuse qui pousse un grand cri, envoie une ruade désespérée dans les jambes de Mandrin qui plonge, plutôt qu'il ne s'avance, dans le repaire sacré.



4) Au cri de la servante, un autre fait écho, qui n'est point, à première audition, celui d'une personne que les ans ont flétrie. Bien au contraire, cette protestation véhémentement trahit la pudeur outragée, mais une pudeur qui cherche à protéger des attraits qui n'ont pas un quart de siècle. Une dame rouge de confusion, les mains en croix sur une poitrine faite au moule, le reste assez mal dissimulé par un pet-en-l'air, bref, la créature la plus délicate qu'on puisse surprendre au milieu de sa toilette ! « Madame, balbutie Mandrin, c'est certainement vous que je cherche... Mais pourquoi ne vous imaginai-je point autrement que septuagénaire ? »

Prochain épisode :  
La pudeur aux enchères...

## LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

Problème N° 962

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

**HORIZONTALEMENT**  
1. Livre de commerce. 2. Brûlés légèrement. 3. Petit quadrupède. Embarrassé, confus. Prénom féminin. 4. Préposition. Milieu-pattes. 5. Accentuer, mettre en valeur. 6. Autre nom du moi. Roue. Préfixe. 7. Peintre italien. Egale. 8. Fille d'Inachus. Fille de Cadmos. Leurs coups sont hasardeux. 9. Protozoaire des eaux douces. Adverbe. 10. Ephésien qui incendia un temple célèbre.

**VERTICALEMENT**  
1. Grand café restaurant. 2. Carte. Fleuve de l'Afrique équatoriale. 3. Adverbe. Morceaux de musique. Grade. 4. Dans la Corréze. Fosse à grains. 5. Préfixe. Principes odorants. 6. Contestation. Se procurent. 7. Article. Animal arboricole. Fin d'infinifit. 8. Abri. Abréviation pour la Reine du ciel. 9. Tracent le dernier sillon d'un champ, à la limite du champ voisin. 10. Navigateur portugais. Examinée avec soin.

Solution du N° 961  
**HORIZONTALEMENT :** 1. Honoraires. - 2. Or Rainure. - 3. Tac. Il. Met. - 4. Egare. Fés. - 5. Levé. Tenir. - 6. Encre. PO. - 7. Et. Drisses. - 8. Rif. Et. Ils. - 9. Survoltée. - 10. Litvanie.  
**VERTICALEMENT :** 1. Hôtelier. - 2. Orage. Tisi. - 3. Cave. Fut. - 4. Or. Rend. Ru. - 5. Raie. Creva. - 6. Ail. Triton. - 7. In. Fées. Li. - 8. Rumen. Site. - 9. Erésipèle. - 10. Set. Rossée.

## POUR VOUS MADAME

### Un invenu :

Chops d'agneau  
Flageolets  
Crème caramel

### LE PLAT DU JOUR : Chops d'agneau

8 chops d'agneau ; 1 cuillère à soupe de corps gras ; sel, poivre ; feuilles de sauge, moutarde ; un verre de vin blanc. Saler et poivrer les chops et les enduire d'un peu de moutarde. Piquer une feuille de sauge à l'aide d'un cure-dent sur chaque chops. Les rôtir des deux côtés dans le corps gras bouillant et les laisser cuire un peu plus doucement encore quelques minutes. Déglacer avec le vin blanc.

### Le conseil du chef

La pâtisserie et le four  
Pour cuire la plupart des pâtes, il est important de graisser et de finir soigneusement les moules ou la plaque de cuisson. Lorsqu'on fait de la pâte feuilletée, on peut se contenter de graisser la forme et de la finir. Cuisez toujours une pâte grasse dans un moule fermé. Quand il s'agit d'une pâte qui doit monter, ne remplissez votre moule qu'aux 2/3. Lissez le dessus de la pâte pour l'amener sur les côtés du moule. Si vous voulez que la pâte monte bien, attendez 1/4 d'heure avant d'ouvrir très prudemment le four. Ne faites surtout pas refroidir cette pâte trop vite. Eteignez le four et laissez la pâte quelques minutes dans le four ouvert.

### Jardin

Des crocus  
Les crocus ont leur place dans les gazons, sous les arbustes et dans la rocaille. Leurs

fleurs, plus tardives que celles des perce-neige, se montrent néanmoins début mars et sont de couleurs plus vives. On choisira des variétés jaunes « Grande jaune », violettes « Remembrance » ou bleues « Queen of the blue » que l'on enfoncera à 6-7 cm de profondeur en taches irrégulières. Les bulbes restent en place toute l'année et se multiplient très facilement lorsqu'on ne coupe les feuilles desséchées qu'à partir du mois de mai.

### Beauté

Eau de toilette ou parfum ? Les vrais parfums - que l'on appelle également extraits - sont extrêmement coûteux lorsqu'ils ont des signatures illustres. Il existe bien sûr des parfums bon marché ; mais s'ils sont tenaces, l'odeur qu'ils dégagent est souvent vulgaire et incommode. Aussi vaut-il mieux choisir une eau de toilette signée (relativement chère elle aussi), qui de toutes façons s'adapte mieux aux circonstances de la vie : même s'il embaume divinement, un parfum capiteux et entêtant n'est pas de mise au bureau. Par contre, le parfum met un point d'orgue au charme, à la beauté, dans les soirées, les sorties au théâtre, au concert, (évitée-les au restaurant). En touches discrètes derrière les oreilles et la nuque, au creux du décolleté, des coudees et aux poignets ou brumisées grâce à l'atomiseur, de façon égale sur la peau, il personnalise la présence.

### A méditer :

L'opinion est la reine du monde, parce que la sottise est la reine des sotts. CHAMFORT

## HOROSCOPE

**NAISSANCES :** Les enfants nés ce jour seront obstinés, emportés, exigeants, durs au travail, rarement satisfaits de ce qu'ils feront, mais très affectueux.

### BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail : Persistez dans vos efforts et vous ne tarderez pas à en récolter les fruits. Amour : Ayez confiance en vous, et prenez des responsabilités si vous voulez gagner. Santé : Vous avez besoin de prendre des fortifiants ; veillez particulièrement à consommer des plats riches.

### TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail : Gardez-vous d'aller trop vite, cela pourrait conduire à des échecs. Patience et longueur de temps... Amour : Ne prenez pas le domaine sentimental comme une sorte de jeu, mais comme quelque chose de très sérieux. Santé : Maux de tête passagers. Peut-être avez-vous pris un petit coup de froid. Vous ne faites pas attention.

### GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail : Observez attentivement le jeu qui se passe en face de vous et défendez vos intérêts en conséquence. Amour : Dans la mesure du possible, cherchez à faire plaisir à votre partenaire et à lui témoigner votre intérêt. Santé : Evitez de fumer pour ménager votre gorge. Vous vous porterez bien mieux. Ne pas boire trop non plus.

### CANCER (22-6 au 23-7)

Travail : Ne perdez pas de temps en vaines tergiversations, prenez les décisions qui s'imposent. Amour : Vous êtes en mesure de remporter des succès flatteurs mais gardez-vous d'en abuser. Santé : Bronches à surveiller.

Une certaine fragilité naturelle peut vous exposer plus qu'un autre. Couvrez-vous.

### LION (24-7 au 23-8)

Travail : Ne remettez pas au lendemain ce que vous êtes en mesure de faire le jour même. Attendre est néfaste. Amour : Remplacez vos rêves par une réalité solide et sans surprise. Cela vaudra beaucoup mieux pour vous. Santé : Surveillez votre ligne par le contrôle de l'alimentation notamment. Suivez un régime sérieux assez longtemps.

### VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail : N'allez pas trop vite et surtout n'espérez pas des résultats spectaculaires pour le moment. Amour : Ne soyez pas aussi autoritaire, montrez-vous plus bienveillant et prévenant avec vos amis. Santé : Gardez vos bonnes habitudes d'hygiène, c'est la meilleure des préventions et la plus sûre.

### BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail : La régularité dans vos horaires de travail est votre principale alliée, ne l'oubliez pas. Amour : Acceptez l'être aimé tel qu'il est et votre bonheur sera durable. Ménagez un peu vos sentiments. Santé : Equilibrez mieux vos repas et ne faites pas d'excess alimentaires. Mangez des légumes verts et des fruits.

### SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail : Envisagez avec attention des collaborations sérieuses et durables avec des personnes bien choisies. Amour : Basez-vous sur la justice et l'harmonie, les choses ne pourront que s'améliorer peu à peu. Santé : Equilibre et pondération doivent être les

mots d'ordre de votre action préventive contre la maladie.

### SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail : Ne révélez pas vos véritables intentions à n'importe qui. Cela vaut mieux. Ne parlez pas trop. Amour : Ne jugez pas toujours sur des apparences souvent trompeuses. Soyez vigilant et réfléchissez un peu. Santé : Essayez l'hydrothérapie. Cette formule nouvelle donne d'excellents résultats si on la suit régulièrement.

### CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail : Des facilités imprévues se présenteront au cours de vos travaux, faites preuve de sagesse malgré tout. Amour : Votre réussite est due à votre loyauté et à votre franchise. Faites agir vos relations et vos amis. Santé : Excellente. Efforcez-vous de conserver votre vitalité qui est grande. Bonne forme et bon moral.

### VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail : Ne comptez pas sur l'inspiration pour réussir mais sur une longue et attentive réflexion. Amour : Ne vous montrez point trop impatient, il faut souvent savoir attendre et vous ne le savez pas. Santé : Douleurs dans les articulations. Vous faites trop peu d'exercices. Faites du sport ou de la marche.

### POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail : Ayez confiance en vous si vous voulez vous affirmer dans votre activité. Montrez ce que vous savez faire. Amour : Des surprises très agréables vous sont réservées par vos amis. Ne manquez pas de leur montrer votre joie. Santé : Votre nervosité doit être à tout prix calmée, mais sans l'aide de médicament autant que possible.



APOLLO

☎ 25 21 12

14  
ansEN GRANDE 1<sup>re</sup> SUISSE  
AVEC TOUTES LES GRANDES VILLESHORAIRE SPÉCIAL  
Version française :  
CHAQUE JOUR  
15 h + 20 h 30  
et  
VENDREDI  
SAMEDI à 22 h 50V.o. angl.-sous-titres franç./allemand.  
CHAQUE JOUR  
17 h 30

\* \* \*

LE SUCCÈS  
FOUDROYANT  
QUI BAT TOUS  
LES RECORDS  
D'AFFLUENCE !Faveurs  
strictement  
suspenduesAPOLLO  
☎ 25 21 12LE RETOUR  
DE LA GRANDE  
AVENTURE!STEVEN  
SPIELBERG  
LES DENTS DE LA MER  
et  
GEORGE  
LUCAS  
LA GUERRE DES ÉTOILES  
frappent  
à nouveau!Epoustouffant."  
E. Fechner - VSD  
"Un film qui va faire sensation. Ça va être la bombe du mois de septembre."  
M. Pantel - FRANCE-SOIR  
"... Véritable anthologie de cinquante ans d'aventures cinématographiques, qui devrait fracasser tous les records de fréquentation."P. Billard - LE POINT  
"Youpee ! La bagarre est de retour."

P. Garnier - LIBÉRATION

LES  
AVENTURIERS  
DE L'ARCHE PERDUEPARAMOUNT présente une production LUCASFILM Ltd  
Un film de STEVEN SPIELBERG  
avec HARRISON FORD  
KAREN ALLEN · PAUL FREEMAN · RONALD LACEY  
JOHN RHYS-DAVIES · DENHOLM ELLIOTT  
Musique de JOHN WILLIAMS · Producteurs exécutifs GEORGE LUCAS et HOWARD KAZANJIAN  
Scénario de LAWRENCE KASDAN · Histoire de GEORGE LUCAS et PHILIP KAUFMAN  
Produit par FRANK MARSHALL · Réalisé par STEVEN SPIELBERG  
UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION  
Bande originale du film sur disques2 heures de spectacle  
à couper le souffle !

Contre le froid qui pique: vite, votre piqué!

Notre nouveau gérant Monsieur  
François Benitez, se fera un plaisir  
de vous présenter la nouvelle  
collection  
Automne-  
Hiver 1981  
pour toute la  
famille.

198.-

179.-

Pas de meilleur refuge! A gauche: manteau piqué à capuchon amovible,  
épaisse doublure frisée et fermeture à bride, acier ou nature, fr. 198.-. A droite: jaquette réver-  
sible à capuchon attendant, tricot fantaisie, verso chintz, beige, fr. 179.-.

SCHILD

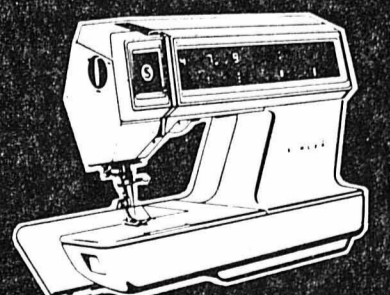
La mode à suivre

Saint-Honoré 9, Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds, 21, av. Léopold-Robert.

28827-10

Un enfant  
veut faire  
de la musique.  
Il faut  
encourager  
ce désir.  
Avec un bon  
instrument.Rien n'est plus raisonnable que  
d'offrir un instrument de musique à  
un enfant. Les flûtes à bec en  
particulier se révèlent être à tout âge  
une distraction passionnante.  
Flûtes à 6 notes pour âge préscolaire,  
flûtes à bec en bois ou plastique,  
flûtes en bois précieux (soprano, alto,  
etc.) de différentes marques.

Hug Musique

La grande maison  
ouverte aux désirs modestes.Neuchâtel, en face de la Poste,  
tél. 038 25 72 12Venez  
chez nous:Singer Futura 2001.  
Celle avec le cerveau!

SINGER

La machine à coudre la plus vendue dans le monde.

F.W. KLEIN SA  
Centre à coudre Singer11, rue du Seyon  
2000 Neuchâtel  
(038) 25 12 70L'important groupement indépendant  
des centres à coudre en Suisse.



## VAUD

### Lausanne : ouverture du congrès européen de cancérologie

LAUSANNE (ATS). — La première conférence européenne de cancérologie clinique, qui réunit 1000 médecins et 400 infirmières jusqu'au 31 octobre, a été ouverte mercredi soir au Palais de Beau-lieu, à Lausanne, sous la présidence du

Dr Olivier Jallut, de Lausanne. La cérémonie a été marquée par la remise du prix 1981 de la Ligue suisse contre le cancer à deux chercheurs de notre pays, les professeurs Jean-Pierre Blaser, direc-teur de l'Institut suisse de recherche nu-

cléaire à Willigen (AG), et Carl von Essen, médecin dans ce même institut, pour leurs travaux en rapport avec le traitement du cancer.

Organisée par l'Union internationale contre le cancer et la Société européenne d'oncologie médicale, cette conférence doit permettre aux spécialistes de toutes les disciplines engagées dans la lutte contre le cancer (médecine, chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie, recherche pharmacologique) d'échanger leurs connaissances et de se tenir au courant des derniers développements en matière de prévention, de diagnostic et de traitement. Simultanément, les infirmières en cancérologie s'entreprendront de la qualité de la vie du patient, de la maîtrise de la douleur et de l'atténuation de la souff-

rance. Le congrès a été ouvert par des allocutions du syndicat de Lausanne, du chef du département vaudois de la santé publique et des présidents de l'Union internationale contre le cancer, de la Société européenne d'oncologie médicale, de la Ligue suisse contre le cancer et du groupement suisse des infirmières en oncologie.

## Lausanne : dix candidats à la Municipalité au 2<sup>me</sup> tour

LAUSANNE (ATS). — Des quinze candidats restés tous en ballottage, dix demeureront en présence au second tour de scrutin, le 8 novembre prochain : les trois radicaux et les deux libéraux (sur une liste d'entente), trois socialistes (soutenus par l'ensemble de la gauche), un écologiste et un démocrate-chrétien (présentés isolément). Le quatrième socialiste (le conseiller national Gilbert Baechtold), la candidate popiste (M<sup>me</sup> Christiane Jaquet), les deux

PSO-LMR et le candidat de l'Alliance des indépendants — tous nouveaux — se sont retirés.

Pour les sept membres de leur exécutif, les Lausannois auront ainsi le choix entre MM. Paul-René Martin (syndic) et M. Michel Pittet, radicaux sortants, Maurice Meylan, libéral sortant, Jacques Lienhard, radical nouveau, M<sup>me</sup> Françoise Champoud, libérale nouvelle, Jean-Daniel Cruc-haud, André Pillier et Marx Lévy, socialistes sortants, Jean-Claude Rochat, écologiste (GPE) sortant, et Roger Mugny, PDC nouveau.

L'ancienne Municipalité était composée de deux radicaux (dont le syndic), un libéral, un écologiste et trois socialistes.

### Mort de l'acteur lausannois Claude Mariau

LAUSANNE (ATS). — Le comédien et administrateur dramatique Claude Mariau est mort lundi à Lausanne à 79 ans. Cécilien Marais était né au Havre, où il obtint le premier prix d'art dramatique du conservatoire. C'est en 1926 qu'il s'établit à Lausanne pour diriger une entreprise commerciale. Il prit bientôt le nom d'acteur de Claude Mariau et commença une longue carrière de comédien à Radio-Lausanne. Il fonda en 1956 la Compagnie des acteurs du Théâtre municipal, dont il fut l'administrateur. Il joua aussi un rôle important au Centre dramatique romand avant d'être le cofondateur de la troupe des « Artistes associés ». Enfin, il servit le « théâtre aux armées » pendant la dernière mobilisation et écrivit plusieurs pièces de théâtre. D'autre part, Claude Mariau introduisit le rugby en Suisse en formant une équipe à Lausanne.

### Enfants à la sainte cène : l'Eglise réformée va de l'avant

LAUSANNE (ATS/SPP). — Désormais, l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud ouvrira largement ses portes aux enfants d'âge scolaire qui souhaitent prendre part à la communion. Ainsi en a décidé le Synode de cette Eglise (parlement), mardi et mercredi à Lausanne. Les paroisses sont invitées à célébrer plus fréquemment le saint repas et à associer les enfants, en particulier lors de cultes de familles et sous des formes liturgiques qui leur conviennent. Le Synode insiste sur une nouvelle fois sur l'information et la préparation de toutes les parties concernées afin de faciliter une évolution qui n'est pas nécessairement du goût de toutes les paroisses.

Les enfants communieront en groupe dans le cadre du catéchisme ou du culte de l'enfance. Le Synode ne prévoit aucun âge minimal mais tient à faire du baptême une condition préalable à l'admission à la sainte cène.

## VALAIS

### Drame à l'Himalaya

Professeur de ski durant plusieurs mois et guide de montagne durant la bonne saison, il comptait, tant en Suisse qu'à l'étranger, une nombreuse clientèle. Joseph Fauchère fit partie même du FC Sion. Il était marié et père de deux enfants. Le drame qui vient de survenir a secoué d'émotion la vallée toute entière où l'on attendait son retour pour les premiers jours de novembre. C'était un guide d'une simplicité surprenante, d'une extrême gentillesse vivant pour ce qui était devenu sa grande passion : la montagne sans frontière aucune.

Joseph Fauchère avait dirigé en 1978 une première expédition dans l'Himalaya avec pour but de vaincre le Lhotse-Shar à 8383 m, un sommet inviolé encore. Victime du mauvais temps, l'expédition de 78 avait dû rebrousser chemin plus tôt que prévu, sans avoir pu atteindre son but. C'est ainsi que Joseph Fauchère repartit le 24 août de cette année à la tête d'une équipe de quatorze personnes pour mener à chef cette nouvelle expédition à but sportif et médical. Celle-ci comprenait cinq guides professionnels,

des Valaisans pour la plupart, un alpiniste chevronné, un cinéaste, un cuisinier, un médecin, un biologiste et quatre collaborateurs du professeur Cerretelli, de l'Institut universitaire de Genève chargés d'effectuer tests et contrôles tout au long des escalades dans le but de mieux connaître le comportement de l'homme en haute altitude (prises de sang, contrôles pulmonaires et cardiaques etc.). L'expédition disposait de six tonnes de matériel, avait exigé le concours de 180 porteurs et de 50 yacks. Son budget dépassait les 300.000 fr. Il lui fallut une vingtaine de jours pour gagner le camp de base situé à 5500 mètres. La Confédération, la société des guides suisses, la société de médecine sportive, le Club alpin suisse et de nombreuses personnes avaient accepté de soutenir cette expédition. C'est lors de l'assaut final tenté en vue de la conquête du Lhotse-Shar que deux membres de l'expédition disparurent. Il semble que ce soit ensuite lors de l'action de secours que cela exigea que le chef d'expédition connut une fin dramatique. Manuel FRANCE

## Vendanges 81 : 6 millions de litres de moins que prévu

SION (ATS). — A la surprise générale, les vignes valaisannes ont produit cette année six millions de litres environ de moins que les « spécialistes » avaient prévu. La récolte 81 a été finalement de 41,5 millions de litres alors qu'on en annonçait 47 ou 48 millions. Questionné sur les raisons d'une telle erreur, un caviste séduisant a répondu en souriant : « La raison en est très simple. Autrefois, c'étaient les vigneron qui faisaient les pronostics après avoir parcouru le vignoble. De nos jours, ce sont des œnologues derrière leurs bureaux... ».

Voici les chiffres officiels des vendanges valaisannes communiqués mercredi par M. Bernard Comby, chef du département de la santé publique : 21,6 millions de litres de fendant (chasselas), rhin 3,5, pinot noir 9,9, gamay 5,4 et spécialités diverses 1,1. Soit un total de 41,5 millions. Les cépages rouges ont produit 15,3 millions de litres se répartissant comme suit : 12,1 millions de dôle et 3,2 millions de goron. Tous ces résultats sont proches de la moyenne décennale.

La qualité est réjouissante puisque les degrés moyens sont les suivants : 72 degrés pour le fendant (chasselas), 82 pour le rhin, 85 pour le pinot noir, 80 pour le gamay. Le degré moyen pour le dôle est de 84 et pour le goron de 78. Le chef de la santé publique a décidé de fixer à 80 degrés Oechsle le degré limite pour la dôle du millesime 1981.

Le degré moyen de quelques spécialités mérite également d'être mentionné : 83 degrés pour l'ermitage, 92 pour la malvoisie, 86 pour l'arvine, 91 pour l'arvine, 75 pour le muscat et 77 pour l'humagne rouge.

Rappelons que le Valais a eu produit dans le passé jusqu'à 60 millions de litres et qu'il reste de loin le plus important canton viticole de Suisse.

### Nouveau chef du service cantonal des contributions

SION (ATS). — Dans sa séance de mercredi, le Conseil d'Etat valaisan a nommé M. Gilbert Salamin à la tête du service cantonal des contributions. Il succède à M. Karl Seewer, qui a atteint la limite d'âge.

Le nouveau chef du service valaisan des contributions est originaire de Sierre, âgé de 34 ans, et juriste de formation. Il a fréquenté les universités de Lausanne et Genève, puis été avocat et notaire à Sierre avant d'entrer en 1977 au service qu'il va désormais diriger.

### Automobiliste mortellement blessé à Gland

NYON (ATS). — Mercredi vers 12 h 40, à Gland, un automobiliste de l'endroit s'engageait dans l'avenue du Mont-Blanc, pour la traverser, lorsque M. Joseph Bouvier, 74 ans, également domicilié à Gland, survint sur sa droite. Sous un léger choc, la voiture de M. Bouvier devia à gauche et heurta un mur. M. Bouvier est décédé des suites de ses blessures, peu après son admission à l'hôpital de Nyon.

### Incendie à Huémoz

AIGLE (ATS). — Un incendie dont la cause n'est pas connue a détruit mercredi, dès 11 h 30, le chalet de M. Jean-Paul Ruche, à Huémoz. Le bâtiment avait été récemment rénové. Il comprenait deux étages en bois sur maçonnerie. Tout l'intérieur a été détruit par le feu et l'eau. Aucun meuble ni aucun vêtement n'ont été sauvés. On estime le montant des dommages à environ 450.000 francs.

### Cycliste blessé

(c) Mercredi vers 6 h 50, un accident s'est produit à la route d'Yverdon à Chavornay. M. Luis Gonzales, 22 ans, domicilié à Chavornay, circulait en direction d'Yverdon au guidon de son cycle. Pour une raison inconnue, il obliqua à gauche au moment où une automobile survenait en sens inverse. Projeté violemment à terre, il souffre de multiples fractures notamment à une jambe, à une épaule et au nez. Il a été transporté à l'hôpital d'Orbe.

## SUISSE ALÉMANIQUE

### Aéroport de Kloten : plus de 450 millions d'investissements

ZURICH (ATS). — L'aéroport intercontinental de Zurich-Kloten poursuit ses travaux de modernisation. Pour les 4 à 5 prochaines années, il se propose d'investir plus de 450 millions de francs (sans tenir compte du renchérissement) dans des travaux d'amélioration de ses structures d'accueil. Il s'agit principalement de construire un dock de près de 400 mètres de long destiné à recevoir les géants de l'aéronautique, ainsi qu'un parking de 2000 places pour le terminal A. Ainsi que l'a indiqué M. Emil H. Egli, directeur de l'aéroport, lors d'une conférence de presse organisée mercredi à Kloten, ces investissements sont nécessaires. Ils doivent permettre à l'aéroport de rester compétitif.

## FINANCES

### Zurich : nouveau record pour le franc suisse

ZURICH (ATS). — Mercredi le franc suisse a amélioré sa position par rapport à toutes les devises. A Paris, il a même enregistré un nouveau record au cours de 3,042 ff contre 3,034 la veille. A Zurich, le franc français a clôturé à 32 fr. 90. De son côté, le DM a enregistré sa plus faible cotation depuis trois ans à Zurich en s'inscrivant à 82 fr. 50. Le dollar s'est légèrement affaibli à 1.8910 contre 1.9080 mardi soir.

Le marché de l'or a été calme. L'once de métal jaune s'est échangée 431.50 dollars et la barre de 1 kilo 26.225 francs.

## TESSIN

# Affaire Galli : que valent les aveux de Fiorini ?

LOCARNO (ATS). — Le terroriste international préconisait-il de déclencher une lutte armée en Suisse ? Cette thèse soutenue par le terroriste italien repentini Carlo Fiorini dans le document qui a permis le démantèlement du réseau de l'enseignant locarnais Gianluigi Galli a été catégoriquement réfutée par les cinq prévenus (Galli, Fabio Chierichetti, Claudio Rima, Fabio Sartori et Enrico Furger) au cours de la 2<sup>me</sup> journée du procès qui se déroule à Locarno devant les assises criminelles.

Devant répondre d'une longue série de vols d'armes, de munitions et d'explosifs dont une partie a été livrée à des mouvements extrémistes italiens, ces derniers ont contesté la crédibilité de ces aveux, soutenant que Fiorini les a trahis par rancune et pour béné-

ficier d'une remise de peine (Fiorini purge une peine de dix ans en Italie).

Selon Galli, le terroriste italien repentini a voulu se venger du fait que « Soccorso Rosso Antifascista », le mouvement tessinien dirigé par l'enseignant locarnais, ne l'a pas aidé lors de son arrestation au Tessin. Fiorini a été arrêté en 1975 alors qu'il essayait d'échanger dans une banque luganaise une partie de la rançon de l'industriel Saronnio enlevé par les brigades rouges.

De son côté, le procureur Dick Marty a soutenu que les aveux de Fiorini ont été confirmés par d'autres sources. Ainsi, en 1972-73, Galli et Chierichetti auraient participé à trois réunions (à Locarno, Zurich et Bâle) de responsables de mouvements terroristes internationaux. Ces faits

ont aussi été contestés par les prévenus qui soutiennent avoir rompu leurs contacts avec les mouvements extrémistes après les premiers actes de terrorisme. « Le climat politique laissait prévoir l'imminence d'un coup d'Etat fasciste en Italie. Sollicités par les camarades italiens, nous avons volé des armes et des explosifs pour constituer un arsenal à Rome afin de résister à une éventuelle prise du pouvoir par les fascistes », a précisé Galli. D'autre part, il soutient qu'en 1973 déjà les membres du « réseau logistique » tessinois manifestaient une nette opposition aux actes de terrorisme.

On attend pour jeudi le réquisitoire du procureur et la plaidoirie de la défense. Le jugement est prévu pour vendredi.

## FRIBOURG

### Crime impuni de Maraçon Un Zorro plutôt penaud

De notre correspondant : L'assassin de deux jeunes filles à Maraçon, en juin 1949, court toujours. En paix, puisqu'il y a prescription. La justice, elle, s'occupe des côtés. Ainsi, un Semsalois traîne devant le tribunal correctionnel de la Sarine le rédacteur du bimensuel « Fribourg-illustré » (7000 abonnés). Il a voulu jouer à Zorro, 32 ans après le drame, 12 après la prescription. Hier, ce Zorro plutôt penaud a essayé d'expliquer sa démarche. L'épilogue judiciaire a été renvoyé à dans 15 jours.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1980, le bimensuel, sous la plume de son responsable Gérard Bourquenoud, ponctue un feuilleton sur Maraçon d'un « morallement, il faut que la lumière soit faite ». Et de décrire la « version exacte » du drame. Avec les personnages. Ceux que la justice n'a jamais coïncés...

Quelques précisions — une ferme sur les hauteurs, le fait de posséder une voiture et l'état de « nombreuses fonctions politiques » — suffisent à l'ancien syndic et député du village à se reconnaître. Cet homme de 71 ans porte plainte pour atteinte à l'honneur et réclame une indemnité pour tort moral.

Le plaignant fut-il soupçonné en 1949 ? Il fut interrogé « à la première heure » et sa voiture — l'une des trois du village avec celles du laitier et du boucher — inspectée. « Son nom n'apparaît jamais dans le dossier », précise le président Pierre-E. Esseiva. Ce jeune magistrat, âgé de 9 ans à l'époque, croit pouvoir affirmer que l'enquête a été bien menée. « Il y a trente ans qu'on croit savoir

et qu'on parle à mots couverts », dit-il pour caractériser les ragots qui circulent encore aujourd'hui.

### INFORMATEUR-FANTÔME

Quelle mouche a piqué Bourquenoud ? Grand gaillard à moustache, il se « mélange les pincesaux » lorsqu'il invoque son devoir d'informer. Ce journaliste non inscrit au registre professionnel prétend qu'il a été sollicité. Par qui ? « Par tout le monde. » Un premier épisode de son feuilleton lui vaut les confidences d'un « informateur ». Bourquenoud tait son nom. Mais le président Esseiva plante le long nez de cet ancien gendarme dans ses responsabilités. Vérifications de l'information ? Aucune. Car le rédacteur est sûr de son informateur. Devant tant d'obstination, même le défenseur étrille son client. M<sup>re</sup> René Monferini expose : « Monsieur le président, vous avez remarqué qu'on n'a pas affaire à un intellectuel... ».

Mais le président a beau lancer à un témoin du village : « Il y a un pauvre type qui ne veut pas dire son nom. Je vous demande si ce pauvre type ça n'est pas... vous ». On ne saura rien. Le syndic de Semsales, le député Emile Pasquier, se défie aussi. Il connaît le nom de l'informateur et refuse de le livrer, malgré une admonestation du tribunal. Après quatre heures de délibérations, seul un témoin reconnaît à Bourquenoud la « bonne foi » dans une démarche où d'autres journalistes se sont cassés les dents. Sans parler des enquêteurs... Pierre THOMAS

### Fribourg-Ville et hôpital : recours au TF déposé

(c) Le Conseil communal de Fribourg-Ville a décidé de déposer un recours de droit public au Tribunal fédéral, contre la loi de septembre dernier qui l'oblige à contribuer au déficit de l'hôpital cantonal. La commune ajoute qu'elle introduira, ultérieurement, au besoin, une action civile fondée sur le respect de la convention de 1974, qui met la ville à l'abri de toute tentative de l'Etat de lui faire endosser une partie du déficit de l'hôpital cantonal.

### Prévôt de Saint-Nicolas : trois candidats

(c) Comme prévu, l'évêque a présenté deux des chanoines nommés récemment résidents du chapitre de Saint-Nicolas, les chanoines Edouard Cantin et Anton Troxler, comme candidats à la succession du prévôt Paul von der Weid. Un troisième chanoine, conformément à une bulle papale et aux constitutions du chapitre, le chanoine Gérard Pfulg, est sur les rangs. Le Grand conseil, au bulletin secret, élira le nouveau prévôt de Saint-Nicolas.

### Suisse tué en France

SAINT-DIZIER (ATS/AFP). — Deux hommes, dont un ressortissant suisse âgé de 61 ans, ont été tués mercredi matin dans un accident de la circulation survenu à Saint-Dizier (Haute-Marne) en France. Alors qu'il faisait le dépassement d'un ensemble routier, un conducteur français a perdu le contrôle de son véhicule, et heurté un poids lourd circulant en sens inverse. Projeté sous le premier poids lourd qui s'est renversé, l'automobile a pris feu. Le conducteur et son passager suisse ont été tués sur le coup.

## Genève

### Paribas (Suisse) : manifestation

GENÈVE (ATS). — Quelques membres des « Jeunesses socialistes » et du comité directeur du parti socialiste genevois ont manifesté, mercredi, devant le siège de la Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) SA, à Genève, pour « condamner fermement l'opération Paribas et aussi le « laxisme de la législation suisse permettant ce genre d'affaires ».

## À TRAVERS LE MONDE

### OK pour les « Awacs »

WASHINGTON (AFP). — Le Sénat américain ne s'est pas opposé hier à la vente controversée de cinq avions « Awacs » à l'Arabie saoudite. Une résolution visant à empêcher le gouvernement Reagan de procéder à cette vente n'a pas obtenu la majorité requise. Lire en dernière page l'ultime bataille du président américain.

## Vive tension au Tchad

PARIS (AFP). — Les événements se sont accélérés à N'Djamena, la capitale du Tchad, où on est sans nouvelles du président Goukouni Weddeye, alors que, selon des sources sûres à Paris, une colonne de combattants pro-libyens du ministre tchadien des affaires étrangères, M. Ahmat Acyl, a pénétré dans la ville. L'arrivée des éléments « acylistes », qu'appuient des blindés libyens, survient

alors qu'une vive tension règne depuis le début de la semaine dans la capitale tchadienne, au milieu de rumeurs persistantes de coup d'Etat.

Les quelque 1200 militaires français stationnés en Centrafrique ont été placés en état d'alerte, a-t-on appris de source militaire française. Mais cette dernière information a été démentie.



## Dans l'attente d'une décision capitale L'OPEP réunie à Genève pour unifier ses prix

GENÈVE (ATS). — Les 13 pays membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont attendus aujourd'hui à Genève pour une réunion extraordinaire dont l'ordre du jour a pour point central l'unification des prix du pétrole. Les ministres d'Algérie, de l'Égypte, d'Indonésie, d'Irak, du Koweït, de Libye, du Nigeria, du Qatar, d'Arabie saoudite, des Emirats Arabes Unis et du Venezuela, pourraient décider, formellement, de fixer à 34 dollars le prix du pétrole.

Koweït serait à l'origine de la conférence de Genève destinée à réduire l'important écart existant entre les 32 dollars par baril de pétrole saoudien et les 40 dollars environ pratiqués par l'Algérie et la Libye. Cette disparité entre les prix avait déjà conduit à une réunion consultative de l'OPEP en août dernier à Genève également, mais un accord n'avait pu alors se dégager malgré des pronostics souvent favorables.

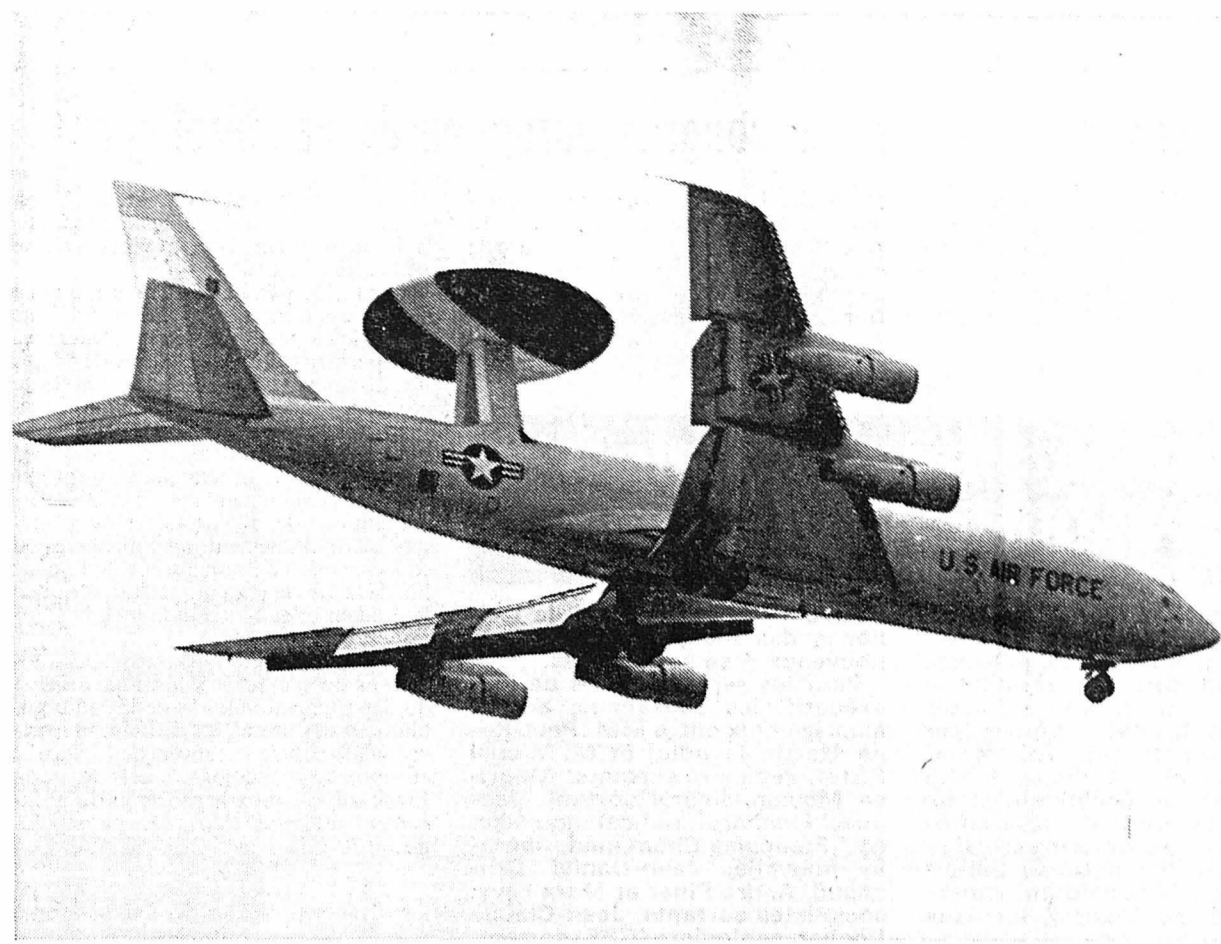
Un compromis portant sur 35 dollars s'était heurté notamment au refus de l'Arabie saoudite qui avait, en revanche, annoncé une réduction de sa production journalière de 10,3 à 9 millions de barils, laissant entendre que d'autres réductions pourraient suivre. Selon une revue spécialisée américaine, la production totale journalière de l'OPEP serait tombée en septembre en dessous des 20 millions de barils alors qu'elle était de 31 millions en 1979.

L'Arabie saoudite, qui est le principal producteur (près de 50 % au sein de l'OPEP), avait précisé que sa décision de réduire sa production ne portait pas sur une quantité suffisante pour détendre un marché aujourd'hui surapprovisionné par suite de la récession dans les pays industrialisés et aussi du prix trop élevé exigé par certains membres de l'OPEP. Cette décision visait « uniquement » à montrer la bonne volonté des saoudiens. Leur ministre du pétrole, le

Cheik Yamani, avait indiqué en outre que son pays maintiendrait les 32 dollars le baril jusqu'à fin 1982.

### RESTE À SAVOIR

Il reste donc maintenant à savoir si, depuis deux mois, l'Arabie saoudite a décidé de modifier sa position. Une solution, évoquée déjà en août par M. Yamani pour que son pays accepte de passer de 32 à 34 dollars, serait que tous les prix (y compris les « primes différentielles » qui reflètent les différences de prix selon la qualité du pétrole brut) soient unifiés sur la base de 34 dollars et, en outre, qu'ils soient gelés « pour longtemps ». Une réduction de la production de l'OPEP de deux millions de barils par jour pourrait, selon des spécialistes, supprimer tout excédent, mais on peut se demander si une pression vers la hausse des prix ne se ferait pas alors sentir rapidement et avec acuité.



Un Awac en plein vol.

(Téléphoto AP)

## L'ultime bataille de Reagan pour les Awacs

WASHINGTON (AP). — Dans un dernier effort pour tenter de faire approuver par le Sénat sa vente d'avions-radars Awacs à l'Arabie saoudite, le président américain Reagan avait adressé mercredi une lettre aux sénateurs dans laquelle il affirmait que les Américains seraient impliqués dans les opérations que pourraient entreprendre les Saoudiens avec ces avions « jusque dans les années 1990 ».

M. Reagan avait ajouté dans cette lettre qu'il rechercherait l'aide substantielle de l'Arabie saoudite « dans les efforts de paix au Proche-Orient » et affirmait que les Américains auraient le droit d'inspecter en permanence à la fois « les arrangements aériens et terrestres pour chaque équipement ».

M. Reagan avait écrit également dans sa lettre au Sénat : « Je suis confiant dans le fait que la vente des Awacs aux Saoudiens ne posera pas de menace réelle contre Israël. Nous restons fermement attachés à la protection de la sécurité d'Israël ». Le président américain avait poursuivi que si les Saoudiens violaient l'un des termes de l'accord, celui-ci « serait annulé et aucun équipement ni service ne serait fourni ».

La lettre ne posait aucune condition nouvelle à la vente, mais constituait une promesse écrite du président que les conditions, déjà annoncées publiquement, seraient imposées.

M. Reagan rappelait enfin dans sa lettre que la vente des Awacs à l'Arabie saoudite n'était destinée

qu'à renforcer sa défense, que les Saoudiens devraient accepter les accords de sécurité détaillés imposés pour ces avions et pour les chasseurs F-15 et qu'ils devraient partager leurs informations de surveillance-radar avec les Américains.

### Un fait par jour

## Un siège à l'ONU

L'ONU a subi, depuis sa création le 25 avril 1945 à l'opéra de San Francisco, plus de défaites qu'elle n'a remporté de victoires. Elle a subi des affronts sans nombre. Le drame, le grand drame de l'ONU, c'est son inefficacité permanente, son incapacité à résoudre des problèmes que, pourtant, elle devrait inscrire de façon tangible à son ordre du jour. L'ONU est, depuis des années, le quartier général de la démission devant les événements les plus cruels, les plus impardonnables. L'activité des Nations unies est faite de complots et de coalitions. Il faut souhaiter que la Suisse se tienne à l'écart de ce maquis.

Cela dit, l'élection du secrétaire général des Nations unies est un fait particulièrement important. Il l'est, dans la mesure où cette élection, témoigne du rapport des forces entre l'Est et l'Ouest, entre le monde industrialisé et les pays démunis. L'élection de Waldheim en 1972 avait, à cet égard, eu une valeur symbolique. Car Waldheim avait été à l'époque le candidat des super-grands déjà engagés dans ce que Nixon avait appelé « la percée des SALT ». L'invasion communiste du Viet-nam du Sud en mars n'empêcha pas le président des Etats-Unis d'atterrir le 22 mai 1972 à Moscou pour y rencontrer Brejnev. Bien des événements en cette année 1972 auraient pu précipiter le monde vers le pire. Mais, en janvier, Waldheim était entré en fonctions. C'était pour l'URSS comme pour les Etats-Unis, manifester le désir et aussi le besoin, sinon de coopérer, du moins de durer avec leurs différences. Qui mieux que Waldheim pouvait symboliser cette politique lui qui, sceptique sur les gens et les choses, avait dit à cette occasion : « Il n'est pas d'autre solution en temps de crise que des procédures imparfaites ».

Les difficultés rencontrées par le candidat Waldheim témoignent que dans le monde, les choses ont plus changé qu'on ne le croit. L'histoire, même celle de l'ONU, a parfois de curieuses retombées. Voici le tiers monde coalisé contre Waldheim, alors que celui-ci n'a cessé de soutenir les petits pays contre les grands. Ceux qui sont montés à l'assaut du fauteuil de Waldheim avaient-ils perdu le souvenir que dans son premier rapport sur l'activité de l'ONU, celui-ci avait écrit : « L'idée de maintenir la paix dans le monde au moyen d'un concert des grandes puissances semble appartenir au XIX<sup>e</sup> siècle ». Le veto chinois est d'autant plus surprenant que dès son admission à l'ONU, Pékin avait insisté sur le fait que « les différentes questions examinées ne doivent pas être le monopole des grandes puissances ».

Seulement voilà : Waldheim, humaniste, chrétien, ne peut avoir la même vision des choses que la Chine. Lui voulait réformer au nom de la justice. Pékin veut se servir de l'ONU pour faire la révolution. Waldheim se prend parfois à rêver de « démocratie internationale ». A l'ONU, la Chine continue sa longue marche. L. GRANGER

## Plusieurs millions de grévistes en Pologne

VARSOVIE (AFP). — Plusieurs millions d'ouvriers polonais d'un bout à l'autre du pays ont cessé le travail mercredi à midi, à l'appel du syndicat « Solidarité », pour exiger une amélioration de l'approvisionnement, la cessation des « répressions » contre les militants syndicaux et l'instauration d'un « contrôle social » sur la gestion de l'économie.

Le signal du débrayage, qui ne devait durer que 60 minutes, a été donné par les sirènes auxquelles avaient accès les grévistes, ainsi que par des coups de klaxon des véhicules en circulation. Les autobus et les tramways se sont arrêtés sur place et des meetings devaient avoir lieu dans les usines et les bureaux au sujet des revendications de « Solidarité ».

Dès 8 heures, « l'état de préparation à la grève » avait été proclamé. Le drapeau national blanc et rouge a été hissé au portail des entreprises et

le panneau « strajk » (grève) est apparu aux fenêtres, tandis que les travailleurs mettaient à leur bras le brassard de « Solidarité ».

Dans les services de santé, les centrales électriques, les moyens de communications interurbaines, les magasins, les écoles, l'industrie alimentaire et pharmaceutique, qui ont été appelés à ne pas cesser le travail, le mouvement de protestation devait se limiter à ces signes extérieurs, sans entraîner de perturbations. Il a toutefois été demandé aux enseignants d'expliquer à leurs élèves les raisons de la grève.

### ATTENTAT

Une soixantaine de personnes, dont 38 mineurs, ont été hospitalisées mardi en Silésie, après avoir été intoxiquées par le gaz contenu dans des capsules lancées d'une voiture dans leur direction, ont annoncé

l'agence PAP et le syndicat indépendant « Solidarité ».

Selon « Solidarité », neuf des personnes indisposées sont des enfants et douze sont dans un état grave. Les raisons de l'attentat n'ont pas encore été élucidées.

Des mineurs ont décidé de se mettre en grève illimitée à la suite de cet incident qualifié de provocation venant des autorités.

« Solidarité » précise que quatre capsules contenant apparemment de l'acide et un gaz nocif ont été jetées. Deux d'entre elles ont éclaté et, selon l'agence PAP, les deux capsules intactes ont été saisies par la police aux fins d'analyses.

## Curieux échouage d'un sous-marin soviétique dans les eaux suédoises

STOCKHOLM (AP). — Un sous-marin classique soviétique de 76 mètres de long, de la classe « whisky », s'est échoué mercredi aux premières heures de la matinée dans la zone de protection du port militaire méridional suédois de Karlskrona.

La marine suédoise estime que le sous-marin soviétique n'a aucune avarie apparente qui pourrait l'avoir contraint à se réfugier dans les eaux suédoises. Le commandant soviétique a demandé assistance en invoquant une panne importante pour justifier sa présence.

« Le sous-marin s'est plus que probablement échoué dans les eaux territoriales suédoises et il n'a pas été contraint de chercher refuge en territoire suédois à la suite d'une avarie subie en haute mer » a affirmé M. Carlsson, porte-parole de l'état-major de la marine.

« Nous savons qu'il a tenté de se dégager par ses propres moyens, mais il n'a pas réussi », a précisé M. Carlsson. La marine suédoise a fait savoir que le sous-marin « était engagé profondément dans les eaux territoriales suédoises, à quelques miles seulement de la principale base navale suédoise de Karlskrona ». Il a été repéré par un chalutier.

Des bâtiments suédois ont pris position autour du sous-marin, qui est endommagé. Son équipage, composé théori-

quement de 54 hommes, n'est pas en danger. Quelques heures après la découverte du sous-marin, l'ambassadeur soviétique en Suède, M. Jakovlev a été prié de se mettre en rapport avec le ministère des affaires étrangères suédoises, et a été informé de l'incident. La Suède n'a émis aucune protestation à cette occasion.

### EN OCTOBRE

La dernière violation des eaux territoriales suédoises par un sous-marin soviétique remonte au mois d'octobre dernier : les forces navales et aériennes suédoises n'avaient alors pas réussi à obliger son commandant à faire surface, malgré trois semaines d'efforts.

Depuis le début de l'année, les eaux territoriales suédoises ont été violées à quatre reprises par des sous-marins étrangers non identifiés.

Des témoins vivant à proximité du lieu où s'est échoué le sous-marin ont indiqué qu'ils ont entendu des bruits de collision dans la soirée de mardi. Ces témoins se sont rendus sur la grève, mais ils n'ont rien vu. Ils ont affirmé que les bruits se sont poursuivis dans la nuit.

## C'est l'impasse aux Nations unies

NATIONS UNIES (AP). — Le Conseil de sécurité n'est pas parvenu mercredi à sortir de l'impasse qui empêche depuis mardi la désignation d'un nouveau secrétaire général de l'organisation mondiale.

Deux nouveaux tours de scrutin n'ont pas permis de départager les deux candidats : l'actuel secrétaire général, M. Waldheim, et le ministre tanzanien des affaires étrangères, M. Salim Ahmed Salim, a-t-on appris de sources bien placées.

Selon ces sources, M. Waldheim continuerait d'être le mieux placé, mais sa candidature serait bloquée par un veto, celui de la Chine sem-

ble-t-il. Au cours des cinquième et sixième tours de mercredi, ont ajouté ces sources, M. Waldheim a obtenu à chaque fois 11 voix pour et 4 contre tandis que M. Salim a obtenu 8 voix pour, une contre et six abstentions la première fois et 8 voix pour, deux contre et cinq abstentions la deuxième fois.

Le Conseil de sécurité doit se réunir de nouveau vendredi à 16 h 30 (suisses).

Pour tenter de sortir de l'impasse, la mission péruvienne a annoncé que M. Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général adjoint, serait candidat « au cas où il ne serait pas possible de parvenir

à un accord sur l'un ou l'autre des candidats présents ».

Un porte-parole de la mission péruvienne aux Nations unies a indiqué qu'une lettre en ce sens avait été adressée au président du Conseil de sécurité.

### REPRÉSENTANT SPÉCIAL

M. Perez de Cuellar, qui est âgé de 61 ans, a été sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires politiques spéciales de 1979 au début de 1981. Il est actuellement représentant spécial de M. Waldheim en Afghanistan.

## Nationalisations : tour de vis

PARIS (AFP). — Un décret du ministère français de l'économie et des finances réglemente depuis mercredi les opérations concernant les filiales à l'étranger des sociétés françaises nationalisables.

Ce décret vise à empêcher la prise de contrôle des filiales des groupes français à l'étranger. Il soumet à autorisation préalable la cession ou l'échange des avoirs de ces filiales et plus généralement « toutes opérations susceptibles de diminuer le contrôle direct ou indirect » des propriétaires français sur leurs filiales étrangères.

Ces dispositions, notent les spécialistes, ont été décidées quelques jours après l'annonce, à Genève, de la prise de contrôle par des capitaux étrangers de la filiale suisse de la compagnie financière nationalisable Paribas. Cette prise de contrôle a suscité de vives réactions d'indignation en France de la part du parti socialiste au pouvoir et du premier ministre Pierre Mauroy. Le décret, estime ces experts, donne au gouvernement français les moyens d'éviter le renouvellement de « l'opération Paribas » sur les filiales à l'étranger des autres groupes nationalisables.

## Khomeiny condamne le plan Fahd

TÉHÉRAN (AFP). — L'ayatollah Khomeiny a directement condamné mercredi matin le plan du prince héritier saoudien Fahd pour un règlement de la crise au Proche-Orient, a indiqué Radio Téhéran.

Devant une délégation du mouvement « Amal » (chite libanais), l'imam Khomeiny a déclaré que « malheureusement certains gouvernements aidaient les Etats-Unis à couper les peuples de la région de leur destinée ».

Le guide de la révolution, cité par Radio Téhéran, a ajouté que les Etats-Unis faisaient des efforts dans ce sens « étant donné que la région est au seuil d'un mouvement islamique général ». « Les plans Sadate et Fahd, c'est la même chose », a-t-il ajouté.

« Nous, vous, et tous les musulmans doivent res-

ter debout et ne pas accepter de compromis et refuser des plans tels que ceux de Sadate et Fahd (...) qui ne profitent pas aux désshérités », a poursuivi l'ayatollah Khomeiny, dont c'était la première réaction directe au plan de paix du prince Fahd.

L'imam Khomeiny a déclaré en outre que l'Iran ne fera jamais la paix avec les Etats-Unis et Israël, même si ces pays se convertissent à l'islam, a rapporté Radio Téhéran.

« Si les Etats-Unis et Israël disent Allah akbar, nous ne l'accepterons pas », a-t-il dit dans un discours diffusé par la radio iranienne. « Ce qu'ils veulent, c'est nous tromper ». Nous ne croirons jamais les Etats-Unis, « même s'ils arrivent avec un plan à cent pour cent islamique » pour la stabilité de la région.



Un seul mot : grève.

(Téléphoto AP)